3 1761 04241 9549

U 07
Guillemin

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

MADAME ÉLISABETH

DE FRANCE.

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

MADAME ÉLISABETH

DE FRANCE,

SUIVI DE PLUSIEURS LETTRES
DE CETTE PRINCESSE;

Par ANTOINE FERRAND, ancien Magistrat,
Auteur de l'*Esprit de l'Histoire.*

DEUXIÈME ÉDITION.

178850.
16. 3. 23.

A PARIS,

Chez DESENNE, Libraire de MONSIEUR, Comte d'Artois,
frère du Roi, rue du Chantre S.t-Honoré, n.° 26.

1814.

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/logehistoriquede00ferr

PRÉFACE.

LORSQUE, dans les bons ouvrages qui ont paru depuis le commencement du XIXe siècle, on examine ce qu'ils disent sur les révolutions survenues en France dans la fin du siècle précédent, il est difficile de ne pas s'arrêter sur une réflexion satisfaisante : c'est qu'à force de malheurs on apprenoit enfin à juger et les événemens et les principes révolutionnaires ; c'est que la raison reprenoit peu à peu ses droits ; c'est que tout écrit tendant à examiner ces événemens et ces principes d'après les maximes de la religion, de la morale, d'une politique sage, étoit regardé comme un écrit essentiellement utile à la société. Cette vérité perçoit, malgré les entraves dont l'entouroit sans cesse l'inquiétude d'un Gouvernement

tyrannique, qui, en succédant à tant de révolutions, sembloit vouloir à lui seul absorber et surpasser tous leurs excès. Le moment où ce gouvernement vient d'être détruit, est celui où toutes les vérités utiles peuvent et doivent être dites.

En vain voudroit-on objecter (comme je l'ai souvent entendu) qu'il faudroit laisser ignorer à nos enfans tous les crimes de la révolution : c'est d'abord une chose impossible, à moins de brûler jusqu'au dernier exemplaire de tout ce qui a été imprimé depuis 1789 ; sans cela la génération qui s'instruit, ne pouvant connoître ces crimes que par des discours ou des relations qui les représentent comme des vertus, les regardera au moins comme des actes de patriotisme, et, séduite par ce mot, se promettra de les imiter un jour. Je sais très-bien que tous nos révolutionnaires, à quelque échelon de la révolution qu'ils se soient arrêtés ou

forcément ou de plein gré, voudroient aujourd'hui anéantir jusqu'à la dernière trace de ce qu'ils ont dit et fait pendant dix ans ; que ces journaux dans lesquels ils consignoient à l'immortalité et leurs principes et leurs fureurs, sont aujourd'hui contre eux des témoins terribles, mais irrécusables, et qu'ils paieroient bien cher la suppression totale de ces recueils, devenus précieux à force d'être horribles. Mais c'est précisément parce que ces recueils, qui existeront toujours, n'ont jamais parlé que le langage du moment, qu'il faut enfin parler le langage de tous les temps ; c'est parce que les principes et les actions y sont perpétuellement dénaturés, qu'il faut rétablir les uns et les autres.

Lorsqu'on dit qu'il faut oublier les crimes de la révolution, cela ne peut présenter que deux sens. Veut-on dire qu'il faut que chaque individu pardonne à tous ceux qui se sont rendus coupables

de ces crimes, même envers lui! J'adopte en entier, sans réserve ni restriction, cette sage et sainte maxime; et on la retrouvera souvent dans l'ouvrage qu'on va lire. Veut-on dire qu'il faut oublier tout ce qui s'est fait, et éviter d'en parler! Je dis, au contraire, qu'en faisant toujours profession d'indulgence entière pour les personnes, il faut toujours s'élever avec force contre les choses : il faut travailler sans relâche à rappeler le peuple à la morale, à lui montrer dans quels écarts on se jette quand on s'en écarte. Or, rien n'est plus propre à produire cet effet que des tableaux multipliés, mais fidèles, de tant d'événemens dont nous sommes encore si fortement frappés. C'est un malheur bien grand pour une nation, que d'avoir, dans ses annales, tant d'années de fureur, de démence ou de bassesse : mais ce seroit un autre malheur que de ne pas au moins retirer de ces années ineffaçables un fruit si chèrement acheté, celui de l'expé-

rience. Tenter de supprimer cette grande et mémorable leçon, c'est vouloir faire à l'humanité un vol irréparable; c'est lui enlever une substitution faite et confirmée par tant de millions de victimes.

Je dirai plus (je ne sais si la réflexion que je vais faire paroîtra juste ; je la crois telle, je desire même qu'elle le soit ; je le desire, parce qu'elle conduit à rejeter sur les écarts de l'esprit et de l'imagination, ce qui sans cela ne pourroit être imputé qu'à l'excès de la dépravation humaine ; je le crois, parce qu'elle me semble justifiée par une multitude de détails particuliers dont chaque jour on acquiert la connoissance) : c'est que, parmi les hommes de sang qui ont joué un rôle dans la révolution, il y en avoit beaucoup qui, la veille de la révolution, auroient eu horreur, je ne dis pas seulement d'un crime, mais d'une injustice ; qui, sans la révolution, auroient toujours été dans le monde ce qu'on appelle

des honnêtes gens. Leur cœur n'étoit naturellement ni barbare, ni même méchant ; il répugnoit à répandre le sang ; et la première fois qu'ils ont vaincu cette répugnance, on auroit pu leur appliquer l'inverse d'une des maximes de la Rochefoucauld, et dire que leur cœur avoit été la dupe de leur esprit. Celui-ci une fois victorieux, et lancé dans une carrière où il ne reconnoissoit plus aucune borne, ne toléroit aucun obstacle : c'étoit un vaisseau voguant à toutes voiles ; le pilote croyoit voir un but, et, impatient d'y arriver, passoit par-dessus tout ce qui se trouvoit sur son chemin. Le malheureux Barnave, qui, le premier, à l'Assemblée constituante, a appelé, a applaudi les massacres, étoit naturellement bon : son imagination l'emportoit, et, voulant parvenir au beau idéal qu'elle lui présentoit, il vouloit, comme moyen nécessaire, la destruction de tout ce qui pouvoit l'arrêter. On a vu même à la

Convention ceux qui n'étoient pas foncièrement sanguinaires, reconnoître le délire de leur imagination, et tenter alors de mettre un terme aux folies et aux cruautés politiques. Mais à l'instant ils étoient terrassés par ceux dont l'imagination étoit encore plus déréglée, ou dont l'ame étoit tout-à-fait corrompue. Pendant plus de quinze mois, on a vu cette lutte inégale, dans laquelle ces derniers eurent constamment l'avantage, dans laquelle ils l'auroient eu encore long-temps, s'ils avoient pu être long-temps sans se diviser entre eux. Ce furent des terroristes qui firent périr le chef de la terreur, parce que ce chef vouloit les mettre sur la liste de mort qu'eux-mêmes avoient commencée et continuoient journellement ; et ce neuf thermidor, qui a retenu la France prête à s'abîmer dans un gouffre de sang, a été l'ouvrage de ceux qui avoient creusé ce gouffre, qui l'avoient empli de cadavres, et qui vou-

lurent le refermer, parce qu'on alloit les y jeter.

Si ce n'est pas à ceux-ci que peut s'appliquer la réflexion que je présente ici, elle s'applique parfaitement aux autres; et ceux d'entre eux qui ont échappé au sort de leurs amis, placés aujourd'hui vis-à-vis d'eux-mêmes, n'ont qu'à se demander s'ils referoient ce qu'ils ont fait alors; si même, abstraction faite de toute morale, leurs crimes n'ont pas été politiquement infructueux et funestes. Je ne crois pas qu'aucun d'eux, se faisant cette question dans le silence de la méditation, dans un de ces retours sur soi-même auxquels doivent fréquemment se livrer des gens qui se sont trompés en voulant défaire et refaire un monde, hésite un moment sur la réponse; et j'invoque leur propre témoignage.

Il en résulte qu'à l'époque où ils ont fait ce qu'ils ne feroient pas si c'étoit à recommencer, ils étoient égarés par l'en-

thousiasme d'une imagination déréglée : or, en matière politique, une imagination déréglée est la démence ; ils étoient donc *foux*, et malheureusement *foux furieux*. Cet état, cette maladie à laquelle l'humanité est sujette comme à beaucoup d'autres, mérite la compassion : mais (principes à part) on ne doit pas en vouloir au malade ; et lorsque ce malade a recouvré la santé, il faut même éviter de lui reprocher ce qu'il a fait dans son délire. Cela n'empêche pas que, pour son bien, autant que pour le bien général, il ne faille étudier et recueillir ce qu'il a fait, afin de bien faire connoître la maladie, d'en prévenir le retour, d'en arrêter les progrès et d'appliquer les remèdes convenables.

La conséquence de tout ce que je viens de dire, seroit qu'il nous faudroit une bonne histoire de la révolution. Honneur à celui qui, se sentant le courage et les talens nécessaires pour entreprendre

un tel ouvrage, pourra, en outre, se procurer, tant au dehors qu'au dedans, tous les renseignemens qui seront indispensables! Jusqu'à ce qu'un nouveau Tacite ait pu mettre sous sa main ces matériaux de nécessité première, il ajournera une entreprise qui, même avec ces secours, peut surpasser les forces humaines. Mais en attendant, il est bon, il est utile d'aller chercher dans les faits de la révolution, de grands sujets de méditation et d'étude; de mettre quelques-uns de ces faits en opposition avec ceux de notre ancienne France, si glorieuse dès sa naissance, si long-temps grande et puissante, si constamment heureuse et florissante pendant les cent quarante années qui ont précédé sa révolution; dont les débris mêmes présentoient encore l'image de la grandeur, et, façonnés avec quelques formes nouvelles, peuvent encore être employés avec succès pour consolider sa restauration. Elle

étoit la nôtre cette antique monarchie : tout ce qu'il y avoit de bon, tant dans les personnes que dans les choses, nous appartient, et peut encore nous être utile. Si l'inflexible justice de l'histoire nous associe à la démence et aux crimes qui l'ont détruite, elle nous associera aux maximes et aux vertus qui l'ont illustrée. Pour nous-mêmes, c'est donc plus que jamais un devoir social de mettre ces maximes et ces vertus en évidence, de les proclamer comme une propriété de la nation, et de marcher toujours entourés d'elles, au milieu de ceux dont la perversité voudroit calomnier jusqu'à leur souvenir.

Ainsi, un auteur qui voudroit parler de la nécessité de la religion, de cette vérité attaquée de nos jours, et cependant reconnue, de tous les temps, chez tous les peuples, par tous les législateurs, n'auroit-il pas droit et raison de joindre à l'expérience de tous les siècles, celle

d'une révolution qui a dévoré, en quelques années, l'ouvrage de quatorze siècles, et qui auroit voulu dévorer celui de tous les autres? Sans doute, l'une lui serviroit à prouver que quiconque a voulu gouverner les hommes et les attacher au Gouvernement, a senti qu'il falloit les unir entre eux par un lien plus fort que toutes les passions humaines; que l'on n'a rien trouvé, rien imaginé sur la terre, qui pût suffire pour former ce lien, parce que les hommes ne peuvent employer par eux-mêmes que des moyens humains; parce que la portion pensante de l'homme étant d'une origine céleste, le premier anneau de la chaîne bienfaisante qui doit unir tous les hommes ne peut être placé que dans la main de Dieu même; parce qu'un assentiment universel, inné, indépendant de toutes les opinions individuelles, a proclamé que la religion étoit le seul lien nécessaire, le seul solide, le seul heureux; parce que, seule, associant

associant dans l'éternité tous les hommes aux mêmes récompenses, seule elle pouvoit les associer sur la terre à la pratique des mêmes devoirs. Mais, à ce long tribut de preuves, régulièrement payé par la succession non interrompue de tant de siècles, l'expérience de la révolution ajouteroit celui d'une société entière livrée de nos jours aux calamités les plus terribles, parce que ses législateurs, dans leur impiété antisociale, ont osé attaquer, ont cru pouvoir anéantir cette immuable vérité. Alors notre auteur diroit comment il fut donné à l'erreur de répandre, j'ai presque dit de *nationaliser* sa destructive doctrine; comment, à l'instant, une grande nation se trouva bouleversée sur elle-même; comment tout ce qui soutenoit sa majestueuse antiquité, s'écroula avec un fracas qui retentit jusqu'aux extrémités du monde; comment la terre fut ébranlée sur ses fondemens, parce que des mains sacriléges

osoient déplacer le levier qui la fait mouvoir; comment, sans les effets de la miséricorde divine, l'abîme ne se seroit refermé qu'après avoir indistinctement englouti et les décombres, et les victimes, et les bourreaux. Mais, pendant que cette convulsion inouie du genre humain épouvanteroit les impies eux-mêmes, on verroit comment le souverain maître de tout se rioit de leurs efforts, même en permettant leurs criminels succès; et, quand les jours de sa vengeance seroient accomplis, il souffleroit sur ces ennemis de l'humanité, qui disparoîtroient aussitôt; il parleroit à ces ruines, comme il parloit autrefois, par la bouche de son prophète, aux ossemens épars; la nature entendroit encore la voix de son créateur; ces ruines commenceroient encore à se relever; la société y reparoîtroit, foible encore il est vrai, comme sortant d'une crise violente, mais aspirant à reprendre ses anciens liens, qui seuls peu-

vent lui donner son ensemble et assurer sa solidité; encore épouvantée peut-être du sang, des crimes, des sacriléges, répandus, commis, inventés pour constituer ce qu'on appeloit le *salut public*, mais demandant déjà l'oubli du passé, appelant tous les citoyens à la concorde, et promettant à tous le sage exercice de leurs droits, si tous vouloient s'honorer de l'exact accomplissement de leurs devoirs. Cependant cette société, qui n'auroit encore d'appui qu'elle-même, sentiroit son insuffisance pour achever cet heureux changement. Elle verroit que des lois et des peines ne peuvent diriger ou punir que des actions extérieures : elle sentiroit qu'elle a besoin d'une autre force que la sienne pour prévenir ou rectifier ces actions, pour former, pour maîtriser la pensée, pour en arrêter les écarts, pour en corriger les abus; et que cette seconde création, qui, comme la première, doit tout tirer

du chaos, doit être aussi l'ouvrage de Dieu. Il faudroit donc rappeler un grand peuple à la religion, que des insensés avoient cru lui ôter à jamais; il faudroit aller chercher dans le cœur humain le seul moyen d'unir les hommes; et c'est là que l'on trouveroit cette religion sainte, plus belle encore de ses malheurs mêmes, riche de la spoliation de ses autels, entourée des palmes de ses nouveaux martyrs, éclatante dans l'obscurité des temples secrets où elle s'étoit réfugiée, consolant ceux qui l'avoient toujours invoquée, confondant ceux qui la blasphémoient encore, encourageant les foibles, dissipant les doutes, proscrivant les vengeances, et disant au peuple qui l'avoit méconnue: « Vous avez voulu » m'abandonner, et vous n'avez pu vivre » sans moi; vous avez secoué mon joug, » et vous n'avez pu supporter celui que » vous vous imposiez. Vous avez voulu » voir ce qu'étoit l'homme livré à

» lui-même : le ciel, dans sa colère, vous
» a accordé cette nouvelle révélation ;
» elle a été terrible : ne l'oubliez pas,
» du moins ; vous êtes chargé de la
» transmettre à vos enfans. »

Il me seroit aisé de faire voir à quelle variété de sujets la révolution fourniroit les mêmes secours. Comme il n'est pas, dans la société, un sentiment, un principe, un usage, une loi que cette révolution n'ait voulu détruire ou changer ; il est impossible aujourd'hui de traiter un de ces sujets, sans être environné d'une multitude de faits qu'il seroit aussi difficile qu'inconséquent de ne pas employer : on n'est embarrassé que du choix. Nous sommes malheureusement riches en débris, en souvenirs, en regrets, en victimes humaines sacrifiées aux divinités du Panthéon : et il seroit trop odieux de soutenir qu'au fond de la mine qui a produit ces affreuses richesses, il est défendu d'aller chercher la vraie richesse qui

s'y trouvera, la vérité ; et qu'elle n'en sortira pas plus belle et plus brillante, quand on l'aura extraite à travers des couches nombreuses de ruines et d'ossemens.

Certes, j'ai fait vingt fois le vœu de mourir, n'importe comment, pourvu que je pusse entraîner, ensevelir avec moi jusqu'au dernier vestige de tous les forfaits que nous avons vu commettre ; pourvu que la nation françoise reparût à son premier rang des nations, grande de sa douceur et de sa loyauté plus encore que de son impétueuse valeur : mais cherchons du moins à contrebalancer ce que nous ne pouvons anéantir. Il n'est pas en notre pouvoir d'effacer le tableau du crime ; plaçons en opposition celui de la vertu. Ah ! c'est parce que je sens vivement ce que vaut ce nom de François ; c'est parce que j'aurois donné mille fois ma vie, pour que ce nom parvînt à la dernière postérité avec toute son antique virgi-

nité chevaleresque, avec sa gloire et sa pureté politique absolument intactes, que je veux que la génération présente se nourrisse de tout ce qui peut réhabiliter l'honneur françois, sache qu'elle est appelée à recueillir cette indélébile substitution, et à en grever tous ses descendans. Elle ne peut y parvenir, je le sais, qu'à travers des souvenirs horribles et des tableaux repoussans : mais du moins, que ces souvenirs et ces tableaux soient entremêlés d'images qui les adoucissent, même en les faisant ressortir; qui offrent tout-à-coup aux cœurs jeunes et sensibles, une compensation dont ils ont besoin, parce que l'instant où ils sont récemment frappés de l'horreur de l'iniquité, est celui où ils sont le plus susceptibles d'entendre une morale sage et bienfaisante.

C'est ce desir qui m'a déterminé à publier l'éloge de M.me Élisabeth. Ce sujet étoit un de ceux où l'on pouvoit

plus aisément mettre en action les sentimens qui honorent l'humanité. Cette héroïne chrétienne, ayant successivement éprouvé la bonne et la mauvaise fortune, présente la vie humaine dans les chances les plus opposées. Après avoir réfléchi sur tout ce qu'elle a éprouvé, on comprend mieux, ce me semble, le livre sublime de Job, ce dialogue inimitable, où nous entendons Dieu conversant avec le malheur.

Dès 1795, me trouvant à Ratisbonne avec M.me de Bombelles, j'avois esquissé les principaux traits de l'éloge de M.me Élisabeth; mais il me manquoit beaucoup de renseignemens, sur-tout pour la dernière partie. D'ailleurs divers changemens survenus dans la marche révolutionnaire en indiquoient de nécessaires ou de convenables dans l'ouvrage. Je le recommençai donc au mois de janvier 1804 : je le recommençai avec plaisir, parce que M.me Élisabeth étoit un de

ces êtres dont on a dit avec raison : *Il faut les louer, moins encore parce qu'on les admire, que parce qu'on les aime.* J'ai éprouvé par moi-même que cette réflexion, parfaitement juste, avoit été inspirée par le sentiment; et plus j'examinois sa vie, plus je sentois que je m'attachois à sa mémoire. Mais je ne pensai plus à faire imprimer son éloge, quand je vis les événemens du mois de mars 1804, événemens qui font un si grand contraste avec ceux du mois de mars 1814. Il falloit souffrir et attendre.

Ce n'est point ici une vie brillante: c'est une vie toujours occupée, toujours bienfaisante, toujours sainte, toujours ce qu'elle devoit être; et c'est par conséquent une vie utile à connoître. Il importe en tout temps, mais sur-tout aujourd'hui, de montrer que, dans quelques circonstances qu'on se trouve, on est toujours utile à la société, quand on y remplit bien ce qu'on a à y faire.

M.me Élisabeth, avant ses malheurs, restant à la cour de son frère, devoit y offrir le modèle de la vertu sans affectation, sans rudesse, sans hypocrisie. Or jamais la véritable piété ne se fit respecter sous des formes si aimables, ne sacrifia plus ses goûts religieux aux convenances ou aux usages qu'il eût été imprudent de heurter, ne fut plus constante à ne se montrer sévère que vis-à-vis d'elle-même. Jamais société d'amis ne fut mieux choisie que la sienne, ne fut régie par des lois plus douces, plus dictées par le cœur, sur-tout plus égales: car la supériorité du rang n'y servoit qu'à en fortifier les nœuds. Lorsque j'avois parlé long-temps de cette heureuse communauté avec les dames qui y étoient le plus familièrement admises; lorsque j'avois appris mille petits détails, dont chacun paroît n'être rien, mais qui, tous ensemble, donnent le véritable type d'une union dont il y a eu peu d'exemples, je

croyois avoir assisté moi-même à ces délicieuses conversations ; j'étois heureux de cette erreur ; j'aimois à la prolonger. Et certes, dans les récits qui m'étoient faits, il n'y avoit rien d'apprêté, rien de prévu, rien de recherché : c'étoient des souvenirs qu'on me rendoit tels qu'ils se présentoient, en se reprenant si l'on croyoit avoir omis ou ajouté un mot, en s'arrêtant lorsqu'on ne pouvoit plus retenir ses larmes : car on en répandoit souvent ; et cette interruption même ajoutoit à l'intérêt du récit, en lui donnant tous les caractères de la vérité. Je respectois religieusement ce silence de la douleur : je ne me serois pas permis de le troubler ; et s'il y a dans mon ouvrage quelques morceaux plus frappans, plus profondément sentis, plus susceptibles de produire un grand effet, la première idée m'en est venue dans un de ces momens silencieux qui étoient pour moi des momens d'inspiration. Souvent, il est vrai, de tout

ce que j'avois entendu, il me restoit peu de faits à transmettre au public; mais toujours, en sortant de ces entretiens, j'étois plus pénétré de tout ce que peut produire le sentiment de l'amitié. Je la voyois dans toute sa vérité, dans toute son étendue, cette amitié qu'un de nos poètes a eu raison d'appeler *présent des dieux, doux charme des humains;* et, au fond de mon cœur, j'ajoutois avec lui, qu'*elle seroit la volupté, si l'homme avoit son innocence.*

Depuis la révolution, M.me Élisabeth a toujours eu devant les yeux les pénibles devoirs que lui prescrivoient la tendresse fraternelle et la soumission du chrétien. Oh! assurément il seroit repoussé par un démenti universel, celui qui oseroit dire qu'elle n'a pas heureusement accompli tous ces devoirs; et l'on verra qu'elle a eu d'autant plus de mérite à les accomplir, qu'elle avoit prévu une partie des malheurs de la France; qu'elle ne s'étoit

jamais abusée sur les moyens de les arrêter ; et que, toutes les fois qu'elle se permettoit d'en parler, c'étoit toujours pour indiquer et faire valoir ces moyens, avec autant de courage que de discernement.

Le tableau de sa vie entière est donc bon à exposer aux yeux du public, puisque c'est celui de toutes les vertus réunies. Mon but sera rempli, si les mères de famille, si les instituteurs offrent souvent ce tableau aux regards de leurs élèves ; si, sur-tout, quelqu'un de ces forcenés qui ont si long-temps, si cruellement exercé, sans l'épuiser, la patience d'Élisabeth, faisant à la lecture de mon ouvrage un retour sur lui-même, le donne à lire à ses enfans ; si, en voyant couler leurs larmes, il ne peut plus retenir les siennes, et grave dans leurs cœurs la plus grande leçon qu'un père puisse donner, en leur disant : « Tout ce que vous venez » de lire est vrai ; toutes ces vexations, » tous ces outrages, tous ces tourmens

» ont été accumulés sur un être céleste :
» mes enfans, vous ne devez jamais juger
» votre père ; mais soyez témoins, soyez
» pénétrés, soyez garans de mon re-
» pentir. Son premier acte est de se con-
» fier à votre innocence. Je ne me cher-
» che pas, ne me cherchez pas d'excuses ;
» j'étois un de ceux qui signaloient à
» l'envi leur rage contre Élisabeth ; je
» me suis distingué parmi ceux qui s'étu-
» dioient à aggraver ses maux. . . . Le
» ciel m'a du moins laissé des remords :
» ils ne seront pas inutiles pour vous ;
» car ils vous instruisent mieux que tout
» ce que je pourrois vous dire : puissent-
» ils n'être pas inutiles pour moi ! j'ose
» l'espérer, d'après l'excès de ma dou-
» leur. Joignez-vous à moi pour l'obtenir,
» ou plutôt, joignez-vous à Élisabeth,
» qui aura toujours prié pour ses enne-
» mis ; honorez sa cendre, bénissez sa
» mémoire ; et quand ma dernière heure
» sera venue, quand ma voix mourante

» ne pourra plus se faire entendre, faites-
» moi entendre encore le nom d'Élisa-
» beth, et fermez-moi les yeux en me
» parlant d'elle. »

Beaucoup de passages exigeoient des notes qui ne pouvoient guère entrer dans le corps de l'ouvrage ; beaucoup d'autres rappeloient des faits dont il falloit donner une courte notice : j'ai cru que c'étoit le cas de renvoyer le tout à des notes séparées, et qui, dans chaque partie, seroient indiquées par un numéro.

J'aurois voulu recueillir un plus grand nombre de lettres de M.me Élisabeth; mais celles que je suis parvenu à me procurer, peuvent suffire pour les trois objets que j'ai eus en vue en les publiant. J'ai voulu que le lecteur pût juger par lui-même quelle grande idée elle avoit de la religion, quel prix elle attachoit à l'amitié, et quelle étoit sa façon de voir dans la révolution. Ces trois choses se voient parfaitement dans ses lettres, parce qu'elles

y sont exprimées avec une vérité simple et persuasive. Il ne faut point les regarder comme des morceaux de littérature, mais comme des traits dessinés par elle avec autant de force que de sentiment, et qui, par cela même, devoient trouver place dans le tableau de sa vie.

ÉLOGE HISTORIQUE
DE
MADAME ÉLISABETH
DE FRANCE.

QUAND la bonté de Dieu veut rappeler les hommes à leurs devoirs, quand sa justice veut confondre la perversité du siècle par des exemples éclatans, il tire des trésors de sa munificence une ame privilégiée ; il l'embellit des plus grandes vertus, et il la place dans un rang élevé, afin qu'elle soit tout-à-la-fois, et le modèle de ceux qui auront la force de chercher à l'imiter, et la condamnation de ceux qui n'auront pas senti l'inestimable prix d'une pareille leçon.

Quelquefois il entoure ces mêmes vertus, ainsi placées en évidence, de tout ce que la foiblesse humaine est convenue d'appeler bonheur ; il accumule sur elles toutes les prospérités ; la jouissance de toutes les vanités de la terre se trouve unie à la pratique la plus exacte de tous les devoirs civils et

religieux. Quelquefois, au contraire, il semble s'appliquer à accabler de tout le poids de l'adversité l'ame la plus digne de ses regards et de ses bienfaits; il semble l'oublier, et l'abandonner à tous les efforts de la méchanceté humaine : mais il lui donne en secret une force surnaturelle, avec laquelle elle s'isole de toutes les calamités qui l'environnent, et met entre elle et le malheur une barrière divine, que celui-ci ne peut franchir. Quelquefois enfin, il rassemble successivement sur la même tête et les prospérités et les infortunes ; il choisit des êtres en faveur de qui sa main bienfaisante s'ouvre pendant quelque temps avec prodigalité, et sur qui tout-à-coup son bras terrible s'appesantit avec la plus inflexible rigueur. On diroit qu'il ne les a élevés d'abord au faîte des grandeurs, que pour les laisser ensuite retomber dans un abîme de maux. Grande et terrible leçon qu'il donne à la terre ! beau spectacle qu'il présente à la contemplation des hommes ! exemple le plus utile et le plus sublime qu'il puisse offrir à leur méditation !

En effet, il semble que l'homme se plie et s'accoutume facilement au malheur, quand il n'a point connu d'autre état. Exister, n'a jamais été pour lui autre chose que souffrir ; le malheur est devenu son habitude ; ses idées, ses desirs, ses besoins, se trouvent naturellement resserrés par le tribut quotidien que,

depuis sa naissance, il a régulièrement payé à la douleur : il devient, pour ainsi dire, étranger à tout ce qui n'est pas souffrance ; une vie heureuse et même tranquille est pour lui un nouveau monde, dont il ne connoît pas la route, dont à peine se permet-il de soupçonner la possibilité.

Mais, de la position la plus heureuse et la plus brillante, tomber tout-à-coup au milieu des persécutions et des calamités, et s'habituer dans le moment même à un changement si inattendu ; dans le premier état, n'avoir presque jamais été à portée d'entendre les plaintes des malheureux, et, dans le second, supporter tous les malheurs sans faire entendre une seule plainte ; avoir, pendant toute sa vie, reçu les hommages assidus de tout un peuple, et s'accoutumer tout d'un coup à devenir l'objet et la victime de ses plus cruels outrages ; s'être, dans la prospérité, attaché tous les cœurs, et, dans le malheur, subir avec un calme impassible le supplice sans cesse renaissant de ne rencontrer que des ingrats ; enfin, avoir toujours vécu près du trône, y avoir toujours vécu admiré et respecté, et voir en un instant ce trône renversé par ceux qui devoient le défendre ; être entraîné dans sa chute, ou plutôt s'en rapprocher encore au moment où il s'ébranle, pour s'abîmer avec lui ; passer de la première marche de ce trône dans une prison, de cette prison dans un cachot, de ce

cachot à la mort; n'arriver à ce terme tant desiré qu'après avoir vu rompre les liens les plus chers, qu'après avoir vu se disperser, souffrir et mourir tout ce que l'on aimoit; et supporter ce changement, ces humiliations, ces peines, ces privations, ces déchiremens, comme si l'on eût été dès l'enfance accoutumé à cette longue mort, c'est le dernier degré de la force humaine; c'est le plus haut point où elle puisse parvenir : c'est celui où l'humanité, libre enfin et dégagée d'elle-même, se rapproche de la Divinité pour se réunir bientôt avec elle.

Je ne craindrai point de le dire, à la honte de quiconque blâmeroit une exclamation que mon cœur ne peut plus retenir : heureux ceux que le Ciel a choisis pour donner à leur siècle et aux siècles à venir, ces exemples dont la profonde impression doit être ineffaçable! heureux, en marchant d'un pas toujours égal avec la Providence, d'avoir recueilli les éternelles richesses de quelques momens de malheur, d'avoir connu le mystère de l'adversité, d'avoir été jugés dignes de cette seconde révélation!

Tel fut le partage de l'auguste princesse dont ma foible plume ose entreprendre l'éloge. C'est une témérité peut-être de porter la main sur cette arche sainte, d'entreprendre le récit de ces vertus ineffables, d'esquisser avec un pinceau mortel des perfections célestes : mais, pour un cœur françois, qui,

jusqu'à son dernier soupir, gémira sur les atrocités dont sa patrie s'est pompeusement souillée à la face de l'univers, c'est un besoin, et un besoin impérieux, d'offrir à ce même univers le spectacle de toutes les perfections tourmentées par tous les forfaits ; de lui présenter un prodige divin, capable à lui seul d'effacer le scandale du dix-huitième siècle ; enfin de forcer à l'admiration, des ames froides, insensibles, égoïstes, qui, en tolérant le triomphe du crime, osoient à peine donner un regret au malheur de la vertu.

C'est ce que va nous faire voir la vie de M.me *Élisabeth-Philippine-Marie-Hélène de France.* Tous les âges, tous les états, toutes les vicissitudes de l'humanité, toutes les victimes vivantes de la révolution, trouveront dans sa vie un modèle au-delà duquel l'homme ne peut plus rien chercher, ne peut plus rien concevoir ; et il lui fut donné de reculer autant les limites de la vertu, que ses féroces assassins ont reculé celles des crimes.

Cette vie se divise naturellement en trois époques. Jusqu'au jour fatal qui a commencé les désastres de la France, M.me Élisabeth avoit, au milieu d'une cour brillante, pratiqué, dans le calme et le silence, de grandes vertus privées. Depuis ce moment jusqu'à son entrée au Temple, elle a pratiqué, avec une sainte audace, de grandes vertus publiques. Depuis

son entrée au Temple jusqu'à sa mort, elle a, à force de privations, de sacrifices, de souffrances, de résignation, expié (souhaitons-le du moins) les forfaits de ses bourreaux. Elle a parcouru, en quelques mois, l'immensité du malheur; et la Sagesse éternelle, qui réserve aux ames privilégiées les plus longues et les plus cruelles épreuves, a vérifié sur elle sa terrible et consolante prédiction : *Fortioribus fortior instat cruciatio (a).* Tout a changé, tout a disparu, tout s'est anéanti autour d'elle : sa belle ame est restée seule, et restée toujours la même. Au comble des grandeurs, comme au milieu des calamités, toujours au-dessus des unes et des autres, elle a su également supporter sa prospérité et jouir de son infortune.

Je dirai donc à ceux dont l'âge encore tendre doit répondre aux soins d'une vigilante éducation : « Voyez comme elle a gravé dans sa mémoire, ou » plutôt dans son cœur, toutes les paroles, tous les » exemples des sages institutrices à qui elle fut » confiée; avec quelle soumission, quelle constance, » quel travail, elle a attaqué, vaincu, dompté un » caractère violent et difficile, et combien elle a été » heureuse de ce triomphe remporté sur elle-même ! »

Je dirai à ceux que l'âge des passions, qu'un rang élevé, exposent aux dangers de toutes les

---

(a) La Sagesse.

séductions, aux charmes de tous les hommages, aux prestiges de toutes les illusions, et les y exposent sans autre guide, sans autre soutien, sans autre défenseur qu'eux-mêmes : « Voyez comme, dans l'âge » et le séjour le plus dangereux, elle a su échapper » à tous les dangers; comme tout ce qui a fait trop » souvent la perte de tant d'ames heureusement nées, » mais trop tôt abandonnées à elles-mêmes, est » devenu pour M.me Élisabeth un mérite, pour la » religion un triomphe, et pour vous une leçon de » plus. »

Enfin, je dirai à ceux qui, sur les débris de leurs propriétés envahies, sur les cendres de leurs parens ou de leurs amis assassinés, arrachés à toutes leurs affections, séparés de tout ce qui faisoit le charme de leur vie, auroient la foiblesse de ne pas se mettre au moins au niveau de leur malheur, la témérité de se permettre un murmure contre l'Être tout-puissant qui a répandu sur eux la coupe de sa colère, ou la honteuse et coupable pensée de s'abaisser à des projets de vengeance : « Voyez comme elle a » reçu tant de coups accablans, qui l'ont précipitée » sans pouvoir l'abattre. Qui de vous est tombé de » plus haut! Qui de vous a eu plus à regretter! » Qui de vous a vu successivement plus de nœuds » se détacher, se briser et disparoître! Et à qui » l'accomplissement du saint et sublime précepte

» du pardon des injures peut-il présenter une œuvre » plus méritoire, et une vertu plus surnaturelle! »

Princesse auguste, pour parler dignement de vous, je ne veux, je ne puis implorer que vous-même. Il faudroit avoir votre ame pour la faire passer dans celle de mes lecteurs; il faudroit avoir vos vertus, plus éloquentes que tous les efforts que je vais faire, pour les célébrer. Soyez ici mon guide; suppléez à ma foiblesse. On pourroit me croire exagéré, lorsque je n'aurois pas encore atteint la réalité. Vous qui êtes aujourd'hui au-dessus de tous les éloges humains, vous que le ciel a permis qu'un crime arrachât à la terre pour vous faire rentrer plutôt dans le séjour dont vous étiez momentanément descendue parmi nous, ouvrez-moi tous les replis de votre cœur. Chacun de ses sentimens fut une vertu : que chacune de mes pensées soit un précepte. Ouvrez-moi ce trésor qui doit enrichir la génération présente et les générations futures; et, pour prix du respect religieux avec lequel j'en détaillerai les beautés, obtenez-moi de m'en enrichir moi-même.

PREMIÈRE PARTIE.

MADAME ÉLISABETH fut le dernier fruit de l'union de deux époux, dont, peu de temps après, la France eut à déplorer la perte. Elle avoit reçu de son père et de l'héroïque Saxonne, seconde Dauphine, cette droiture de cœur, cette justesse d'esprit, cette fermeté d'âme, cette douce sollicitude de l'amitié, cette industrieuse recherche de la bienfaisance, ce sincère attachement à la religion, innés dans ses augustes parens; enfin, tout ce qui, pendant long-temps, avoit fixé les yeux et les affections de la France, et ce qui bientôt ne fut plus que l'inépuisable sujet de ses regrets et de ses larmes.

Leur tendresse prodigua d'abord tous ses soins à cet être précieux, dont l'extrême foiblesse donna, pendant les deux premières années, les plus grandes alarmes. La main de Dieu, qui réservoit Mme Élisabeth à de si terribles destinées, bénit tous les efforts que l'on faisoit pour sa conservation. Qui l'eût dit, quand cette enfant débile étoit menacée de périr au berceau, qu'un échafaud l'attendoit au milieu de la capitale ! Mais n'anticipons pas sur les

malheurs de cette illustre victime, et suivons les développemens de son cœur et de son esprit.

Les dons heureux que déjà l'on remarquoit en elle, demandoient à être cultivés par une main habile. Un philosophe, que ses écrits ont rendu trop célèbre, a commencé un des livres les plus dangereux qu'ait produits sa vanité, par cet étrange paradoxe : *Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses ; tout dégénère entre les mains de l'homme* [1]. Ce faux principe, dont il tire de fausses conséquences, qui même se trouve contredit dans la suite de l'ouvrage auquel cependant il servoit de base, est détruit par le premier dogme de la religion chrétienne, est démenti par une expérience journalière. Au moral comme au physique, la plus grande libéralité de la nature veut encore être aidée par la main et le travail de l'homme : elle récompense plus ou moins ses soins ; mais elle ne le dispense pas de ceux auxquels il a été condamné par l'auteur même de la nature.

M. le Dauphin étoit mort ; ses études, ses immenses connoissances qu'il avoit amassées en silence, tout étoit perdu pour ce peuple, à qui son administration sage et éclairée auroit épargné tant de crimes. Pénétrée des devoirs sacrés de la maternité, inaccessible aux orgueilleuses impostures de la philosophie du jour, qui ne vouloit usurper les

droits de l'éducation que pour former à son gré ou des athées ou des déistes, M.me la Dauphine se dévoua à élever elle-même les cinq enfans qui lui restoient. Elle avoit employé l'année de son deuil à faire un plan d'éducation, d'après le travail de son vertueux époux [2]. C'étoit l'ame de ce Prince adoré, c'étoit la sienne qu'elle vouloit faire passer dans celle des malheureux rejetons d'une race royale, identifiée avec la nation par huit siècles d'héroïsme, de bienfaits, d'amour et de reconnoissance. Le jour étoit pris pour commencer l'exécution de ce projet, qui, d'après le grand caractère de la Dauphine, ses vertus, ses talens, son attachement pour le peuple françois, étoit vraiment un coup d'état. Jamais l'espérance universelle ne pouvoit être mieux fondée : et déjà cette femme forte n'étoit plus !.... N'interrogeons point sa cendre; mais pleurons sur cette urne sacrée, dans laquelle se trouvèrent enfermés tout-à-coup et l'espoir et le bonheur de la patrie.

M.me Élisabeth avoit à peine trois ans, quand elle perdit sa mère; et M.me de Marsan, gouvernante des Enfans de France, se vit obligée de remplacer, auprès de sa royale orpheline, ces biens inappréciables qui ne nous sont accordés qu'une fois par la céleste bonté. M.me de Marsan étoit digne de remplir cette sainte mission; elle s'y consacra

toute entière, ou plutôt elle s'y étoit déjà consacrée d'avance.

Déjà croissoit entre ses mains une princesse qui devoit aller, au-delà des Alpes, donner et recevoir en Piémont les plus grands et les plus saints exemples. M.me Clotilde s'élevoit pour l'édification de la France, et pour le bonheur d'une nation voisine; et M.me de Marsan, recueillant, d'un côté, le fruit de ce qu'elle avoit déjà fait, de l'autre, voyoit dans l'avenir le fruit de ce qu'elle avoit encore à faire.

Mais ce n'étoit pas sans difficulté que ce fruit devoit croître et parvenir à sa maturité. Chez l'aînée des deux sœurs, il n'avoit fallu qu'aider et suivre la nature : chez la seconde, il falloit quelquefois la diriger, et souvent la contredire : le sang du duc de Bourgogne couloit dans les veines de M.me Élisabeth; et les mêmes défauts qui avoient rendu si pénible l'enfance de ce prince, s'annonçoient dans celle de son arrière-petite-fille.

Une fierté choquante, une inflexibilité qu'irritoit la contradiction, des emportemens fréquens, sembloient devoir effrayer celle à qui étoit imposée la tâche de corriger ce caractère, qui, dans un rang ordinaire, eût été difficile, et qui, dans un rang élevé, pouvoit paroître insurmontable.

C'étoit sur un naturel absolument pareil que le sensible Fénélon avoit déployé toute l'étendue de

son génie, toute la douceur de son ame. Ces sortes de défauts tiennent toujours à un grand caractère qui déjà a la conscience de sa force, qui déjà se rend compte à lui-même de ses sensations, mais qui, n'ayant pas encore l'expérience nécessaire pour les maîtriser, abuse du pressentiment de supériorité, dont il sent en secret toute la réaction. Je me trompe, il n'en abuse pas; mais, contraint par sa propre énergie d'en faire un emploi quelconque avant d'en avoir réglé l'usage, il l'applique sans prudence comme sans discernement : il s'abandonne à lui, quand au contraire il faudroit le retenir. Les effets seuls sont donc vicieux ; la cause est bonne : c'est donc des effets seuls qu'il faut changer la direction ; c'est à la cause qu'il faut conserver toute son activité.

M.me de Mackau, élevée à Saint-Cyr [3], avoit été choisie pour aider M.me de Marsan dans ses pénibles fonctions. Tour-à-tour douces et fermes, sévères ou caressantes, elles prenoient ou quittoient toujours à propos le rôle qu'exigeoient les variations du caractère de leur élève. Elles lui firent sentir de bonne heure le plaisir d'être aimée. La jeune princesse éprouva bientôt que c'étoit pour elle un besoin auquel elle ne pourroit se soustraire ; et rien ne lui parut plus digne de le satisfaire, que celles qui lui avoient fait connoître un sentiment provoqué par l'estime et fondé sur la reconnoissance.

Dès ce moment, elles purent être sûres du succès de l'éducation. L'enfant s'étoit-elle roidie contre la contradiction ; avoit-elle donné quelques indices d'une fierté déplacée, ou s'étoit-elle momentanément livrée à quelques accès d'emportement ; l'amitié, par des raisonnemens proportionnés à l'enfance, lui faisoit sentir combien ces défauts dégradent l'ame qu'ils dominent ; combien ils repoussent toute confiance et toute intimité ; combien une princesse qui s'y abandonne, multiplie autour d'elle les obstacles qui l'empêcheront un jour de connoître et tout le bien qu'elle voudroit faire, et tout le mal qu'elle voudroit éviter. Quand par hasard ces sages leçons ne produisoient pas tout-à-coup leur effet, on devenoit froid et insensible auprès d'elle. Quelques mots austères, suivis d'un morne silence, remplaçoient les effusions d'une tendresse surveillante. Elle ne pouvoit supporter long-temps la privation d'un sentiment qui lui étoit nécessaire ; et il est aisé de voir quel ascendant elle donnoit alors sur elle-même. Il y a un repentir pour tous les âges ; il se modifie suivant la nature des fautes commises. Celui de l'enfance a encore toute la vérité de l'innocence effrayée ; et l'ame neuve dans laquelle il trouve un accès, se console et se fortifie en s'ouvrant avec sensibilité aux doux reproches de l'amitié. L'heureux change-

ment qu'on remarqua dans M.me Élisabeth, fut bientôt une preuve de la forte impression que faisoit sur elle la conduite soutenue de ses institutrices. Le moindre indice de mécontentement, un coup-d'œil moins riant, devenoit pour elle une punition à laquelle elle ne résistoit jamais, une leçon dont elle profitoit toujours. De ce caractère, dont les premières explosions avoient été si violentes [4], il ne lui resta qu'une inflexibilité de principes, une noblesse de sentimens, une énergie infatigable, qui la mirent au-dessus des plus grands revers; et l'heureuse direction, si adroitement donnée *aux élans d'une ame forte et sensible*, fut un chef-d'œuvre de l'éducation et un bienfait de l'amitié.

Cependant de jeunes demoiselles avoient eu l'honneur d'être associées aux études et aux amusemens des deux princesses. Quelques dames étoient reçues dans leur intimité; on vouloit leur faire connoître de bonne heure le charme d'une société douce; on vouloit que leurs plaisirs fussent d'utiles leçons. On n'admit auprès d'elles que des personnes dont la raison éclairée, dont le sage enjouement pouvoit instruire en amusant.

Dès que les heures d'études étoient finies, les princesses trouvoient dans leurs récréations de nouvelles connoissances à acquérir. Là, elles apprenoient à rendre leurs idées avec agrément, à s'exprimer avec

netteté, à se former un jugement droit et sûr. C'est là qu'elles connurent le talent précieux d'unir la gaieté la plus aimable à la morale la plus pure, à la décence la plus réservée : c'est là qu'elles connurent bientôt ce secret, d'un usage si nécessaire dans la vie civile, ce tact qui apprend à apprécier tout-à-coup le fond de toutes les sociétés, sous quelques formes qu'elles se présentent ; tact si fin et si juste, que jamais M.me Élisabeth ne s'y est méprise : jamais elle n'a pu s'intéresser à une conversation dans laquelle il n'y avoit rien à gagner ; jamais elle n'a su s'amuser d'un entretien frivole. Le temps étoit trop précieux pour elle ; le temps, le seul de nos biens passagers qui nous appartienne réellement, et celui dont nous faisons le moins d'usage ! Elle savoit qu'on n'en jouit que par le sage emploi qu'on en fait ; qu'il se hâte toujours sans jamais nous attendre ; que c'est à nous à nous hâter avec lui, à féconder tous les instans de notre fragile existence : elle ne concevoit pas celle de ces êtres qui gémissent perpétuellement accablés du poids d'une heure : elle regrettoit ces momens qu'un monde léger consomme à des riens, pour se délivrer de l'importun embarras de les employer utilement ; et le temps ne la surprenoit jamais sans trouver la vertu dans ses actions ou dans ses projets.

C'étoit, sur-tout, pendant les voyages de Compiègne et de Fontainebleau, que M.me de Marsan s'occupoit

s'occupoit de procurer plus souvent aux princesses ces utiles récréations, qui ne prenoient jamais sur le travail, dont les heures étoient exactement fixées. Elle avoit fait faire exprès de petites pièces; ces pièces étoient jouées par les princesses mêmes et par les personnes de leur société. Tout y rappeloit à la pratique de ses devoirs; tout en annonçoit la récompense. Ces amusemens toujours inspectés par M.me de Marsan, toujours distribués ou suspendus par elle, suivant qu'il falloit donner des marques de satisfaction ou de mécontentement, étoient entre-mêlés de promenades et de fêtes à la campagne. Ces promenades mêmes avoient un but utile; M.me de Marsan aimoit les fleurs, les plantes, les arbres étrangers; secondée souvent par M. le Monnier, aussi habile botaniste que bon médecin, elle expliquoit à ses jeunes élèves les propriétés de chaque arbuste, son origine, l'époque où il avoit été connu en France. Tout est instruction dans la nature; tout est leçon dans la vie: par-tout le créateur parle à l'homme, dès que celui-ci veut l'entendre. Le grand art de ceux qui dirigent notre jeunesse, est de n'en avoir aucun, de ne jamais aller chercher le précepte, mais de l'expliquer dès que la réflexion l'indique; de ne jamais s'efforcer de citer des exemples, mais de les saisir habilement et de les développer, lorsque l'occasion les présente. Cette occasion peut se trouver dans les choses les

plus simples, dans les objets les plus familiers, dans les amusemens les plus faits pour l'enfance. L'être encore jeune que l'on a habitué à ne jamais laisser échapper cette occasion, a toujours devant les yeux deux livres dans lesquels il peut s'instruire à chaque instant; dans la solitude comme dans la société, dans le tumulte des cours comme dans le silence des campagnes, dans les conversations les plus vides de choses comme dans les assemblées les plus riches en lumières : ces deux livres sont le cœur de l'homme et la nature.

Il est encore un autre moyen de se former le cœur en s'ornant l'esprit, de s'approprier les événemens passés, et de s'enrichir de l'expérience des siècles précédens. L'histoire fournit cette grande ressource à quiconque veut y chercher autre chose que le triste récit de quelques combats, ou la maligne futilité de quelques anecdotes. Parmi tous les auteurs anciens, celui qui a le mieux connu le talent de juger les actions des hommes, et sur-tout des grands, est le célèbre Plutarque. L'antiquité entière lui a rendu ce témoignage; et il est consigné dans le mot de ces savans qui dirent que, s'ils étoient condamnés à voir brûler tous les livres et à n'en pouvoir garder qu'un seul, ils conserveroient Plutarque. Ce livre immortel, qui fait le charme de tous les âges, doit être sur-tout le manuel de la jeunesse. Il fut mis de bonne

heure sous les yeux de M.me Élisabeth, à qui M. le Blond avoit donné les premières leçons d'histoire et de géographie. M.me de la Ferté-Imbault, qui avoit puisé auprès de sa mère le goût et les talens de la littérature, composa d'abord pour les princesses quelques extraits des *Hommes illustres*. La solidité de son jugement, la justesse de son esprit, l'agrément de son imagination, répandirent de nouvelles grâces sur l'ouvrage de l'auteur grec; et M.me de Marsan eut lieu de s'applaudir d'avoir exigé ces extraits, de l'amitié de M.me de la Ferté-Imbault, en voyant le fruit qu'en retiroit M.me Élisabeth. Sans doute, elle étoit loin de prévoir que son aimable élève en retireroit un fruit bien plus précieux, et que les injustices qu'essuyèrent plusieurs des chefs de la Grèce, lui apprendroient à supporter toutes les fureurs auxquelles elle devoit être exposée.

Mais tout ce qui l'entouroit, cherchoit sur-tout à mettre dans cette jeune ame les sentimens qui seuls peuvent être des guides assurés dans la vie entière. Les augustes vérités de la religion lui étoient démontrées; la sainte profondeur de ses mystères lui étoit exposée; cette suite indélébile de preuves, qui fait le désespoir de l'impie, lui étoit expliquée par l'abbé de Montaigu, qui s'étonnoit lui-même des progrès de son auguste élève. Et en effet la jeune princesse se livroit à cette étude avec un zèle, avec

une pénétration qui paroissoient au-dessus de son âge.

Une inspiration secrète l'avertissoit que cette science étoit réellement la sienne, que c'est la science par excellence, et qu'elle étoit prédestinée à la posséder toute entière. A mesure que son esprit se développoit, tous ces grands objets s'y gravoient avec force. Bientôt elle vit dans la religion une chaîne bienfaisante de consolations et de devoirs, dont le premier anneau, placé dans les cieux, ramène sans cesse l'homme à son origine et à sa fin. Bientôt, intimement convaincue de nos plus impénétrables mystères, elle reconnut que la foi est le repos et non le tourment de la raison. Elle voyoit l'immortalité dans le jour pur de l'évidence; elle sentoit que l'éternité étoit nécessaire pour soutenir notre poussière, pour ranimer ce reste effacé de la grandeur suprême, pour rallumer ce rayon éteint de la divinité, et que cette éternité bienfaisante peut seule offrir à l'homme le fruit de ses vertus et sur-tout de ses malheurs. La grande ame d'Élisabeth avoit besoin de la religion, et devoit en être un jour une des plus fortes preuves, et un des plus beaux ornemens.

Dès sa plus tendre enfance, elle avoit été souvent conduite à Saint-Cyr. Ce qui n'étoit en apparence qu'un objet de promenade et de récréation, offroit à la jeune princesse des exemples d'édification et

de piété, qu'un jour elle devoit donner elle-même. Le génie religieux que l'on peut remarquer dans toutes les productions du siècle de Louis XIV, sembloit avoir choisi l'établissement de Saint-Cyr comme un asile, comme un sanctuaire de prédilection. Là, tout portoit l'empreinte d'une institution sainte et majestueuse, qui commandoit le respect, l'admiration et la confiance : tout étoit simple, noble; rien n'étoit minutieux : on voyoit que c'étoit l'ouvrage d'un monarque religieux et tout-puissant. Sa grandeur et sa piété se rencontroient par-tout, et il sembloit encore présider à l'exécution des réglemens qu'il s'honoroit d'avoir donnés. Nous verrons bientôt que M.me Élisabeth [5] étoit sans cesse attirée vers cette paisible demeure, habitée par la candeur et l'innocence. Tout ce qu'elle y voyoit, étoit fait pour la fortifier contre les écueils de son âge et de la cour; et, toujours en méfiance d'elle-même, toujours se croyant incapable d'une perfection à laquelle elle devoit parvenir, elle vouloit s'entourer de préservatifs, dont jamais elle ne devoit avoir besoin. Ces vrais préservatifs étoient en elle-même : c'étoient une piété solide, une charité parfaite, un accomplissement rigoureux de tous ses devoirs, une prudence consommée, une réserve qui ne s'est jamais démentie, une attention exacte à ne jamais se permettre ni une parole qui ne fût mesurée, ni une idée dont elle pût se repentir; en un

mot, tout ce qui approche le plus de la perfection, si ce n'est pas la perfection même.

Ainsi étoit-elle dès ses premières années; ainsi a-t-elle été jusqu'à la fin. On ne pouvoit la voir sans devenir meilleur, sans desirer d'acquérir des vertus auxquelles elle prêtoit tant de charmes. Tout ce qui l'a entourée depuis son enfance, a été fortement imprégné de cette rosée de bénédictions. Tout, auprès d'elle, respiroit l'innocence et la piété. Les jeunes personnes admises dans sa société, puisoient dans sa conversation les grands principes qui seuls pouvoient un jour leur faire supporter sa perte. En la voyant journellement, elles devoient être entraînées à l'imiter; et les compagnes de sa vie finissoient nécessairement par être les émules de sa vertu.

M.me de Marsan jouissoit du succès de ses soins, et voyoit tous ses travaux récompensés; elle jugea que le mariage de M.me Clotilde étoit le moment où elle pouvoit se consacrer à la retraite après laquelle elle soupiroit. M.me Élisabeth chérissoit M.me Clotilde comme une sœur bien-aimée; et la différence des deux âges semblant exiger d'elle quelque chose de plus, elle y joignoit encore les sentimens de la fille la plus tendre envers la mère la plus digne de l'être. Elle connoissoit toutes les obligations qu'elle avoit à M.me de Marsan; elle n'avoit point encore entrevu

dans l'avenir, le moment où il faudroit s'en séparer. Que dut-elle éprouver, lorsqu'on lui annonça que deux êtres avec lesquels elle avoit commencé, elle s'étoit habituée à vivre et à penser, alloient s'éloigner d'elle! Aucune sensation douloureuse n'avoit encore affecté son cœur; celle-là fut la première. M.me Élisabeth la ressentit vivement; elle pressoit sa sœur contre son sein; elle ne pouvoit s'arracher de ses bras; ou, si elle s'en arrachoit quelquefois, c'étoit pour élever les mains au ciel, pour demander, avec l'expression brûlante d'un cœur aimant, le bonheur de celle qui devoit porter dans la maison de Savoie le trésor de sagesse et de piété qu'elle avoit amassé en France. Il fallut enfin dire cet adieu terrible, qui devoit être le dernier. M.me Élisabeth ne put le prononcer; ce mot expira sur ses lèvres. En vain crut-elle trouver dans les bras de M.me de Marsan, toutes les consolations dont elle avoit besoin; le ciel et les circonstances en avoient autrement ordonné. Le même moment vit s'éloigner M.me Clotilde et M.me de Marsan, pour aller, l'une à la cour de Turin, l'autre dans une vie retirée, consacrer des jours déjà pleins, à des actes de bienfaisance et de piété.

Quel étoit cependant l'abattement de M.me Élisabeth! Un vide immense sembloit s'être formé autour d'elle : toutes les affections de cette ame sensible se

reportèrent sur les objets dont elle étoit entourée ; elle se montra digne de leur confiance. L'éducation fut continuée sur les mêmes principes ; l'ordre établi fut régulièrement suivi par M.me de Guémené : jamais éducation ne fut plus facile à finir ; il ne falloit que modérer les progrès au lieu de les exciter, et une charge souvent trop pénible n'étoit auprès de M.me Élisabeth qu'une source éternelle de bonheur et d'édification.

Une conduite si parfaite, un caractère si heureux, lui méritèrent l'estime de la famille royale, et la tendresse particulière du Roi son frère. Ce prince, à jamais digne de nos regrets, avoit un aussi grand fonds de droiture dans le cœur que de justesse dans l'esprit. La vérité étoit son élément : il l'aimoit partout où il la trouvoit, parce que toute ame honnête se trouvoit toujours dans un rapport parfait avec la sienne. Nul ne pouvoit mieux apprécier Élisabeth. Toujours heureux de l'avoir vue, il ne se séparoit d'elle qu'en pensant au bonheur de la revoir encore. D'après cette douce habitude, cette fraternelle conformité, il est à croire qu'il regretta peu l'alliance qui l'auroit éloignée de lui. Il avoit été cependant au moment de la signer [6]. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, elle n'avoit point de volonté à elle. La sœur la plus tendre étoit aussi la sujette la plus soumise. Elle savoit que le sort des princesses

dépend trop souvent de la politique seule, qui dispose d'elles, non-seulement sans leur participation, mais quelquefois contre leur propre sentiment. On s'épuisa en conjectures pour pénétrer les motifs qui avoient pu faire rompre un mariage projeté : et notre foiblesse ne remonta pas jusqu'aux décrets immuables, qui réservoient Mme Élisabeth pour ces jours de sang, où, sur les débris des sceptres et des couronnes, Dieu devoit interroger également le juste et l'impie : *Deus interrogat justum et impium (a).*

La Reine étoit sur le point de mettre au monde le premier fruit d'une alliance formée depuis huit ans. Les personnes chargées de l'éducation de Mme Élisabeth devoient passer à celle du royal enfant. Le Roi pensa que la raison et la sagesse ayant devancé l'âge chez sa sœur, il pouvoit aussi devancer celui où l'on formoit ordinairement une maison aux dames de France. Ce moment fait époque dans la vie de notre princesse. Elle va se trouver maîtresse de toutes ses actions, entourée de tout ce que le monde connoît de plus brillant, observée par tous les yeux, appelée par tous les plaisirs : et elle n'a que quatorze ans. Ce rapprochement lui inspire la plus grande terreur; mais il n'en inspire qu'à elle. Ses institutrices, qui vont perdre

---

(a) Ps. x, vers. 6.

l'inspection que leur place leur donnoit sur M.me Elisabeth, savent bien que cette inspection sera plus que remplacée par celle que la princesse exercera sur elle-même. *Je veux*, leur disoit-elle souvent, quand elle les alloit voir ou les recevoit chez elle, *je veux que vous me trouviez toujours digne de votre sourire et de votre approbation;* elle ne laisse pas là-dessus l'ombre d'un doute : elle règle la suite de son éducation, qu'elle seule ne regarde pas comme finie. Elle conserve tous ses maîtres : elle redouble ses assiduités auprès de ses respectables tantes. Chaque jour leur société a de nouveaux charmes pour elle; chaque jour elle sent de plus en plus combien il lui importe de recueillir leurs conseils et leurs exemples; et toutes les fois qu'elle les quitte, elle les laisse aussi étonnées de son jugement qu'édifiées de sa piété.

Elle déclare qu'elle ne veut voir que les dames qui l'ont élevée, ou qui sont attachées à sa personne. C'est une perte pour la société; mais c'est un gain pour les mœurs publiques. Ce n'est pas contre elle-même qu'elle se prémunit; c'est contre la malignité du siècle, toujours habile à saisir les moindres occasions de calomnier ce qu'il est forcé de respecter. Elle la désarma cette malignité; et la calomnie n'osa jamais approcher d'elle *(a)*.

(a) Nec erat qui loqueretur de ea verbum malum. JUDITH, chap. VIII.

Aucun changement ne se fit remarquer dans la nouvelle vie de M.me Élisabeth; les mêmes heures étoient consacrées aux pratiques de religion, à l'étude de l'histoire, des langues et des belles-lettres [7]. Elle étoit, dans ces études, parfaitement secondée par un de ses frères, par Monsieur, qui venoit souvent passer des heures avec elle, et dont l'étonnante mémoire et le jugement sûr lui offroient l'utilité d'une conversation instructive dans les charmes d'un entretien amical. Si celle du Comte d'Artois ne lui présenta pas d'abord les mêmes ressources, elle lui offrit des agrémens d'un autre genre : bon, sensible, vif, aimable, plein de grâces et de loyauté, ce prince réunissoit en lui toutes les qualités de la nation françoise, dont il étoit la plus franche et la plus brillante image. Il aimoit sa sœur avec vénération; il jouissoit d'appartenir de si près à toutes les vertus. Ce sentiment, qui lui-même en étoit une, s'est accru au sein des malheurs et des privations. Lorsqu'il recevoit une de ses lettres, on le devinoit aisément à la sensation qu'il éprouvoit; il ouvroit la lettre avec trouble : il suivoit cette main chérie dans chaque ligne qu'elle avoit tracée; il lisoit à travers les larmes ce qui avoit été écrit de même. J'anticipe sur les époques; mais il n'y en a pas pour le sentiment : tout est présent pour lui. Il dira comme moi quiconque aura connu la tendresse réciproque et

vraie d'un frère et d'une sœur, ce bienfait de la nature, qui n'est pas l'amour, qui est plus que l'amitié; plus durable que l'un, plus vif que l'autre; qui a l'heureux pouvoir d'annuller les sexes au milieu des embrassemens, et qui peut-être fut destiné à nous donner sur la terre une idée de l'union des ames dans le séjour céleste.

L'expansion de cette tendresse fraternelle étoit une des plus douces occupations de M.me Élisabeth. Dans son intérieur, la peinture, pour laquelle elle avoit des talens rares, beaucoup de lectures [8], des promenades fréquentes, souvent à pied, quelquefois à cheval, étoient pour elle toujours des délassemens, jamais des ressources contre l'ennui dont elle ne connoissoit que le nom. Elle se trouvoit heureuse au milieu de ses amies [9]; elle devoit l'être en effet du bonheur qu'elle répandoit sur elles. Cette liberté d'esprit, cette gaieté, cette amabilité [10], ces grâces naïves et intéressantes d'une conversation toujours utile, qu'elle déroboit aux regards des courtisans et aux hommages de l'adulation, elle les prodiguoit dans sa vie privée [11]. Là, il falloit l'aimer; là, il falloit lui vouer un éternel et religieux attachement. En vain eût-on voulu s'en défendre; on étoit entraîné par le charme irrésistible d'une vertu toujours aimable [12].

Parmi les jeunes personnes qui, dès leur enfance,

avoient eu l'honneur d'approcher de M.me Élisabeth, il en étoit à qui elle avoit accordé une amitié particulière. Cette amitié ne pouvoit être que le prix des sentimens qu'elle avoit reconnus en elles. Elle les avoit jugées dignes de sa confiance. De ce nombre étoient M.elle de Causan et la fille aînée de M.me de Mackau [13]. Ce fut pour M.elle de Causan [14] que M.me Élisabeth se priva, pendant cinq années consécutives, des diamans que le Roi lui donnoit. Elle échangea le prix des diamans de ces cinq années contre le plaisir de doter son amie, à qui cette somme procura un établissement avantageux; et elle se para du bonheur qu'elle lui avoit procuré. Leur plus beau titre sera toujours d'avoir été l'objet particulier de toute la tendresse de M.me Élisabeth. Cette union intime annonçoit une parfaite conformité de caractère. M.me Élisabeth ne pouvoit aimer que la vertu. S'il en falloit une autre preuve qu'elle même, on la trouvera dans le spectacle qu'ont offert les obsèques de M.me de Bombelles [15]. Le tribut universel d'admiration et de regret payé par toute la Moravie à cette femme rare, à ce modèle accompli des mères et des épouses, se reportoit en quelque sorte sur une princesse, dont on connoissoit pour elle l'attachement intime, dont la mort avoit pensé lui coûter plus que la vie [16]; et il me semble que dans cette cérémonie

funèbre, interrompue par mille cris déchirans, au milieu de cette pompe de douleur et de larmes, l'ombre de M.me Élisabeth partageoit encore avec son amie l'hommage rendu, sans contrainte comme sans réserve, à toutes les vertus réunies.

Nous ne jugeons qu'imparfaitement du charme qui devoit régner dans la conversation de ces trois amies, du royal abandon avec lequel Élisabeth leur livroit son cœur tout entier. Sans doute ils ont dû être tout-à-la-fois doux et pénibles, pour ces amies, les souvenirs de tous ces entretiens! Quel bonheur inexprimable d'avoir anticipé sur les plaisirs célestes, d'avoir entendu et par conséquent de ne pouvoir oublier tant de paroles angéliques! Mais aussi quels regrets de ne les plus entendre, d'avoir vu tout-à-coup se dissoudre une union si étroite, et de ne pouvoir plus adresser que des prières à ce qui fut long-temps dépositaire de toutes ses pensées, et la source de toutes ses consolations! Quoi! auroit-elle donc été rompue par votre séparation, cette union entre Élisabeth et vous? Non, malheureuses amies, c'est à vous que j'en appelle. Dans le silence de la retraite, ne vous éleviez-vous pas quelquefois jusqu'à elle! Dans les douces illusions du sommeil, ne descendoit-elle pas jusqu'à vous! Qu'elles devoient être ravissantes ces heureuses erreurs! Comme elle devoit vous apparoître rayonnante de piété, de

bienfaisance et de vertu! comme il devoit être doux de vous trouver seules avec elle dans l'univers! comme il devoit être pénible de retomber ensuite au milieu de toutes les calamités de votre patrie!

Si quelque chose est capable de donner une idée de ces délicieux entretiens, c'est la lecture des lettres de M.me Élisabeth : jamais la confiance ne fut plus entière ; jamais l'amitié ne prit un langage plus touchant ; jamais la vertu n'employa des formes si simples et cependant si aimables. Dans ces lettres, ce n'est point l'esprit de M.me Élisabeth qu'on retrouve, c'est son cœur. Quand elle étoit avec son amie, elle ne croyoit pas qu'elles fussent deux ; quand elle lui écrivoit, c'étoit à elle-même qu'elle croyoit parler : alors plus de regrets, plus de réticences ; c'étoit son ame toute entière. Il n'y a point de traité de l'amitié qui puisse se soutenir à côté de ces lettres ; ce qui là seroit un précepte, ici est en action, et à chaque lettre qu'on lit on voudroit être, ou celle qui l'écrivoit, ou celle à qui elle étoit écrite.

Ah! puissent-elles un jour être connues, toutes ces lettres! puissent disparoître toutes considérations qui pourroient encore engager à cacher une partie de ce bien inaliénable, patrimoine de tout ce qui est sensible et vertueux! O ma patrie! si tu veux,

si tu peux encore former un vœu expiatoire, forme celui de recueillir au plutôt ces lettres éparses, et d'en faire une propriété vraiment nationale ; qu'elles soient enfin rendues publiques, et qu'elles confondent le système outrageant qui, pour ajouter au malheur de ceux qui sont nés près du trône, voudrait les condamner à n'avoir pas d'amis, et leur refuse jusqu'au desir de connoître le sentiment de l'amitié.

M.me Élisabeth en connoissoit jusqu'aux recherches les plus délicates et les plus attentives, lorsque M.me de Causan étant mourante à Paris, et M.me de Raigecour [17] malade à Fontainebleau, elle n'étoit occupée qu'à leur cacher mutuellement leur état, lorsqu'elle multiplioit les précautions pour que la fille ignorât la mort de sa mère, lorsque ne se sentant pas la force de lui annoncer elle-même cette cruelle nouvelle, elle vouloit la voir aussitôt que le mot fatal auroit été prononcé, afin que l'amitié pût recueillir les premiers pleurs de la nature. Ce fut en effet une douce et douloureuse jouissance pour M.me de Raigecour de les répandre sans contrainte dans le sein de l'amie qui pleurait avec elle, de la voir si empressée à remplir religieusement le vide de la tendresse filiale. Il faut avoir éprouvé des séparations déchirantes, il faut avoir passé par le crible de la douleur, pour savoir combien dans ces terribles momens l'infortuné, condamné à survivre, a besoin

d'un

d'un autre lui-même qui remplace ce qui lui échappe, qui empêche ses larmes de l'étouffer en s'arrêtant, qui écoute, qui interroge, qui devine une ame délirante, attirée par ce qu'elle n'a plus, retenue par ce qui lui reste.

Toute entière aux sentimens qu'elle inspiroit et vouoit à ses amies, M.me Élisabeth étoit absolument étrangère à toutes les intrigues de la cour [18]. Quand elle faisoit quelques demandes pour ceux auxquels elle s'intéressoit, c'étoit toujours une demande juste ; quand elle sollicitoit une grâce pour quelqu'un, elle y mettoit toute la suite qu'il eût pu y mettre lui-même ; quand elle s'adressoit au Roi et à la Reine, c'étoit avec une grâce si tendre, avec une fermeté si respectueuse, qu'il étoit rare qu'elle ne réussît pas. Sa recommandation étoit un honorable préjugé et un heureux présage : du reste, éloignée des affaires par les principes de son éducation, elle n'en parloit jamais dans son intérieur. Tendrement soumise au Roi, elle ne se permettoit point de juger les opérations [19] du Gouvernement : elle donnoit l'exemple de cette confiance aimante et respectueuse qui est un des grands avantages de la monarchie héréditaire. Ce n'étoit pas que son excellente judiciaire n'appréciât toujours avec justesse ce qui se faisoit : elle l'a bien prouvé, lorsqu'au moment de la révolution, elle s'est crue obligée de sortir de

son caractère, pour donner des conseils, qui malheureusement ne furent jamais suivis. Mais, jusque-là, elle s'étoit fait une loi de silence dont elle ne s'écarta point. La Reine, à qui, dès son enfance, on avoit cherché à persuader qu'il falloit qu'elle s'accoutumât à connoître [20] et même à diriger les affaires de l'État, et qui auroit souffert avec peine la concurrence de M.me Élisabeth, rendoit justice à son extrême réserve; et le Roi même, en s'efforçant quelquefois de prendre vis-à-vis d'elle un air de contrainte et d'embarras, lui savoit gré d'une discrétion dont au fond de son cœur il l'auroit volontiers dispensée.

Cette retenue si attentive, si mesurée, s'étendoit, à l'égard de la Reine, même sur les objets d'agrément et de dissipation [21]. Par-tout où elle se trouvoit avec elle, elle auroit voulu se dérober aux regards et aux acclamations du public: mais ce n'étoit jamais qu'à regret et par obéissance, qu'elle avoit l'air de prendre part au tourbillon, bien moins attrayant pour elle que sa solitude ou ses sociétés habituelles. Si la légèreté imprudente ou irréligieuse de quelques courtisans osoit blâmer cette vie cénobite, commencée et suivie dans le centre même de toutes les agitations, les états d'une grande province venoient mettre aux pieds de M.me Élisabeth le tribut de leurs hommages. L'éloquent interprète de leur

admiration s'éleva à la hauteur de son sujet : elle seule pensa qu'il avoit été au-dessus [22].

Car la piété de notre sainte princesse a toujours su éviter deux écueils qui ne se rencontrent que trop souvent ; elle n'avoit ni ostentation ni petitesse. Voyez dans toutes ses lettres ce qu'elle dit de la religion, de sa confiance en Dieu, de l'abandon à toutes ses volontés ; comme tout s'enchaîne naturellement, sans prétention, sans aucun mot affecté, avec une humilité qui se place toujours bien loin dans la pratique du précepte qu'elle rappelle. Voyez comme elle éloigne, comme elle combat ce qui est scrupule minutieux, tout ce qui pourroit diminuer la majesté de la religion, et arrêter l'ame sainte qui s'efforce sans cesse pour en saisir la divine grandeur. Savez-vous pourquoi elle parle d'une manière tout-à-la-fois si simple et si entraînante ! C'est que, sans le savoir, elle vous raconte tout ce qu'elle sent ; involontairement elle vous dit ce qu'elle est ; et quand elle écrit quelques lignes sur ces grands objets, vous voyez les premiers traits d'un tableau dans lequel elle s'est peinte elle-même.

Toujours attachée au plan qu'elle s'étoit tracé, elle le suivoit avec exactitude. Elle mettoit au nombre de ses jours heureux ceux où elle pouvoit passer quelques momens à Saint-Denis avec M.me Louise. La règle rigoureuse des Carmélites ne lui

permettoit pas d'y venir aussi souvent, d'y rester aussi long-temps qu'elle l'auroit desiré, d'y jouir de cette religieuse intimité qu'elle trouvoit à Saint-Cyr; mais elle n'entroit pas dans ce pieux monastère sans attendrissement et sans vénération : elle n'en sortoit point sans se reprocher à elle-même de n'être pas assez parfaite pour se joindre à sa tante, pour consommer aux yeux du monde un sacrifice que tous les jours elle faisoit aux yeux de Dieu, pour offrir le double spectacle de deux filles des Rois, méditant sous le cilice, près des tombeaux des Rois leurs ancêtres.

Quelques déclamations que l'on ait accumulées contre ces saints asiles de l'innocence et de la piété, elles ont été confondues par les faits mêmes qui, disoit-on, devoient en prouver la vérité.

On est entré en triomphe dans ces prisons sacrées; on a rompu ces liens formés par les lois religieuses, avoués par les lois civiles; on attendoit, on appeloit avec l'empressement d'une protection séductrice, *ces victimes involontaires, privées de la liberté par l'ambition d'une famille, ou par l'imprudence d'un vœu prématuré.* Toutes les portes ont été ouvertes; toutes les chaînes apparentes ont été brisées : et ces prétendues esclaves n'ont gémi que de leur liberté. Réunies ou séparées, par-tout elles ont fait voir que Dieu n'avoit permis qu'elles fussent violemment

rendues au monde, que pour donner, au milieu même des plus grands désordres, des exemples de vertus que le monde ne connoissoit pas.

C'étoient ces exemples que M.me Élisabeth alloit chercher aux Carmélites, et qu'elle admiroit avec une sainte jalousie ; c'étoit le même motif qui la conduisoit à Saint-Cyr. Ce qui d'abord ne lui avoit été présenté que comme un amusement dans son enfance, devint pour elle un moyen de sanctification dans le reste de sa vie. Heureuse illusion à présenter au jeune âge, que celle qui produit une sagesse d'habitude, dont s'enrichit l'âge mûr ! Heureux naturel, que celui à qui il ne faut qu'offrir, même en jouant, le tableau du bien, pour qu'il s'attache au bien même par un instinct secret, avant de s'y attacher par la conviction du raisonnement !

Mais, quel que fût son goût pour vivre loin de la cour, elle n'oublia jamais qu'elle y étoit retenue par les liens de la nature, par l'ordre même de la Providence ; et en voyant quel bonheur éprouvoit le Roi son frère quand il se retrouvoit auprès d'elle, elle se seroit reproché de lui enlever une jouissance dont ce bon père de famille avoit besoin. Car il l'étoit bien, père de famille, ce vertueux et infortuné Louis XVI ! il étoit père de famille pour ses frères, ses enfans, ses neveux : il l'étoit pour ses sujets. Hélas ! il ne l'étoit que trop. S'il eût voulu être roi quelques

instans, nous n'aurions pas vu tant de malheurs et de crimes..... Qu'ai-je dit! Pourquoi le nom de ce monarque chéri ne peut-il s'offrir à moi, sans réveiller les plus terribles souvenirs! A l'époque dont je parle, il ne réveilloit que les transports de joie de toute la France [23], sur-tout depuis que la naissance de Madame Royale avoit été suivie de celle du Dauphin et du Duc de Normandie.

M.me Élisabeth sentit que c'étoient de nouveaux liens qui la retenoient auprès du trône : son cœur s'ouvrit avec étonnement à une sensation nouvelle. Elle connut ou plutôt elle devina les angoisses, les soins, les recherches de la tendresse maternelle. Elle ne pouvoit retenir ses larmes, lorsqu'elle pressoit dans ses bras les rejetons de tant de rois, lorsqu'elle voyoit des traits augustes et chéris revivre sur l'aimable figure de ces êtres innocens, qui, en entrant avec des cris et des pleurs dans la carrière de la vie, sembloient prévoir le sort qui les y attendoit, et repousser loin d'eux ces couronnes amoncelées pendant neuf siècles sur la tête de leurs illustres ancêtres.

Grand Dieu! seroit-il vrai qu'en voyant ces enfans se jouer sur les genoux d'Élisabeth, vous ne laisserez pas désarmer votre colère! Les punirez-vous parce que nous sommes coupables! « Non, répond » ce Dieu terrible et irrité, ce ne sont point eux

» que je veux, que je dois punir. Peuple que j'ai
» comblé de mes bienfaits, et qui avez méconnu
» mes dons, c'est vous que je punirai en vous les
» ôtant ces enfans. J'avois mis en eux tout ce qui
» peut honorer l'humanité, tout ce qui peut la rap-
» procher de sa divine image. Livrez-vous à l'es-
» pérance, elle sera déçue : faites des vœux, ils ne
» seront point exaucés. Ce prince, dont les qua-
» lités précoces vous présageront un règne heu-
» reux [24], je le reprendrai quand vous renierez
» la souveraineté du fils de Saint-Louis : les pre-
» miers jours de ma vengeance sur vous, seront
» des jours de miséricorde pour lui ; et vous ne
» laisserez pas même à son père le droit de ré-
» pandre silencieusement des larmes [25]. L'autre,
» plein de grâces, de candeur et de majesté, res-
» tera quelque temps de plus au milieu de vous, pour
» vous confondre au jour du jugement, pour vous
» dire comme moi : O mon peuple, que vous ai-je
» fait *(a)*, pour être un témoignage des derniers excès
» de votre perversité, pour rentrer dans mon sein en-
» core tout épouvanté des crimes dont vous aurez fait
» sur lui le long et incroyable essai! Enfin, cette vierge
» de prédilection, cette fille du Roi très-chrétien,
» sera ma fille bien-aimée; je la laisserai aussi quelque

(a) Popule meus, quid feci tibi! Office du Vendredi saint.

» temps parmi vous, mais comme l'Arche au milieu
» des Philistins. Votre désespoir s'exhalera contre
» elle en vains efforts, et ne l'atteindra pas. Elle
» sera entourée, gardée, servie, nourrie par les
» bourreaux de son père, de sa mère, de sa tante,
» de son frère, et elle vivra; et je l'arracherai du
» fond de l'abîme; et je me servirai de vous-même
» pour l'envoyer dans d'autres climats accomplir une
» alliance que j'ai résolue de toute éternité; et vous
» vous demanderez quelles sont donc mes vues sur
» elle. Peuple aveugle... je suis celui qui suis *(b)*.»

Élisabeth lisoit-elle déjà ces prédictions dans l'avenir, quand elle saisissoit dans Madame Royale les premières lueurs de la raison, pour l'accoutumer à ne connoître que des principes sûrs et des vérités utiles? La Providence qui veilloit sur cette jeune princesse, lui inspira de bonne heure une entière confiance en M.me Élisabeth [26], une obéissance absolue à ses moindres avis. Mais des intrigues de cour viendront contrarier ce goût naissant; mais on prendra des prétextes pour éloigner celle que l'on cherchera à présenter comme devant profiter de cette intimité [27]. Laissez, laissez : prétextes, exils, disgraces, rien ne changera ce qui est déjà établi entre Élisabeth et Thérèse. Elles n'ont pas besoin d'un tiers pour se

---

(b) Ego sum qui sum.

communiquer, pour s'entendre. Les liens qui les attacheront l'une à l'autre, et qui, chaque jour, se resserreront par l'habitude et l'amitié, sont la religion, le courage et la vertu.

M.me Élisabeth auroit voulu passer auprès de sa nièce la plus grande partie de ses journées. Si elle ne se livroit pas à ce penchant, c'étoit de sa part une réserve de prudence : c'étoit une suite des principes qu'elle s'étoit faits, de sacrifier toujours son goût particulier aux égards et aux attentions qui lui paroissoient utiles ou convenables. Ce penchant seul auroit pu la retenir habituellement à Versailles, dont elle avoit toujours cherché à s'éloigner.

Pendant long-temps, n'ayant point de campagne à elle, elle alloit passer quelques instans dans celle de M.me de Marsan. En 1781, le Roi lui acheta, à Montreuil, la charmante maison de M.me de Guémené [28]. M.me Élisabeth fut sensiblement touchée de cette attention du Roi : mais elle n'entra jamais dans cette maison sans éprouver une sensation douloureuse, en se rappelant les malheurs qui avoient obligé M.me de Guémené à la vendre. D'après son goût pour la retraite, il étoit aisé de prévoir que cette nouvelle propriété deviendroit son séjour le plus ordinaire. Dans la belle saison, elle y étoit presque journellement. Dès le matin, après avoir entendu la messe, à laquelle elle ne manquoit jamais,

elle se rendoit à Montreuil avec quelques-unes de ses dames [29]. La vie intérieure que l'on y menoit, étoit simple, uniforme, telle que la famille la plus unie auroit pu la mener dans un château où elle se seroit rassemblée loin de la cour et de la capitale. Il y avoit des heures fixes pour le travail, pour la lecture, ou en commun ou chez soi, pour les délassemens que l'on prenoit [30]. M.me Élisabeth dînoit toujours avec ses dames. Le soir, avant de repartir pour Versailles, elle faisoit la prière avec elles. Prière, amusement, travail, conversation, tout était mis en communauté ; et l'esprit, le cœur et la piété trouvoient toujours à s'enrichir dans ce fonds sans cesse renouvelé. C'étoit réellement le temple de l'amitié consacré par la religion.

L'arrivée de la princesse étoit un bonheur pour tous les paysans des environs [31]. Je ne craindrai pas d'entrer dans des détails que l'orgueil pourroit trouver minutieux ; rien n'est minutieux pour la charité : tout s'ennoblit par la bienfaisance. M.me Élisabeth se regarda comme la seconde providence des habitans qui entouroient sa campagne : elle savoit leurs noms, leur situation, l'état de leur famille. Le lait de sa basse-cour étoit destiné aux enfans qui avoient eu le malheur de perdre leur mère. Elle en inspectoit elle-même la distribution ; et, en son absence, cette inspection n'étoit confiée qu'à un

homme sur la fidélité duquel elle avoit pris les plus exacts renseignemens [32]. Il y avoit ordre de l'avertir, dès qu'un de ces enfans, de ces habitans, étoit malade. Elle lui envoyoit un médecin, de l'argent, tout ce dont il pouvoit avoir besoin : elle se faisoit rendre un compte exact de sa maladie et de sa convalescence ; et, quand elle lui avoit sauvé la vie, c'étoit pour elle une jouissance inexprimable. Un de ces habitans, travaillant dans le jardin de M.me Élisabeth, se trouve tout-à-coup frappé d'un mal qui s'annonce comme mortel ; elle le fait transporter chez lui ; elle s'y transporte elle-même : le mourant est administré. Le curé s'adresse, en sortant, à la princesse, et lui dit : *Madame donne ici un grand exemple.* — *Monsieur,* répondit-elle, *j'en reçois un bien plus grand, et que je n'oublierai jamais (a).*

Sans aucun goût de dépense personnelle, sans autre luxe que celui qu'exigeoit son état, elle croyoit qu'une sage économie étoit une qualité nécessaire. Sa pension étoit le trésor des pauvres [33] ; elle n'en avoit que l'administration. Le terrible hiver de 1789 épuisa tous ses moyens, mais non pas sa bonne volonté. Persuadée, avec raison, que faire du bien aux autres, c'est en recevoir soi-même [34], elle contracta

---

(a) M.me Élisabeth en parle dans une de ses lettres à M.me Marie de Causan (Lettre du mois de février 1786).

des dettes, et elle avança aux pauvres ce qu'elle appeloit leur revenu. Ce fut pendant ce même hiver, que le Roi, la Reine, l'archevêque de Paris, presque tous les seigneurs, arrachèrent à la misère ou à la mort tant de victimes qu'un froid rigoureux condamnoit à l'une ou à l'autre. Ceux à qui ils prodiguoient tous les secours d'une charité inépuisable, devoient, peu de mois après, brûler leurs châteaux, dévaster leurs propriétés, les chasser, les bannir, les enchaîner, les immoler, avoir soif de leur sang encore fumant, avoir faim de leurs membres palpitans! Princesse infortunée! parmi ceux que vous avez nourris, parmi les enfans qui avoient retrouvé en vous une mère, y en auroit-il eu qui aient méconnu leur bienfaitrice, qui se soient partagé ses dépouilles, qui n'aient pas frémi en la voyant dans les fers, qui peut-être aient aidé à les river, et qui enfin aient porté leur féroce ingratitude jusqu'à . . . . . Élisabeth me défend d'achever : elle ne veut pas que je cherche des crimes à ceux qu'elle a comblés de ses bienfaits. S'ils ont oublié ses bontés, elle a oublié leurs fautes; ou si elle leur doit la palme du martyre, elle ne se souvient de leur aveuglement que pour leur obtenir la grâce d'un repentir sincère.

Ainsi vécut, jusqu'au moment des troubles qui devoient fondre sur la France, la descendante de Saint-Louis; ainsi vivoit, *dans le séjour de la dissimu-*

lation et des dangers (a), au milieu de la cour, et cependant loin du monde, cet ange terrestre, *dont le monde n'étoit pas digne (b)*. Toute son ambition étoit d'édifier par sa piété, d'être utile par sa bienfaisance. *Le souverain maître de tout lui avoit appris la sagesse (c). C'étoit pour la sagesse seule que, dès sa jeunesse, elle vouloit être estimée de tout le monde et honorée des vieillards (d). La fille des Rois ne vouloit et ne connoissoit d'autre gloire que celle de sa vie intérieure (e).* Elle savoit que *la grâce de la persévérance ne se donne qu'à une vigilance exacte et continue (f)*. Elle examinoit sans cesse l'état de son ame pour la rendre digne d'être offerte à son créateur. C'étoit-là sa véritable grandeur, la seule dont elle fît cas : c'est là qu'elle trouvoit *cette paix de Dieu, qui surpasse toutes les idées humaines (g)* ; c'est là qu'*elle marchoit, en présence de ce Dieu puissant, dans la vérité et la justice (h)* ; c'est là que *la pureté de son*

(a) Habitatio tua in medio doli. JÉRÉMIE, chap. IX.

(b) Quibus mundus non erat dignus. S. PAUL *aux Hébreux.*

(c) Omnium artifex docuit me sapientiæ. Sagesse, chap. VII.

(d) Habet propter hanc claritatem ad turbas, et honorem apud seniores juvenis. Sagesse, chap. VIII.

(e) Omnis gloria filiæ regis ab intùs. Ps. XLIV.

(f) Non datur, non, inquam, gratia, nisi vigilanti. S. CHRYSOSTÔME.

(g) Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum. S. PAUL *aux Philipp.*

(h) Ambulavit in conspectu tuo in veritate et justitia. Reg.

cœur se créoit à elle-même une solitude (i), dans laquelle *l'Esprit saint lui faisoit connoître ses voies (k)*, et, en la faisant sortir triomphante des épreuves de la jeunesse de la cour et du monde, la rendoit digne de passer encore par celles des plus cruelles infortunes, pour en sortir avec la couronne de l'immortalité. Cette princesse si douce, si timide, qui auroit voulu fuir tous les regards, devoit être *la femme forte* que la Sagesse cherche dans ses proverbes. Il ne lui sera plus permis d'être sainte obscurément, de l'être avec sécurité. Toutes ses vertus vont être révélées; mais aussi toutes ses vertus vont s'appeler des crimes. Un peuple en démence doit l'outrager; le royaume de ses pères doit être en combustion; *la cruauté de ses ennemis doit monter à son comble (l); leurs entrailles doivent se fermer à la commisération (m)*, parce qu'Élisabeth doit voir, *sans se troubler, les excès dont elle sera la victime (n)*, parce qu'elle doit, pendant une agonie de près de quatre ans, développer la sainte grandeur d'une ame inaccessible aux coups de l'adversité.

(i) Gignit sibi mentis intentio solitudinem. S. AUGUSTIN.
(k) Notas mihi fecisti vias vitæ. Ps. XV.
(l) Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper. Ps. LXXIII.
(m) Viscera impiorum crudelia Prov.
(n) Spiritu magno vidit ultima. Eccli.

Élisabeth va se trouver aux prises avec le malheur; et, pour s'élever au-dessus de lui, *elle va donner*, j'emprunte ici ses paroles, *elle va donner dans le Ciel la main à la Résignation (a)*. Quelle idée elle nous fait concevoir d'elle par ces mots! quelles images ils nous présentent! quelle attitude imposante et religieuse! Qui que vous soyez, qui croyez encore à une justice divine, ne vous semble-t-il pas que cette attitude d'Élisabeth, peinte par Élisabeth elle-même, captive les yeux, subjugue l'attention, commande l'admiration et le respect!

Approchons-nous, sans tarder, de ce magnifique spectacle; et voyons Élisabeth, dégagée de tous les liens de la prospérité, briller d'un éclat qui lui appartient tout entier.

(a) Lettre de M.me Élisabeth à M.me de Bombelles.

SECONDE PARTIE.

De tous les fléaux dont la vengeance céleste peut accabler un grand empire, le plus terrible est l'esprit de dissension et de révolte. Ce fléau, déjà si redoutable par lui-même, a des suites encore plus funestes lorsqu'il exerce ses ravages sur une nation vive et légère, et dans un siècle où tous les liens de la morale sont relâchés, parce qu'on a osé toucher à ceux de la religion [1]. C'est dans le moment même où les passions ont perdu leur véritable frein, que la seule autorité qui reste pour les arrêter se trouve n'avoir plus de force. Abandonnées à elles seules, elles doivent recevoir perpétuellement des impressions nouvelles par l'excès de leur agitation et par le choc de leurs rencontres. Le peuple, asservi à ceux qui ont aliéné sa raison, ne sait plus ni où il va, ni ce qu'il fait. En vain voudroit-il quelquefois s'arrêter; les factieux qui se disent ses représentans, savent trop que s'il fait un retour sur lui-même, sa marche peut être, en sens inverse, aussi rapide que ses excès. Ils ne le gouvernent donc pas; mais ils l'entraînent avec eux, jusqu'à ce que ce même peuple,

ayant

ayant peu à peu ralenti sa course, les force de rétrograder avec lui, et les ramène autour du point d'où ils étoient partis.

Tel devoit être le sort d'une monarchie presque immémoriale; telle étoit la scène sanglante qui devoit s'ouvrir avec les états généraux.

La France étoit un riche rassasié de jouissances : blasée sur le bonheur, elle avoit l'ennui du bien-être et l'inquiétude du mieux. Ne trouvant plus rien de digne d'elle dans tout ce qu'elle avoit connu, elle se figura une félicité parfaite, c'est-à-dire, nouvelle, dans ce qu'elle ne connoissoit pas. Oublions les noms, rappelons-nous les faits, excusons tout; mais convenons que cette maladie politique avoit gagné tous les états : le clergé n'en étoit pas exempt; plusieurs membres de la noblesse s'en étoient laissé atteindre; le tiers-état en étoit fortement attaqué; des magistrats même, qui auroient dû, qui auroient pu arrêter l'épidémie, se faisoient une gloire de la propager, et méditoient avec complaisance la destruction du plus beau corps de magistrature de l'Europe.

Pour mettre en action tous ces élémens de la subversion d'un grand empire, des hommes obscurément envieux du bien qu'ils n'avoient ni la puissance ni la volonté de faire, voyant qu'ils ne pouvoient s'élever que par des forfaits, arrivoient avec le tarif de tous ceux que l'on pouvoit commettre : la somme

en étoit indéfinie ; et quiconque vouloit être citoyen actif, devoit trouver, sur ce cadastre sanglant, le nombre de meurtres auquel il seroit taxé pour sa contribution patriotique.

Le Gouvernement lui-même vouloit être complice ou même auteur de sa destruction ; le chef du ministère s'étoit fait factieux [2]. Orgueilleux avec hypocrisie, ambitieux avec maladresse, il vouloit parvenir au despotisme par la popularité ; et, en multipliant ainsi contre l'autorité tous les moyens d'attaque, il avoit eu la criminelle précaution de paralyser tous les moyens de défense.

Dès 1788, M.me Élisabeth avoit bien jugé [3] les premiers troubles qui s'étoient élevés. D'après le caractère du Roi, elle avoit prévu que l'impolitique ouvrage du 8 mai [4] n'aboutiroit qu'au rappel du parlement, à celui de Necker, et à la convocation des états généraux ; mais elle étoit encore loin de prévoir l'effroyable orage déjà formé, et qui approchoit de jour en jour. Sachant que le Roi n'avoit jamais fait que des heureux, elle se seroit reproché de croire à l'ingratitude : n'ayant jamais trouvé de bonheur que dans la soumission la plus entière, dans une abnégation totale d'elle-même, dans la pratique de toutes les vertus morales et religieuses, elle étoit loin de penser qu'une nation assemblée pût tenter de

détruire ces bases nécessaires à la félicité publique. Quoique l'histoire lui eût appris qu'en France les états généraux avoient toujours été ou inutiles ou dangereux, elle ne pouvoit se persuader qu'un Roi qui offroit à ses sujets plus qu'eux-mêmes n'auroient osé demander, devînt, par ses bienfaits mêmes, l'objet et enfin la victime de leurs fureurs. Les événemens des mois de juin et de juillet dessillèrent tout-à-coup ses yeux. Elle fut frappée du spectacle inattendu qui s'offrit à elle ; et, sans s'épouvanter ni des cris ni des cruautés de l'espèce d'hommes que l'on faisoit mouvoir, elle voulut connoître dans quelles mains aboutissoient les fils qui en étoient les moteurs secrets. A peine les eut-elle aperçus, qu'elle ne se déguisa pas ce qu'on devoit attendre. En un instant elle découvrit l'abîme qui venoit de se creuser ; d'un coup-d'œil elle en mesura la profondeur : quelques réflexions lui suffirent pour déterminer les moyens qui pouvoient ou le combler, ou laisser au peuple le temps de s'arrêter sur le bord. Il est donc des génies qui sortent tout formés du silence et de la retraite ; il est des têtes fortes pour lesquelles l'art de gouverner n'est pas le fruit du travail et de l'expérience ; leurs premières idées sont des traits de lumière, leurs premières réflexions sont des coups d'état. Elles sont nées pour commander ; et quand elles ne parviennent pas jusqu'à

la couronne, ou plutôt quand la couronne ne s'élève pas jusqu'à elles, on seroit tenté de croire que c'est une erreur de la nature : mais cette erreur coûte cher à l'humanité.

Le mois de juillet 1789 n'étoit pas fini, et déjà M.me Élisabeth avoit vu la révolution telle qu'elle étoit, telle qu'elle devoit être. Cette ame si bonne vit qu'il falloit être sévère, si l'on vouloit sauver l'État; elle vit que trois têtes en conserveroient un million et plus [5], et que quelques gouttes de sang en épargneroient des flots. C'est que la bonté n'est pas la foiblesse; c'est qu'une compassion tendre et éclairée n'est pas l'oubli de la justice; c'est que l'abandon de soi-même n'est pas l'abandon de ses devoirs; c'est que l'amour de l'ordre n'est autre chose que le juste emploi des moyens qui seuls peuvent le maintenir.

Que va-t-elle faire, cette princesse qui cherchoit toujours à éviter une cour brillante! elle se fixera au milieu d'une cour malheureuse. Que va-t-elle dire, cette sœur si soumise, qui, par respect, ne se permettoit de parler à son frère d'aucune affaire politique! par devoir et par religion, elle lui exposera le danger imminent de l'État. Quels conseils va-t-elle donner dans une crise aussi effrayante, cette Élisabeth si bonne, presque foible dans son intérieur! les seuls qui conviennent aux circonstances, les seuls que puissent donner un esprit juste et une ame forte. Si

elle eût été crue, le même moment eût vu commencer et finir la révolution, ou plutôt il n'y avoit point de révolution; et des factieux sans chefs redevenoient des sujets soumis aux volontés d'un Roi, et des enfans sensibles aux bienfaits d'un père.

Comment des conseils si sages, si nécessaires, ne prévalurent-ils pas sur les coupables insinuations qu'on présentoit à Louis XVI! Pourquoi les insidieuses suggestions d'un étranger eurent-elles sur ce prince plus d'empire que la franche fermeté de sa sœur! pourquoi falloit-il que son extrême indulgence le conduisît à sa perte! parce que l'indulgence n'est que le premier des plaisirs qui puissent délasser un grand monarque et le consoler de sa grandeur; parce que, si la clémence est un plaisir, la justice est un devoir; parce que, si les souverains sont les images de Dieu sur la terre, ils ne doivent, comme lui, pardonner qu'au repentir; disons mieux, parce qu'ils étoient arrivés les jours de sang, parce qu'un arrêt irrévocable avoit été prononcé contre la France; parce qu'il avoit été donné à des esprits immondes de *tromper les peuples*, et de prévaloir contre les Rois; et qu'enfin, ainsi que nous l'apprend l'immortel Bossuet, *quand Dieu veut renverser les empires, tout est foible et irrégulier dans les conseils (a).*

(a) Discours sur l'Histoire universelle, *des Empires.*

Affligée de voir l'inutilité de ses avis [6], mais toujours résignée, Mme Élisabeth se prépara dès-lors à tout souffrir. Le premier coup qu'elle reçut, fut le départ d'un frère chéri : le Comte d'Artois s'éloignoit sur un ordre du Roi, qui vouloit ôter à son peuple la possibilité d'un crime, dont les factieux s'étoient flattés.

Ce prince alloit, dans son voyage, courir les plus grands dangers : il ne falloit que quelques forcenés, il n'en falloit qu'un ; et déjà la France en étoit couverte. Toutes ces idées se retracent à Mme Élisabeth. Pour son frère, le danger de rester n'étoit pas moindre que celui de partir. Dans ses lettres, elle n'a point d'expressions pour peindre sa douleur. Si elle n'étoit décidée à ne point abandonner le Roi, elle partiroit avec celui qu'elle frémit d'embrasser pour la dernière fois. Hélas ! ses craintes n'étoient que trop bien fondées, mais non pas dans le sens qui seul l'occupoit alors. Le génie de la France veilloit sur les jours de l'illustre proscrit. Sans doute elle veilloit aussi sur lui, celle que l'on pouvoit dès-lors, qu'un jour du moins nous pourrons appeler la seconde patronne de Paris, cette Élisabeth à qui il avoit laissé son cœur et ses larmes.

Prosternée au pied des autels, elle ne pouvoit parler à Dieu que par ses gémissemens ; elle s'offroit en holocauste pour désarmer sa colère. Ce dut être

sans doute un beau spectacle pour la troupe céleste, de voir cette ame abîmée dans sa douleur, faisant au ciel les vœux les plus ardens, et se soumettant à ses décrets avec l'abandon le plus parfait.

Ils furent enfin exaucés tous ces vœux. Le Comte d'Artois avoit trompé toutes les recherches de ses ennemis. Ses deux fils étoient déjà hors des frontières; l'un, avec l'espérance de s'allier un jour à la fille de son Roi; l'autre, avec cette loyale et vive énergie qui devoit représenter si fidèlement le bon et intrépide François I.er: Condé, son fils et son petit-fils, étoient déjà sur une terre étrangère [7]. L'Alsace devoit, quelques années après, voir ces trois générations de héros cueillir à la même heure, dans la même plaine, au prix de leur sang, de glorieux, mais, hélas! d'inutiles lauriers. Enfin une princesse accomplie [8], fille, sœur, tante de ces braves Condé, échappoit avec eux, pour retracer, dans tous les pays qu'elle alloit parcourir, toutes les vertus de M.me Élisabeth.

Quand on pense aux obstacles sans nombre qui se pressoient autour de ces Bourbons, à la noble douleur qui devoit les trahir en se répandant de plus en plus sur chaque trait de leur visage, à mesure que leur obéissance les éloignoit du chef auguste de leur maison, à mesure qu'ils voyoient fuir sous leurs pas cette France pour laquelle ils avoient un

amour tout-à-la-fois paternel et filial, cette France qui ne se ressouvenoit point d'avoir existé sans eux, on est forcé, ce me semble, de croire à une divine Providence; on la voit avec la conviction du cœur; on l'aime avec reconnoissance, on l'adore avec espoir.

Pleine de confiance en elle, M.me Élisabeth attendoit des nouvelles de tout ce qui lui étoit cher; mais elle n'en étoit pas moins dans une perplexité pénible. La véritable religion ne fait point taire les sentimens de l'humanité; elle veut que nous lui offrions nos peines, nos combats, nos inquiétudes. Il est donc dans l'ordre de la religion, comme dans celui de la nature, que nous les éprouvions. On croira aisément que personne n'en fit une épreuve plus douloureuse que M.me Élisabeth, et combien elle fut heureuse lorsqu'elle apprit que tous les siens étoient en sûreté.

Dès ce moment son parti fut pris. Le Roi, la Reine, ont besoin de consolations: et qui peut leur en donner de plus réelles! Ils ont besoin d'être soutenus par des conseils sages et fermes: et qui peut leur en donner de plus sincères et de plus désintéressés! Les consolations furent acceptées; la nature et le malheur les appeloient avec empressement. Les conseils, toujours écoutés, ne furent jamais suivis; la perfidie des ennemis du trône en redoutoit

les suites. M.me Élisabeth vit toutes celles qu'entraîneroit, de la part du Gouvernement, la reconnoissance d'une assemblée qui annulloit tous ses mandats et se proclamoit nationale. Elle vouloit que le Roi se retirât avec son armée; elle étoit décidée à monter à cheval et à ne le point quitter : elle vouloit enfin tout ce qui eût sauvé la monarchie, et ce qu'empêchèrent constamment ceux qui en avoient juré la perte. Elle craignoit sur-tout ces demi-mesures, cent fois plus dangereuses que le danger même. Elle sentoit que, dans les grandes crises politiques, il faut de grands moyens qui étonnent, frappent, atterrent tout-à-la-fois : elle sentoit que l'assemblée n'étoit forte que de la foiblesse du Gouvernement; qu'elle ne paroissoit renverser tout, que parce que tout s'abaissoit devant elle; et qu'au premier moment où elle rencontreroit un grand obstacle, elle s'arrêteroit, et deviendroit elle-même la victime de l'impulsion qu'elle avoit donnée, et de la terreur qu'elle avoit répandue.

Voilà ce dont elle étoit convaincue et ce qu'elle disoit hautement [9], ce que le Roi auroit été disposé à croire comme elle, s'il n'en eût été perpétuellement dissuadé par les intrigues dont on l'entouroit, et qui, différentes peut-être dans leurs projets ultérieurs, se réunissoient pour le presser de se soumettre à toutes les humiliations dont on vouloit l'abreuver.

Quand elle avoit rempli ces devoirs que lui imposoient les noms de sœur, de sujette et d'amie, elle déploroit en secret le peu de succès de ses avis; elle bénissoit la volonté divine; elle se résignoit sans restriction et sans partage. Elle écrivoit à ses amies de demander pour elle à Dieu un courage et une soumission dont elle croyoit toujours manquer. Au milieu d'une vie si troublée, son amitié étoit toujours la même, ses lettres toujours enjouées, toujours tendres, toujours saintes. Une de ces lettres n'étoit pas arrivée avec l'exactitude ordinaire; M.me de Bombelles en étoit alarmée. « Eh bien! » répond M.me Élisabeth, tu es en colère contre » moi : tu aurois raison, si j'avois tort; mais, en » conscience, je ne puis en convenir. » Elle explique le retard. « Au reste, pour obtenir tout-à- » fait mon pardon, je te promets de t'écrire par la » première occasion..... Je suis bien aise que » ton pauvre enfant ne te donne plus d'inquiétude. » La description que tu me fais de ta campagne fait » bien envie : jouissez-en, mon enfant; ne vous » occupez pas d'idées qui puissent rendre nul le » bonheur que la nature vous offre; joignez-y le » véritable, celui d'une conscience bien pure, d'un » cœur bien rempli de l'objet qui seul peut consoler » dans les maux qui accablent notre patrie, et tu » pourras te vanter d'être philosophe, et philosophe

» chrétienne..... Nous sommes toujours dans la
» même position, attendant toujours avec résigna-
» tion ce que le ciel nous réserve..... Je suis bien
» aise de ce que vous me mandez de D.... Dans
» une personne d'esprit comme elle, il est bien diffi-
» cile que le malheur ne ramène pas à Dieu. Le
» ciel t'a peut-être réservé le bonheur de consolider
» son ouvrage; ce sera une jouissance et une récom-
» pense de toutes tes vertus. »

C'étoit ainsi que M.me Élisabeth se préparoit à tous les événemens qu'alloit produire notre révolution : toujours prête à les prévenir par sa fermeté, toujours disposée à les supporter par sa résignation. Elle alloit être mise à une terrible épreuve. Il approchoit le jour où les Parisiens alloient réclamer et obtenir le privilége de devenir pendant plusieurs années les geoliers de la famille royale, pour finir par la livrer à ses bourreaux. Les factieux étoient déjà désunis; ils ne s'étoient accordés que pour détruire; et divisés sur les premiers débris du trône, ils s'en disputoient déjà les décombres [10]: chacun vouloit y substituer un édifice à son gré; tous vouloient le cimenter avec du sang.

Le 5 octobre avoit été fixé pour une scène sanglante. L'assemblée en vit les apprêts avec l'espérance d'en profiter, quel qu'en pût être le dénouement : elle craignoit toujours que Louis XVI ne

s'armât enfin de toute la droiture de ses intentions et de toute la fermeté d'une ame vertueuse; elle craignoit qu'Élisabeth ne le déterminât à se montrer tel qu'il étoit; et rien ne lui parut plus favorable à ses projets destructeurs, que son séjour dans une ville immense où elle croyoit avoir perpétuellement à ses ordres toute la lie d'une populace nombreuse. Le chef de la garde nationale voyoit déjà le Roi sous sa surveillance; il se voyoit lui-même devenu, sous le nom du Roi, chef absolu de la révolution; et il oublioit, ce que l'expérience a toujours démontré, que celui qui commence une révolution n'est jamais celui qui la finit.

M.me Élisabeth étoit à sa maison de Montreuil, quand on lui apporta les premières nouvelles de l'approche des cannibales. Elle retourna sur-le-champ à Versailles, où elle avoit fixé son poste devant le Roi, afin d'avoir le bonheur de lui sauver la vie, ou la consolation de mourir la première. Ce moment étoit décisif: en repoussant l'avant-garde des assassins, on mettoit le trouble et la confusion parmi tous ceux qui les suivoient; on répandoit la plus grande terreur dans le côté gauche de l'assemblée, par qui ils étoient attendus; on redonnoit une nouvelle force au côté droit, dont le dévouement étoit connu; on ménageoit au Roi une véritable raison et une force suffisante pour s'éloigner d'une

assemblée qui n'avoit jamais eu la volonté et qui n'avoit plus les moyens de faire le bien. Toutes ces réflexions se présentèrent à M.me Élisabeth; elle fit valoir l'avantage que l'on auroit à les suivre, les périls auxquels on s'exposoit en ne les suivant pas. Jamais la vérité ne se fit entendre par une bouche plus faite pour assurer son triomphe. Jamais prophétie ne fut annoncée par un ministre plus digne d'inspirer la confiance. Cette confiance parut un moment victorieuse ; les ordres étoient donnés pour le départ de la famille royale : mais Dieu vouloit que *la foiblesse prévalût dans les conseils.* Tout change ; et le banquier de Genève l'emporte sur Élisabeth. Indignée, mais soumise, elle se retira chez la Reine, et ne la quitta que sur les trois heures du matin, d'après les assurances réitérées par le commandant, que tout étoit tranquille, et qu'il n'y avoit rien à craindre. A sept heures, le Roi l'envoya chercher : ce fut alors qu'elle apprit ce qui s'étoit passé dans l'appartement de la Reine ; ce fut alors qu'elle put juger de la valeur de toutes les assurances données par ceux qui disoient être venus pour défendre le Roi.

Elle parvint à sauver plusieurs gardes-du-corps de la fureur du peuple. Elle s'en applaudit dans les premiers détails qu'elle peut, après ces sanglantes journées, confier à l'amitié. *Je reviens souvent à eux,*

et toujours avec plaisir, parce qu'il est impossible d'avoir une conduite plus parfaite.

Cependant on partoit pour Paris; et M.me Élisabeth, si fortement, et avec tant de raison, opposée à ce voyage, crut, avec raison encore, que l'on pouvoit de ce voyage même tirer un parti bien différent de celui qu'en attendoient les factieux. On le pouvoit en effet, si, en saisissant bien l'esprit du peuple, on eût travaillé à le mettre en opposition avec l'assemblée. Ce peuple n'avoit point perdu tout son attachement pour son Roi. Ce malheureux prince, la Reine, leurs enfans, étoient souvent applaudis. C'étoit une jouissance pour M.me Élisabeth; elle s'en félicitoit avec son amie *(a)*. « Il faut con» venir, écrivoit-elle, que notre nation a des mo» mens charmans..... Les cris de *vive le Roi*, » *vive la Reine*, n'ont pas cessé; les grenadiers en » avoient la gorge arrachée : dans ce moment, le » cœur étoit bien de la partie. Je ne puis vous » rendre le plaisir que j'ai éprouvé; le sang fran» çois est toujours le même : on lui a donné une » dose d'opium bien forte; mais elle n'a pas attaqué » le fond de leur cœur; et l'on aura beau faire, il ne » changera jamais. »

O peuple, elle veut encore te juger d'après elle;

(a) M.me de Bombelles.

elle veut encore te croire bon : *il ne changera jamais*, disoit-elle. Lis, relis, et médite cette prédiction ; et si tu peux voir ces mots sans les couvrir de tes larmes, puisque dans ta révolution tu as changé tous les noms, change donc aussi le tien ; ne t'appelle plus François.

Son séjour à Paris la rapprocha encore plus du Roi et de la Reine. Elle se dévoua toute entière à leur donner les plus tendres soins. Le reste de son temps étoit employé à la prière. Presque toutes les après-midi, elle alloit à la chapelle : pour y arriver, il falloit traverser les salles des gardes. Leurs propos, leurs plaisanteries, leurs sarcasmes, souvent mêlés d'impudence ou d'impiété, ne l'arrêtoient point. Leur dépit augmentoit de la voir insensible à leurs dérisions ; mais leur audace étoit contrainte de baisser les yeux devant elle. Elle sembloit les terrasser, moins par la fierté de ses regards, que par l'ascendant de sa vertu. Elle redoubla de fermeté quand elle vit qu'il ne falloit plus rien attendre, ni du peuple, ni de l'assemblée. En présence des révolutionnaires les plus corrompus, elle traitoit avec une distinction marquée toutes les personnes dont les principes étoient purs et dont la conduite étoit fortement prononcée. Elle accueilloit avec une affectueuse majesté la fidélité helvétique ; elle repoussoit avec un noble dédain les prétentions de la garde

nationale. Elle déclaroit au commandant que le service de cette garde [11] n'avoit rien de commun avec celui de sa maison ; qu'il eût à donner des ordres pour que la ligne de démarcation ne fût point passée ; et le commandant supplioit sa troupe de suivre les intentions de M.me Élisabeth.

Le peu d'espoir qu'elle avoit eu après le départ de Versailles, s'évanouit dès qu'elle eut reconnu que l'on travailloit à la perte de la religion. Les décrets sur le clergé, sur les religieux, sur les juifs, lui parurent le signal de la colère céleste. « Il faudra » bien, écrivoit-elle, se soumettre, et attendre avec » résignation la punition que le ciel nous réserve; » car il ne permettra pas que cela reste sans ven- » geance. »

Dans d'autres momens, sa confiance en la bonté de Dieu sembloit ranimer son espérance : elle ne pouvoit se persuader que le ciel permît en France l'anéantissement de la foi. « Il a préservé ma famille » de tant de maux, que je serois ingrate si je ne » mettois toute ma confiance en lui : j'espère beau- » coup en la bonté de Dieu. »

Mais le procès et la condamnation de M. de Favras l'affectèrent fortement : elle en sentit toute l'horreur ; elle en vit toutes les suites [12]. Le lendemain de l'exécution de cette courageuse victime, elle veut écrire à son amie ; mais elle a *le cœur et la*

tête

tête trop pleins de ce qui s'est passé la veille: elle n'écrit qu'un mot; et ce mot est un mot de bonté; c'est celui qu'elle dira un jour pour elle-même: *Je souhaite que son sang ne retombe pas sur ses juges!* Ah! ce n'est pas sur eux qu'il est retombé, c'est sur des milliers de victimes; et son infame sentence occupe les premières places dans les registres du tribunal révolutionnaire.

M.me Élisabeth avoit fait tout ce qui dépendoit d'elle pour détourner le monarque prisonnier de se rendre encore au milieu de ceux mêmes qui le tenoient enchaîné. Elle vouloit au moins qu'on s'assurât d'avance de la conduite que tiendroit l'assemblée: c'étoit le conseil de la raison; mais ce ne fut pas celui de l'orgueil genevois. Necker, qui, au milieu de tout ce qui lui résistoit, sourioit à la certitude que tout finiroit par lui céder, persuada au captif détrôné qu'on accorderoit à sa prière le pouvoir nécessaire pour réprimer les désordres publics. Le 4 février 1790, il envoya le Roi à l'assemblée [13], et ce que M.me Élisabeth avoit prévu arriva. L'assemblée triompha de la nouvelle humiliation du monarque; elle lui prodigua des éloges qui étoient des outrages: mais elle ne souffrit pas même qu'on délibérât sur sa demande.

M.me Élisabeth en gémit au sein de l'amitié: « Depuis que le Roi a fait cette démarche, qui le met,

» dit-on, à la tête de la révolution, et qui, à mon » gré, lui ôte le peu de couronne qu'il avoit encore, » l'assemblée n'a pas imaginé de faire quelque chose » pour lui. . . . Les folies se suivent [14], et le bien » n'en résultera certes pas [15]. »

Ce n'étoient point les circonstances qui lui paroissoient désespérantes, c'étoit la conduite que l'on tenoit. « Si nous avions su profiter du moment, » croyez que nous aurions fait beaucoup de bien : » mais il falloit avoir de la fermeté, il falloit affronter » les dangers ; nous en serions sortis vainqueurs. »

Cette fermeté d'ame, cette sainte intrépidité, ces élans d'un cœur tout-à-la-fois royal et chrétien, qui ne confondoit pas la résignation avec la foiblesse, qui concilioit le courage avec la soumission, qui avoit sans cesse devant lui l'exemple du Roi prophète s'armant contre un prince séditieux, et combattant un peuple révolté, firent pressentir à M.me Élisabeth le seul remède qui pût alors tirer la France de la crise où elle étoit. Cette terrible ressource, à laquelle la colere céleste réduit quelquefois un grand peuple, est souvent la seule que sa bonté puisse lui ménager. M.me Élisabeth envisageoit ainsi cette ressource, presque toujours infaillible quand elle est devenue nécessaire. Je ne veux point ici profaner ses réflexions en osant y joindre les miennes ; je ne rapporterai que ses expressions mêmes. Esprits foibles, ames timides,

peuple insensé qui as fini par te battre avec tes propres fers, au lieu de chasser les traîtres qui se servoient de toi-même pour les forger, François, quel qu'ait été votre état, quelle que soit votre opinion, quels que soient les remords ou les malheurs que vous ayez trouvés dans la révolution, écoutez tous, écoutez Élisabeth, écoutez ce qu'elle dit à l'amie pour laquelle elle n'avoit point de secrets. Ce que vous allez entendre n'a point été préparé pour l'applaudissement ou la critique du public; c'est l'effusion entière de l'ame d'Élisabeth, c'est le coup-d'œil du génie : « Je regarde la » guerre civile comme nécessaire [16]. Premièrement, » je crois qu'elle existe, parce que, toutes les fois » qu'un royaume est divisé en deux partis, toutes les » fois que le parti le plus foible n'obtient la vie sauve » qu'en se laissant dépouiller, il m'est impossible de » ne pas appeler cela une guerre civile. De plus, l'anar- » chie ne pourra jamais finir sans cela; plus on retar- » dera, plus il y aura de sang répandu. Voilà mon » principe; si j'étois roi, il seroit mon guide *(a)*. »

Ce mot prouve bien quelle étoit l'erreur de ceux qui, dans l'extrême modestie de M.me Élisabeth, ne trouvoient, disoient-ils, que l'inexpérience et la nullité d'une jeune religieuse. Il prouve, en même temps, que son entière résignation étoit d'autant plus

(a) Lettre à M.me de Bombelles.

méritoire, que personne n'avoit mieux jugé qu'elle les moyens qu'on pouvoit employer pour prévenir ou du moins pour arrêter la révolution. Le sacrifice agréable à Dieu n'est pas celui d'une victime insensible étendue sur l'autel ; c'est celui de la victime qui s'offre elle-même, accablée du poids de ses maux, qui les souffre tous avec une inaltérable patience, et qui, dans chacun d'eux, voit et adore la divine volonté.

Quand M.me Élisabeth parloit ainsi, elle avoit donc parfaitement jugé les temps, les hommes et les choses ; elle demandoit au ciel de punir les perfides « qui trompoient le peuple, le Roi, et tous » ceux qui, par la droiture de leur caractère, ne » pouvoient se résoudre à voir le mal tel qu'il » étoit [17]..... La force étant dans les mains » des méchans, que peuvent faire les bons, sinon » gémir?.... Les gens qui veulent le mal ont tant » de force, ceux qui voudroient le bien sont si » foibles, qu'on ne peut pas se flatter que ce dernier » parti ne soit toujours subjugué. »

A cette juste et entière conviction se joignoient les alarmes que lui donnoient les ingrats dont le trône étoit entouré. Jamais souverain plus bienfaisant ne fut plus cruellement récompensé de ses bienfaits que l'infortuné Louis XVI. Chaque jour il voyoit grossir la liste de ceux qui, pour être admis

aux honneurs de la séance, venoient demander acte de leur ingratitude. La reconnoissance, cette vertu qui est un besoin et une jouissance pour toutes les ames sensibles, est un tourment pour tous les cœurs froids. Cette vertu ne souffre point de partage; et quiconque, à la vue ou au nom de son bienfaiteur, ne sent pas l'élan de la reconnoissance, éprouve dès ce moment, ou éprouvera bientôt, le desir d'éloigner un souvenir qui l'importune et qui lui commande un sentiment que son cœur désavoue. Notre révolution, même dans ces premiers temps, en a fourni de tristes preuves. L'ame de M.me Élisabeth devoit, plus qu'une autre, souffrir de voir tant de courtisans quitter le dieu qu'ils avoient adoré, dès qu'il s'élevoit une idole plus puissante, qui seule répandoit à son choix ou les largesses ou la terreur.

Elle sentoit de quel danger seroient auprès du Roi de pareils conseils; qu'il se perdroit également en les écoutant, ou en refusant de les entendre. Elle le pressoit d'échapper à ses gardiens, et de se retirer dans une province où il pût librement faire entendre la voix de la raison à une assemblée qui ne savoit ni ce qu'elle faisoit, ni où elle alloit. Ce prince hésitoit toujours à prendre un parti dont on lui disoit sans cesse qu'un grand nombre de ses sujets deviendroient victimes : car on se gardoit bien de lui parler de son danger personnel, auquel il étoit

insensible ; on lui parloit de celui de son peuple, idée à laquelle sa bonté ne pouvoit jamais résister. La fin de 1789, et toute l'année suivante, se passèrent dans ces pénibles alternatives. M.me Élisabeth, inébranlable dans son projet, infaillible dans sa prévoyance, insistoit toujours sur un prompt départ, et toujours se voyoit frustrée dans ses espérances. Le retour du Duc d'Orléans, le triomphe de toutes les opinions nouvelles, lui prouvèrent de plus en plus qu'il n'y avoit plus rien à attendre d'une assemblée tellement enivrée du bonheur de détruire, qu'elle avoit applaudi un de ses membres les plus fougueux, lorsqu'il disoit avec démence, *que tous les établissemens en France couronnoient le malheur du peuple ; que, pour le rendre heureux, il falloit le renouveler, changer ses idées, changer ses lois, changer ses mœurs, changer les hommes, changer les choses, changer les mots, et tout détruire, parce que tout étoit à recréer* [18]. Les assassinats, les pillages, les incendies, qui se multiplioient tous les jours et qui furent la première cause des émigrations [19], annonçoient assez par quels moyens les réformateurs de la France étoient décidés à soutenir un système qui avoit d'autant plus besoin de violence pour s'établir, que le bon sens et le maintien de l'ordre politique s'opposoient à ce qu'il fût durable.

Et ce n'étoit pas seulement en France que les assassins gagés cherchoient des victimes ; ils poursuivoient au-dehors celles qui leur avoient échappé. Une grande atrocité se préparoit en secret. L'art terrible des *Locustes* étoit employé pour arracher la vie à un prince que des assassins n'auroient osé regarder. Dieu permit que le crime se trompât une fois dans le choix de ses agens, et qu'il en choisît un dont l'ame n'étoit pas *à la hauteur de la révolution* [20]. Cet agent paya de sa vie un repentir auquel ses commettans ne pouvoient pardonner; il périt par le même forfait dont il devoit être l'exécuteur. La cour de Turin frémit du danger qu'avoit couru le Comte d'Artois. La commotion fut terrible dans le cœur de M.me Élisabeth ; elle savoit que la scélératesse ne se rebute jamais : elle ne peut, avec son amie même, entrer à ce sujet dans aucun détail ; elle ne peut résister à l'idée de perdre ce qu'elle aime si tendrement. Dans son humble reconnoissance envers la Providence, elle écrit : « Prie pour moi, » prie pour remercier Dieu de ce qu'il m'a fait la » grâce de m'éviter un grand chagin, le plus vif » que je puisse ressentir. Si tu as entendu parler de » l'abbé Dubois qui vient de mourir à Chambéry, » tu sauras ce que c'est. »

Toutes les affections de ce cœur sensible devoient successivement ajouter à l'horreur de son état. Des

circonstances impérieuses appelèrent successivement loin d'elle deux de ses dames, ou plutôt de ses amies. Leur attachement se refusoit à une séparation aussi douloureuse pour elles-mêmes que pour la princesse : mais l'amitié de M.me Élisabeth s'élevoit contre ses propres jouissances, pour ne s'occuper que du bonheur des personnes qu'elle aimoit. Au moment de se séparer d'elles, elle prolonge ses derniers entretiens [21]. Elle porte son attention sur leur voyage, sur leur sûreté, sur leur famille; elle prescrit tous les endroits d'où elle veut qu'on lui donne des nouvelles ; elle prodigue toutes les consolations de la tendresse ; elle s'arme contre sa propre sensibilité ; elle demande, et on le croira sans peine, elle obtient qu'il y ait toujours entre elle et ses amies une identité d'intentions, une réunion de prières. La nuit se passe dans ce délicieux abandon. L'heure de la séparation arrive : ses amies lui disent un adieu qu'elles ne peuvent croire être éternel. *Ce moment*, dit une d'elles, *ce moment, si j'avois pu le prévoir, eût été le dernier de ma vie ; je serois morte à ses pieds* [22]. Voilà l'expression véritable de l'amitié ; voilà le cri de la douleur ; voilà comme M.me Elisabeth étoit chérie, j'ai presque dit adorée dans son intérieur ; voilà comme elle étoit aimée par-tout où elle étoit connue.

Il faut l'entendre, quand elle parle du premier

voyage qu'elle fit à Saint-Cyr depuis le mois d'octobre 1789 : quelque desir qu'elle eût d'y aller plutôt, par prudence elle avoit toujours différé. « Je n'ose » y aller, mandoit-elle *(a)*; le village est si mauvais » pour ces dames, que le lendemain on feroit une » descente chez elles, en disant que j'ai apporté une » contre-révolution [23]. » Elle charge quelqu'un de l'avertir dès qu'elle pourra y arriver sans inconvénient. Elle est reçue de la manière la plus touchante : ses malheurs ajoutoient à l'intérêt qu'elle inspiroit depuis si long-temps. La petite-fille de Louis XIV, obtenant, au bout d'un an, quelques heures de liberté, devoit être un objet bien attachant pour tant de jeunes personnes qui ne trouvoient autour d'elles que les monumens de la gloire de ce puissant monarque. « Elles étoient toutes rangées » (c'est M.me Élisabeth qui raconte) : « là il a fallu que la » Princesse parlât ; elle avoit le cœur serré. Ces » demoiselles pleuroient, et cependant avoient l'air » content. Ces pauvres dames l'étoient aussi. Pour » moi, je l'étois dans le fond de l'ame : mais je ne » crois pas que mon visage l'exprimât bien ; plu- » sieurs sentimens m'occupoient. »

Que se passoit-il en vous, vertueuse Élisabeth ! Me pardonnerez-vous d'interpréter vos pensées !

(a) A M.me de Bombelles.

Vous ne pouviez vous dissimuler que ceux qui avoient juré la ruine de la religion, n'épargneroient point les établissemens religieux. Vous frémissiez sur le sort de ces *tendres et jeunes fleurs* qu'un vent impétueux alloit disperser loin de l'enceinte sacrée où elles étoient soigneusement élevées; vous craigniez que ces jeunes ames, encore sans expérience, ne résistassent pas à toutes les attaques de l'irréligion triomphante. Qu'ai-je dit? Non, la douce charité de M.me Élisabeth ne se méfioit jamais de personne; mais son extrême humilité se méfioit toujours d'elle-même: c'étoit pour elle, qui le croiroit! c'étoit pour elle que M.me Élisabeth redoutoit les calamités qu'alloient éprouver les partisans de la foi chrétienne. « Si le temps des persécutions alloit revenir, ah! je » demanderois au ciel de me retirer de ce monde; » car je ne me sens pas du tout le courage de les » supporter *(a)*. »

Saints martyrs de notre foi, n'étoit-ce pas par cette humilité profonde, par cette religieuse terreur, que vous vous prépariez, dans les premiers siècles de l'Église, à mériter la couronne qui vous étoit destinée? Ne trembliez-vous pas toujours que la main de Dieu n'abandonnât la foiblesse humaine! et n'étoit-ce pas en vous anéantissant toujours

---

(a) A M.me de Bombelles.

devant lui, que vous trouviez cette force surnaturelle qui étonnoit vos bourreaux et lassoit vos persécuteurs !

Avec quelle joie M.me Élisabeth admiroit, dans la conduite des ministres de l'autel, cette force dont elle ne se croyoit pas capable, ces grands effets de la grâce dont elle ne se croyoit pas digne ! « J'espère » que cette bonne Providence, en qui tu as toute » confiance, nous regardera en pitié : elle n'aban- » donnera pas le clergé, qui est si fidèle et si cou- » rageux ; elle ne permettra pas que les sacriléges » se perpétuent ; et Dieu tirera sa gloire du profond » abaissement dans lequel il semble l'ensevelir à » présent *(a)*. » Il devoit en effet arriver, le jour où tous les sacriléges seroient expiés : mais, auparavant, par quelles scènes d'horreurs devoit être ensanglanté ce malheureux royaume.

Sur les décombres du trône renversé par les premiers révolutionnaires, et sur la ligne même des principes que leur démence avoit établis, s'élevoit une secte infernale, ministre des vengeances du ciel. Ceux qu'elle devoit écraser un jour, avoient préparé son triomphe, en nivelant tout devant elle. Clergé, noblesse, subordination, lois civiles, lois morales, lois religieuses, ils avoient tout anéanti ; et après

---

(a) A M.me de Bombelles.

avoir détruit les choses, leur impuissant Gouvernement prioit un peuple armé de se laisser conduire avec des mots. Mais ce peuple ne pouvoit plus être conduit qu'avec une verge de fer. Vingt-cinq millions d'hommes abandonnés à l'anarchie ne pouvoient en effet être contenus que par la terreur : elle devoit être mise à l'ordre du jour, et avoir aussi son *maximum*. On alloit refondre les crimes de tous les siècles, en imaginer, en créer d'autres. La secte dont Dieu permettoit les progrès, recueilloit dans son sein, ou tenoit à ses ordres, les scélérats de tous les pays. Le premier de ses statuts étoit de faire débauche de sang. Ce statut n'étoit pas une invitation, c'étoit une loi; et l'on alloit voir non-seulement ceux qui avoient fait massacrer tant de fidèles sujets, mais ceux mêmes qui paroîtroient las ou effrayés du nombre de leurs victimes, poursuivis, emprisonnés à leur tour, devenus malgré eux usurpateurs de l'échafaud, et condamnés enfin à profaner la guillotine. C'étoit à eux qu'il étoit réservé de prouver ce que dit un grand poète : que dès qu'un crime fait disparoître la majesté royale, à la place qu'elle occupoit il se forme un gouffre effroyable, et que tout ce qui l'environne s'y précipite [24].

Tant il est vrai que la stabilité des États entre dans l'ordre de la Providence, et que, lors même que sa sagesse éternelle a déterminé la chute des empires,

sa justice brise tôt ou tard les instrumens de sa vengeance !

Elle étoit inflexible, la colère céleste, puisqu'elle n'a pu être fléchie par M.me Élisabeth, par la vie que cette princesse menoit dans sa prison des Tuileries. Que ne s'est-elle ouverte cette prison, aux yeux d'un peuple que des forcenés conduisoient à sa perte ! Que n'y a-t-il vu notre auguste princesse ! Que n'a-t-il connu cet asile, où tant de vertus s'épuroient encore dans le creuset de la douleur ! Auroit-il pu, sans frémir de lui-même, entendre Élisabeth cherchant sans cesse à détromper son frère sur tous les factieux qui abusoient de sa bonté ; lui inspirant tout-à-la-fois, tant par son exemple que par ses avis, et la force religieuse de souffrir ses malheurs, et la force politique de les terminer ! Dans les épanchemens de ces deux belles ames, il n'eût pas surpris un mot, pas une pensée qui ne fût pour son plus grand bonheur. Mais, hélas ! s'il eût pu entendre les vœux que l'on faisoit pour lui, il eût peut-être commis un crime de plus : car peut-être eût-il soupçonné la vérité des sentimens d'Élisabeth ; il l'eût entendue sans la croire, et c'eût été le dernier degré de l'endurcissement.

En effet, voyez comme tout ce qui tient à la famille de son Roi, étoit alors en butte à ses persécutions. La tendresse de Louis XVI exige de ses tantes qu'elles s'éloignent ; ce prince ne veut pas les

exposer à tout ce qui lui est réservé : leur départ, leur voyage, éprouvent mille obstacles ; elles sont arrêtées. Malheureux ! avez-vous donc peur de manquer de victimes royales ! craignez-vous qu'il ne vous échappe quelques têtes vertueuses ! et les *Caligula* patriotiques qui vous gouvernent, voudroient-ils donc que cette auguste race, chérie depuis tant de siècles, n'eût plus qu'une seule tête, pour qu'ils pussent l'abattre d'un seul coup !

Le Roi auroit voulu qu'Élisabeth accompagnât ou suivît ses tantes ; mais, pour la première fois, il trouva cette sœur si respectueuse décidée à lui désobéir. Pardonne, vertueux monarque, pardonne à Élisabeth cette sainte résistance. Quand un peuple égaré s'obstine à refuser tes bienfaits, ne refuse pas le bienfait d'une sœur aimante et dévouée : car c'en sera un pour toi de ne point la quitter ; c'en sera un pour nous tous, coupables, aveugles ou victimes, de pouvoir tôt ou tard offrir au ciel ce sacrifice volontaire qui, un jour, obtiendra du ciel de sauver la France d'elle-même. *La mort seule*, disoit-elle au Roi, *me séparera de vous* [25]. Ce mot, soutenu de tout ce que l'abandon de la douleur peut avoir de plus sensible, de plus entraînant, est pour le monarque un oracle auquel il se soumet. Le sacrifice est accepté : Élisabeth reste ; Élisabeth est écoutée ; l'excès du mal donne enfin à ses avis la

force qui persuade, et le départ de toute la famille est décidé.

Au milieu du déluge de crimes qui inonde le royaume très-chrétien, veillez, ô mon Dieu, sur cette arche où est renfermé ce qui peut un jour le régénérer ! Conduisez-la jusque dans la ville choisie [26], pour conserver à la France un Roi bon et un gouvernement sage. Vaines prières ! Des insensés, qui pouvoient sauver Élisabeth, qui pouvoient sauver le Roi, qui pouvoient sauver la France, ont mieux aimé tout perdre, et se perdre eux-mêmes. Ils vouloient être libres, et ils ne vouloient pas que le Roi le fût ! Ils l'avoient proclamé Roi des François, et ils arrachoient à des François l'avantage de le connoître et le bonheur de le garder ! Ah ! sans eux, la France n'eût pas absorbé à elle seule cet océan d'horreurs dont jamais peut-être on ne pourra ni mesurer l'étendue, ni sonder la profondeur. Sans eux, Élisabeth eût été encore long-temps l'objet de notre admiration et de nos hommages ; elle eût été l'intermédiaire entre le ciel et nous ; long-temps attendue dans la sphère céleste, long-temps retenue sur ce point du globe dont elle eût fait le bonheur.

Elle va donc reprendre cette même route qu'elle vient de parcourir, et sur laquelle chaque lieue ajoutoit à son espérance : elle va la reprendre ; mais ce sera avec trois témoins, en présence desquels

il faudra peut-être qu'elle mette une garde à ses lèvres et à ses yeux ; et le peu de mots qu'elle daignera prononcer, sera pour eux un sujet d'étonnement et de confusion [27].

Quel rapprochement, grand Dieu! quelle société pour Élisabeth ! quelle jouissance pour les satellites à qui s'adressent toutes les félicitations de la populace, et qui entendent les imprécations dont on accable leurs prisonniers ! C'est sur-tout la dignité, le calme inaltérable de notre princesse, qui les irrite. Ils voudroient lire dans ses yeux, et ils n'osent soutenir ses regards ; ils voudroient lire dans son cœur, et c'est un livre sacré où tout est incompréhensible pour eux ; ils voudroient lui surprendre un mouvement qui indiquât la terreur, un soupir qui dénotât la foiblesse, et ils rencontrent sans cesse une force irréfragable qui trouble leurs observations et qui confond leurs recherches.

Cette noble tranquillité n'étoit pas chez M.me Élisabeth un effort, c'étoit une habitude ; ce n'étoit point un triomphe du moment, c'étoit un triomphe de tous les jours. Le seul objet dont elle ne se fût jamais occupée, c'étoit elle-même ; et, dans ce terrible voyage, elle étendoit sur tous les autres les soins de la prévoyance la plus active. Elle eût voulu épargner à son frère et à la Reine les cris sanguinaires dont ils étoient assaillis ; elle craignoit

l'impression

l'impression que cet affreux tumulte pouvoit faire sur l'enfance du Dauphin ; elle partageoit tous les périls de ces gardes fidèles enchaînés sur la voiture.

Rentrée dans la capitale, elle voit sans indignation, mais avec plus de pitié que de dédain, le délire des conquérans à qui l'on ramène leurs captifs, et qui, furieux encore d'avoir été sur le point de perdre leur proie, veulent prendre de nouvelles précautions pour qu'elle ne puisse plus leur échapper. Déjà Élisabeth a traversé la triple haie qui conduit à la prison : elle se retrouve sous la main de ses geoliers, devenus plus cruels ; mais elle se retrouve aussi, comme elle n'a jamais cessé d'être, sous la main d'un Dieu tout-puissant. Elle reconnoît que c'est lui seul qui a conservé sa malheureuse famille ; elle lui en rend hommage : elle lui offre tout ce qu'elle a souffert ; elle lui offre tout ce qu'elle doit souffrir encore. Sa confiance en lui n'en est pas moins entière ; son attachement au principe de la monarchie n'en est pas moins inébranlable. Elle revient telle qu'elle est partie, toujours convaincue que la fermeté seule peut sauver la religion, le royaume et la royauté. Elle ne sépare jamais ces trois noms, dont l'union indissoluble lui paroît nécessaire ; et comme elle ne les retrouve pas dans la constitution, ou qu'elle les y retrouve avilis et frappés de nullité,

elle voit toujours cette constitution comme elle l'avoit vue d'abord. Elle gémit sur cette informe production, *dont ils ont,* dit-elle, *la tête tournée, et qu'ils croient faite pour leur bonheur (a).*

Telle étoit, en effet, l'opinion de ceux qui, de bonne foi, s'étoient livrés à cette erreur. Mais les partisans éclairés de la constitution, qui ne l'avoient créée ou défendue que par haine ou jalousie contre l'ancien Gouvernement, sentoient très-bien que cette constitution ne pouvoit se soutenir contre l'anarchie qui lui avoit donné naissance [28], que jamais elle ne pourroit s'appuyer sur la force publique, parce qu'après avoir formé, armé, soudoyé des millions de forces particulières, elle seroit nécessairement dans leur dépendance jusqu'au moment où elle tomberoit sous leurs coups.

Il y avoit pour ces législateurs égarés un moyen de réparer le mal qu'ils avoient fait, et de prévenir celui qui alloit se faire; c'étoit, en s'avouant à eux-mêmes leurs nombreux écarts, de se condamner à faire eux-mêmes l'essai de leur impraticable théorie: il étoit alors impossible qu'ils ne sentissent pas la nécessité de revenir sur leurs folles abstractions. Mais, par une nouvelle faute, plus grande [29] que toutes les autres, ils chargèrent leurs successeurs

---

(a) Lettre à M.me de Bombelles.

(et [30] quels successeurs!) d'exécuter la constitution dont ils avoient crayonné au hasard l'insoluble problème. Dès sa première séance, l'assemblée législative attaqua l'ouvrage de l'assemblée constituante; et M.me Élisabeth vit commencer l'année 1792, avec la certitude que cette année seroit marquée par les plus sanglantes catastrophes.

Pourquoi faut-il que l'opprobre de ma patrie soit attaché aux plus beaux momens de la vie de cette princesse! Pourquoi faut-il que ses plus belles actions n'aient eu pour témoins que des êtres indignes de les apprécier, ou des sujets fidèles qui, victimes d'un règne de sang, n'ont pu faire connoître ce qu'ils avoient eu le bonheur de voir!

La fermeté, la présence d'esprit, indices certains du calme d'une ame pure, n'abandonnèrent point M.me Élisabeth dans la journée du 20 juin. Là, elle vit, pendant trois heures, tout ce dont est capable une horde de furieux et de bacchantes jacobites, protégée par le silence des magistrats et par les criminels ménagemens de la constitution; car cette constitution, qu'on avoit portée avec une pompe triomphale, dont chaque jour on arrachoit quelques pages avec ironie, on la réclamoit impudemment, quand il falloit paralyser toute force publique. Et il faut convenir que c'est à quoi elle étoit merveilleusement propre. M.me Élisabeth vit les

portes enfoncées par ce ramas de bandits. Il lui fallut entendre leurs menaces, elle y étoit insensible ; leurs blasphèmes, son cœur en étoit déchiré. Au milieu de cette scène effroyable, elle ne frémissoit que pour le Roi, pour son auguste épouse, pour ses malheureux enfans. On vient, en tremblant, l'avertir qu'une troupe des plus acharnés s'avance contre elle, et la prend pour la Reine : *Ah ! plût au ciel !* s'écrie-t-elle avec transport. Un de ces forcenés affecte de s'approcher avec sa pique de l'impassible Louis XVI. Le monarque la voit, la méprise, et ne daigne pas se retourner. La tendresse de M.me Élisabeth ne peut soutenir la vue d'un danger qui menace plus qu'elle-même : elle s'adresse à l'infame satellite ; elle lui dit avec une douceur qui eût désarmé des sauvages : *Monsieur, vous pourriez blesser quelqu'un, et vous en seriez fâché.* Quel choix dans ce peu de mots ! La sollicitude d'une amitié vive et effrayée peut-elle être plus douce et plus ingénieuse ! Elle n'ose pas nommer le frère pour qui elle est alarmée ; elle craint que ce nom seul ne détermine au crime celui qui est si près de le commettre ; elle cache ses craintes personnelles sous une crainte générale ; elle adresse encore à ce misérable des sentimens d'humanité ; elle lui persuade qu'il seroit fâché s'il arrivoit un accident. Qu'il faut avoir d'empire sur soi-même pour

mesurer ainsi tous ses mots ; pour n'employer que les expressions d'une sensibilité prudente, quand on voit ce qu'on aime sous le fer d'un scélérat ; pour n'adresser que des paroles de paix à un séditieux armé, qui porte la mort, et qui croit inspirer la terreur !

Tous les François sincèrement attachés au Roi furent indignés de la journée du 20 juin ; et cette loyale indignation leur eût donné une force irrésistible, si l'on avoit voulu les employer. Les partisans de la constitution furent consternés de voir la royauté si violemment attaquée par les armes qu'eux-mêmes avoient imprudemment forgées, et cette inerte consternation acheva de mettre leur nullité dans tout son jour : il leur fut alors bien démontré que la faction qui venoit d'avoir sur eux un avantage aussi marqué, ne tarderoit pas à renverser le simulacre de trône qu'ils lui avoient confié ; et cependant, avertis pendant cinquante jours du dernier coup qui devoit être porté, ils l'attendent, et le laissent exécuter. Leurs menaces, leurs préparatifs, leur insignifiant voyage, n'ont d'autre résultat que de livrer le Roi aux conseils qui l'entraînent à l'assemblée [31].

Grand Henri, immortel Béarnois (ô toi, à la gloire duquel il ne manquera plus rien, car ils vont disperser tes cendres et briser tes statues), trouve-toi donc sur les marches de ce trône que tu as relevé

et que Louis XVI abandonne; apparois à ses yeux avec ce panache que l'on voyoit toujours au chemin de l'honneur et de la victoire ; ordonne-lui de faire encore le bonheur de son peuple ; défends-lui de douter de lui-même ; dis-lui de croire Élisabeth. Non, Élisabeth est entraînée. Réflexions, délai, tout lui est interdit. Elle tourne un dernier regard vers ses serviteurs fidèles qui ont défense de la suivre ; — regard de bonté, qui semble leur dire : *Oubliez-moi ; sauvez votre vie, si vous le pouvez encore ;* — regard de compassion: *Que de coupables et d'innocens vont être entraînés dans notre chute !* — regard de résignation : *Dieu l'a voulu, j'adore et j'obéis ;* — regard de méfiance sur elle-même : *Demandez au ciel que je mette à profit les nouvelles épreuves qu'il me réserve ;* — regard d'indulgence : *Ne songez point à nous venger, les insensés ne savent ce qu'ils font;* — enfin regard d'espérance : *Gardez-vous, même sur nos tombeaux, de croire que tout est fini pour la France; ne calomniez point la justice divine : il n'y a point de temps pour elle ; tout est moyen pour sa toute-puissance.*

Vous tous qui avez persécuté, qui avez méconnu, qui n'avez pas su défendre Élisabeth, elle vous échappe pour jamais. Les vertus privées dont, dès ses premières années, elle s'étoit fait une habitude, les grandes vertus publiques dont tout-à-coup elle s'étoit fait un devoir, sont désormais soustraites à

vos yeux ; elles avoient été mises au milieu de vous comme un signe vivant de l'excellence de la religion, comme un prodige journalier, dont votre endurcissement n'a pas senti la sublimité. Cette lumière céleste ne brillera plus que dans les ténèbres d'un cachot, jusqu'au jour où, pour remonter vers sa source, elle vous apparoîtra encore quelques instans, et frappera vos yeux, mais sans les dessiller.

TROISIÈME PARTIE.

Après le 10 août 1792, les révolutionnaires, vainqueurs et assassins de ceux à qui ils devoient l'existence, se trouvèrent trop à la gêne dans le vaste cercle de meurtres et d'iniquités que la révolution avoit déjà parcouru. Pendant que les bons citoyens leur reprochoient d'avoir été prodigues de sang, ils se reprochoient audacieusement à eux-mêmes d'en avoir été trop avares. Mais à cet instant une épouvantable profusion de crimes établit entre eux la plus cruelle rivalité. Les blasphèmes, les profanations, les sacriléges, les proscriptions, les assassinats, les massacres, les supplices nouveaux, inouis, exécutés, ordonnés avec une ironie plus affreuse encore que les supplices mêmes, furent proclamés comme régime journalier du Gouvernement. La France se vit conquise et régie par une coalition de forfaits, qui, avant de se dissoudre par la jalousie de ses chefs, devoit les épouvanter eux-mêmes par l'immensité de ses massacres.

C'est au milieu de cette antropophage coalition que se trouve M.me Élisabeth. Le bienfaisant

Louis XVI ne le croyoit pas, ou peut-être ne vouloit-il pas paroître le croire, lorsqu'il dit, en entrant dans l'assemblée : *Je suis venu ici pour prévenir un grand crime (a).* L'assemblée se félicite en effet de ce que ce crime n'a pas été commis, mais parce qu'elle ne le trouve pas assez grand pour elle : afin de mieux assurer ceux qu'elle prépare, elle ordonne la reclusion de la famille entière, et le temple de la chevalerie devient le cachot de la royauté.

Là Élisabeth va commencer une nouvelle vie ; là elle va prodiguer les trésors de science qu'elle avoit amassés. Qu'avoit-elle donc appris ? me dira-t-on. Ce qu'il importe le plus à l'homme de savoir : que nous sommes nés pour souffrir. Persuadée, comme le chantre nocturne de l'immortalité, que *le sage même est quelquefois en retard avec ses heures (b),* elle avoit dès long-temps traité avec la mort. Au milieu de la vie la plus heureuse, elle s'étoit toujours étudiée à s'en détacher ; et ce fut ce qui, dans un enchaînement de calamités, lui mérita de grandes consolations. Jamais, nous l'avons vu, elle n'avoit été du nombre de ces ames foibles ou irréfléchies qui, entraînées par la rotation rapide de la sphère dans laquelle elles se trouvent, ajournent dans l'avenir

---

(a) Mots que le Roi prononça le 10 août 1792, en entrant dans l'assemblée.

(b) Young.

la vertu qu'elles n'ont pas même la force d'envisager dans le présent ; qui abandonnent à la folie le temps dont elles peuvent disposer, *et assignent follement à la sagesse* celui qui ne leur est pas encore, qui peut-être ne leur sera jamais accordé : comme si un instant ne suffisoit pas pour dissiper sans retour toutes les illusions d'une terre enchantée !

Hélas ! y eut-il autre chose qu'un instant entre la honteuse démarche qui conduisit le Roi à l'assemblée, et les mesures de vigueur qui auroient sauvé le monarque et la monarchie !

M.me Élisabeth, en entrant dans sa dernière prison, ne se dissimula pas qu'elle devoit y éprouver de grands maux ; mais elle ne pouvoit prévoir que la perversité de ses ennemis enchériroit sur tout ce que la persécution avoit jamais imaginé. Le jour de la Saint-Louis, jour autrefois consacré à célébrer la fête d'un Roi bon et grand, du souverain qui a réuni le plus éminemment les talens et les vertus [1], pendant que tout ce qui étoit encore François prioit le saint monarque d'intercéder pour la France, M.me Élisabeth fut réveillée par les horribles chansons tant répétées dans les orgies sanguinaires de la révolution [2]. Aux cris barbares qui suivoient chaque refrain, elle put juger que ces chansons étoient encore, comme elles avoient toujours été, l'annonce de nouveaux massacres.

Quelques-uns des événemens malheureux qui avoient suivi le 10 août, parvinrent à sa connoissance. Elle donna des larmes au brave de Viomesnil [3], pour qui elle avoit une estime particulière ; aux Suisses fidèles, poursuivis et immolés avec un sang-froid qui révolte l'humanité ; à cette noblesse infortunée, qui, tous les jours, venoit se dévouer pour son Roi, et à qui il ne laissa pas même la consolation de mourir en le défendant ; à ce vertueux La Porte, qui le premier ouvrit la sainte et glorieuse route de l'échafaud ; à ce noble du Rosoy, qui s'applaudissoit de mourir le jour de la fête de Saint-Louis, après avoir constamment proclamé les bienfaits et défendu les droits de la couronne.

On eut la cruelle attention de l'informer de toutes les horreurs qui signaloient ces jours de sang. Ce fut ainsi que Mme Élisabeth apprit ce qui s'étoit passé les 2 et 3 septembre [4]. Dix mille assassinats fournirent pendant plusieurs jours un horrible sujet de conversation à ses gardiens, qui, n'ayant pas eu le plaisir de les commettre eux-mêmes, vouloient au moins avoir la jouissance de les raconter : chaque mot enfonçoit le poignard dans son cœur. Elle ressentoit tous les coups qui avoient été portés à ces vrais François, à ces ministres de l'Église ; elle mouroit avec chacun d'eux, et ne renaissoit que pour souffrir et mourir encore.

Mais un profond silence succéda bientôt à ces tristes nouvelles. Alors tout fut mystère pour Élisabeth, pendant que tout étoit crime dans Paris. Qu'on ouvre les fastes de toutes les nations ; que l'on parcoure les annales de la magnificence et de la misère humaines : on ne trouvera rien qui puisse être comparé à ce qui se voyoit dans les murs du Temple. Ces événemens sont encore uniques dans le monde connu : tous les peuples qui nous ont précédés, n'auroient pu les imaginer ; tous les peuples qui nous suivront, ne pourront les croire.

Pendant que le sang ruisselle dans toute la France, pendant que les factions qui déchiroient le royaume sont asservies par une faction triomphante, ou se hâtent de se réunir avec elle, de peur qu'elle n'ait l'avantage de proscrire et d'assassiner à elle seule, quel spectacle que celui du Temple ! Voilà des catacombes où le sage, où l'homme sensible peuvent méditer de grands souvenirs. Veut-on parler de l'inépuisable bienfaisance d'un Roi persécuté, outragé, immolé par ses sujets ? Il étoit là cet excellent prince, qui, depuis le mois de juin 1789 jusqu'au 21 janvier 1793, n'a pas eu un jour qui ne fût un enchaînement de douleurs, parce que, depuis qu'il étoit sur le trône, il n'avoit pas eu une pensée qui ne fût pour le bonheur de son peuple. Veut-on parler de l'héroïsme calme et majestueux d'une grande Reine, à qui ses

ennemis n'accordoient que l'aimable légèreté de son sexe, et qu'ils ne croyoient capable que de quelques intrigues de cour ! Elle étoit là cette digne fille de Marie-Thérèse, qui, le 6 octobre 1789, les avoit désarmés en s'offrant à leurs coups ; qui, dans les horreurs de la prison, conserva sa dignité, son courage, son enjouement ; et qui, devant ses juges, les fera frémir en prenant la nature à témoin contre leurs infames calomnies. Veut-on parler de la sainteté d'une captive, plus malheureuse par le sort de tout ce qu'elle aime, que par celui qui lui est réservé ! Elle étoit là cette Élisabeth, dont toutes les actions, toutes les paroles, toutes les pensées, achevoient chaque jour en elle l'image de la Divinité ! Enfin, à côté de ces objets si attachans, veut-on voir le charme de la jeunesse, qui se nourrit de ces augustes leçons ; celui de l'enfance, qui les reçoit et cherche à les comprendre ; qui toutes deux s'accoutument noblement au malheur, avant même de savoir ce que c'est, et le supportent sans plainte avant qu'on ait pu leur reprocher de l'avoir mérité ! Ils sont encore là ces deux rejetons de tant de races royales, destinés, l'un à faire répandre, l'autre à essuyer tant de larmes. Quelle perte pour l'humanité de n'avoir pu recueillir jusqu'aux moindres détails de tout ce qui se passoit sur ce point du globe (d'où dépendoient néanmoins les intérêts du globe entier), pour graver tous ces

détails sur l'airain, et les consigner à la postérité la plus reculée! Murs consacrés par les larmes, par les prières, par la résignation de trois martyrs, par les saintes frayeurs de l'innocence, par les pleurs d'un enfant Roi, répétant des noms chéris, auxquels bientôt personne ne répondra plus, ne sourira plus! votre vue, votre nom même a fini par importuner un Gouvernement pour qui tout ce qui existoit avant lui, étoit un sujet d'inquiétude ou de jalousie. Dans son impatience d'anéantir tout ce qui l'avoit précédé, il a ordonné votre destruction. Alors vous fûtes, pendant quelques jours, librement ouverts à la pieuse vénération de ceux qui venoient visiter ces lieux saints. Peut-être quelqu'un des êtres qui ont si long-temps profané votre enceinte, osa-t-il encore y porter un pied sacrilége, pour reconnoître l'autel où s'immoloient ces victimes vivantes, pour jouir encore du souvenir de leurs tourmens, pour se consoler de la cessation de ses forfaits par le souvenir de ses forfaits mêmes. Pourquoi ne vous êtes-vous pas alors ébranlés jusque dans vos fondemens, entr'ouverts sous les pas de ce nouvel Abiron! Pourquoi des gouffres de feu n'ont-ils pas englouti l'impie qui ne respectoit pas le sanctuaire du malheur! Mais aussi, quand vous fûtes visités par quelques-uns de ces sujets dévoués à l'auguste sang de leurs souverains, profondément convaincus de la majesté de leur

religion ; lorsqu'ils entrèrent dans votre enceinte, les jambes tremblantes, le cœur navré, les yeux gonflés de pleurs, se croyant à peine dignes de porter leurs regards dans vos sombres réduits, et cependant y cherchant encore les traces des illustres malheureux qui les ont habités : alors un doux frémissement se répandoit dans leurs ames ; vos pierres leur apparoissoient resplendissantes de gloire et de lumière ; chacune leur offroit l'empreinte d'une vertu, d'une larme, d'un sacrifice. Il leur étoit permis de se sanctifier en vous touchant ; ils se croyoient transportés dans les demeures célestes ; et pour eux vous deveniez en effet un temple, dont la base étoit établie sur les ruines des grandeurs de la terre, et dont la voûte touchoit à l'éternité.

Devançons cet heureux moment, et cherchons de nouvelles instructions dans la prison funèbre où M.me Élisabeth doit attendre son dernier jour.

Regarde-t-elle dans le passé ! tous ses souvenirs sont déchirans. Veut-elle fixer l'avenir ! la perspective est horrible [5]. Jette-t-elle les yeux autour d'elle ! elle ne trouve que des victimes ou des bourreaux ; elle soutient les uns par sa fermeté, elle étonne les autres par sa douceur ; elle retient ses larmes devant le Roi, parce que la stoïque fermeté de ce prince les prendroit pour des marques de foiblesse ; elle les répand sur le front innocent de son

neveu, parce que la nature ne peut se défendre et n'entreprend pas même de combattre contre l'aimable candeur de cet enfant. Quelquefois le Roi se reproche de n'avoir pas exigé d'elle qu'elle ne partageât point son sort; mais bientôt la Reine reconnoît que Dieu leur a ménagé cette consolation, et qu'Élisabeth est pour eux un de ces génies que Dieu envoyoit dans les prisons aux saints confesseurs de la foi. Ils s'édifient par ses exemples, ils se sanctifient par ses paroles; ils deviennent dignes de la précéder dans la fin glorieuse qui les attendoit tous trois.

Ce qui ajoute encore à ses tourmens, c'est la désolation de ses amies; c'est l'inquiétude où elle est sur leur sort : elle souffre de ne pouvoir plus correspondre avec elles. Si elle reçoit d'une d'elles les preuves du plus vif attachement, elle en est attendrie; mais elle craint que ces preuves d'attachement ne deviennent funestes à l'amie qui les lui donne. Elle voudroit l'engager à cesser ou du moins à suspendre l'ingénieuse assiduité de ses soins : celle-ci a le courage de désobéir; et son amitié, de plus en plus industrieuse, échappe aux plus terribles perquisitions Pendant long-temps elle a constamment fait parvenir à M.me Élisabeth tout ce que sa touchante attention a pu lui procurer : un de ses messages a enfin été découvert; et, interrogée par le comité

comité inquisitorial, elle a répondu qu'en qualité de Dame de M.me Élisabeth, son devoir étoit de veiller à tout ce qui pouvoit lui être nécessaire, et que la mort seule l'empêcheroit de remplir un devoir aussi sacré [6].

Une seule lettre parvint, dans le Temple, à M.me Élisabeth ; M.me Adélaïde l'avoit écrite en apprenant la journée du 20 juin [7] : mais cette correspondance ne put continuer, et il fallut renoncer à tout espoir de communication avec ses amies et ses parens. Les visites les plus sévères furent faites et se renouvelèrent souvent, toujours accompagnées des vexations, des outrages, de la brutalité, qui étoient alors réputés vertus civiques. Tous ces suppôts d'iniquités cherchèrent à se surpasser mutuellement ; chacun d'eux craignit d'être surpris, de se surprendre lui-même avec un peu moins de cruauté que tout ce qui l'entouroit ; tous étoient sans cesse excités par le principal gardien du Temple. Cet odieux emploi avoit été confié à un homme qui, il faut l'avouer, étoit bien digne de l'exercer [8]. Richer....., un des premiers acteurs du 20 juin, qui vingt fois, pendant cette affreuse journée, avoit tenu le fer levé sur la personne du Roi, retrouvoit dans ses nouvelles fonctions l'occasion habituelle de satisfaire sa haine, non plus en immolant ses souverains, mais en prolongeant leurs tourmens, puisque,

malgré lui, il falloit prolonger leur existence. M.me Élisabeth n'eut pas de peine à reconnoître l'homme sur qui, deux mois auparavant, elle avoit eu si long-temps les yeux fixés. Quels souvenirs! quels rapprochemens! quelles alarmes!

Quoi! tous les cœurs sont-ils donc fermés sans retour à la commisération [9], même à la pitié, à ce sentiment qui semble être le premier instinct de l'homme! Parmi tant de satellites qui viennent successivement garder et observer une famille infortunée, y en aura-t-il un qui s'attendrisse sur elle, qui s'épouvante de son horrible ministère, et qui donne à cinq malheureux la jouissance momentanée de voir quelques larmes se mêler aux leurs? Oui, cet homme se trouvera, et ses prisonniers rendront grâces au ciel de rencontrer enfin une ame sensible. Un jeune garde national est mis en faction auprès d'eux : l'active sollicitude de M.me Élisabeth remarque son embarras et en devine la cause; elle jette sur lui quelques regards, et elle voit qu'il s'efforce de retenir ses pleurs. Ah! ne les retiens pas, être généreux, dont heureusement tes chefs ont mal jugé la jeunesse : profite de leur erreur; profite du moment qui t'est donné pour te rapprocher d'Élisabeth, pour la voir, pour l'entendre, pour lui parler même à travers la porte qui vous sépare : respire le même air qu'elle; recueille quelques épanchemens

de sa sainte douleur; donne-lui quelques renseignemens sur ce qui se passe; reporte-lui les vœux, la consternation, le dévouement de tant de François fidèles: jamais peut-être ils ne sauront ton nom; mais à jamais ils béniront la mémoire du jeune inconnu. Quelque part que tu sois aujourd'hui, la reconnoissance publique t'environne; jouis d'avoir fait le bien et de rester ignoré.

Par lui, M.me Élisabeth eut quelque connoissance des projets de la Convention, qui venoit de se former sous d'horribles auspices. Des hommes qui vouloient donner à la France le gouvernement dans lequel on a le plus besoin de vertu, arrivoient précédés, suivis ou chargés de tous les crimes. On n'avoit pas encore vu une aussi effroyable réunion polluer la souveraineté d'un grand empire et la représentation d'un grand peuple. Cette Convention, malgré les efforts et la répugnance d'un grand nombre de ses membres, prépare un affreux attentat. M.me Élisabeth le voit et s'y soumet pour elle-même : mais toute l'ardeur de ses vœux se concentre, pour que cette tache ineffaçable ne soit pas imprimée sur le nom françois. « Périssons tous, s'il » le faut; mais périssons de la main d'un forcené. » Le bon Henri est tombé sous le fer d'un assas- » sin; mais une assemblée, une délibération, un ju- » gement de Ravaillacs! O mon Dieu! la mort, mille

» fois la mort, pourvu que cet antique honneur » françois, toujours *sans peur,* soit aussi toujours *sans* » *reproche;* pourvu que notre éternelle rivale, en » nous voyant copier servilement sa révolution, ne » puisse pas jouir de nous voir imiter le forfait qu'elle » expie tous les ans! »

Ce vœu, qui étoit celui de la presque-totalité des François, qui aujourd'hui seroit le vœu de ceux dont l'absurde barbarie le repoussoit alors, n'est point agréé par un Dieu irrité : sa vengeance avoit creusé sous la révolution un abîme de sang et d'infamie, dans lequel les révolutionnaires devoient se précipiter et s'engloutir eux-mêmes. En vain la faction qui a triomphé le 20 juin, qui a réclamé les honneurs du 10 août [10], qui a célébré la justice du peuple dans les massacres des 2 et 3 septembre [11], veut se faire un mérite de paroître empêcher un attentat dont elle a préparé et facilité l'exécution : M.me Élisabeth ne donne à ses foibles espérances que leur juste valeur; elle ne compte pas sur des criminels pour arrêter un crime; et il ne lui reste plus l'ombre d'un doute, quand elle voit le malheureux monarque séparé de sa malheureuse famille [12]. Elle n'avoit point prévu cette subite séparation : elle avoit cru que son frère ne la quitteroit qu'au moment où il faudroit le céder à l'éternité; qu'elle pourroit admirer son courage

et sa résignation, pendant le simulacre d'instruction de ce monstrueux procès. Par une recherche de persécution et de cruauté, on lui enlève ce douloureux espoir, et l'on trouve le moyen de multiplier et de hâter ses privations.

Alors un voile funèbre s'abaisse devant elle : il lui présente un amas de sang, de têtes, d'échafauds; mais il lui cache ce qui se passe sur la scène. C'est le chaos du crime : elle n'y peut rien distinguer. Les hurlemens des crieurs publics lui annoncent que le jour du jugement approche ; et quelquefois elle voudroit croire que ce ne sera pas un jour d'iniquité nationale. Elle l'espère un moment, parce qu'un de ses gardiens [13], plus sensible que les autres, lui dit que le jugement sera déféré aux assemblées primaires; et nous avons vu que, dans un instant d'effusion, elle a prédit que *le peuple françois ne changeroit jamais (a).* Mais si elle interroge ses satellites, leur silence est effrayant; leur laconisme ne laisse échapper que des menaces ou des imprécations. Si elle les regarde, ils jouissent de son inquiétude, et s'exercent à se rendre impénétrables.

Ah! même lorsque nous ne pouvons partager

(a) Expressions de M.me Élisabeth, dans une lettre à M.me de Bombelles, après le 6 octobre 1789. *Voyez* ci-dessus, *page 62.*

les malheurs de ceux qui nous sont chers, nous aimons à en être instruits avec détail, nous nous associons à leurs craintes et à leurs espérances, nous les suivons dans les variations de leur sort, dans les gradations de leur infortune : nous croyons quelquefois qu'ils se soulagent en nous parlant, et cette erreur est une jouissance ; nous croyons leur répondre, et ce prestige en est une encore. Hélas! ces lugubres illusions ne restent même pas à M.me Élisabeth. Entre elle et lui, Dieu ne vouloit laisser qu'un vide immense, que sa grâce toute-puissante devoit remplir d'une immensité de consolations. Là seulement elle trouve celles dont elle a besoin pour sa belle-sœur, pour sa nièce, pour elle-même.

Car ce n'étoit plus que par la douleur que M.me Élisabeth tenoit encore à la terre. De tout ce qui appartient à l'humanité, il ne lui restoit plus que ce sentiment : tout le reste de son être étoit déjà céleste; toutes ses pensées, toute son existence, avoient déjà le grand caractère de l'immortalité ; tous ses discours en avoient la sublime onction.

Ces discours, que Louis XVI avoit souvent entendus, étoient présens à son esprit et à son cœur, lorsqu'il écrivoit ce testament dont la publicité a fait frémir ses ennemis, mais lui a valu l'admiration de tous les peuples de l'univers. Jamais un grand

monarque, jamais un infortuné, jamais une victime dévouée au supplice, n'a parlé de la religion avec tant de force, de ses malheurs avec tant de résignation, de ses bourreaux avec tant d'indulgence.

Pour soutenir M.me Élisabeth dans ce cruel moment, il ne falloit rien moins que la certitude où elle étoit que son frère alloit échanger une couronne périssable contre une couronne immortelle : mais la dernière entrevue n'en est pas moins déchirante; mais le dernier adieu n'en est pas moins terrible. Oh ! que je voudrois presser toutes les générations, rassembler l'humanité toute entière autour du tableau de ce qui se vit alors dans cette chambre funéraire ! le premier trône de l'univers devenu le marche-pied d'un échafaud ; le sceptre de soixante-six rois orné de la palme du martyre ; tout ce que le crime a de plus affreux, tout ce que la nature a de plus attachant, tout ce que la religion a de plus auguste : dans les traits du Roi, le calme d'une ame pure qui se résigne à la mort ; dans ceux de la Reine, l'expression d'une ame forte qui la brave ; dans ceux d'Élisabeth, l'ardeur d'une ame sainte qui l'envie : le crêpe sanglant qui couvre la tête de Louis XVI, passant sur celle de sa femme, de sa sœur, de son fils, et se perdant au milieu d'un nuage qui enveloppe celle de sa fille. Aujourd'hui que les passions doivent être satisfaites, que le feu des factions devroit être éteint, que la

révolution est jugée *(a)*; aujourd'hui que la mort de Louis XVI ne peut plus être regardée par ses juges eux-mêmes que comme un attentat à la majesté de la nation, je demande même à la justice céleste de n'infliger à ces juges d'autre punition que de tenir sans cesse ce tableau sous leurs yeux, d'y attacher continuellement leur repentir comme leurs regards, et de les forcer de le méditer jusqu'à ce qu'ils l'aient effacé à force de larmes.

Au milieu de ce sacrifice où tous s'immolent à-la-fois, la religion compte ses triomphes, lorsque nous comptons les victimes. La douleur d'Elisabeth est extrême; mais ne craignez pas qu'elle y succombe. Son cœur est blessé pour jamais dans ses plus tendres affections; mais voyez comme elle le ranime, quel saint appareil elle met sur ses blessures, comme elle retrouve ses forces, quel usage elle s'empresse d'en faire. Le Roi lui avoit recommandé la Reine et ses enfans; et jamais les derniers vœux d'un père mourant ne furent plus religieusement accomplis. Son amitié, ses soins, ses secours, ses exhortations, se multiplient à l'infini, se varient suivant l'âge ou l'état des restes infortunés qui l'entourent. Qu'elle est grande, la force

---

(a) ..... *Periere latebræ*
Tot scelerum.....

LUCAN. *Pharsal.* lib. IV.

que donne une tendresse guidée par la piété ! Qu'il est sublime, qu'il est doux, qu'il est infatigable, le zèle d'une charité sainte !

Déjà cette famille captive n'a plus de chef. Prêt à la quitter pour jamais, il a demandé que l'on s'occupât d'elle. La Convention [14], usurpant toujours le nom de la nation, a répondu, avec l'ironique complaisance d'une joie féroce, que, *toujours grande et juste, elle s'occuperoit de son sort;* et nous ne savons que trop comment elle va exercer cette sanglante protection.

Hélas ! des trois augustes infortunés sur qui M.me Élisabeth a répandu tout le charme, toute la grandeur de son ame, un seul pourra quelque jour en faire connoître les traits divins. La Reine, digne d'elle-même jusqu'au dernier moment, a emporté au tombeau ces exemples que lui offroient chaque parole, chaque action, chaque instant de la captivité d'Élisabeth. Son fils, quand même il eût vécu, séparé d'elle quelques mois après la mort du Roi, étoit d'ailleurs trop jeune pour conserver une entière mémoire de tout ce qu'il eût été à desirer qu'il pût dès-lors comprendre et pratiquer un jour : il ne lui en seroit resté qu'une idée confuse, trop forte pour ne pas lui donner de grands regrets, trop foible pour lui laisser un souvenir parfait ; semblable à ces songes heureux, qui, dans les erreurs de la nuit, viennent

quelquefois nous faire illusion, nous rendent acteurs ou témoins d'événemens imaginaires, et ne nous laissent, en s'échappant, que le regret d'un bonheur dont nous ne jouissons plus. Vous seule, qui, dans la journée du 21 janvier 1793, vous trouvâtes fille et sœur de votre Roi; vous, à qui l'âge permettoit de ne rien perdre de tout ce que vous voyiez; vous en qui, dès votre enfance, tout annonçoit le sang des Césars et celui des Bourbons [15], c'est à vous que la France, que l'Europe, que le monde entier s'adressera un jour pour connoître tout ce qu'il y a eu d'admirable dans les quinze derniers mois d'Élisabeth; vous êtes enfin appelée à nous retracer un jour votre auguste tante. Tout ce qui, à travers les mers, vous cherchoit du fond du cœur dans cet honorable asile où la Providence vous ordonnoit de souffrir et vous permettoit d'attendre; tout ce qui prend intérêt à la vertu; tout ce qui, à ce nom seul, sent le besoin d'en suivre les élans, d'en admirer les prodiges, d'en imiter, s'il est possible, la perfection, attend et réclame de vous tous ces détails. C'est une dette dont la religion et l'humanité vous demanderont le paiement : vous vous enrichirez en l'acquittant; et le récit de ce que vous avez vu, sera la récompense la plus douce de ce que vous avez souffert.

Vous nous direz alors (car ce n'est plus moi qui dois parler ici), vous nous direz dans quel affreux

état vous étiez en 1793 [16]; quels soins bienfaisans sa tendresse vous prodigua; avec quelles adroites précautions elle pansoit vos plaies douloureuses. Eh! qui donc lui avoit appris à exercer ce pénible ministère! Ah! les doigts seuls d'Élisabeth portoient avec eux un baume salutaire qui devoit vous rendre à la vie; et les maux les plus dangereux devoient céder à cette sainte imposition des mains.

Vous nous direz comment, aussitôt après la mort de Louis XVI, elle osa donner à son neveu les marques de respect qu'elle devoit à son Roi; combien ce respect sembloit ajouter encore à son amitié, et la rendre encore plus active en lui donnant un caractère plus noble et plus prononcé; comment elle étoit si simple dans les consolations qu'elle donnoit au fils, si grande dans celles qu'elle donnoit à la mère.

Cet enfant tomba malade au mois de mai 1793 [17]. Elle fut auprès de lui ce qu'elle avoit été auprès de sa nièce : elle vint coucher dans sa chambre; elle remplit les fonctions de la garde la plus attentive, et renouvela ce que, vingt-sept ans auparavant, sa vertueuse mère avoit fait admirer autour du Dauphin mourant [18].

Si, quelque temps après la mort du Roi, elle avoit pu apercevoir un peu d'adoucissement dans la sévérité de ses surveillans [19], elle ne tarda

pas à être détrompée. Un mur fut élevé dans le jardin ; des jalousies furent mises par-tout. Les recherches les plus minutieuses, les visites les plus vexatoires, se succédèrent. Dans une de ces visites, un chapeau trouvé chez M.me Élisabeth fut un nouveau motif de persécution contre elle. Interrogée séparément, elle répondit que c'étoit celui de son frère ; qu'elle le gardoit comme une chose qui lui avoit appartenu, qu'elle espéroit qu'on ne le lui ôteroit pas. Cette innocente demande, exprimée avec le ton du sentiment, donne aux inquisiteurs l'idée d'une vexation de plus. Mêlant le ridicule à la méchanceté, ils enlevèrent le chapeau *comme chose suspecte :* un procès-verbal fut dressé pour constater un fait si important ; M.me Élisabeth, forcée de le signer, obéit et se tut. . . . . Ces hommes-là nous froissent peut-être tous les jours... Faisons comme Élisabeth. . . . pardonnons-leur.

Une cruelle commisération, sous prétexte de donner aux prisonniers quelqu'un pour les servir, avoit chargé de ce soin deux personnes bien dignes du rôle qu'on leur destinoit. Tison et sa femme [20] saisissoient avec empressement toutes les occasions que leur service leur offroit pour exercer les traitemens les plus durs et les plus vexatoires : tout fut supporté avec une résignation, une douceur inaltérables. La patience des victimes triompha de

l'atrocité des bourreaux. Tison reprit quelques sentimens humains : sa femme finit par avoir horreur d'elle-même ; ses remords aliénèrent son esprit. Elle tomba dans des accès de folie d'autant plus affreux, qu'ils étoient entremêlés d'un repentir qui paroissoit sincère. Tantôt avec l'air égaré, tantôt fondant en larmes avec les cris du désespoir, elle se jetoit aux genoux de la Reine et de Mme Élisabeth, et leur demandoit pardon. Qu'il étoit beau dans ce moment, qu'il étoit grand, l'empire de la vertu sur le crime ! Celui-ci sollicitoit sa grâce, et ne se croyoit pas digne de l'obtenir, tandis que l'autre se trouvoit heureuse de l'accorder. O vous, qui ne comprenez pas que le Tout-puissant abandonne le juste à l'iniquité du méchant, douterez-vous encore que, même dès cette vie, il n'y ait des momens où il les remet chacun à leur place, comme pour soutenir l'un et confondre l'autre, par l'annonce du sort qui les attend tous deux ?

Touchées de l'état de cette femme, portées à croire qu'elle étoit peut-être plus malheureuse que coupable, les augustes captives oublièrent ses mauvais traitemens, et la soignèrent avec une charité vraiment évangélique, jusqu'à ce qu'on la transportât à l'hôtel-dieu [21].

Ce qu'elles avoient éprouvé de la part des *Tison*, ce qu'elles éprouvoient journellement de la part des

municipaux et des gardes qui les affligeoient sans cesse, n'étoit rien en comparaison du coup affreux qu'on leur préparoit, et de la cruelle séparation à laquelle elles étoient réservées. Un génie infernal proposa et fit adopter d'arracher le royal enfant [22] à tout ce qu'il avoit de plus cher, et de le livrer à discrétion entre les mains de tout ce qu'il y avoit de plus atroce. L'instant fatal arrive : une horde se présente plus effrayante que jamais. Ceux qui la composoient, n'avoient jamais connu ou avoient abjuré le nom de père : ils avoient dit anathème à la nature. Pour rendre au vrai chaque tête de ce hideux tableau, il faudroit renforcer le pinceau de Suétone et retremper le burin de Tacite. On lit l'arrêté qui ordonnoit que le jeune prince seroit mis dans un endroit plus sûr. La Reine ne vouloit pas le laisser enlever, et s'efforçoit de défendre le lit où il dormoit paisiblement. Tout-à-coup il s'éveille avec effroi : au calme enchanteur de l'innocence endormie succèdent les terreurs de l'innocence épouvantée ; il prononce le nom de sa mère ; il appelle Élisabeth. *Lève-toi, lève-toi*, répondent avec violence des voix qui lui sont inconnues. Il étend la main pour chercher la main maternelle, et sa main est saisie par un bras étranger qui l'enlève de son lit : ses cris, ses pleurs, se mêlent à ceux de sa mère et de sa tante ; leurs prières, leur douleur, conservoient encore une

expression, une attitude de majesté que le malheur n'avoit pu leur ôter *(a)*. On n'y répond que par des injures et des menaces. Obligées de céder à la force, la Reine et M.me Élisabeth habillent, en tremblant, celui dont elles vont être séparées pour toujours. On les accuse d'une lenteur affectée; on leur reproche les derniers soins, les derniers embrassemens qu'elles lui donnent : on le leur arrache; et M.me Élisabeth presque sans forces, en retrouve encore pour ranimer, pour soutenir une mère expirante, et pour offrir dans l'instant même, avec elle, au Dieu de miséricorde, le terrible sacrifice auquel elles sont condamnées. Effort surnaturel, qui n'appartient qu'à la religion! Résignation sublime, qui auroit suffi pour purifier une ame coupable! Combien n'a-t-elle pas dû sanctifier une ame pure!

Ne croyez pas que cette résignation éteigne chez Élisabeth le sentiment de toutes ses peines : c'est parce qu'elle les sent vivement, qu'elle les offre toutes et sans réserve; plus elle souffre, plus elle mérite. Le Dieu qui punit le murmure de l'impatience, ne rejette pas l'effusion de la douleur. Il accepte l'hommage de son Fils priant sur la montagne des

---

(a) ..... *Servata precanti*
Majestas non fracta malis.....

LUCAN. *Pharsal.* lib. IV.

Oliviers ; il lui envoie un ange pour le soutenir, parce que cet Homme-Dieu est accablé de ses souffrances, et couvert d'une sueur de sang. Ainsi étoit Élisabeth, donnant au sentiment tout ce que réclame l'humanité, sans rien diminuer du sacrifice qu'exige un Dieu jaloux.

Elle découvre que le jeune prince montoit quelquefois sur la tour du Temple pour prendre l'air, et qu'il y avoit une fenêtre d'où elle pouvoit l'entrevoir au moment où il passoit ; elle reste des heures entières pour saisir l'instant de son passage, et, quand elle a surpris un de ses regards, elle se trouve heureuse d'avoir, à l'insu de ses satellites, pu se faire une jouissance de ce qui n'étoit cependant qu'une privation [23].

Mais ce bonheur est cruellement tourmenté par le supplice de voir la tête de son neveu couverte d'une coiffure de sang [24], d'entendre qu'on lui parloit toujours avec des blasphèmes et des juremens, qu'on le forçoit de mêler sa voix aux chansons des cannibales. En vain, vis-à-vis d'elle et de la Reine, affectoit-on de dire qu'il étoit dans des mains honnêtes ; ce qu'elles voyoient, ce qu'elles entendoient, ne justifioit que trop leurs soupçons, qui bientôt devinrent une certitude. Ce fut Tison qui leur révéla l'affreuse vérité [25]. Étoit-ce par humanité, ou pour ajouter à leur douleur ? Ce doute est

bien

bien permis, quand il s'agit de scruter de pareilles ames; mais enfin elles surent par lui le sort déplorable du jeune Louis.

M.me Élisabeth se refusoit à le croire. Au milieu de tous les genres de barbarie enfantés par la révolution, celle de Simon lui sembloit au-dessus de l'imagination même du crime. Long-temps il lui parut impossible que la perversité humaine eût produit un monstre qui osât se promettre à lui-même et qui tînt l'engagement de s'enfermer avec un enfant, pour épuiser sur lui tous les tourmens, excepté la mort; pour trouver une jouissance dans ses larmes, dans ses cris, dans ses terreurs; pour se faire et pour suivre le système d'étouffer, d'anéantir en lui les plus heureuses dispositions du cœur et de l'esprit, et le ramener à l'état de la brute, tremblante au moindre geste, au moindre regard d'un maître impitoyable. Concevoir et prescrire à un bourreau soudoyé une semblable conduite, c'étoit, en effet, avoir fouillé jusque dans les dernières profondeurs de la théorie de la cruauté; mais j'oserois dire que, même en lui prescrivant cette conduite, on n'espéroit pas qu'il pût la soutenir aussi long-temps. Pour s'endormir chaque soir avec ce témoignage rendu à soi-même, pour se réveiller tous les matins avec le ferme propos d'ajouter au mal qu'on a fait la veille à un être innocent et foible sur qui l'on essaie un

supplice nouveau, il faut être identifié avec une barbarie qui dépasse tous les écarts du cœur humain, il faut être hors de l'humanité, il faut suer le crime par tous les pores.

Trop assurée du sort de son neveu, M.me Élisabeth veut encore paroître en douter devant sa malheureuse mère : elle surmonte sa propre douleur, pour ne s'occuper que de celle de Marie-Antoinette. Les consolations religieuses, les conseils d'une amitié sainte, les lueurs de la plus foible espérance, les illusions mêmes de la tendresse, tout est amené, ménagé, employé, tantôt avec art, tantôt avec un abandon qui entraîne, qui persuade, qui charme au moins l'ame la plus affligée, et lui donne chaque jour la force de supporter encore le malheur sous lequel la veille elle sembloit abîmée. Tel fut le soin de M.me Élisabeth jusqu'au 2 août 1793 [26], jour terrible où elle embrassa pour la dernière fois une Reine intrépide et malheureuse, condamnée à mourir encore pendant plus de deux mois dans les cachots de la Conciergerie, avant d'obtenir la grâce de mourir sur l'échafaud.

Cet arrêt sanguinaire prononcé contre Marie-Antoinette, Élisabeth l'ignore et l'ignorera toujours. Elle-même périra sans l'avoir connu ; et le doute dans lequel on la laisse, sera encore un des tourmens de sa douloureuse existence [27]. Elle craindra

de conserver jusqu'aux choses de l'usage le plus simple [28], qui avoient échappé jusque-là aux recherches des municipaux; mais ces recherches se feront plus souvent encore, et avec plus de sévérité qu'auparavant [29].

Ce fut dans une de ces visites, que M.me Élisabeth et sa nièce se virent exposées à un tourment d'un genre nouveau : conception infernale, qui appartient exclusivement à la révolution françoise, qu'elle ne partage avec aucune autre, qu'elle a trouvée dans son propre fonds. Le 8 octobre 1793, trois hommes [30] (dois-je les appeler ainsi?) entrent avec d'autres municipaux et satellites, et ordonnent brusquement à M.me Thérèse de descendre. Frappée de cet ordre inattendu, forcée d'obéir, elle se rapproche vainement d'Élisabeth, qui veut la suivre. Elles s'embrassent, se séparent; et Dieu sait ce qui se passoit alors dans leurs ames.

Depuis plus d'un an enfermée dans le Temple, Élisabeth ne s'y étoit pas encore trouvée absolument seule. Le dernier objet qui lui restoit, lui est-il aussi enlevé pour toujours? est-il destiné à la mort? ou, ce qui seroit pis encore, doit-il avoir le même sort que son frère, et être livré aux soins d'une femme digne de rivaliser avec Simon? L'infortune, sur-tout lorsqu'elle est entièrement isolée, abandonnée à elle-même, se perd dans le vague des idées funestes qui

se présentent à elle, les épuise toutes, et ne s'arrête sur aucune. Cessez, cessez, Élisabeth, de vouloir pressentir ce qui se dit en ce moment : il n'est pas en vous de le deviner. A peine pourrez-vous le croire, lorsque vous serez obligée de l'entendre. Trois heures s'écoulent dans cette anxiété. Enfin l'infortunée Thérèse remonte : elle rentre, portant dans tous ses traits l'indignation de la candeur ; muette de terreur, elle se jette dans les bras de sa tante. Mais Élisabeth lui est arrachée, et la quitte sans savoir ce qu'elle doit espérer ou craindre. On la fait descendre dans la chambre d'où sortoit Madame Royale ; et alors commence l'interrogatoire, qui lui dévoile l'effroyable complot auquel on vouloit les faire servir toutes deux. Toutes les infamies dont on alloit accuser la Reine envers son fils, furent articulées et répétées plusieurs fois devant l'angélique Élisabeth, et l'avoient été devant sa nièce. On contraignit l'innocence virginale d'entendre ces révoltantes horreurs, qui outrageoient et faisoient frémir la nature. On ne se flattoit pas sans doute d'obtenir un aveu contraire à la vérité : mais avoit-on pu même espérer de surprendre quelques mots dont il fût possible d'abuser ! La défense d'Élisabeth fut ce qu'avoit été celle de Thérèse ; vraie, simple, pure comme elles. Après une séance qui ne remplit pas l'attente des bourreaux de la Reine, mais qui excitera à

jamais l'exécration de tous les siècles, les deux princesses se retrouvèrent ensemble, encore épouvantées des images dont on avoit souillé leur chaste imagination. *O mon enfant !* s'écrie Élisabeth en tendant les bras à sa nièce. Un silence morne exprime mieux que toutes les paroles le bouleversement universel qu'elles éprouvent pour la première fois; pour la première fois aussi, leurs regards semblent éviter de se rencontrer : une rougeur céleste les embellit de tous les attraits de la vertu ; un sentiment, un besoin mutuel réunit tout-à-coup leurs prières : elles tombent à genoux, inondées de larmes, comme si c'étoit à elles à expier tout ce qu'elles ont frémi d'écouter. M.me Élisabeth se fit effort pour concentrer en elle-même le souvenir d'une scène qui glaçoit tous ses sens : mais l'impression que lui fit cette horrible journée, n'en fut que plus profonde et plus durable ; et de tout ce qu'elle eut à souffrir pendant une longue captivité, c'est-là seulement ce qui auroit épuisé ses forces, si le Dieu qui l'éprouvoit d'une main, ne l'eût soutenue de l'autre.

Toutes les autres vexations, toutes les indignités auxquelles elle étoit journellement en butte, paroissoient lui être indifférentes, n'altéroient même pas la sérénité de son visage; elle pouvoit toujours dire avec cette sublime simplicité de Marc-Aurèle : *On*

me tue, on me déchire, on me charge de malédictions; cela empêche-t-il que mon ame ne soit toujours pure, prudente, sage et juste! Heureuse, en se rappelant dans sa prison, comme ce grand empereur sur le trône, *combien elle avoit surmonté de plaisirs et de douleurs, de songer que l'histoire de sa vie s'acheveroit, et qu'elle accomplissoit le service qu'elle étoit chargée de rendre au monde;* car la noble tranquillité de l'homme de bien persécuté instruit, honore et par conséquent sert utilement l'humanité [31].

Tel étoit l'effet de ce calme impassible et religieux, qu'en la voyant dans sa prison on eût dit qu'elle n'avoit jamais eu d'autre demeure. Elle essuyoit sans murmure, sans la plus légère émotion, le refus de ce qui étoit le plus nécessaire à sa santé [32]: ses gardes eux-mêmes ne pouvoient le concevoir; et, dans leur désespoir de ne pouvoir, malgré ces refus barbares, jouir encore d'une plainte ou d'un soupir, ils frémissoient, et ne s'attendrissoient pas. La nature se trompe donc quelquefois, quand elle couvre de l'extérieur de l'humanité des êtres à qui elle oublie de donner un cœur.

Si, parmi ceux d'entre eux qui existent encore, il en est un à qui le ciel ait accordé l'inestimable bienfait du repentir, c'est à lui que je m'adresse, c'est lui que j'interroge ici. «Malheureux! tu croyois alors disposer à ton gré du sort d'Elisabeth; tu

t'applaudissois d'exercer, d'inventer quelque vexation nouvelle! Ah! même au milieu de tout ce que tu lui faisois endurer, son sort étoit réellement indépendant de toi, étoit préférable au tien. A la fin de la journée, lorsqu'elle avoit religieusement rempli la tâche d'infortune qui chaque jour se déroulloit devant elle, tu restois avec tes crimes, elle avec ses vertus. Le sommeil, qui assoupit tout, éveilloit tes remords; des songes effrayans venoient les redoubler; le sang que tu buvois à pleine coupe, te faisoit éprouver à-la-fois et l'ardeur de la soif et le dégoût de la satiété. A quelques pas de toi, enfermée par de triples verroux, Élisabeth dormoit en paix sous la garde d'une conscience irréprochable : si quelques songes occupoient ses esprits, c'étoient des visions saintes, des prémices de béatitude. Telle que le patriarche des douze tribus d'Israël, elle voyoit sur une échelle mystérieuse des anges descendre et remonter sans cesse pour lui apporter les consolations du ciel, pour reporter au ciel le mérite de ses souffrances. »

Aussi étoit-ce le matin, ou même avant le jour, qu'elle se livroit le plus à la méditation [33]: elle scrutoit le fond de son cœur pour chercher, pour surprendre, pour condamner ce qui ne lui paroissoit pas encore assez parfait. Tandis que la terre, prête à crouler autour d'elle, s'agitoit avec fracas du nord

au midi, Élisabeth ne voyoit que le volume de l'éternité prêt à s'ouvrir; elle se demandoit en tremblant si son nom seroit digne d'y être inscrit. Absorbée par la contemplation, elle passoit des heures entières dans le ravissement d'une conversation intime avec Dieu : quand elle se relevoit, l'auréole des bienheureux sembloit entourer cette tête d'élection; on eût dit que le ciel ne la prêtoit encore à la terre que pour confondre de plus en plus ce séjour d'iniquité.

Mais les fréquens retours de cette sainte méditation n'empêchoient pas M.me Élisabeth de remplir envers sa nièce tous les devoirs que les circonstances lui imposoient. A l'exemple journalier de la plus stricte observation des préceptes religieux [34], à celui d'une résignation plus qu'humaine, elle joignoit habituellement des leçons dont l'application étoit aussi facile que le succès en étoit infaillible. Dans cette école sacrée, sous l'inspiration du malheur, sous la surveillance d'une cruauté impie, sous la protection du Dieu des affligés, la sagesse éternelle parloit par la bouche d'Élisabeth, commentoit les passages consolans de la divine Écriture, que la prospérité comprend rarement, mais que l'adversité devine, explique et retient. La jeune princesse, destinée par la Providence à recueillir dans le fond de son cœur cet inappréciable commentaire,

écoutoit avec une sainte avidité, et remercioit le ciel de l'avoir jugée digne d'amasser un trésor qu'elle seule possède. Oh! si jamais elle admet à la participation de ce trésor la nation au milieu de laquelle elle est née, avec quelles acclamations d'admiration et de reconnoissance sera reçu ce bienfait d'une munificence royale! comme ce livre sera bientôt proclamé ouvrage élémentaire de l'éducation! que dis-je! comme il sera le livre de tous les âges, de tous les états, le juge du méchant tout-puissant, le soutien du juste persécuté, le guide du riche, la richesse du pauvre, l'*A-Kempis* du XVIII.e siècle!

Dans ces conversations, qui se tenoient souvent au milieu des ténèbres, et à qui le calme de la nuit donnoit encore un ton plus persuasif et plus attachant, la céleste captive s'efforçoit sans cesse de justifier la nation au nom de laquelle se renouveloient, chaque jour, tant de scènes d'horreur. Elle recommandoit à sa jeune compagne de ne pas la confondre avec les monstres qui outrageoient si audacieusement la douceur et la loyauté françoises; elle lui garantissoit que cette nation, à son premier amour pour la fille de Louis XVI, ajouteroit encore un amour de repentir et d'expiation, et saisiroit avec empressement l'occasion de lui en donner des preuves. La sensible Thérèse croyoit volontiers à ces assurances. Il est un rang, il est un âge, il est des

positions, où tous les tourmens que l'on souffre sont adoucis par l'idée que l'on aura un jour le plaisir de pardonner. On savoure d'avance cette jouissance délicieuse, on s'abandonne à cette honorable volupté : on met dans la balance ce bonheur futur en opposition avec les calamités présentes, et les calamités se trouvent légères ; et le cœur, élevé de plus en plus, se sépare du moment actuel, s'associe à l'avenir, et bénit la Providence.

Madame Royale ne devoit pas tarder à éprouver la vérité de ce qu'Élisabeth lui avoit dit sur l'attachement du peuple françois. Dès que sa captivité fut un peu moins rigoureuse, elle vit tout ce qui venoit d'échapper aux fers et à la mort errer autour du Temple, et inventer les moyens d'être entendu ou aperçu par elle. Quand le directoire, sans consulter le vœu de ce peuple, la força de quitter la France, elle recueillit sur toute la route des témoignages *(a)* qui, certes, n'étoient pas suspects, les reçut avec un attendrissement que n'oublieront jamais ceux qui ont eu le bonheur d'en être les témoins, et emporta avec elle le regret de quitter une nation qu'Élisabeth avoit bien jugée.

Hélas ! avant de s'éloigner de cette terre si souvent

(a) *Vadis adhuc ingens populis comitantibus exul.*
LUCAN. *Pharsal.* lib. II.

mouillée de ses larmes, une nouvelle épreuve devoit lui être imposée; son dernier lien devoit être rompu. Pour essayer de naturaliser le régicide en France, on alloit commander à Robespierre un crime..... dont Robespierre lui-même avoit horreur : car il est aujourd'hui bien reconnu que cet homme, qui vivoit d'assassinats, n'avoit pu encore soutenir l'idée d'assassiner Élisabeth. Ce forfait lui fut prescrit par des factieux, en apparence moins puissans que lui. Mais, dans ces jours de sang, le plus puissant étoit celui qui entassoit le plus de cadavres, et dont on pouvoit dire, en fait de crimes, *Nil actum reputans, si quid superesset agendum (a).* Plus prévoyans ou plus adroits que le chef qu'ils forçoient de leur obéir, ils n'ont point partagé son sort. La volonté de Dieu, qui les a laissés vivre, ne peut s'expliquer que par ce mot sublime qui explique tout, *Patiens, quia æternus (b).*

Depuis la mort de la Reine, les deux illustres prisonnières, dans une ignorance absolue de tout ce qui se passoit au-dehors, vivoient de leurs souvenirs, de leurs craintes, de leurs espérances, mais sur-tout de leur entière soumission aux ordres du ciel. Ce fut la résignation même qui dicta à Élisa-

---

(a) LUCAN. *Pharsal.* lib. II.

(b) S. AUGUSTIN.

beth la belle prière qu'elle composa dans sa prison [35]. Ainsi offerts et sanctifiés, *tous les jours se levoient clairs et sereins pour elle.* Tous ses momens étoient remplis par l'inestimable avantage de les consacrer à perfectionner l'éducation de son aimable nièce. Elle s'étoit faite à cette vie, et attendoit en paix qu'un nouvel orage terminât ou changeât son sort.

Cet orage éclata le 9 mai 1794. Dans la soirée de ce jour funeste, la douceur attrayante de M.me Élisabeth s'étoit encore prodiguée avec plus de charmes: sa conversation avoit été encore plus attachante; sa tendresse sembloit s'être épuisée envers l'orpheline qui n'avoit plus qu'elle, comme si un pressentiment involontaire les eût averties de serrer de plus en plus des nœuds qui alloient être rompus. Elles s'endormoient avec la religieuse consolation d'avoir, pendant un jour encore, été jugées dignes de souffrir, et de souffrir ensemble, lorsque tout-à-coup Élisabeth est arrachée sans retour à celle dont elle étoit devenue la mère [36]. Elle veut calmer l'effroi de Madame Royale; les assassins se font un plaisir de le redoubler. Alors, sensible avec courage, tendre sans être foible, d'un mot elle la relève, lui retrace tous ses devoirs, s'éloigne, la quitte, et ne la reverra plus.

Oh! quelles terribles idées durent alors assaillir

la malheureuse Thérèse, lorsque le bruit des portes qui se refermoient sur elle, lui annonça qu'après lui avoir enlevé un père, une mère, un frère, on lui ôtoit encore l'incomparable amie qui les remplaçoit auprès d'elle, avec qui elle pouvoit en parler, avec qui elle confondoit ses larmes ; lorsque chaque heure de cette *nuit désastreuse* sembloit pour elle sonner dans un vaste désert, où dorénavant elle étoit condamnée à lutter seule contre la douleur et l'iniquité !

Élisabeth étoit déjà devant ses juges.... Quel mot m'est échappé ! Des juges ! Élisabeth n'en a point. Elle paroît devant ses bourreaux ; et son aspect les fait frissonner. On lui fait subir un interrogatoire, que le jour des vengeances a rendu public. Elle répond en peu de mots ; mais ce peu de mots contient l'arrêt irrévocable.... De qui ? d'Élisabeth ? Non ; de ceux qui la condamnent. On abrége les formalités : le crime étoit pressé de jouir. Le tribunal de sang s'écrie, comme le peuple hébreu : « Elle mérite la » mort. » *Reus est mortis (a)*. Elle la méritoit en effet ; la terre n'étoit plus digne d'elle ; et cette victime sainte, parée de vingt ans de vertus, de quatre années de tourmens et d'épreuves, chargée de la vénération universelle, devoit enfin entrer dans le ciel

(a) S. MARC, chap. XIV.

pour y être l'hostie de propitiation entre un Dieu irrité et une nation égarée.

Allez, Élisabeth : ils sont finis vos maux passagers, votre bonheur commence; et l'échafaud sur qui va couler votre sang, devient votre premier autel [37].

On voit quelquefois des malheureux, dans les dernières angoisses d'une grande calamité, dégoûtés de la terre, rebutés, fatigués des crimes qui s'y commettent, errer au milieu des tombeaux, comme pour y chercher la place où ils pourront un jour se retrancher contre la perversité humaine. S'ils passent alors sur la tombe de quelque personnage célèbre par ses infortunes et ses vertus, ils aiment à s'y arrêter; ils interrogent cette tombe : ils voudroient voir *l'homme éprouvé* en sortir couvert de gloire et de poussière, pour leur montrer le malheur dans toute sa beauté. Eh bien! qui que vous soyez, qui avez quelquefois formé ce vœu, vous pouvez l'accomplir en ce moment : venez voir Élisabeth à son passage. Son cachot fut pour elle une première tombe ; elle sort de celle-là, mais pour rentrer dans une autre. Dans la première, elle a déjà joui de l'éternité; dans la seconde, elle va s'en emparer pour jamais. Ne perdez pas un seul de ses regards, de ses mouvemens : ainsi est-on dans le séjour céleste. Revêtue encore pour quelques minutes des mêmes formes que

ses bourreaux, cette ame sainte vous apparoît pour vous entraîner après elle, pour sillonner dans les airs le chemin qui vous est ouvert : semblable à ces éclairs bienfaisans qui, au milieu des plus affreux orages, indiquent au voyageur inquiet sa véritable route.

Réunie à ceux qui doivent périr avec elle, M.me Élisabeth les encourage, les édifie par sa touchante résignation. Dans la charrette funéraire, elle continue à les exhorter : c'est le calme de la vertu, le courage auguste et simple de la religion. Le peuple, accoutumé tous les jours à amuser sa barbarie ou sa stupidité de ces affreux spectacles, l'admire machinalement et ne la défend pas. En arrivant au pied de l'échafaud, se trouvent rassemblées vingt-quatre personnes de tout âge, des deux sexes, de toute condition, destinées à subir le même sort. Les femmes demandent à M.me Élisabeth la permission de l'embrasser; ce qu'elle leur accorde avec son amabilité ordinaire. La cruauté, qui va perdre enfin ses droits sur elle, veut au moins exercer encore et prolonger les derniers; elle la désigne pour n'être immolée qu'après toutes les autres : on espère que vingt-quatre têtes tombant avant la sienne lui inspireront quelque terreur. Misérables! vous ne la connoissiez pas, et vous n'étiez pas en effet dignes de la connoître. L'ame d'Élisabeth étoit déjà présente

à l'avenir : déjà le présent étoit passé pour elle. A genoux devant le Dieu qui l'appelle, Élisabeth ne voit que ce Dieu seul; elle n'entend plus que les voix angéliques, auxquelles elle va mêler sa voix. Enfin son dernier moment est venu, ce moment pour lequel elle avoit toujours vécu, toujours souffert : la victime est attachée, la tête tombe, le ciel s'ouvre; Élisabeth y entre.

C'est ici qu'il faudroit m'affranchir de toutes les idées humaines, et emprunter un langage divin. Les expressions les plus fortes que l'homme ait inventées, sont insuffisantes pour rendre ce que l'homme n'a jamais vu, mais ce dont son cœur l'avertit sans cesse; et, dans cette vie périssable, l'imperfection de nos organes ne peut que bégayer, dès qu'elle veut parler de l'immortalité. Anges du ciel, qui entouriez Élisabeth mourante, qui vous empressâtes de la porter aux pieds de l'Éternel, ah! que ne pouvez-vous, pour m'inspirer vos accens enchanteurs, vous abaisser un moment jusqu'à moi, puisque ma foiblesse ne peut s'élever jusqu'à vous !

Élisabeth vit toujours : pour elle rien n'a péri que la misère et la douleur; pour elle, un monde a fini, un autre a commencé. Comme elle aura paru triomphante dans sa nouvelle demeure! Comme elle aura prié pour les insensés qui ont cru la punir en la précipitant dans ce torrent de délices! Comme

elle

elle aura parcouru en un instant la chaîne des événemens dont à peine apercevons-nous quelques anneaux! Comme le secret du malheur de l'homme lui aura été révélé! Comme ses ennemis et ses assassins seront devenus ses bienfaiteurs! Ravissante révolution! Tout se métamorphose, s'embellit, se perfectionne, se divinise autour d'elle. Elle sort d'un gouffre de crimes, pour s'élever dans les régions d'une sainteté infinie. Au lieu de cette prison funèbre, qu'elle n'avoit pas quittée depuis vingt et un mois, elle se trouve dans la brillante cité où il est dit *que les Rois de la terre porteront leur gloire et leur honneur (a).* Les satellites, les bourreaux que la rage des enfers déchaînoit, excitoit contre elle, ont fait place aux légions célestes, qui l'introduisent auprès *du trône de Dieu (b),* dans le rang réservé à ceux qui *ont passé par la grande tribulation.* Elle y retrouve ses larmes, ses souffrances, ses moindres peines, inscrites, enregistrées par la justice divine, qui n'a rien omis, qui lui tient compte de tout, qui paye par des délices immuables chaque minute de soumission méritoire.

La voilà cependant cette mort si calomniée, aussi nécessaire à la vengeance qu'à la bonté du tout-

---

(a) Apocal. chap. II.
(b) Ibid. chap. VII.

puissant, souvent ennemie de ceux qu'elle épargne, toujours bénie par ceux qui l'attendent! Comme la nuée miraculeuse des Israélites, elle se place entre les oppresseurs et les opprimés, pour ne présenter aux uns que l'impénétrable obscurité d'une nuit effrayante, pour répandre sur les autres l'éclat de sa bienfaisante lumière.

Dernière heure du juste persécuté! Source éternelle de vérités consolantes! Complément de la révélation! Livre aussi sublime que simple, et qu'il est donné à tous de lire et d'entendre!

Où est-il le prétendu philosophe qui voudroit condamner l'homme à mourir tout entier; qui ose blasphémer le créateur, dont la toute-puissance ne crut pas pouvoir attacher l'homme à la vertu, s'il ne l'attachoit à l'éternité! Impie! une curiosité profane te fait lire peut-être cet éloge d'Élisabeth; la majesté du sujet t'entraîne peut-être malgré toi jusqu'aux dernières pages. Ici, prosterne-toi devant l'immortalité, ou si ton orgueil se révolte encore contre l'évidence, frémis en t'applaudissant d'avoir élevé l'homme..... jusqu'au néant; mais arrête-toi à l'entrée de ce gouffre de mort, qui finit ta vie et qui commencera la mienne. Milton nous décrit un pont construit par le péché et la mort, pour communiquer de l'enfer au monde qui venoit d'être créé; l'immortalité m'en montre un, construit

PLAN
DE LA BATAILLE DE
LEIPZIG
du 16 au 19 Octobre 1813.

Table II.
Journées des 18 et 19 Octobre.

par elle sur la mort même, pour communiquer du monde présent au monde futur. Malheureux ! meurs où tu es : je vais vivre où l'on m'appelle.

Que le tombeau d'Élisabeth retrace sans cesse ces grandes idées aux hommes vertueux qui viendront pleurer sur sa cendre; qu'il les rétrace même à l'homme coupable qui viendroit pour insulter à ses dépouilles. . . . . Le tombeau d'Élisabeth ! . . . . Hélas ! en a-t-elle un ! Les débris d'Élisabeth sont perdus dans l'univers. Mais au moins sa céleste influence ne nous abandonna pas, et daigna s'étendre sur son aveugle patrie. Par elle fut bientôt frappée d'une inertie mortelle la barbare assemblée, qui ne gouvernoit plus [38], mais qui souilloit encore la France. Deux mois après la mort d'Élisabeth, cette assemblée s'est arrêtée. Elle n'étoit point lasse, mais elle étoit épuisée de crimes : le germe qui en avoit tant produit commençoit à se dessécher; et son imagination reculoit enfin devant sa férocité. Nous l'avons vue pendant plus d'un an, se traîner dans ce chemin rétrograde, y disputer le terrain pied à pied, en cherchant sans cesse à s'accrocher aux ossemens dont elle l'avoit couvert. Nous l'avons vue remonter un fleuve de sang, le remonter sans repentir et sans remords, mais craindre les remords et le repentir du peuple ; forcée de se plier à des circonstances nées de la terreur qu'elle-même avoit créée, vouloir

faire la part de la nécessité, et celle de la révolution ; traiter celle-là comme son ennemie, celle-ci comme sa bienfaitrice ; ne laisser à l'une que ce qu'elle étoit contrainte de lui céder à regret, et jouir avec l'autre de tout ce que sa régicide reconnoissance pouvoit lui conserver.

Elle avoit légué ces sentimens au directoire qu'elle enfanta : lui-même, renversé par un souffle, les légua à la puissance qui le remplaçoit. Celle-ci, devenue colossale à force de sang, de perfidies et de victoires, fondoit sur les mêmes sentimens son épouvantable empire, lorqu'une coalition sans exemple a détruit ce colosse, moins encore par la terreur de ses armes que par l'ascendant de sa loyale et bienfaisante générosité.

Grand Dieu ! ce fut sans doute aux instances d'Élisabeth que tu accordas tous ces miracles. Accorde encore à sa sainte intercession celui d'une réunion entière, parfaite, inaltérable. Qu'à son nom, toutes les haines s'éteignent, toutes les injures s'oublient, toutes les factions s'anéantissent ; que chacun apporte pour première offrande à notre sainte Élisabeth le pardon des injustices qu'il a éprouvées, l'oubli des pertes qu'il a faites. Répands sur toute la France un esprit de religion, de concorde et de paix ; continue à le répandre sur ces Puissances, aujourd'hui nos glorieuses libératrices. Commande au soleil de

n'éclairer que des gouvernemens sages et des peuples soumis ; et que le nom d'Élisabeth, gravé dans tous les cœurs, répété par toutes les bouches, soit à jamais invoqué comme le modèle des grands, le protecteur des foibles, la consolation des malheureux, et l'espoir de tous !

NOTES

DE LA PREMIÈRE PARTIE.

[1] PREMIÈRE phrase d'Émile : par l'*auteur des choses*, Rousseau entend la nature; il la nomme quelques lignes après, dans le même paragraphe et dans tout l'ouvrage.

[2] Rien n'avoit été négligé pour la perfection du plan que la Dauphine devoit suivre. Louis XV avoit applaudi à ce travail : il avoit pour sa belle-fille une grande estime, et la regardoit comme une princesse du plus rare mérite. Avec la droiture d'ame et d'esprit que le duc de Berry (Louis XVI) avoit reçue en partage, on ne peut calculer ce qu'il seroit devenu par les soins d'une institution maternelle. La Dauphine avoit beaucoup d'élévation et d'énergie; elle se seroit sur-tout appliquée à corriger, dans l'excellent cœur de son fils, cette foiblesse qui a fait son malheur. Quand on réfléchit à tous les événemens qui se sont succédés pour appeler ce prince au trône, et pour l'y appeler dans les circonstances qui ont préparé sa perte, on ne peut plus douter que la chute des empires ne soit déterminée par une force majeure, et effectuée par une suite de causes que notre foible vue n'aperçoit que lorsque le coup est porté.

[3] M.me de Mackau, dont le mari avoit été ministre à Ratisbonne, étoit retirée en Alsace. M.me de Marsan,

d'après les renseignemens qui lui furent donnés à Saint-Cyr, où M.me de Mackau avoit été élevée, jeta les yeux sur elle, et la fit nommer sous-gouvernante. La maison de Saint-Cyr étoit dans l'usage de conserver des notes sur le caractère et les talens de ses élèves : elle étoit même informée de leur conduite dans le monde. La justesse de ses observations parut bien dans le choix de M.me de Mackau; et peu d'institutrices ont réuni aussi éminemment toutes les qualités nécessaires pour élever des enfans nés auprès du trône.

[4] L'éducation avoit tellement corrigé ce caractère naturellement violent, qu'il fallut ensuite qu'elle combattît contre elle-même pour ne pas laisser prendre sur elle un empire, dont elle voyoit de si près de funestes exemples. Elle auroit même été disposée à se laisser dominer; et ses amies ont été quelquefois témoins des efforts qu'elle faisoit pour que sa confiance la plus tendre ne dégénérât pas en foiblesse. Mais au moment de la révolution, lorsqu'elle se fut décidée à ne pas quitter le Roi, elle reprit, par principe même de religion, un caractère ferme et énergique. Elle n'hésita jamais à donner hautement tous les conseils que cette énergie lui inspiroit. On ne les suivoit point; et cette ame forte, toujours résignée, se soumettoit en gémissant, mais annonçoit tous les malheurs dans lesquels on se précipitoit.

[5] Lorsque M.me Élisabeth alloit à Saint-Cyr, elle y passoit communément trois ou quatre heures à causer avec les dames. Elle permettoit quelquefois qu'on lui amenât quelques demoiselles. Cet honneur étoit réservé pour celles dont on étoit le plus content; et l'espoir de le mériter étoit pour toutes un grand motif d'émulation.

Ordinairement on disoit un salut après son arrivée. Souvent elle venoit dans le réfectoire pendant le souper. Chaque parole qui sortoit de sa bouche, étoit aimable ou édifiante. Les jeunes élèves de Saint-Cyr contemploient avec intérêt et admiration le modèle des vertus dont tous les jours on leur donnoit des leçons ; et plus ce modèle se trouvoit dans un rang élevé, plus il faisoit impression sur elles ; plus elles sentoient combien il importe, quelque place que l'on occupe dans le monde, de l'honorer par ses qualités personnelles, de la sanctifier par ses exemples. Personne n'étoit plus en état que les dames de Saint-Cyr de saisir tous ces rapprochemens, et d'en tirer de grandes leçons. Cette maison avoit porté l'éducation des jeunes personnes du sexe au plus haut point de perfection où peut-être puisse-t-elle parvenir.

[6] Il avoit été question de marier M.me Élisabeth à un prince de Portugal. La chose fut très-avancée. M.me Élisabeth avoit un secret éloignement pour ce mariage ; et elle apprit avec plaisir qu'il n'auroit pas lieu, quoiqu'elle se fût abstenue d'y apporter personnellement aucun obstacle. On parla un moment du Duc d'Aost, aujourd'hui Roi de Sardaigne ; ce qui eût rapproché M.me Élisabeth de sa sœur. Enfin, l'Empereur Joseph II goûta infiniment son caractère et sa conversation, lors du premier voyage qu'il fit en France. Il paroissoit très-disposé à en faire la demande. Il se forma aussitôt une intrigue pour l'en détourner, et on réussit. M.me Elisabeth n'étoit point éloignée de cette alliance. Joseph venoit de perdre une femme pleine de vertus et de piété, et n'avoit encore annoncé aucun des systèmes que depuis il a suivis avec plus de violence que de discernement.

[7] M.me Élisabeth avoit l'imagination vive, et à raison de cela s'astreignoit à la réserve la plus rigoureuse dans le choix de ses lectures. Elle ne lisoit aucun roman, et avoit témoigné à ses dames qu'elle n'approuveroit pas qu'elles en prissent dans sa bibliothèque, à Montreuil.

On sera peut-être étonné qu'il y eût dans cette bibliothèque des livres qu'elle regardoit comme dangereux. Voici l'explication de cette contradiction apparente. Quand on lui donna un bibliothécaire, elle ne fut point maîtresse du choix. Chamfort fut nommé; et il est hors de doute que l'intrigue qui lui fit donner la préférence, ne fût pour donner à M.me Élisabeth, sinon un désagrément, au moins quelque embarras : elle le reçut sans lui témoigner aucune improbation. Chamfort, pour composer la bibliothèque de Montreuil, consulta bien plus son propre goût que celui de M.me Élisabeth. Il y mit beaucoup de romans et d'ouvrages philosophiques. La princesse ne fit aucune observation, mais n'y toucha jamais.

[8] Elle ne négligeoit même pas le travail des doigts; et les femmes qui servoient madame Élisabeth, peuvent attester qu'elle ne passoit jamais un moment sans être occupée. Elle travailloit, soit à coudre, soit à broder, soit en tapisserie, comme la meilleure ouvrière, et avec une promptitude étonnante. Elle exécutoit dans ces ouvrages les dessins les plus compliqués, avec la plus grande facilité. Un jour qu'elle finissoit de broder un jupon, une de ses femmes, frappée de la beauté du dessin, et de la netteté de l'exécution, lui dit : *C'est réellement dommage que Madame soit si adroite. — Pourquoi donc ! — Cela conviendroit mieux à des filles pauvres : ce talent leur suffiroit pour*

gagner leur vie, et pour nourrir leurs familles. — C'est peut-être pour cela que Dieu me l'a donné ; et bientôt, peut-être, j'en ferai usage pour me nourrir moi et les miens. On étoit alors au mois de mars 1792.

[9] Si, parmi les personnes attachées à M.me Élisabeth, ou qu'elle étoit obligée de voir, il y en avoit quelques-unes dont la conduite ne fût pas aussi mesurée que la sienne, elle s'abstenoit avec elles de toute intimité en particulier; elle y substituoit une dignité qui tenoit toujours ces personnes à une distance respectueuse. En public, elle avoit pour elles les égards d'usage, et se conduisoit avec une prudence telle qu'on ne pût pas dire qu'elle accréditoit la critique qu'on pouvoit en faire. Ces nuances furent toujours observées avec une attention extrême, quoiqu'elles dussent couter beaucoup à M.me Élisabeth, dont la bonté aimable et facile auroit voulu être à son aise avec tout ce qui l'entouroit.

[10] M.me Élisabeth, pleine de confiance et d'abandon quand elle étoit avec ses amies intimes, avoit une grande réserve, quelquefois même un peu d'embarras, quand la plupart de ses dames étoient auprès d'elle. Elle craignoit alors que ses regards ou ses discours ne pussent indiquer quelque marque de préférence. Cette gêne influoit sur son maintien et sur sa conversation, sur-tout dans les premiers momens. C'étoit alors que sa grandeur lui étoit à charge; mais elle s'en dédommageoit quand elle rentroit dans son intérieur.

[11] M.me Élisabeth vivoit avec les dames de son intimité, comme elle auroit vécu avec ses sœurs. Elle n'étoit étrangère à rien de ce qui pouvoit les intéresser. Elle s'informoit avec sollicitude de tous les détails de leurs familles.

Quand une d'elles étoit en couche, elle alloit la voir très-exactement : elle se faisoit une fête de lui tenir compagnie. Elle jouoit avec tous leurs enfans : il n'est aucun d'eux qui ne se souvienne encore d'elle et de ses aimables caresses. On verra (dans la note 16) quel effet la nouvelle de sa mort produisit sur les enfans de M.me de Bombelles.

Ces soins assidus n'étoient point de la part de M.me Élisabeth un moyen de passer son temps, dont elle n'étoit jamais embarrassée. Elle les regardoit comme un devoir de l'amitié; et elle auroit eu mauvaise idée d'elle-même, si elle n'avoit pas rempli ce devoir avec affection et empressement.

[12) M.me la duchesse de Duras avoit pour M.me Élisabeth un attrait particulier. La princesse avoit un plaisir extrême à se trouver avec elle. Elle aimoit l'élévation de son ame, la solidité de son jugement, l'agrément de son esprit. Elle la regardoit avec raison comme une de ses amies les plus intimes, comme une de celles en qui elle pouvoit le plus justement mettre toute sa confiance.

[13] M.lle de Mackau épousa M. de Bombelles, qui, après avoir été ambassadeur en Portugal, étoit ambassadeur à Venise au moment de la révolution.

[13 *bis.*] « M.me Élisabeth avoit sept ans, lorsque ma » mère (désignée par les dames de Saint-Cyr à M.me de » Marsan, comme propre à seconder ses vues et ses soins » dans l'éducation de Mesdames) arriva de Strasbourg, » pour remplir les fonctions de sous-gouvernante. M.me de » Marsan, prévenue en sa faveur, la reçut comme si elle » eût dû la remercier d'avoir accepté le pénible emploi » qu'elle lui avoit confié. Elle voulut voir ma sœur et

» moi, et nous présenta à Mesdames. M.me Élisabeth me
» considéra avec l'intérêt qu'inspire à un enfant la vue
» d'un autre enfant de son âge. Je n'avois que deux ans
» de plus qu'elle ; et étant aussi portée qu'elle à m'amuser,
» les jeux furent bientôt établis entre nous, et la con-
» noissance bientôt faite. Ma mère, n'ayant point de for-
» tune, pria M.me de Marsan de solliciter pour moi une
» place à Saint-Cyr. Elle l'obtint, et je m'attendois à être
» incessamment conduite dans une maison pour laquelle
» j'avois déjà un véritable attachement. Cependant
» M.me Élisabeth demandoit sans cesse à me voir; j'étois
» la récompense ou de son application, ou de sa doci-
» lité : et M.me de Marsan, s'apercevant que ce nouveau
» moyen avoit un grand succès, proposa au Roi que je
» devinsse la compagne de M.me Élisabeth, avec l'assu-
» rance que, lorsqu'il en seroit temps, il voudroit bien
» me marier. Sa Majesté y consentit. Dès ce moment, je
» partageai tous les soins qu'on prenoit pour l'éducation
» et l'instruction de M.me Élisabeth. Cette infortunée et
» adorable princesse, pouvant s'entretenir avec moi des
» sentimens qui remplissoient son cœur, trouvoit dans
» le mien une reconnoissance, un attachement, qui à ses
» yeux me tinrent lieu des qualités de l'esprit et de l'ama-
» bilité : elle me conserva, sans aucune altération, des
» bontés et une tendresse qui m'ont valu autant de bon-
» heur que j'éprouve aujourd'hui de douleur et d'amer-
» tume. Je fus mariée par elle à M. de Bombelles. Le
» Roi voulut bien, sur la demande de sa sœur, me
» donner une dot de cent mille francs, une pension de
» mille écus, et une place de dame pour accompagner
» M.me Elisabeth. Cet événement lui causa le plus sen-
» sible plaisir. Jamais je n'oublierai la touchante sensi-

» bilité avec laquelle elle me dit : *Enfin voici donc mes* » *vœux remplis : tu es à moi ; qu'il m'est doux de penser* » *que c'est un lien de plus entre nous, et d'espérer que rien* » *ne pourra le rompre !* »

Ce récit est pris dans les notes que me donna en 1795 M.me de Bombelles ; je l'ai copié avec une littérale et religieuse exactitude ; il donne une idée de l'analogie qui a toujours existé entre ces deux belles ames.

[14] M.lle de Causan étoit chanoinesse de Metz. En cette qualité, elle devoit passer huit mois de l'année à son chapitre. Le terme de son départ approchoit : M.me Élisabeth voyoit arriver ce moment avec une véritable peine, et s'étoit secrètement occupée de fixer auprès d'elle sa jeune amie. Un jour celle-ci reçut une lettre, et vit avec surprise que, sur l'adresse, elle étoit qualifiée *Dame* de M.me Élisabeth ; elle ôte l'enveloppe, et trouve un aimable billet de la princesse, qui se félicite de la garder, et lui mande de venir le lendemain pour savoir l'explication de cette énigme. M.me Élisabeth ne pouvoit témoigner d'une manière plus ingénieuse et plus sensible, combien elle attachoit de prix à ne pas se séparer de M.lle de Causan. Mais elle craignoit l'opposition de M.me de Causan la mère, femme d'un mérite rare, d'une grande sévérité de principes, et qui avoit pour maxime qu'aucune de ses filles n'eût de place à la cour sans être mariée. M.me de Causan avoit plusieurs enfans et peu de fortune : le lendemain elle vint avec sa fille chez M.me Elisabeth. La princesse courut au-devant d'elle avec empressement, et se jeta à son cou, en lui répétant plusieurs fois : *Ne me refuse pas.* M.me de Causan étoit pénétrée de tant de bonté, mais tenoit toujours à sa maxime ; M.me Élisabeth ne la com-

battoit pas, mais disoit : *Je sais ta façon de penser; sois tranquille, je pourvoirai à tout; je la marierai.* En effet, plusieurs mariages s'étant présentés, celui de M. de Raigecour parut convenir. M.me Élisabeth va un matin chez la Reine, et, avec une gaieté aimable et tendre, lui dit : *Promettez-moi de m'accorder ce que je vais vous demander.* La Reine, avant de promettre, veut connoître la demande. Il s'engage entre elles deux un combat de plaisanterie. Enfin M.me Élisabeth lui expose ce dont il s'agit, et ajoute : *Je veux donner à Causan cinquante mille écus pour sa dot; obtenez du Roi qu'il m'avance pour cinq ans les trente mille francs d'étrennes qu'il me donne annuellement.* Elle eût été, sans doute, aussi sûre d'obtenir ce qu'elle desiroit, si elle se fût adressée directement au Roi : mais il y avoit une délicatesse infinie à vouloir que cette grâce fût due en partie à la Reine; et cette circonstance prouve avec quelle exacte attention M.me Élisabeth observoit jusqu'aux moindres nuances, jusqu'aux plus petits ménagemens. La Reine se chargea volontiers d'une demande dont le succès étoit infaillible. Le Roi saisit cette occasion de donner à sa sœur une nouvelle marque d'attachement; et M.me Élisabeth eut la jouissance d'annoncer à M.lle de Causan qu'elle ne la quitteroit pas. Tout cela étoit dit, écrit, répété par elle avec un abandon, une sensibilité, un charme irrésistible. Pendant les cinq années qu'elle ne reçut rien au jour de l'an, lorsqu'on parloit des étrennes, elle disoit : *moi je n'en ai pas encore, mais j'ai ma Raigecour.* Il est à remarquer que la dernière de ces cinq années étoit 1789, et que les circonstances qui survinrent ne permirent pas de reprendre l'ancien usage.

Qu'une grande princesse fasse des sacrifices pécuniaires pour s'attacher une amie peu favorisée de la fortune, c'est

assurément une chose très-simple, quoique fort louable en elle-même : mais ce qui ajoute à la libéralité de M.me Élisabeth un prix plus grand que le don même, c'est la suite, l'empressement, les formes qu'elle mit à toute cette affaire ; c'est le bonheur qu'elle trouve à s'en occuper; c'est celui qu'elle ressent d'avoir réussi. Elle prouva bien alors une vérité, qui est une des lois les plus sacrées de l'amitié, c'est qu'entre deux vrais amis, celui qui oblige est le plus heureux.

En scrutant l'intérieur de la vie de M.me Élisabeth, on trouveroit beaucoup de détails aussi intéressans, qui se perdoient dans le tumulte d'une cour brillante, mais qui honorent l'humanité, et qui sont plus précieux à recueillir que tant d'anecdotes malignes ou scandaleuses. Celles-ci ne servent qu'à distraire ou amuser un moment l'esprit; ceux-là font bien à l'ame.

[15] M.me de Bombelles mourut à Brünn, en Moravie, au mois de septembre 1800. Depuis 1792, elle et sa nombreuse famille ne vivoient que des bienfaits du Roi et de la Reine de Naples. Les malheurs qu'éprouvèrent leurs Majestés siciliennes, les forcèrent de réduire leurs libéralités. On verra, dans les deux pièces suivantes, quel admirable usage M.me de Bombelles faisoit, je ne dirai pas de son superflu, mais de son nécessaire. Je rapporte ces pièces sans réflexions, afin qu'on juge par elles seules du mérite de celle qui, sur une terre étrangère, a excité de pareils regrets. Il est, je crois, sans exemple, que dans les États autrichiens, une gazette ait rendu deux hommages publics aux vertus d'une victime de l'émigration : le respect universel attaché à la mémoire de M.me de Bombelles peut seul avoir fait tolérer la noble hardiesse

du gazetier de Brünn : il mérite la reconnoissance de toutes les ames honnêtes; et j'acquitte, autant qu'il est en moi, celle de l'humanité, en publiant deux pièces dignes d'être insérées dans les annales de la vertu.

I. *Traduction d'un article de la gazette de Brünn, du mercredi 1.er octobre 1800.*

« Le vrai mérite est sans ostentation ; il n'appartient » qu'à la justice de l'histoire de lui ériger un autel incor- » ruptible dans le cœur de tout homme de bien. La vertu » la plus pure, la piété sans hypocrisie, la tendresse conju- » gale et maternelle portée au plus haut degré, le courage » et la grandeur d'ame dans les plus grands malheurs, » la bonté du cœur, une bienfaisance sans bornes dans » une situation gênée, un esprit cultivé, une amitié noble » et constante, toutes ces qualités se trouvoient réunies » dans une femme : toutes ces qualités firent vénérer M.me de » Bombelles, qu'une mort prématurée arracha des bras » de six orphelins, à la suite d'une couche malheureuse, » dans la trente-neuvième année de son âge, et conduisit » dans un monde où elle reçoit la récompense due à ses » souffrances et à ses vertus. Tous ceux qui l'ont connue, » qui l'ont vue grande et élevée dans le malheur, qui » l'ont admirée sous les titres respectables de mère, d'é- » pouse et d'amie, ne pourront refuser des larmes à sa » mémoire, et à ses mânes le souhait d'une paix sainte et » inaltérable. »

II. *Traduction d'un autre article de la même gazette, du samedi 4 octobre 1800.*

« Les hommes reconnoissans forment, dans le grand » tableau

» tableau du monde, le groupe le plus intéressant ; car il » n'est aucune vertu, si élevée qu'elle soit, à laquelle le » céleste sentiment de la reconnoissance ne mérite de » servir de pendant. Nous fûmes témoins, lundi dernier, » d'une scène des plus touchantes, des plus sublimes, » près du cercueil de la défunte M.me de Bombelles. La » gratitude y célébra une fête digne du ciel, et offrit un » laurier à la vertu dans le tombeau. Les habitans de Mé- » nowitz (village non loin de Brünn, où la défunte habita » quelque temps) apprirent la mort de cette vénérable » femme ; et plusieurs d'entre eux se hâtèrent d'arriver à la » ville et dans la maison du deuil. C'étoit le jour des » funérailles, et le cercueil étoit déjà fermé. Les bonnes » gens en demandèrent l'ouverture avec des cris déchi- » rans, pour voir encore une fois leur bienfaitrice, leur » mère, pour baiser encore une fois ses froides mains. Le » cercueil fut ouvert; et ces créatures reconnoissantes, » pâles et plongées dans une douleur muette, les yeux » baignés de larmes, entourèrent le corps de leur bien- » faitrice. Ce spectacle étoit digne de compassion, et » en même temps de l'enthousiasme des ames sensibles » qui savent apprécier le mérite de la vertu. Enfin ce » chagrin muet éclata en plaintes amères : alors sa main » glacée fut couverte de baisers brûlans; alors les vête- » mens de la défunte furent arrosés des larmes du senti- » ment, de ces larmes que tous les trésors de la terre ne » peuvent acheter sans la vertu dont elles sont le prix. » Chacun de ces hommes reconnoissans essaya de peindre » aux assistans, avec tout le feu renfermé dans ses veines, » les bienfaits qu'il en avoit reçus : *Au lit de ma femme* » *malade, elle veilloit jour et nuit. — Elle ferma les yeux* » *de ma mère. — Elle me donna des drogues de sa propre*

» *main et me soigna.* — *Elle pansa mes plaies, et me mit* » *en état de soutenir mes vieux parens.* Ainsi s'écrioient en- » semble ces cœurs nobles et sensibles; et ils adressoient » leurs vœux au ciel pour qu'il accordât la paix éternelle » à sa belle ame, pour prix de tant de bienfaits. Que sont » toutes les louanges achetées avec de l'or, auprès d'un » tel éloge funèbre! Oh! celui qui, au récit de pareilles » scènes, n'aimeroit pas la vertu, n'ouvriroit pas son cœur » aux malheureux, qui ne répandroit pas des trésors, sou- » vent mal acquis, dans le sein des infortunés; celui qui » ne cesseroit pas de poursuivre la vertu, d'opprimer le » mérite, qu'il descende un jour au tombeau sans être » aimé, sans être pleuré! c'est la plus grande punition, » et dont il sentira, dans un autre monde seulement, » toute l'étendue. »

[16] M.me de Bombelles étoit au château de.... près de Rochak en Suisse, avec son mari, ses enfans et quelques amis, quand M.me Elisabeth fut exécutée. On se flattoit toujours que l'atrocité révolutionnaire n'iroit pas jusque-là: on savoit que des hommes plus monstrueux que Robespierre lui avoient fait, à ce sujet, des demandes jusqu'alors inutiles. A l'arrivée de la poste, on ouvre les journaux. En un instant, l'affreuse nouvelle est sue dans tout le château: M.me de Bombelles étoit encore dans son lit; son domestique entre, couvert de larmes, et prononce à peine le mot terrible: elle fait un cri et tombe sur son oreiller. Son mari arrive à l'instant même, cherche à la soutenir: elle fait effort pour se relever; et l'excès de sa sensibilité intervertissant tous les mouvemens de la nature, un éclat de rire effrayant se manifeste sur ce visage baigné de pleurs. C'étoit la démence de la douleur; mais c'est

la démence la plus dangereuse : elle étoit peut-être sans remède, si la tendresse ingénieuse de M. de Bombelles n'eût imaginé celui qui devoit rappeler la nature à elle-même. *Ses enfans*, s'écrie-t-il, *ses enfans !* Ils savoient déjà qu'ils avoient perdu celle qu'ils pouvoient aussi appeler leur mère. Ils entrent, se jettent sur le lit de l'infortunée. Leurs cris, leurs larmes, le vif sentiment des aînés, la douleur touchante des plus jeunes, le nom d'Élisabeth repété au milieu de tous ces accens plaintifs, la confusion déchirante qui régnoit sur ce lit où la nature et l'amitié donnoient le spectacle de leurs plus douces, de leurs plus cruelles sensations, ramenèrent M.me de Bombelles. Elle m'a raconté cette scène, que j'affoiblis en la rapportant; il n'appartenoit qu'à elle de décrire ce qu'elle avoit éprouvé.

[17] Rien n'égale les recherches, les attentions de tout genre, dont M.me Élisabeth fut sans cesse occupée pendant la maladie de M.me de Causan et celle de M.me de Raigecour sa fille. La mère étoit à Paris, attaquée d'une maladie mortelle; la fille étoit restée grosse à Fontainebleau, où elle fut très-dangereusement malade. M.me Élisabeth avoit été obligée de partir avec la cour et de quitter son amie. On voit, dans ses lettres, combien cette séparation lui coûtoit. Elle avoit obtenu de faire rester à Fontainebleau M. Lo....., chirurgien, aussi estimable par ses qualités personnelles que recherché par ses talens. Elle avoit pris des arrangemens pour disposer des courriers sur la route. Elle envoyoit son médecin pour être plus positivement instruite de l'état de la malade. Elle avoit prié une de ses dames d'aller à Fontainebleau la remplacer auprès de son amie; et celle à qui elle avoit

demandé cette marque d'amitié, étoit bien digne de toute la sienne. Elle avoit laissé à Fontainebleau des chevaux, pour que M. de Raigecour pût prendre l'air et se dissiper. Quand M.me de Raigecour fut en état de revenir à Versailles, M.me Élisabeth fit disposer des relais pour rendre le voyage moins fatigant. Il n'y avoit point de précautions qu'elle n'eût prises pour que M.me de Raigecour ignorât ou ne sût que peu à peu le dangereux état de sa mère. Elle ne voulut point qu'on lui apprît la mort avant son arrivée à Versailles, afin que, dans les premiers momens de sa douleur, elle fût entourée de consolations. Elle ne se sentit pas le courage de lui dire elle-même la fatale nouvelle; mais elle parut aussitôt que le coup eut été porté. Toutes les lettres qu'elle écrivoit dans ces circonstances d'inquiétude ou d'affliction, sont les chefs-d'œuvre de l'amitié.

Voyez, dans ses lettres à M.me Marie de Causan, celles écrites pendant la maladie de sa mère, en décembre 1785.

[18] Jamais, dans la société de M.me Élisabeth, on ne parloit des intrigues galantes de la cour ou de Paris; elle avoit tellement inspiré à ses intimes un éloignement pour toute conversation qui tenoit à cet article, que quelques-unes d'entre elles n'apprirent qu'en pays étranger, des anecdotes dont la malignité publique s'amusoit longtemps avant la révolution.

Sur ce point on étoit si accoutumé, à la cour, à respecter la perfection de M.e Élisabeth, qu'à l'instant qu'elle paroissoit, toute espèce de conversation de ce genre cessoit tout-à-coup.

[19] Non-seulement M.me Élisabeth ne prenoit aucune part aux intrigues de cour; mais les personnes qu'elle

aimoit, trouvoient toujours en elle les mêmes soins, les mêmes attentions dans leur disgrace comme dans leur faveur. Dans une des notes suivantes, on verra sa conduite envers M.me d'Aumale. Pendant l'incroyable affaire du collier, lorsqu'au scandale de l'arrestation publique du cardinal, on ajouta maladroitement celui de faire faire une procédure criminelle sur des faits dont jamais on n'auroit dû parler, M.me Élisabeth alla trouver la Reine, et lui dit qu'ayant de grandes obligations à M.me de Marsan, qui partageoit en ce moment la disgrace de la maison de Rohan, elle espéroit que sa Majesté ne seroit pas étonnée de la voir rendre à M.me de Marsan tout ce qu'elle devoit à ses vertus et à ses malheurs. En effet, M.me Élisabeth venoit la voir assidument, et faisoit ce qui étoit en elle pour adoucir sa position.

[20] Quelques torts qu'aient voulu donner à la Reine, d'abord la malignité publique, puis la haine ou la jalousie de ses ennemis, cette princesse n'en respectoit pas moins les vertus de M.me Élisabeth. Le peu de rapports qu'il y avoit entre leurs occupations journalières, excluoit sans doute toute intimité; mais la Reine lui rendoit toujours une entière justice, même lorsque par des intrigues de cour on cherchoit à lui inspirer de la jalousie contre elle. C'étoient des conseils étrangers *(a)* qui l'excitoient sans cesse à prendre garde que sa belle-sœur ne prît trop d'empire sur l'esprit du Roi. D'autres, à sa place, se fussent

---

(a) Ces conseils lui étoient malheureusement répétés par des François. Je n'accuse pas ces François (qui ont dû faire à ce sujet de terribles réflexions) d'avoir voulu servir des intérêts étrangers; mais ils savoient bien que par-là ils servoient les leurs, et qu'en appuyant ces conseils auprès de la Reine, ils consolidoient leur crédit auprès d'elle.

abandonnées comme elle à des conseils qui d'ailleurs flattoient son amour-propre et son ambition. Il est bien difficile à une jeune souveraine, que tout ce qui l'entoure invite à gouverner sous le nom de son mari, de ne pas chercher à établir et conserver cet ascendant contre quiconque pourroit le détruire ou le diminuer. Or, si Louis XVI se fût une fois livré sans réserve à la confiance que lui inspiroit sa sœur, il échappoit sans retour au pouvoir que la Reine auroit voulu prendre sur lui. On ne peut nier que, sur-tout pendant la révolution, elle n'ait été souvent conduite ou plutôt égarée par cette funeste crainte : mais elle sut toujours gré à M.me Élisabeth d'éviter tout ce qui pouvoit l'entretenir.

[21] La Reine avoit desiré que M.me Élisabeth vînt quelquefois à Trianon. Ce déplacement, et sur-tout ce séjour, n'étoient nullement du goût de M.me Élisabeth; mais elle n'hésita pas à faire ce sacrifice, toutes les fois qu'il lui fut demandé. Pendant ces absences, elle n'emmenoit aucune de ses dames; elle se retiroit fréquemment dans sa chambre, lisoit et écrivoit beaucoup. Les lettres datées de cette solitude (car c'en étoit une pour elle) ont un caractère particulier, et indiquent parfaitement tout ce qui se passoit alors dans son ame. On y voit avec quelle complaisance, mais en même temps avec quelle circonspection, M.me Élisabeth se prêtoit à un genre de vie qui n'étoit pas celui qu'elle menoit à Montreuil : elle ne pouvoit mieux témoigner à la Reine les égards qu'elle vouloit toujours avoir pour elle ; mais, devant le monde, elle ne laissoit échapper ni geste, ni parole qui pût être présentée comme une improbation de ce que l'on voyoit ou croyoit voir à Trianon.

[22] En 1786, M. l'évêque d'Alais, à la tête d'une députation des états de Languedoc, adressa à M.me Élisabeth le discours suivant, qui fut recueilli par plusieurs journaux, comme un modèle de goût, et l'expression de l'opinion publique :

« Madame, si la vertu descendoit du ciel sur la terre; » si elle se montroit jalouse d'assurer son empire sur tous » les cœurs, elle emprunteroit sans doute tous les traits » qui pourroient lui concilier le respect et l'amour des » mortels. Son nom annonceroit l'éclat de son origine et » ses augustes destinées; elle se placeroit sur les degrés » du trône; elle porteroit sur son front l'innocence et la » candeur de son ame; la douce et tendre sensibilité se- » roit peinte dans ses regards; les grâces touchantes de » son jeune âge prêteroient un nouveau charme à ses » actions et à ses discours; ses jours purs et sereins » comme son cœur, s'écouleroient au sein du calme et de » la paix que la vertu seule peut promettre et donner: » indifférente aux honneurs et aux plaisirs qui envi- » ronnent les enfans des Rois, elle en connoîtroit toute » la vanité; elle n'y placeroit pas son bonheur; elle en » trouveroit un plus réel dans les douceurs et les conso- » lations de l'amitié; elle épureroit au feu sacré de la » religion ce que tant de qualités précieuses auroient pu » conserver de profane: sa seule ambition seroit de rendre » son crédit utile à l'indigence et au malheur; sa seule » inquiétude, de ne pouvoir dérober le secret de sa vie à » l'admiration publique; et dans le moment même où sa » modestie ne lui permet pas de fixer ses regards sur sa » propre image, elle ajoute, sans le savoir, un nouveau » trait de ressemblance entre le tableau et le modèle. »

[23] Après la naissance du premier Dauphin, la ville de Paris donna un très-grand bal; Louis XVI y vint: l'affluence étoit extrême, sur-tout dans les salles où passoit sa Majesté. Les cris de *vive le Roi* se répétoient de toute part avec un enthousiasme vraiment françois. Ce fut dans un de ces momens où la foule, en criant *vive le Roi*, l'entouroit au point qu'il étoit pressé de par-tout et ne pouvoit plus avancer, que ce bon prince dit avec une gaieté vive et franche : *Mais si vous voulez qu'il vive, ne l'étouffez donc pas.* — Si vous voulez qu'il vive !... c'étoit le 21 janvier.

[24] Il étoit notoire que le premier Dauphin, non-seulement annonçoit les plus heureuses dispositions, mais avoit des traits fort au-dessus de son âge : cela devint sur-tout très-frappant pendant sa maladie; il prenoit part à tous les événemens publics, et en demandoit des détails très-exactement. Les personnes qui suivoient les développemens de ce jeune prince, lui trouvoient des rapports frappans avec le Duc de Bourgogne son oncle, qui, après une maladie cruelle, fut, à l'âge de neuf ans, arraché aux espérances et aux vœux de la France.

[25] C'est un fait constant, que tout le monde sut alors, que d'autres événemens ont pu faire oublier depuis, mais qui mérite d'être rappelé, parce qu'il doit figurer dans l'histoire de ces hommes fameux qui, en parlant sans cesse *de nature et d'humanité*, ne respectoient même pas la douleur d'un père.

Il n'y avoit pas deux heures que le Dauphin venoit d'expirer; et le Roi, après avoir répandu ses premières larmes avec la Reine, s'étoit renfermé chez lui pour

pleurer librement. Il avoit défendu qu'on laissât entrer personne. Le président du tiers-état se présente, insiste et exige qu'on avertisse le Roi. Ce malheureux prince, ne pouvant soupçonner une pareille dureté, crut qu'il ignoroit la mort du Dauphin. Mais quand on lui eut dit qu'il la savoit, et que nonobstant cela il insistoit avec force, le Monarque s'écria : *Il n'y a donc pas de pères dans cette chambre du tiers !* et il reçut ces législateurs, qui, pour premier acte de despotisme, vouloient que la nature se tût devant eux. Quand ils rendirent compte à la chambre de leur message, la chambre applaudit à ce trait de *civisme spartiate.*

[26] Dès l'enfance de Madame Royale, Mme Élisabeth lui avoit donné beaucoup de soins. La jeune princesse s'étoit habituée de bonne heure à causer avec elle, et s'y étoit tendrement attachée. La tante profitoit de cette heureuse habitude pour suivre les progrès de l'esprit de sa nièce, et ne perdoit aucune occasion de lui donner toutes les leçons qui pouvoient former son cœur. Les charmes d'une instruction si douce attirèrent la confiance de Madame Royale ; et cette confiance, ayant encore augmenté par les malheurs, fit leur consolation réciproque pendant leur longue captivité.

[27] Mme la vicomtesse d'Aumale avoit reçu de la Reine une marque de confiance bien flatteuse, en étant spécialement chargée de l'éducation de Madame, que l'on avoit détachée de celle des enfans de France : ce changement put alarmer des personnes assez heureuses pour être aimées de la Reine. Tel fut le motif qui fit perdre à Mme d'Aumale une place qu'elle devoit à l'es-

time. Elle en fut affligée ; mais elle conserva les bontés de M.me Élisabeth, continua à aller souvent à Versailles, où elle passoit des journées entières chez cette princesse, qui soutint hautement celle qu'elle avoit nommée son amie. Toutes les fois que depuis cet événement elle eut l'honneur de faire sa cour à la Reine, elle en fut bien reçue (*).

[28] Dans le choix, dans l'acquisition, dans le don de cette maison, le Roi suivit les inspirations de la tendresse fraternelle. Dans l'usage qu'en fit M.me Élisabeth, elle prouva qu'il n'y avoit pour elle de jouissances que celles auxquelles elle pouvoit associer l'amitié. Elle détacha de sa nouvelle propriété une petite maison qui en dépendoit, et qu'elle donna à M.me de Mackau. Le don qu'elle fit, la rendit aussi heureuse que celui qu'elle reçut ; et ce partage de sa première possession avec son ancienne institutrice, fut réellement l'inauguration de ce temple de l'amitié.

[29] « M. le Monnier avoit la petite maison de campagne » de Montreuil où M.mes Clotilde et Élisabeth avoient » passé les plus beaux momens de leur enfance. Cette » maison étoit voisine de celle de M.me Élisabeth : elle alloit » souvent voir M. le Monnier, le chargeoit d'une partie des » aumônes qu'elle répandoit à Montreuil. Elle s'instrui- » soit dans son jardin de botanique et dans son cabinet

(*) *Cette note a été substituée à celle qui se trouve au même numéro dans la première édition. Elle a été envoyée à l'auteur par M. et M.me d'Aumale.*

» de physique. Elle avoit l'estime la plus vraie et l'atta-
» chement le plus profond pour cet homme respectable par
» son âge, ses connoissances et sa piété.

» Ma mère avoit aussi une petite maison, dont une
» porte communiquoit dans le jardin de M.me Élisabeth.
» M. de Bombelles y eut une maladie qui lui causa des
» douleurs horribles : M.me Élisabeth, qui avoit pour lui
» des bontés extrêmes, venoit le voir journellement, l'en-
» courageoit, le consoloit, et partageoit les peines que
» me causoit cet état, comme eût pu le faire la sœur la
» plus tendre. »

(*Note* de M.me de Bombelles, 1795.)

[30] La maison intérieure de M.me Élisabeth étoit réglée comme celle d'une bonne bourgeoise : tout y étoit décent; tout y respiroit l'ordre et la piété. Son exemple étoit un précepte auquel il sembloit impossible de ne pas se conformer. On voit, dans une lettre du 3 avril 1791 à M.me de Raigecour, quel prix elle attachoit à la bonne conduite des personnes de son service.

[31] M.me Élisabeth étoit réellement la fermière de Montreuil : elle s'occupoit avec plaisir de tous les soins ruraux. Elle avoit un régisseur, à qui elle donnoit autorité sur tout ce qui composoit son ménage de campagne : ce régisseur, et toutes les personnes qui lui étoient soumises, remplissoient leurs fonctions avec ordre et assiduité; aucune querelle, aucune plainte ne se faisoit entendre : chacun se seroit reproché de troubler la paix de cette heureuse solitude.

[32] « M.me Élisabeth, desirant avoir, pour soigner ses

» vaches, un vacher suisse, chargea M.me de Raigecour de
» prier M.me Diesbach de lui procurer, de Fribourg, un bon
» sujet : elle vouloit sur-tout que sa fidélité fût à toute
» épreuve, car elle étoit avare de son lait, parce que le
» premier emploi qu'elle en faisoit étoit de le distribuer
» aux enfans des pauvres paysannes de Montreuil; et l'idée
» que ces infortunés ne manqueroient pas de la nourriture
» qui leur étoit propre, lui faisoit trouver délicieux le
» superflu qui lui restoit. Le bon Jacques (c'étoit le nom
» du vacher suisse), fidèle observateur des intentions de
» sa maîtresse, touché de sa bienfaisance, mettoit le plus
» grand zèle à suivre ses ordres, et me disoit souvent :
» *Ah! madame, quelle bonne princesse! non, la Suisse*
» *entière ne contient rien d'aussi parfait.* La franchise,
» la droiture de ce brave homme, avoient si fort intéressé
» M.me Élisabeth, qu'elle desira savoir par M.me Diesbach
» si ce bon Suisse étoit content près d'elle, et ne regret-
» toit pas sa patrie. Jacques, interrogé par M.me Diesbach,
» lui avoua qu'une seule chose troubloit son bonheur;
» qu'il avoit laissé en Suisse une bonne fille, qu'il étoit
» sur le point d'épouser lorsqu'on l'avoit fait venir en
» France; qu'elle avoit un grand chagrin de son absence
» et craignoit qu'il ne l'oubliât. M.me Elisabeth, informée
» de ces détails par M.me Diesbach, la chargea d'écrire à
» cette fille que, si elle vouloit venir rejoindre Jacques,
» M.me Élisabeth lui permettroit de l'épouser, et la feroit
» sa laitière. On peut juger de la joie de la fille et du bon
» Jacques, en apprenant les bontés de M.me Élisabeth. Ce
» fut à cette occasion que M.me de Travannet composa
» l'air de *Pauvre Jacques*, qui, depuis, a été si répandu.
» Jacques et sa femme conservèrent à M.me Élisabeth,
» jusqu'à ses derniers momens, l'attachement le plus

» touchant : la femme fut en conséquence mise en prison. » Jacques trouva le moyen de fuir et de retourner à Fri- » bourg ; mais il rentra en France pour tâcher d'arracher » sa femme à la mort. Son courage fut couronné du suc- » cès : il obtint son élargissement, et la ramena avec lui » à Fribourg, où l'un et l'autre pleurent journellement leur » protectrice. »

(*Note* de M.me de Bombelles, 1795.)

[33] Pour fournir à toutes ses charités, à tous ses actes de bienfaisance, M.me Élisabeth n'avoit que sa pension : tous les mois, sa première femme de chambre lui rendoit compte de cette dépense ; et souvent elle lui avançoit de l'argent sur le mois suivant. Elle a souvent refusé d'acheter, soit des bijoux, soit des objets de parure, en disant : *Nous soutiendrons quelques malheureux de plus, avec ce que cela me coûteroit.* Un marchand vint un jour lui offrir un ornement de cheminée d'un goût nouveau, et qui coûtoit quatre cents francs ; il ne demandoit point d'argent comptant. M.me Élisabeth le refusa, et lui dit : *Avec quatre cents francs, je puis monter deux petits ménages.*

[34] C'est la belle maxime de Marc-Aurèle, dans ses *Réflexions morales* *, livre admirable, qu'on ne peut trop lire et méditer : *Personne ne se lasse de recevoir du bien ; ne t'en lasse donc pas : or, faire du bien aux autres, c'est en recevoir.* Le cœur de M.me Élisabeth jouissoit de la pratique de cette maxime ; et sa piété, des récompenses que la religion y a attachées.

(* *Réflexions morales de Marc-Aurèle Antonin*, liv. VII.)

NOTES

DE LA SECONDE PARTIE.

[1] *Di multa neglecti dederunt*
Hesperiæ mala luctuosæ.....
Hoc fonte derivata clades
In patriam populumque fluxit.

HORACE, ode 6, livre III.

Horace, quoiqu'en général peu rigoureux dans sa philosophie, n'impute les désordres affreux qui signalèrent la fin de la république, qu'à l'abandon de toutes les maximes morales et religieuses; et c'est en ridiculisant, en proscrivant toutes ces maximes, que nos philosophes révolutionnaires vouloient fonder une république en France! C'est bien à eux que ce poète célèbre auroit adressé cette question, si évidemment résolue par une sanglante expérience:

Quid leges, sine moribus,
Vanæ proficiunt!.....

Ode 24, *ibid.*

[2] *N'est-ce pas le Gouvernement lui-même qui a appelé la révolution, de toute sa puissance, d'abord en convoquant les états généraux, ensuite en révolutionnant leur antique composition!* — M. Beaulieu, *Essais historiques*, tom. IV, pag. 70.

[3] Une lettre de M.me Élisabeth, du 6 juin 1788 (rapportée par M.me Guénard, tom. II, pag. 37 et suiv.), prouve combien elle connoissoit le Roi, la Reine, les ministres d'alors, et quel coup-d'œil sûr elle portoit dans l'avenir : cette lettre fait voir, en même temps, dans quels principes elle auroit voulu que le Gouvernement agît.

Le Roi revient sur ses pas, comme faisoit notre aïeul... Il craint toujours de se tromper ; le premier mouvement passé, il n'est plus tourmenté que par la crainte d'avoir fait une injustice. De ce caractère foible ou versatile, elle conclut que *le parlement sera rappelé avant six mois* (il le fut trois mois après), et avec lui *Necker et les états généraux.* Cette prédiction fut malheureusement accomplie. *J'aurois voulu que les états géneraux fussent convoqués il y a un an ; nous en serions quittes.* Ce mot est plein de sens. Il n'y a pas de doute que si le Roi les eût assemblés, aussitôt que le parlement, trompé par quelques intrigans, en eut fait la funeste demande, on auroit évité tout le mal qu'ils ont fait. C'est ce que je demandai avec instance à ce malheureux prince, dans la séance du 19 novembre 1787. *Voyez* dans l'*Esprit de l'histoire,* troisième volume, lettre 52, la note relative aux états généraux.

Il me semble, continue M.me Élisabeth, *qu'il en est du Gouvernement comme de l'éducation ; il ne faut dire, JE LE VEUX, que lorsqu'on est sûr d'avoir raison : mais lorsqu'on l'a dit, on ne doit jamais se relâcher de ce qu'on a prescrit.* Ce principe est une des plus grandes vérités politiques. M.me Élisabeth auroit voulu que le Roi en fît la règle de sa conduite, et voyoit tous les maux que produiroit son trop de bonté : *Je vois mille choses, dont il*

ne se doute pas, parce que son ame est si belle, que l'intrigue y est étrangère.

[4] Dans les édits qui furent portés au lit de justice du 8 mai 1788, il y avoit des choses sages, utiles, mais qu'il ne falloit pas faire à contre-temps. Dans l'*Esprit de l'histoire* (lettre 51, *sur les Parlemens*), j'ai exposé les vrais principes de la monarchie françoise sur la pluralité des tribunaux et l'unité du parlement. Aussi, ce qui me frappa le plus, lors de l'établissement de la cour plénière, ce fut la maladresse de prendre dans un moment de troubles, des mesures violentes. On donnoit au Gouvernement le désavantage, la défaveur de paroître faire dans un moment d'humeur, et par abus d'autorité, ce qui, bien médité, bien préparé, pouvoit être un bienfait de cette même autorité. Qu'arriva-t-il! Tous ces édits, publiés par force, tous à-la-fois, le même jour, dans tout le royaume, furent tous révoqués quatre mois après. Il étoit au moins ridicule de frapper un aussi grand coup pour aussi peu de temps.

Le ministère, malgré le secret avec lequel il prépara cette opération, fut cependant bien averti que, quelle qu'elle fût, elle tromperoit entièrement son attente. Quinze jours ou trois semaines auparavant, sans savoir exactement ce qui se préparoit, et supposant même à l'opération des points d'utilité qu'elle n'avoit pas, je fis un mémoire où je prouvois évidemment l'impossibilité de sa réussite. M. le duc de Nivernois, avec qui j'avois concerté ce mémoire, le remit à l'archevêque de Sens et au garde des sceaux, en leur demandant de me donner une conférence avec eux; ce que je n'obtins pas.

Quant au fond de ces édits, voici une anecdote qui peut

peut être intéressante, parce qu'elle appartient à un des plus violens moteurs de la révolution, Adrien Duport (qui certes, pendant l'assemblée constituante, a travaillé avec le plus de suite à détruire, pièce à pièce, tout ce qui constituoit la monarchie), se trouva à côté de moi, en sortant du lit de justice du 8 mai : *Eh bien*, lui dis-je, *voilà donc ce grand secret!* sur quoi, il reprit tout-à-coup : *Ils viennent d'ouvrir une mine bien riche; ils s'y ruineront, mais nous y trouverons de l'or.* La révolution, qui avoit toujours été dans son cœur, étoit déjà dans sa tête.

[5] Après la journée du 14 juillet 1789, elle dit à M.me de Bombelles : « Les députés, victimes de leurs passions, de » leur foiblesse ou de la séduction, courent à leur ruine, » à celle du trône et de tout le royaume. Si, dans ce » moment-ci, le Roi n'a pas la sévérité nécessaire pour » faire couper au moins trois têtes, tout est perdu. »

[6] M.me Élisabeth auroit sans doute desiré que la Reine n'écoutât pas des conseils qui étaient au moins suspects; mais toujours frappée de l'idée que sa belle-sœur seroit victime de la révolution, elle la plaignoit sincèrement. On l'entendoit souvent, dans son intérieur, parler du sort de cette malheureuse princesse, et faire des vœux pour détourner toutes les afflictions dont elle étoit menacée ou accablée.

On peut voir, dans sa lettre du 21 octobre 1791 à M.me de Bombelles, ce qu'elle dit du comte de Mercy, ministre de Vienne à Paris. Le temps révélera comment ce ministre a influé, dans les premières années, sur la révolution, et les reproches mutuels que se firent M. Pitt et lui, lorsqu'en 1794 il passa en Angleterre.

[7] M. Beaulieu, dans ses *Essais historiques.*

[8] Toutes les personnes qui ont eu l'avantage de connoître la princesse Louise de Condé (Mademoiselle), peuvent attester qu'il est impossible de réunir plus de connoissances, d'esprit, d'amabilité, avec autant de vertus et de piété. Lorsqu'elle quitta la France, c'étoit bien certainement dans l'intention de s'attacher au sort de son père, et de partager ses malheurs. Mais les crimes et les calamités de sa patrie firent sur elle une si terrible impression, qu'elle résolut de renoncer entièrement au monde. Dans l'été de 1795, malgré les lettres les plus pressantes que son père ne cessoit de lui écrire, elle congédia le peu de suite qu'elle avoit, partit de Fribourg (en Suisse), et se rendit en Piémont, pour être admise dans un ordre très-rigoureux. Le prince de Condé fut accablé de cette nouvelle, quoiqu'il y fût bien préparé. Il pleura du fond de son cœur une fille chérie, et dont l'inappréciable société devenoit de plus en plus nécessaire à son bonheur.

[9] En 1791, une des femmes de M.me Élisabeth étoit dans la chambre de cette princesse, et regardoit attentivement par la fenêtre. (Le Roi se promenoit en ce moment dans les Tuileries.) La Princesse lui demanda ce qui fixoit son attention, et répéta la demande qui n'avoit pas été entendue la première fois : *Madame, je regarde notre bon maître qui se promène. — Notre maître! ah! pour notre malheur, il ne l'est plus.*

[10] La postérité aura peine à croire que dans le dix-huitième siècle, une nation éclairée, parvenue au plus haut degré de la civilisation, ait pu penser un moment

qu'une assemblée de douze cents personnes lui feroit une constitution meilleure que celle que le temps lui avoit donnée; que pendant plus de deux ans cette assemblée, qui s'occupoit d'ailleurs de tous les détails de l'administration, ait entassé décrets sur décrets *(a)*, en croyant faire une constitution; que cette nation, qui lui avoit donné une mission absolument contraire et limitée, ait juré vingt fois d'être fidèle à cette constitution, avant de la connoître, et que, du moment qu'elle l'a connue, elle l'ait livrée d'abord au mépris, puis à une nullité parfaite. C'est un délire dont on ne voit d'exemple dans aucune révolution. On n'est parvenu à ce degré de folie qu'à force d'esprit, parce qu'à force d'esprit on avoit éliminé le bon sens. Jamais aucune grande institution, et à plus forte raison jamais la charte universelle d'une vieille nation, n'a résulté et ne résultera d'une nombreuse assemblée, dont toutes les délibérations sont nécessairement vicieuses, en proportion du nombre des délibérans.

[11] Un officier de la garde nationale ayant pris un jour le cheval qu'alloit monter un des pages de M.me Élisabeth, elle s'en plaignit fortement au commandant; et cela n'arriva plus. — Dans une lettre à Madame de Raigecour du 15 février 1791, elle parle vraisemblablement de ce fait, quand elle dit : *Je veux avoir toujours un page et un écuyer avec moi.*

[12] Du jour où l'assemblée nationale créa les crimes de lèse-nation, et en attribua la connoissance au châtelet,

---

(a) L'assemblée constituante, en vingt-huit mois, en a rendu 2,557.
La législative, en onze mois et demi..... 1,712.
La convention, en trente-sept mois..... 11,210.

on dut craindre qu'elle ne s'empressât de consacrer cette loi nouvelle par quelque grand exemple. Cependant, on pouvoit encore espérer qu'un tribunal antique et justement respecté ne se prêteroit pas aux iniquités dont on lui faisoit l'injure de le croire capable : mais, du jour où on eut dit qu'il falloit que ce tribunal *jugeât dans le sens de la révolution*, et que ce mot eut été réalisé par la condamnation de Favras, il y eut réellement en France un *tribunal révolutionnaire.* Le nom peut n'avoir été imaginé que depuis : mais la première séance de ce tribunal de sang a été celle du jugement de Favras ; elle a dû être citée ensuite comme une autorité qui fixoit son effroyable jurisprudence. Depuis près d'un an, on voyoit des meurtres populaires ; mais on n'avoit point encore vu d'assassinats juridiques.

[13] On ne peut mieux peindre cette séance et les suites du discours que Necker força le Roi de prononcer, que par ces deux vers de Racine :

> ..... Un esclave est venu ;
> Il a montré son ordre, et n'a rien obtenu.
>
> *Bajazet.*

Cette demarche, qui étoit honteuse, et qui ne pouvoit qu'être inutile, fixa l'avilissement de Necker ; mais malheureusement elle fixa aussi celui du Roi. Ce prince, à qui on avoit ôté tout pouvoir, demandoit aux conquérans de la France de faire cesser le pillage et les meurtres ; il fut refusé, et refusé avec ironie. Un député du côté gauche, se jouant impudemment et du monarque et de la nation, et des victimes que l'on poursuivoit par-tout, osa bien dire que *le pouvoir exécutif faisoit le*

mort ; et cet homme-là se croyoit législateur ! (*Voyez* cette séance et ses suites dans le second volume des *Essais historiques.*)

[14] L'assemblée nationale qui proclamoit hautement la souveraineté du peuple, méprisoit à tel point ce peuple souverain, qu'elle eut le front de l'insulter par un hommage simulé, qui étoit une farce digne des tréteaux de la foire. On vit vingt-cinq ou trente mendians de Paris, revêtus des costumes de différens peuples, venir au milieu d'une assemblée qui reconstituoit la France, jouer le cinquième acte du Bourgeois gentilhomme. On n'a pas assez fait attention à cette infame séance : on ne l'a regardée que comme ridicule ; mais l'histoire la marquera comme le mensonge impudent et prémédité d'une majorité qui employoit et faisoit applaudir de pareils moyens. Il y eut alors des gens assez fanatisés pour être, de bonne foi, dupes un moment de cette jonglerie de bateleurs. Je leur demande, au nom de cette même bonne foi, ce qu'ils ont pensé quand ils ont vu qu'on les méprisoit au point de ne pas même leur cacher qu'on s'étoit moqué d'eux. (*Voyez* les détails de cette dégoûtante journée dans les *Essais historiques* de M. Beaulieu, tome second).

[15] Il est à-présent trop démontré qu'aucun bien n'est résulté de cette prétendue liberté ; et cette idée est fortement exprimée dans le quatrain suivant :

Citoyen, es-tu sans reproche !
Eh bien ! avec sincérité
Dis-moi ce que la liberté
Mit dans ton cœur ou dans ta poche.

[16] L'événement n'a que trop prouvé la vérité de cette réflexion : il a fallu passer par de longues guerres civiles et par les horreurs du régime révolutionnaire, pour arriver à la fin de l'anarchie. Dès le mois de janvier 1790, j'avois prédit ces malheurs dans un écrit intitulé *État actuel de la France*, dans l'*addition*, à la fin du chapitre vingtième. En parlant de la guerre civile, je disois : *Ce mot est horrible à prononcer ; mais si c'est le seul remède qui puisse sauver la France, il faut le prendre : malheur à ceux qui l'ont rendu nécessaire!* La guerre civile de la Vendée a complété la démonstration de cette cruelle prédiction.

[17] M.me Élisabeth avoit peine à se persuader que l'Autriche travaillât alors à rétablir la monarchie. La Reine, au contraire, vouloit persuader au Roi qu'il n'avoit pas d'autre salut à espérer. Il étoit naturel que la Reine desirât que la restauration de la maison de Bourbon fût due à sa maison ; et, quelque chose qu'on veuille alléguer, il est plus que vraisemblable qu'elle croyoit que cela seroit. Jusqu'au dernier moment, elle persista dans cette erreur que lui avoit inspirée le comte de Mercy, et dans laquelle elle fut sans cesse entretenue par ceux qui ne se conduisoient que d'après les conseils de cet astucieux ministre. Cette erreur est assurément bien excusable dans la Reine ; mais l'est-elle dans ceux qui, contre leur plus intime conviction, repoussoient ou entravoient tous autres moyens ?

[18] Cette inconcevable absurdité, qu'à peine auroit-on cru pouvoir entendre aux Petites-Maisons, fut

prononcée par Rabaud, et célébrée dans quelques journaux comme une des plus grandes idées de l'esprit humain.

Je crois devoir rapporter ici sur Rabaud une anecdote qui fera voir que M. de Malesherbes le connoissoit bien, et que ce grand magistrat ne portoit pas, à beaucoup près, aussi loin qu'on l'a cru, les erreurs philosophiques qu'on lui a imputées. Lors des difficultés qu'éprouva l'enregistrement de l'édit de novembre 1787 sur les protestans, Rabaud, qui auroit bien voulu obtenir le culte public, eut chez moi trois ou quatre conférences, auxquelles M. de Malesherbes voulut bien assister. Rabaud présentoit chaque fois de nouveaux moyens pour arriver au culte public, qui étoit l'objet de son ambition. Nous nous y refusâmes constamment. A la dernière séance, Rabaud, qui s'étoit un peu échauffé, se plaignit des retards qu'éprouvoit l'enregistrement de l'édit, et qui l'empêchoient de retourner en Languedoc. Sur quoi M. de Malesherbes lui dit avec vivacité, mais en même temps avec ce ton de bonté qui étoit la véritable expression de sa belle ame : *Mon cher Rabaud, j'ai été ministre de Paris ; si je l'étois encore, vous auriez ordre d'y rester, et de ne point rentrer dans votre province.* Rabaud, un peu étonné, en demanda la raison : *Dans les circonstances actuelles,* reprit M. de Malesherbes, *votre présence en Languedoc seroit une calamité.*

[19] M. C. F. Beaulieu a recueilli dans ses *Essais historiques* plusieurs des mots marquans, dits dans les principales époques de la révolution. On y voit que, lorsqu'on demanda une loi sur les émigrans, Chapelier déclara qu'il étoit impossible de faire, sur cette matière, une loi

qui ne violât pas les principes de la constitution. Mirabeau, s'appuyant sur le même motif, proposa de ne pas même entendre la lecture du projet de loi; et le projet ayant été lu malgré lui, il s'écria : *Si vous faites une loi contre les émigrans, je jure de ne pas obéir.* (Voyez *Essais historiques*, second volume, pag. 460-464.)

[20] La tentative de ce crime, et la mort terrible de celui qui n'osa l'exécuter, ont pu être oubliées au milieu de cette masse d'horreurs qu'a produite la révolution; mais elles n'en sont pas moins certaines, aux yeux de ceux qui étoient alors à Chambéry. Il est constant qu'un abbé, nommé *Dubois*, partit pour Turin, après avoir promis d'empoisonner le Comte d'Artois; qu'il se procura la facilité de commettre ce crime, mais qu'un heureux repentir l'empêcha d'accomplir l'affreux serment qu'il avoit fait; qu'il revint à Chambéry, en ayant horreur de lui-même; que des étrangers *(a)* l'attendoient à une demi-lieue de cette ville; qu'il fut pressé de venir faire une collation chez eux; qu'il l'accepta avec répugnance; qu'il manifesta même sa répugnance, au point de dire à l'auberge de la poste où il demeuroit, que s'il y alloit, il iroit chercher la mort; qu'après de grandes incertitudes il y alla, et revint convaincu qu'il avoit été empoisonné dans une tourte; qu'en effet, dans la nuit, il se trouva très-incommodé; qu'alors ses remords s'exhalèrent par des mots qui ne laissèrent aucun doute et sur le crime dont il avoit été chargé, et sur celui dont il étoit victime; qu'il fut près de deux jours dans de violentes convulsions, souvent mêlées de transport;

(a) C'est-à-dire, des gens qui n'étoient point des États du roi de Sardaigne.

qu'enfin il expira, après avoir mille fois maudit son voyage à Turin, et recommandé qu'on prît des précautions pour qu'un autre n'achevât pas ce qu'il avoit été prêt de faire lui-même. Par une suite de l'aveuglement qui avoit déjà frappé tous les souverains, la cour de Turin ne fit que peu de recherches, et ne leur donna aucune publicité. Victor-Amédée avoit cependant été très-ému du danger auquel son gendre venoit d'être exposé, et l'avoit serré dans ses bras avec une effusion vraiment paternelle.

M.me Élisabeth n'entre, en écrivant à son amie, dans aucun détail à ce sujet : mais le peu qu'elle dit, prouve à quel point elle étoit affectée.

[21] Ces deux dames ne partirent pas ensemble. M.me de Bombelles partit la première; M.me de Raigecour resta encore quelque temps. Quand elle quitta Paris, M.me Élisabeth lui donna un paquet cacheté, qui contenoit son testament; mais, peu de mois après, M.me d'Aumale étant morte, M.me Élisabeth voulut faire retirer du paquet une lettre qui étoit pour elle. Elle manda à M.me de Raigecour d'ouvrir le paquet, pour prendre et brûler cette lettre, et de le refermer.

Il a été remis à sa destination.

[22] Ce furent les propres termes de M.me de Bombelles, de qui je tiens la plupart de ces détails : elle les prononça avec un ton que je ne pourrai jamais oublier.

[23] Ce mot, que l'on pourroit prendre pour une charge, n'est que vrai et exact; il peint parfaitement la crédulité du peuple et l'imposture des factieux. Il ne falloit pas

tant qu'un voyage de M.me Élisabeth pour mettre en rumeur un comité des recherches. Il avoit, à bien meilleur marché, fait faire la fameuse expédition militaire chez les Annonciades, pour y chercher celui qu'on savoit bien n'y pas être.

[24] « La vie de tout individu est précieuse pour lui; » mais la vie de qui dépendent tant de vies, celle des » souverains, est précieuse pour tous. Un crime fait-il » disparoître la majesté royale; à la place qu'elle occupoit » il se forme un gouffre effroyable, et tout ce qui l'en- » vironne s'y précipite. » SHAKESPEARE, *Hamlet,* acte III.

[25] Dans les lettres à M. R. D. L.... *voyez* celle du 15 mai 1792.

« Il est des positions où l'on ne peut pas disposer de » soi, et c'est la mienne. La ligne que je dois suivre m'est » tracée si clairement par la Providence, qu'il faut que » j'y reste. »

Elle regardoit tellement son séjour auprès du Roi comme un devoir de première obligation, qu'elle n'imaginoit même pas qu'elle pût s'en dispenser.

Voyez aussi, dans les lettres à M.me de Raigecour, celle du 30 octobre 1791.

[26] Le Roi devoit s'arrêter à Montmédy, faire venir auprès de lui des régimens fidèles, et de là communiquer à l'assemblée des propositions qui auroient conduit à un plan sage et praticable. Deux mois après l'arrestation du Roi, la majorité de l'assemblée auroit bien voulu replacer le Roi à Montmédy, et recevoir de lui ces mêmes propositions; mais, à force d'avoir usurpé le pouvoir, elle n'avoit plus celui d'empêcher le mal, et elle acheva de perdre la France en se séparant.

[27] Dans les lettres à M.me de Raigecour, du 16 novembre et du 9 décembre 1791, *voyez* ce qu'elle dit de la manière dont elle avoit été avec Pétion, pendant le voyage de Varennes à Paris. Ce voyage, qui ne fit aucune impression sur Pétion, en fit une grande sur le jeune Barnave; il reconnut toutes ses fautes, et auroit cherché à les réparer: mais la hache révolutionnaire l'attendoit.

[28] C'étoit ainsi que la jugeoit M. de Tolendal, en 1791, dans le *post-scriptum* de sa lettre à M. Burke, quand le Roi eut été ramené de Varennes à Paris. Aujourd'hui que le malheur et le temps ont dû donner aux hommes et aux choses leur véritable valeur, on ne sera peut-être pas fâché de voir comment M. de Tolendal parloit de l'assemblée constituante, deux ans après qu'il avoit eu le courage de la quitter.

« Des insensés *(a)*, qui ne savent ni ce qu'ils font, » ni où ils vont.....; des méchans *(b)*, qui, depuis le » commencement de la révolution, ont marché cons- » tamment du même pied, en phalange serrée....; des » législateurs *(c)*, qui ont été au cou de l'assassin du » Roi, et qui seroient donc tombés aux genoux de Ra- » vaillac...; des geoliers *(d)*, qui obsèdent le Roi...; » des monstres, qui l'arracheront d'avec sa femme et ses » enfans...; des avocats usurpateurs, qui travailleront *(e)* » le manifeste royal avec cet art des Laubardemont, » qui est essentiellement le leur.....qui ont commencé » leur existence en décrétant, par *(f)* une loi solennelle,

---

(a) Page 1.
(b) Page 2.
(c) Page 4.
(d) Page 5.
(e) Page 7.
(f) Page 8.

» qu'ils seroient parjures.....qui ont réuni la doctrine
» de la sainte insurrection avec la sainte inquisition....
» qui *(g)* cherchent un roi dans les souillures de la
» prostitution, dans la crapule de l'agiotage, dans la
» caverne des brigands. »

C'étoient cependant ces mandataires, qui, de leur propre puissance, se proclamèrent nos régénérateurs politiques.

[29] « La constitution de 1791 avoit enfin elle-même
» contre elle-même, je veux dire sa foiblesse, son incohé-
» rence, sa nullité ..... Voilà ce que tous les François
» auroient aperçu, si leurs yeux eussent pu alors s'ouvrir
» à la lumière : voilà sur-tout ce qui devoit être palpable
» pour les hommes, sans doute, à grands talens, par qui
» fut tissu ce déplorable ouvrage, devenu, pour notre
» nation, ce que fut la boîte de Pandore pour toute l'espèce
» humaine. »

Ce jugement, plein de sens et de vérité, s'accorde parfaitement avec celui de M.me Élisabeth. Il se trouve dans le troisième volume des *Essais historiques* de M. Beaulieu, pag. 3 et 4. On le retrouve aussi dans le 6.e volume, à la dernière page. Après avoir parlé des grands événemens du 18 brumaire, l'auteur ajoute :

« Il fut reconnu enfin, et cet aveu fut fait par les prin-
» cipaux auteurs de la révolution du 18 fructidor, que
» tout ce qu'on avoit fait depuis 1789 étoit absurde,
» et qu'il falloit se replacer sur le terrain qu'on avoit
» abandonné à cette époque, pour redonner la liberté
» aux François. »

(g) Page 15.

[30] « L'abîme ouvert sous la monarchie, creusé par » l'assemblée constituante, l'avoit aussi été par l'assem- » blée législative. » (*Mémorial historique de la Révolution*, par P. O. LE COMTE, an IX, tom. I, pag. 367).

Le mauvais choix de la seconde assemblée étoit démontré d'avance aux yeux de tout homme raisonnable; et cette démonstration avoit été faite et annoncée au mois de janvier 1790, dans l'ouvrage (déjà cité) intitulé, *État actuel de la France*, chapitre 18 : *Faut-il attendre une seconde législature ?*

[31] On peut voir, dans les *Essais historiques*, tome III, le récit de cette affreuse journée, et le moyen qu'on employa pour faire aller le Roi à l'assemblée.

NOTES

DE LA TROISIÈME PARTIE.

[1] « Les lumières de ce Prince égaloient son cou-
» rage ; elles étoient bien supérieures à son siècle :
» jamais Roi ne connut mieux que lui les droits sacrés
» de la couronne, et ne remplit avec plus de scrupule
» les devoirs pénibles et effrayans qu'elle impose... Soit
» qu'on envisage Louis comme chrétien, comme che-
» valier, comme père, comme législateur, comme mo-
» narque enfin, on trouvera toujours en lui un des dons
» les plus précieux que la Divinité puisse faire aux
» hommes.

» Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la
» vertu. »

(*Histoire de la maison de Bourbon*, par M. Desormeaux, tom. I.er)

Voltaire en avoit fait le même éloge dans ses *Essais sur les mœurs des nations :*

« Sa piété ne lui ôta aucune vertu de Roi.... Il
» sut accorder une politique profonde avec une justice
» exacte... Prudent et ferme dans le conseil, intrépide
» dans les combats sans être emporté, compâtissant
» comme s'il n'avoit jamais été que malheureux ; il n'est
» pas donné à l'homme de pousser plus loin la vertu. »

[2] Le jour de la Saint-Louis, à sept heures du matin, on affecta, à plusieurs reprises, de chanter autour de la prison, et de manière à ce que les prisonniers ne pussent pas éviter de l'entendre, l'air des *Marseillois*, et l'air trop fameux *Ça ira*. Il est à remarquer que celui-ci, consacré du temps de l'assemblée constituante comme une chanson civique, avoit été, dès les premiers momens de la révolution, le signal et l'accompagnement des assassinats et des massacres. Cette chanson provoquoit directement le meurtre, et dévouoit une classe entière de la société aux fureurs populaires; et au mois d'août 1792, ce fut au refrein de cette même chanson, que le peuple égorgea ceux qui la lui avoient apprise. Quel terrible retour ils durent alors faire sur eux-mêmes! et quelle leçon pour tout factieux qui donne la première impulsion du crime!

[3] Le baron de Viomesnil mourut d'une blessure qu'il avoit reçue au château le 10 août. Indépendamment des talens militaires que personne ne lui refusoit, M.me Élisabeth aimoit en lui une grande loyauté, et un dévouement absolu à la personne du Roi. (*Voyez*, dans ses lettres à M.me de Raigecour, celle du 25 septembre 1791.) Il avoit fait plusieurs voyages auprès des frères du Roi, tant à Turin qu'à Coblentz. Il auroit eu lieu d'être mécontent de ce que, sous de faux prétextes, on l'avoit éloigné des Tuileries au mois de juin 1791, quelque temps avant le départ de la famille royale : mais il ne fut affecté que des suites funestes de ce départ; et, sur la fin de 1791, il revint auprès du Roi pour ne le plus quitter.

[4] Les prisonniers du Temple ignoroient les scènes affreuses des 2 et 3 septembre; mais ils entendoient, à

tout instant, des cris qui leur annonçoient de nouvelles horreurs. Enfin, ils virent entrer quelques officiers de la garde nationale avec plusieurs municipaux. Ces officiers vouloient forcer la famille royale de se mettre à la fenêtre pour être témoin de ce qui se passoit; les officiers municipaux s'y opposoient. Ce fut alors qu'un jeune officier (à cette époque la cruauté étoit de tous les âges) dit avec une joie féroce et des épithètes infames : *Eh bien! c'est le corps de M.me de Lamballe qu'on vous apporte.* Il fut vivement repris par deux municipaux. Le Roi chercha à l'excuser, et prit la faute sur lui en disant : *C'est moi qui ai eu tort de le questionner.* Pendant ce temps, le peuple avoit voulu forcer les portes du Temple : un municipal s'y étoit transporté avec son écharpe tricolore qui avoit été déchirée, et qu'il se fit ensuite payer par le Roi. Par composition, l'on permit au peuple de faire six fois le tour de la prison avec la tête de M.me de Lamballe. Si les municipaux vouloient empêcher que ce spectacle ne souillât la chambre où étoit la famille royale, ce n'étoit point par ménagement pour elle; mais, en laissant entrer une horde altérée de sang, ils craignoient de n'en être plus maîtres : ils craignoient sur-tout pour leurs victimes, qui ne devoient pas être immolées dans une émeute populaire.

[5] Les prisonniers du Temple savoient confusément que plusieurs des factieux qui avoient fait le 10 août, cherchoient à leur rendre la liberté, et quelques-uns même à conserver la monarchie : mais, ne pouvant plus avoir de correspondance, ils avoient seulement la certitude que toutes les factions s'agitoient avec violence; et une expérience de trois ans leur avoit trop appris que tout

factieux,

factieux, moderé ou repentant, étoit presque sûr de courir à sa perte; c'est ce qui arriva. Ceux qui travailloient alors à sauver la famille royale, furent proscrits l'année suivante, après la révolution du 31 mai.

[6] Tout le monde a su ce trait de courage de M.me la duchesse de Serent : il fut alors respecté par des hommes qui ne respectoient plus rien.

[7] Ce fut Manuel qui remit cettre lettre à M.me Élisabeth : elle étoit datée de Rome, et relative à la scène du 20 juin. Depuis ce moment, il ne parvint plus, ni au Roi ni à sa sœur, de lettres de leur famille. Cette privation fut très-penible pour M.me Élisabeth, qui n'avoit jamais cessé de recevoir très-régulièrement des lettres de M. le Comte d'Artois.

[8] Richer fut amené et établi comme guichetier auprès de la famille royale, par Pétion. Le choix étoit digne de lui. C'étoit ce même Richer qui, le 20 juin, après avoir forcé le premier l'appartement du Roi, avoit été sur le point de l'assassiner. Dans la prison, sa conduite fut telle que Pétion l'avoit espéré. Il avoit un répertoire de chansons obscènes ou sanguinaires : il les chantoit sur-tout quand on alloit dîner ou souper, parce qu'il falloit passer par sa chambre, où il étoit toujours couché à ces heures-là.

[9] C'étoit malheureusement l'effet d'une révolution qui démoralisoit une société à laquelle depuis long-temps les philosophes ne vouloient plus permettre que des vertus humaines. La religion chrétienne, en faisant de la charité son second commandement, avoit consacré la compassion;

et l'Apôtre en avoit fait un précepte par ces trois mots, *Flete cum flentibus (a)*. Les sages de l'antiquité l'avoient aussi associée à la religion, suivant cette belle idée de Phocion: *Bannir du cœur des hommes la compassion, c'est ôter les autels des temples.* Cette prédiction a été littéralement accomplie dans la révolution. Nous avons vu les temples sans autels, et les hommes sans pitié.

[10] La division éclata dans la convention nationale dès ses premières séances. Il s'agissoit de s'assurer exclusivement le seul pouvoir exécutif existant alors, c'est-à-dire la faveur ou plutôt la fureur du peuple. Chacun des deux partis réclama l'honneur de l'avoir conduit dans les événemens qui venoient de se passer. Satisfait de l'insurrection du 10 août, dont le succès avoit rempli ses vues, Pétion prétendoit avoir seul médité, mûri, exécuté ce projet, et rejetoit sur Marat les massacres des 2 et 3 septembre, qui avoient été des crimes inutiles pour lui. Marat, sans se départir du mérite d'avoir armé les scélérats connus sous le nom de septembriseurs, prétendoit aussi à celui d'avoir porté le dernier coup à la royauté dans la journée du 10 août. Cet horrible procès fut plaidé au milieu d'une assemblée qui devoit donner des lois à une nation jadis civilisée. On peut voir dans les journaux du temps, que cette discussion fut traitée, écoutée, suivie, comme l'eût été celle de deux hommes qui se seroient disputé la gloire de publier les bontés de leur bienfaiteur.

Car telle sera du moins l'utilité de ces journaux qui ont toujours encensé les dieux du jour, et proclamé leurs oracles, que celui qui pourra se résoudre à en faire des

(a) Epître aux Rom. XII, 15.

extraits exacts, pour les rapprocher de ce que ces mêmes journaux ont dit depuis, pourra se vanter d'avoir recueilli de bons mémoires pour l'Histoire de l'homme.

[11] On peut voir dans l'ouvrage de M. Beaulieu (*Essais historiques*, tome IV, pag. 196 et 197), comment le ministre de la justice parla à la Convention, des massacres de septembre, en disant que le peuple avoit montré de la justice dans sa vengeance, puisqu'il n'avoit immolé que des contre-révolutionnaires.

[12] Depuis qu'on avoit changé le Roi de logement, sa famille ne le voyoit plus qu'aux repas. Il leur étoit formellement enjoint de parler haut. Un municipal soutint un jour à M.me Élisabeth, qu'elle avoit parlé bas à son frère. Elle lui répondit avec douceur, qu'il se trompoit, et qu'elle avoit observé la loi qui lui étoit imposée. Mais il répliqua violemment, et fit une scène, que la princesse souffrit sans dire une parole. Il est aisé de juger de la douloureuse contrainte qui, pendant ces repas, devoit régner entre Louis XVI et sa famille: leurs regards étoient épiés autant que leurs discours. Un seul objet les occupoit pendant qu'ils étoient séparés; et dans l'instant qui les réunissoit, cet objet étoit le seul dont ils ne pussent parler entre eux. Ce supplice, car assurément c'en étoit un, se renouveloit deux fois par jour. Il cessa dès que le procès du Roi fut commencé. De ce moment, sa famille n'eut plus de communication avec lui: elle n'en eut même plus de nouvelles que par les municipaux.

[13] Parmi tous les municipaux que M.me Élisabeth vit pendant le procès, il y en eut cependant un qui fut touché

de ses vives alarmes. Il chercha à la rassurer, en lui disant que le jugement seroit déféré aux assemblées primaires, qui ne demandoient qu'à sauver le Roi. Il est certain que ces assemblées primaires n'auroient jamais sanctionné la condamnation; et cette vérité devoit trouver place ici, parce qu'il importe essentiellement à la nation françoise de la recueillir et de la proclamer. C'est encore ici une des singularités de cet effroyable jugement. Ce moyen, qui auroit pu sauver Louis XVI, mais qui au moins élevoit un mur de séparation entre les assassins du Roi et le peuple françois, étoit redouté par ce trop bon prince, qui craignoit que ces assemblées primaires ne devinssent une occasion de guerre civile ou de nouveaux massacres. Et ce même moyen fut rejeté par ses ennemis, dans la crainte que ce peuple qu'ils vouloient opprimer, n'eût un moment d'indignation et d'énergie, dont ils auroient pu être victimes. La postérité aura peine à croire que l'appel au peuple n'ait pas été admis par une assemblée qui parloit sans cesse de la souveraineté du peuple. Combien il falloit donc qu'on eût soif du sang de l'innocent! Cette époque, et celle du 18 fructidor, où le directoire annulla la nomination de plus de cinquante départemens, sont dans la révolution les deux occasions les plus marquantes où l'on ait impudemment insulté à cette souveraineté du peuple si emphatiquement prononcée.

[14] Sur les demandes du Roi, communiquées par Garat, la Convention déclara que la nation, toujours grande et juste, s'occuperoit du sort de sa famille.

(*Essais historiques*, tom. IV, p. 335.)

[15] Les Princes des maisons de Bourbon, d'Autriche

et de Lorraine, ont toujours été renommés pour la bonté qui faisoit le fond de leur caractère. Madame Royale, issue de ces trois maisons, donna dès son enfance des marques de cette bonté qu'elle avoit puisée dans leur sang. Peu de temps après que M.me de Mackau eut été spécialement chargée de son éducation, elle eut le malheur de lui marcher fortement sur le pied. Madame ne laissa pas dans ce moment apercevoir qu'elle eût éprouvé aucune douleur; le soir, son bas se trouva plein de sang. Sur les questions qu'on lui fit, elle en dit la cause; et M.me de Mackau lui ayant demandé pourquoi elle n'en avoit pas parlé sur-le-champ : *Puisque*, répondit-elle, *dans cet instant où je ne souffre plus, vous êtes si peinée de m'avoir fait mal, vous auriez été bien plus fâchée, si vous l'eussiez su, quand je sentois quelque douleur.* Madame avoit alors neuf ans.

[16] Peu après la mort du Roi, sa fille fut très-incommodée et eut les jambes dans un état inquiétant. Elle ne fut soignée que par la Reine et M.me Élisabeth.

[17] Au mois de mai 1793, le jeune prince tomba malade. M.me Élisabeth lui donna tous ses soins : la Reine et elles demandèrent au conseil général de leur envoyer Brunier, en qui elles avoient confiance; elles ne purent l'obtenir. Enfin, au bout de quatre jours, la maladie augmentant, on leur envoya Thierry, qui étoit médecin des prisons.

[18] M.me la Dauphine renouveloit alors auprès de son mari expirant, ce qu'elle avoit fait auprès de lui en 1752, quand il fut attaqué de la petite vérole. La méprise de M. Pousse est nne anecdote qu'on se rappelle

toujours avec plaisir. On la trouve dans l'ouvrage déjà cité de M.me Guénard, tom. I, pag. 2.

[19] Quelque temps après la mort du Roi, on adoucit un peu l'extrême sévérité dont on usoit envers la Reine et M.me Élisabeth. Mais les précautions devinrent plus rigoureuses que jamais, lorsque Dumouriez eut passé dans le camp autrichien : non-seulement on construisit un mur dans le jardin et on mit par-tout des jalousies, mais on affecta de boucher, avec la recherche la plus minutieuse, jusqu'aux plus petites fentes qui pouvoient se trouver aux portes et aux cloisons.

[20] Tison et sa femme accusèrent la Reine et M.me Élisabeth d'avoir corrompu quelques municipaux, pour correspondre au dehors; et la dénonciation fut faite le 19 avril 1793. Le lendemain, Hébert vint faire une fouille rigoureuse, qui dura jusqu'à quatre heures du matin. Le jeune prince dormoit; on l'arracha de son lit pour visiter les matelas : et cette visite aboutit à prendre, dans les poches de M.me Élisabeth, un bâton de cire à cacheter.

[21] Dès que la femme Tison fut entrée à l'hôtel-dieu, on plaça auprès d'elle une femme chargée de l'épier dans son délire, et de lui parler sans cesse des prisonnières du Temple, pour lui surprendre quelques mots dont on pût abuser contre ces infortunées.

[22] Ce fut le 3 juillet 1793 que l'on vint arracher l'enfant à sa mère et à sa tante. Rien ne leur avoit annoncé cette affreuse séparation. Elles avoient pu la craindre à l'instant de la mort du Roi; mais depuis près de six mois

qu'on laissoit auprès d'elles un objet qui leur étoit si cher, elles avoient pu espérer que la part du crime étoit faite, et qu'on ne leur enleveroit pas un être innocent dont elles cultivoient avec succès les heureuses dispositions.

[23] Depuis qu'on avoit séparé l'enfant d'avec la Reine et les deux Princesses, les municipaux ne restoient plus avec elles. Jour et nuit, elles étoient enfermées aux verroux. Trois fois par jour, on venoit leur apporter à manger et visiter les barreaux. L'enfant avoit quelquefois la permission de monter sur la tour, mais jamais aux mêmes heures qu'elles ; et M.me Élisabeth s'aperçut qu'elles avoient une fenêtre d'où elles pouvoient le voir au moment où il passoit.

[24] Tous les jours, M.me Élisabeth entendoit Simon parler au jeune prince avec mille juremens et blasphèmes. Il le forçoit de chanter la *Marseilloise* et les chansons les plus affreuses. Il lui faisoit toujours porter le bonnet rouge.

[25] Voici un fait qui prouve jusqu'à quel point la méchanceté de Simon étoit absurde et atroce. Il fit contre les trois prisonnières, une dénonciation, portant qu'elles entretenoient correspondance avec l'étranger, et qu'elles fabriquoient de faux assignats. Cette dénonciation fut rédigée au nom du jeune prince, qu'il força de la signer. La commune de Paris n'osa pas suivre l'accusation.

Quelque affreuse qu'eût été la conduite de Tison, il avoit paru frappé des remords et du délire de sa femme. Il s'étoit un peu radouci depuis ce moment; et lorsqu'il fit connoître la manière dont Simon traitoit l'enfant, on seroit

tenté de croire que ce fut, de sa part, un mouvement d'horreur.

Le 10 janvier 1794, M.me Élisabeth, qui, depuis cinq mois, étoit seule avec sa nièce, entendit beaucoup de bruit dans le Temple, et vit emporter des paquets. C'étoit Simon qui partoit. La commune de Paris venoit de le récompenser, en l'admettant au nombre de ses membres; et cette récompense le conduisit à l'échafaud. La place qu'il avoit briguée long-temps, et si horriblement méritée, devint son arrêt de mort.

Le supplice de Simon est une des plus grandes leçons qu'ait voulu donner la vengeance divine. Elle a choisi une justice infame, pour punir des crimes dont la nomenclature seule auroit fait frémir une justice régulière. Ce monstre, qui étoit *hors de l'humanité*, a été jugé par une justice qui étoit *hors de la société*.

[26] Le 2 août 1793, à deux heures du matin, on vint éveiller les prisonnières, pour lire à la Reine le décret qui ordonnoit qu'elle seroit transférée à la conciergerie et jugée. M.me Elisabeth et Madame Royale demandèrent à la suivre, furent refusées, et passèrent ensemble le reste de la nuit à déplorer le sort de celle qu'elles ne devoient plus revoir.

[27] M.me Élisabeth, qui déjà avoit un grand empire sur l'esprit de sa nièce, en acquit encore un plus grand, du moment que cette princesse n'eut plus qu'elle pour consolation et pour soutien. Elles partagèrent entre elles les grandes ressources de la religion : elles avoient besoin d'un pareil secours pour supporter la cruelle incertitude dans laquelle on les laissoit sur le sort de la Reine. Jamais

elles ne purent obtenir d'en savoir des nouvelles. Le même silence fut encore observé, lorsqu'on eut fait périr M.me Élisabeth. Madame Royale resta dans une ignorance absolue sur le compte de sa mère et de sa tante jusque dans l'été de 1795, époque à laquelle cette intéressante princesse parlant toujours de ses parens, une femme sensible laissa échapper ces mots à travers les larmes : *Madame n'a plus de parens.* A ces mots terribles, Madame répondit : *Quoi ! Élisabeth aussi ! et qu'ont-ils pu lui reprocher !*

[28] Malgré les visites qu'on faisoit perpétuellement, les prisonnières avoient conservé des crayons et quelques feuilles de papier ; mais quand la Reine fut conduite à la conciergerie, M.me Élisabeth jeta tout, dans la crainte de la compromettre.

Dans une des visites qui furent faites alors, les municipaux emportèrent des cartes à jouer, parmi lesquelles il y avoit des Rois, *parce que*, disoient-ils, *cette vue blessoit des yeux républicains.*

[29] Le 21 septembre 1793, Hébert arriva avec d'autres municipaux. Ils apportoient un arrêté de la commune, qui ordonnoit de resserrer plus étroitement que jamais M.me Élisabeth et sa nièce, et de leur ôter Tison, qui fut mis en prison dans la tourelle. On pratiqua dans leur chambre un tour, pour leur faire passer des alimens. Il fut dit qu'Henriot et le porteur d'eau pourroient seuls entrer ; mais cela ne fut pas exécuté long-temps : les municipaux revinrent comme auparavant, et, trois fois par jour, ils faisoient une visite générale.

De ce moment, les princesses n'eurent plus personne

pour les servir. Hébert leur dit que l'égalité devoit être dans les prisons comme ailleurs. Elles étoient obligées de faire elles-mêmes leurs lits et leurs chambres. Les cris des colporteurs leur apprenoient quelquefois des nouvelles; ce fut ainsi qu'elles surent le billet donné à la Reine, mais sans aucun détail. On leur ôta leurs draps, sous prétexte qu'elles pourroient s'en servir pour descendre par la fenêtre ; on en substitua de sales et de très-gros. Le 24 septembre, fut faite une visite plus sévère que toutes les précédentes. Les municipaux enlevèrent ce qui restoit de porcelaine et d'argenterie, et n'en ayant pas trouvé autant qu'ils espéroient, ils accusèrent M.me Élisabeth d'en avoir volé. En fouillant dans sa commode, ils trouvèrent un rouleau d'or, le prirent, et lui demandèrent de qui elle le tenoit. Elle répondit que M.me de Lamballe le lui avoit donné au 10 août. Ils voulurent savoir qui l'avoit donné à M.me de Lamballe; ce que M.me Élisabeth ne voulut jamais leur dire. En nommant M.me de Lamballe, elle ne compromettoit personne, puisque cette princesse avoit déjà été victime de la rage révolutionnaire; mais la personne qui avoit donné ce rouleau à M.me de Lamballe vivoit peut-être encore, et rien ne put arracher à M.me Elisabeth un secret qui pouvoit coûter la vie à quelqu'un.

Les municipaux crurent qu'ils réussiroient mieux auprès de Madame Royale; mais ils ne purent rien tirer d'elle : ses malheurs et les exemples de M.me Élisabeth en avoient déjà fait *une femme forte.*

[30] Ces trois hommes étoient Pache, Chaumette, et .... que je ne nomme pas, parce qu'il existe encore. Ils entraînèrent avec violence Madame Royale, qui, pour la

première fois, se trouva seule au milieu de ses geoliers. Elle ignoroit dans quelle affreuse intention on l'avoit fait venir. Elle aperçut son frère, et le prenoit dans ses bras, quand le cruel Simon s'empressa de le lui arracher. On la fit passer dans une autre pièce, où elle fut interrogée pendant trois heures. On commença par lui faire quelques questions sur les prétendues intelligences de la Reine avec le dehors; on l'accusa d'avoir connu ces intelligences. Ses réponses ne pouvant donner aucun soupçon contre elle, on passa aux effroyables questions qui étoient l'objet réel de l'interrogatoire. On ne se flattoit pas sans doute d'obtenir un aveu contraire à la vérité; mais on espéroit au moins surprendre à l'innocence quelques mots dont on devoit abuser, ou contre la Reine, à qui on réservoit cette affreuse confrontation, ou contre le jeune prince qu'on avoit amené à dessein. La sagesse divine suggéra à Madame des réponses qui trompèrent l'attente des bourreaux de sa mère; et après une séance dont les détails feroient frémir, la princesse fut ramenée dans sa chambre, avec défense expresse de parler à sa tante de ce qu'on venoit de lui dire. M.me Élisabeth, qui l'attendoit avec une mortelle inquiétude, eut à peine le temps de l'embrasser, et fut obligée de descendre tout de suite pour subir le même interrogatoire.

Les expressions manquent pour qualifier un pareil complot. Il faut voir la déposition même d'Hébert, lors du jugement de la Reine, dans le *Choix d'anecdotes*, tom. IV, pag. 189, troisième édition, an XI.

[31] Rien n'est plus beau que les vérités simples, mais irrésistibles, auxquelles Marc-Aurele ramène toujours l'homme de bien malheureux, pour le mettre au-dessus

du malheur. Il est à remarquer que dans ses plus belles réflexions, il ne se contente pas de cette vertu stoïcienne qui armoit l'orgueil pour l'opposer à l'infortune. Il place toujours la vraie sagesse, et par conséquent le vrai bonheur, dans la contemplation de la Divinité, dans la soumission à ce qu'elle veut, dans l'égalité d'ame avec laquelle *le sage doit supporter quelques méchans pendant quelques instans qu'il a à vivre, puisque le Dieu immortel en supporte un nombre infini pendant des siècles (a).*

« Pensez-vous que celui qui a l'ame grande et noble, » qui se représente l'éternité, et qui a le monde entier » devant les yeux, pensez-vous, dis-je, qu'il regarde la » vie comme une chose fort considérable! non, sans doute. » Et la mort lui paroîtra-t-elle un grand mal! point du » tout *(b)*.

» Il faut vivre avec les Dieux; et celui-là vit avec les » Dieux, qui en toute occasion leur fait voir son ame » soumise à leurs ordres *(c)*.

» Celui qui pense que dans un moment il peut sortir » de la vie, a déjà dépouillé son corps, et s'est remis » tout entier entre les mains de la souveraine justice..... » Du reste, il n'a pas seulement la moindre attention à » ce qu'on pourra dire, penser ou faire contre lui : » content de ces deux avantages, d'agir avec justice, » et d'embrasser avec joie ce qui lui arrive, il renonce » à tout autre soin ; il ne demande qu'à marcher droit, » par le chemin de la loi, et qu'à suivre Dieu, dont » toutes les voies sont droites et tous les jugemens » justes *(d)*.

(a) Réflexions morales, liv. VII.
(b) Ibid.
(c) Ibid. liv. X.
(d) Ibid.

» Celui qui s'afflige et qui se plaint de quelque chose » que ce soit, est très-semblable à un animal qu'on égorge, » et qui regimbe et fait de grands cris..... Souviens-toi » qu'il est donné à l'animal raisonnable de suivre volon- » tairement sa destinée, et que la suivre seulement c'est » une nécessité imposée à tous les animaux *(a)*. »

Cette dernière phrase est une des vérités les plus hautes auxquelles l'esprit humain ait pu s'élever par le seul secours de la méditation. L'homme a découvert lui-même que, ne pouvant empêcher les événemens, il les maîtrisoit, en s'y soumettant de plein gré; et la religion n'a eu qu'à donner à cette vérité son dernier degré de perfection, en la sanctifiant.

Parmi les réflexions morales de Marc-Aurèle, je pourrois choisir trente passages de ce genre, dont aucun ne seroit déplacé dans l'histoire de M.me Élisabeth. Ils fourniroient autant de preuves de l'accord de la vraie philosophie, c'est-à-dire de la saine raison, avec la religion.

[32] Dès sa naissance, elle avoit eu de petites incommodités, mais qui n'altéroient point le fond de sa santé; et plusieurs fois elle a dit, dans son intimité, *je vivrai quatre-vingts ans, si je ne suis pas assassinée :* mot auquel on ne prenoit pas garde alors, et qui est devenu une prophétie. Les chagrins qu'elle éprouvoit depuis le commencement de la révolution, rendirent ces incommodités plus graves, et l'obligèrent de se faire mettre un cautère au bras. Ayant usé au Temple l'onguent dont elle se servoit pour le panser, elle demanda long-temps en vain

---

(a) Ibid. liv. X.

qu'on lui en donnât d'autre. Enfin un municipal, moins inhumain que les autres, en envoya chercher; mais jamais elle ne put obtenir que l'on donnât à Madame Royale le jus d'herbes dont elle faisoit fréquemment usage le matin.

M.me Élisabeth ne pouvoit boire de l'eau de rivière sans en être incommodée : elle demanda qu'on lui fît donner de l'eau de Ville-d'Avray ; ce qui lui fut refusé.

[33] M.me Élisabeth prioit Dieu plusieurs fois dans la journée, disoit tous les jours l'office complet, lisoit fréquemment des livres de piété, et régulièrement avoit des heures marquées pour la méditation.

[34] Les jours d'abstinence, elle ne prenoit que des alimens maigres. Quand on ne lui apporta plus de poisson, elle demanda des légumes : mais bientôt on lui dit que, d'après l'égalité, il n'y avoit plus de différence entre les jours; qu'il n'y avoit même plus de semaine; qu'on avoit établi la décade, et on lui apporta un nouvel almanach. Quoiqu'elle ne pût avoir ni œufs, ni poisson, ni légumes, elle faisoit le carême en entier, ne prenant à son dîner que du pain et du café.

[35] *Prière pour le matin, composée au Temple par Madame Élisabeth.*

« Que m'arrivera-t-il aujourd'hui ! ô mon Dieu ! Je n'en sais rien; tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez prévu, réglé, voulu et ordonné de toute éternité : cela me suffit. J'adore vos desseins éternels et impénétrables; je m'y soumets de tout mon cœur, pour l'amour de vous ; je veux tout, j'accepte tout, je vous

fais un sacrifice de tout, et j'unis ce sacrifice à celui de mon divin Sauveur. Je vous demande, en son nom et par ses mérites infinis, la patience dans mes peines, et la parfaite soumission qui vous est due pour tout ce que vous voulez ou permettez. »

[36] Le 9 mai 1794, M.me Élisabeth venoit de se coucher, quand elle entendit ouvrir les verroux. Elle se hâte de passer sa robe. L'air sinistre et le ton brusque de ceux qu'elle vit entrer, lui annoncent quelque nouvel acte de tyrannie : *Citoyenne, descends tout de suite, on a besoin de toi. — Ma nièce reste-t-elle ici !* (c'est la première pensée qui la frappe, et non le sort qui l'attend elle-même.) — *Cela ne te regarde pas : on s'en occupera.* M.me Élisabeth se jette au cou de sa malheureuse nièce ; et pour calmer l'effroi de l'innocence, elle dit : *Soyez tranquille ; je vais remonter. — Non, tu ne remonteras pas,* répond avec un rire cruel un des assistans ; *prends ton bonnet de nuit.* Elle obéit, relève Madame Royale qui tombe dans ses bras, lui dit d'espérer toujours en Dieu, d'être soumise à sa volonté, et la quitte pour ne la plus revoir. Au bas de l'escalier, on lui demande ses poches : on les visite ; il ne s'y trouve rien. Pendant qu'on rédige le procès-verbal de décharge du geolier, on l'accable d'injures. Elle monte en fiacre avec l'huissier du tribunal révolutionnaire, est conduite à la conciergerie, et le lendemain jugée, condamnée, exécutée.

[37] Madame Royale terminoit ainsi une lettre qu'elle écrivoit de Vienne à sa tante la Reine de Sardaigne : *J'ai eu ici un vrai plaisir, en voyant que les vertus de ma tante Élisabeth étoient bien connues ; on n'en parle qu'avec vénération : j'espère qu'un jour le Pape mettra mes parens au rang des saints.*

[38] M. de Châteaubriand, dans le *Génie du christianisme*, a fait à la Convention l'heureuse application d'un passage du livre de la Sagesse; et ce passage dit tout en quelques mots : *Cette Convention, qui avoit fait alliance avec la mort, parce qu'elle étoit digne d'une telle société.* (IV.e partie, livre I.er, chapitre 4.)

On ne peut pas imprimer un plus grand caractère de réprobation à une assemblée qui se disoit appelée à régénérer un grand peuple.

LETTRES

Lettres à Madame de Raigecour.

29 Août 1790.

Bon jour, ma pauvre R.... nous voilà revenus à Saint-Cloud, à ma grande satisfaction ; car Paris est beau, mais dans la perspective ; et ici j'ai le bonheur de le bien voir comme je veux : et puis, de mon petit jardin, je vois à peine le ciel. Je n'entends plus tous ces vilains crieurs, qui à-présent ne se contentent plus d'être à la porte des Tuileries, mais parcourent tout le jardin, pour que personne ne puisse ignorer toutes ces infamies. Au reste, si tu veux savoir des nouvelles de ma petite santé, je te dirai que j'ai toujours beaucoup d'engourdissement dans *(a)* les jambes. Cependant, à en croire les symptômes de cette vilaine maladie, je pourrois imaginer que la guérison s'approche : mais j'y ai déjà été prise tant de fois, que je n'ose pas m'en flatter, et que, de bonne foi, je n'y crois pas..... Tu sais, sans doute, ce qui se passe à Nancy : c'est abominable. Aujourd'hui, les troupes que M. de Bouillé a rassemblées, doivent entrer dans Nancy. Dieu veuille qu'il puisse sauver les malheureux officiers ! M. de Noue est au cachot. On dit que des officiers ont été tués en voulant se défendre. M. de Malseigne, après s'être conduit comme un héros,

(a) Par cette phrase, et quelques-unes semblables qu'on trouvera dans les autres lettres, M.me Élisabeth indiquoit le desir qu'elle avoit que le Roi quittât Paris, les espérances qu'il lui donnoit à cet égard, et les efforts qu'on faisoit pour l'en empêcher.

a été obligé de s'enfuir à Lunéville. Il a été poursuivi par cinquante hommes de Mestre-de-camp. On en aura, j'espère, des nouvelles demain. Tu dois être bien contente que ton frère n'y soit plus.

Comment va l'office ? Es-tu toujours enchantée de l'abbé Duguet ? Je le lirai peut-être bientôt. Les leçons de cette semaine sont bien belles, et bonnes pour toi. Voilà, mon cœur, le vrai modèle de la résignation. J'espère que tu en profiteras. A l'appui de cela, je te raconterai le trait d'une femme qui, en apprenant la mort de son fils unique, l'objet de sa tendresse et de toute son espérance, s'écria, dans son premier mouvement: *Mon Dieu, il vous voit, il vous aime!* Voilà un grand exemple à suivre; et voilà, je vous le répéterai sans cesse, la véritable résignation. L'autre tient trop à l'humanité pour être infiniment agréable à Dieu. Vous voulez parvenir à la perfection : prenez-en les moyens que le ciel vous envoie. Votre caractère, votre éducation, tout vous met dans le cas de les mettre en usage. Pour moi, qui veux votre bonheur, je desire vivement que vous veniez à bout de faire votre sacrifice en entier, parce que je crois que, jusqu'à ce moment-là, vous n'aurez pas de tranquillité. Pardon, mon cœur, de vous parler d'un objet aussi triste; mais je n'ai pu résister au desir de vous raconter ce trait d'amour de Dieu. Espérons qu'il pourra vous être utile. Vous savez que je vous aime tendrement, et que je voudrois vous voir le cœur et l'ame un peu plus dégagés d'un lien que le ciel a rompu *(a)* pour votre

---

(a) M.me de Raigecour avoit perdu le seul garçon qu'elle eût alors, ainsi qu'on l'a vu dans les lettres à M.me Marie de Causan, et depuis ce temps elle n'en avoit point eu d'autre.

bonheur éternel, pour vous faire sentir qu'il vouloit que vous n'aimassiez que lui avec autant de force. Adieu, ma petite : je te quitte pour la messe. Je t'embrasse bien tendrement.

16 Octobre 1790.

Tu dois être arrivée aujourd'hui, ma chère enfant. J'ai bien de l'impatience d'avoir de tes nouvelles, de te savoir établie, je voudrois dire heureuse; mais je sens que cela est bien difficile. Heureusement, tu pourras te livrer à la dévotion. Ce sera-là ta consolation, ta force. Ne te charge pas l'esprit de scrupules : tu offenserois Dieu, qui t'a fait tant de grâces, et qui mérite bien que tu ailles à lui avec toute la confiance d'un enfant. Fais usage de l'instruction que tu as reçue, et des conseils du curé, pour calmer la délicatesse de tes sentimens pour Dieu.... Oui, ton ame est trop délicate : la plus petite chose la blesse. Dieu est plus indulgent pour sa créature; il en connoît toute la foiblesse : mais il veut, malgré cela, la combler de toutes ses grâces; et, pour prix de tant de bontés, il demande notre confiance et un abandon entier à toutes ses volontés. Ah! que dans ce moment on a besoin de se répéter cette vérité! Tu pourras avoir souvent besoin de recourir à lui pour te fortifier.... Adieu, tu sais que je t'aime de tout mon cœur.

24 Octobre 1790.

J'ai reçu ta seconde lettre. Apprête-toi à recevoir un savon de ma façon, qui ne cédera en rien à tous ceux dont tu as pu entendre parler. Dites-moi pourquoi vous vous croyez obligée d'être dans des états violens. Cela

est très-mal vu, ma chère enfant. Vous allez vous rendre malade, donner à votre enfant un fond de mélancolie inguérissable. Et pourquoi ! parce que vous n'êtes ni à Paris, ni à R..... parce que tous les contes qu'on vous débitera seront autant de vérités à vos yeux. De grâce, n'en faites rien. Remettez entre les mains de la Providence le sort des gens qui vous intéressent; et puis secouez vos yeux bien fort, pour ne pas leur permettre de voir noir. Tu te tourmentes, pour te faire des reproches qui n'ont pas le sens commun. Pour te calmer tout-à-fait, je te ferai part d'une réflexion que j'ai faite après ton départ. Dans le premier moment, me suis-je dit, je n'ai pensé qu'au plaisir de la savoir dans un lieu bien tranquille : mais le public ne trouvera-t-il pas mauvais qu'elle m'ait quittée dans ce temps de trouble ! Mais j'ai senti que cela ne se pouvoit pas, à cause de votre état ; que de plus, si quelques gens à grands sentimens vouloient s'aviser de penser à cela, nous devions nous mettre au-dessus du malheur de leur déplaire, par une très-bonne raison; c'est que Dieu t'ayant remis en dépôt le salut de ton enfant, aucune considération humaine ne doit t'empêcher de prendre tous les moyens possibles pour lui faire recevoir le baptême. A cela, mon cœur, tes principes te feront aisément sentir qu'il n'y a ni respect humain, ni amitié, ni devoir, qui ne doive céder à celui-là. Si donc, mon cœur, tu as encore des remords de ta foiblesse, réponds leur tout de suite, mon enfant recevra le baptême, et si après cela Dieu l'appelle à lui, au moins il jouira du plus parfait bonheur. Pour lors, mon cœur, ton ame sera facilement consolée..... J'ai vu .....; il est un peu à la désespérade. Son malade a toujours de l'engourdissement dans les jambes, et il craint que cela ne gagne tellement les

jointures, qu'il n'y ait plus de remède *(a)*. Pour moi, je me soumets aux ordres de la Providence..... A chaque jour suffit son mal.....

Nous allons demain, H..... et moi, à Saint-Cyr, nous nourrir un peu de cette viande céleste qui fait beaucoup de bien. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

J'espère que M. D. D. P. est dans les bons principes. Si tu en trouves l'occasion, fais-lui dire bien des choses de ma part.

Mande-moi si tu as les commodités pour tes œuvres de sainteté.

3 Novembre 1790.

EH BIEN! ma pauvre R....., t'accoutumes-tu à la vie que tu mènes! Le précédent maître du lieu est plus déraisonnable que jamais. Ses créanciers le persécutent, et finiront par faire mourir ses amis de chagrin. Rien de tout cela ne peut le décider..... *(b)*. On se présente de tous côtés..... Tout cela est mis au néant. Que veux-tu! il faut prier la Providence d'être pour lui, et plus sage que lui..... Nous voilà revenus dans Paris; il fait

---

(a) M.me Élisabeth sentoit, avec raison, que plus le Roi retardoit son départ, plus le mal augmentoit. L'assemblée, à chaque séance, détruisoit toujours quelque pièce de la monarchie. Tant que tout ce qui constituoit la monarchie ne fut que renversé, un effort heureux pouvoit le relever; mais, à mesure que tout ce qui étoit renversé fut mis en poudre, et qu'on en dissémina les débris, la reconstruction devenoit plus difficile.

(b) Le commencement de cette lettre ne laisse aucun doute sur la manière dont M.me Élisabeth envisageoit la position du Roi, et sur l'indécision de ce malheureux prince. Dans l'hiver de 1790 à 1791, on lui proposa dix moyens, plus sûrs les uns que les autres, pour arriver dans une seule nuit jusqu'à une ville de guerre. Rien ne fut accepté; et six mois après on partit dans la nuit la plus courte de l'année.

vilain, et c'est un prétexte que nous prenons pour rester. Si nous savions en profiter, je ne m'en plaindrois pas; mais, tu nous connois, le château des Tuileries sera notre promenade la plus habituelle. Enfin, tout comme Dieu voudra. Si je ne pensois qu'à moi, je ne sais pas trop ce que je préférerois. Ici, je suis plus commodément pour mes petites dévotions; mais pour les promenades, pour la gaieté du lieu, Saint-Cloud est bien préférable; et puis le voisinage de Saint-Cyr: d'un autre côté, les soirées sont bien longues dans ce temps-ci; tu sais que j'ai horreur pour la lumière, ou, pour mieux dire, qu'elle me porte tellement au sommeil, que je ne peux pas lire long-temps de suite. De tout ce bavardage, je conclus que Dieu arrange tout pour le mieux, et que je dois être bien aise d'être ici.

A propos, j'ai été vendredi au Calvaire. Ton curé y étoit; je ne l'ai vu qu'au moment où j'allois m'en aller: j'en ai été bien fâchée; je l'aurai peut-être scandalisé, parce que je suis entrée chez les hermites. Je l'ai fait sortir de son dîner: il m'a reconduite jusqu'au bas de la montagne; je n'ai point été embarrassée avec lui. Il étoit tout occupé du salut du baron de B..... qui a pensé mourir: il est hors d'affaire pour cette fois-ci. Il faut demander qu'il mette à profit sa convalescence. Nous sommes restées fort peu de temps au Calvaire, parce qu'il y avoit eu un brouillard qui m'avoit fait partir tard. Malgré cela, cette pauvre L..... étoit touchée aux larmes. Si elle eût été seule, je crois qu'elle auroit eu beaucoup de ressemblance avec la Madeleine. Au reste, c'est très-heureux d'avoir une dévotion aussi tendre; mais quand on ne l'a pas, il faut s'en humilier, et non s'en troubler. Adieu, ma petite: quant aux nouvelles, je te dirai que je ne suis pas plus au courant qu'il ne faut; je sais seulement que l'on tient toujours des propos indignes sur la

Reine. On dit, entre autres choses, qu'il y a une intrigue avec Mir....., que c'est lui qui conseille le Roi ... Je t'embrasse, je t'aime de tout mon cœur, et te souhaite le bonheur que tu mérites..... Si tu venois à trépasser, tu laisserois mes derniers vœux à ta princesse *(a)*, et de suite à sa famille *estimable*, s'il en étoit besoin par son décès.

1.er Décembre 1790.

MON DIEU, ma pauvre R....., qu'est-ce que l'on a pu vous conter de si extraordinaire! Je me creuse la tête pour le deviner, et ne le puis : si votre phrase ne portoit pas sur ce pays-ci, je croirois le savoir; mais, comme il n'est rien arrivé de si étrange, que nous sommes dans la tranquillité, je ne conçois pas ce que tu veux dire, à moins que tu ne veuilles parler d'un abbé Dubois, qui est mort à Chambéry. J'ai heureusement su que son repentir avoit prévenu son crime. Ah! mon cœur, j'espère que le ciel ne me réserve pas un pareil malheur *(b)* : qu'au moins il laisse à mon frère le temps de reconnoître sa puissance, voilà ce que je desire.

Je me suis trompée de vingt-quatre heures pour le jour de la poste; ce qui fait que tu n'as pas eu de mes nouvelles la dernière. Tu sais le décret pour le clergé; et

---

(a) Son testament, dont nous avons vu qu'elle avoit chargé M.me de Raigecour. Celle-ci, en cas de mort, devoit le laisser à la princesse de R..., qui, venant à mourir, l'auroit laissé à quelqu'un de la famille du maréchal de B....., son beau-père.

(b) On voit, par cette lettre, comme par celle de M.me de Bombelles (dans la première partie de l'Éloge historique) que M.me Élisabeth avoit été bien instruite de l'attentat auquel son frère avoit échappé, et que sa tendresse ne pouvoit supporter l'idée d'avoir été au moment de le perdre.

je vois d'ici tout ce que tu dis, tout ce que tu penses, combien tu estropies de bras, en fermant les yeux, et disant, *enfin Dieu le veut ; c'est bien, c'est bien ; il faut se soumettre.* Et puis, tu ne te soumets pas plus qu'une autre : ne va pas le croire, parce que tu es très-résignée dans le premier moment; et puis la tête de ma R.... s'échauffe : telle réflexion l'agite; telle crainte la tourmente; telle personne court des risques : que deviendra-t-il? Le forcera-t-on à agir contre son devoir et sa conscience, &c. &c.? Et voilà R.... aux champs, tout en disant, *mon Dieu, je vous l'offre.* Ayez la bonté, mademoiselle, de ne pas tant vous tourmenter. M. de Condorcet a décidé qu'il ne falloit pas persécuter l'Église pour ne pas rendre le clergé intéressant, parce que, dit-il, cela nuiroit infiniment à la constitution. Ainsi, mon cœur, point de martyre : Dieu merci; car je t'avoue que je n'ai pas de goût pour ce genre de mort.

J'ai prévenu ta lettre sur la mort de M. D..... Je n'ai rien à ajouter à ce que je t'ai mandé; mais j'ai bien à te louer de la modération avec laquelle tu m'en parles. Remercies-en le ciel, mon cœur; car tu n'eusses pas été comme cela, il y a deux ans. Crois que mon cœur a été bien combattu entre le desir de te faire plaisir, de parer aux inconvéniens dont tu me parles, et les raisons que je te donne.

Adieu ; je t'embrasse de tout mon cœur, et t'aime de même.

16 Décembre 1790.

Je suis piquée comme un chien, mademoiselle; il y a six semaines que je vous ai fait acheter un bref, et que j'ai toujours oublié de vous l'envoyer. Le voilà.

Il y a mille ans que je ne t'ai écrit : mais vraiment, ce n'est pas ma faute. J'ai eu des lettres à lire d'une manière fort longue; d'autres à écrire. Enfin, tu sais qu'ici j'ai peu de momens à moi. Bref, excepté mon office, je ne fais rien de bien; mais, comme de long-temps je n'aurai celui de respirer, je tâche d'arranger tout cela avec de fréquentes communions. J'espère qu'elles ne seront pas cause de ma damnation, et que le sang de Jésus-Christ me soutiendra dans la bonne voie.

. . . . . .

Je suis toujours contente de ma santé; tu auras de la peine à le croire, me sachant aussi douillette : mais il faut que tu en prennes ton parti; c'est comme cela. J'ai cependant des hauts et des bas; mais, en général, cela ne va pas mal. Cet homme *(a)*..... n'est plus ici. Je l'estime beaucoup; mais je trouve qu'il n'y a pas un grand inconvénient : vous savez qu'on ne l'écoutoit guère. Adieu.

22 Décembre 1790.

PARIS est depuis ce matin dans l'étonnement. M. Dandré a commencé sa présidence, en annonçant le départ de Mirabeau. Il demande un congé d'un mois : on en ignore encore le motif, et l'endroit où il est allé. Bien des gens disent en Provence. Dans peu, j'imagine que nous le saurons. Au reste, il a été décrété que nous n'aurions plus de maréchaussée, mais de la gendarmerie nationale.

(a) L'homme dont parle M.me Élisabeth, étoit venu à Paris pour décider le Roi à prendre le seul moyen qui pouvoit le sauver et sauver l'État. Quand il vit toutes les intrigues qui déjouoient ses conseils, il se retira. M.me Élisabeth l'avoit vu, et avoit été ravie de son énergie et de son dévouement.

Il faut bien que tout se ressente de la révolution. Hier, on s'est amusé à faire mourir le Comte d'Artois de faim, et banqueroutier, en ne lui donnant pas de quoi payer ses dettes. Il faut espérer que son beau-père ne lui laissera pas subir la première de ces décisions. Quant à la seconde, ce n'est pas sa faute si la nation aime mieux M. le Duc d'Orléans que lui. On donne à celui-ci un million par an, pour payer ses dettes, pendant vingt ans, avec des retranchemens tous les ans de l'intérêt. Tu conviendras qu'il étoit bien juste que l'on s'occupât de son sort *(a)*.

Si je n'avois pas souvent des torts envers toi pour l'exactitude, je dirois qu'il y a mille ans que je n'ai reçu de tes nouvelles; mais je ne m'en aviserai pas. On dit que ta ville devient très à la mode. Si ce sont des gens qui te plaisent qui l'habitent, j'en serai très-aise : sans cela, je crois que tu aimerois autant la solitude dont tu jouissois. La..... arrive; je te quitte et t'embrasse.

30 Décembre 1790.

Je vois d'ici la persécution, étant dans une douleur mortelle de l'acceptation que le Roi vient de donner. Dieu nous réservoit ce coup : qu'il soit le dernier; et qu'il ne permette pas que le schisme s'établisse. Voilà tout ce que je demande. La réponse du Pape n'est point arrivée; je crois qu'elle est bien intéressante. Au reste, mon cœur, cette acceptation a été donnée le jour de

---

(a) Les états généraux, assemblés pour remédier, disoit-on, au désordre des finances de l'État, prennent sur ces finances mêmes pour payer les dettes d'un député. Ce délire ne peut se rencontrer que dans une grande assemblée.

Saint-Étienne. Apparemment que ce bienheureux martyr doit être maintenant notre modèle. Tu sais que je n'ai point d'horreur pour les coups de pierre : ainsi, cela m'arrange assez. On dit qu'il y a sept curés de Paris qui ont prêté le serment. Je ne croyois pas que le nombre fût aussi considérable. Tout cela fait un très-mauvais effet dans mon ame; car, loin de me rendre dévote, cela m'ôte tout espoir que la colère de Dieu s'apaise. Tu sens bien que ton curé est bien décidé à suivre la loi de l'Évangile, et non celle que l'on veut établir. On dit qu'un membre de la commune a voulu gagner celui de Sainte-Marguerite, en lui disant que l'estime que l'on avoit pour lui, la prépondérance qu'il avoit dans le monde, seroient capables de ramener la paix, en entraînant les esprits. Le curé lui a répondu : Monsieur, c'est par toutes les raisons que vous venez de me donner que je ne prêterai pas le serment, et que je n'agirai pas contre ma conscience.....

Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur, et vous aime de même.

7 Janvier 1791.

DES gens plus diligens que moi vous auront sûrement mandé ce qui s'est passé à l'assemblée mardi; enfin, mon cœur, la religion s'est rendue maîtresse de la peur. Dieu a parlé au cœur des évêques et des curés. Ils ont senti tout ce que leur caractère leur inspiroit de devoirs, et ils ont déclaré qu'ils ne prêteroient pas le serment. Pour le moins vingt du côté gauche se sont rétractés; on n'a pas voulu les écouter : mais Dieu les voyoit, et leur aura pardonné une erreur causée par toutes les voies de séduction dont il est possible de se servir. Un curé du côté

gauche a mis beaucoup de fermeté pour ne le pas prêter. On dit que cette journée désappointe bien des gens : tant pis pour eux ; ils n'ont que ce qu'ils méritent : mais ce qu'il y a de triste, c'est qu'ils s'en vengeront. Dieu seul sait comment. Qu'il ne nous abandonne pas tout-à-fait ; voilà à quoi nous devons borner nos vœux. Je n'ai point de goût pour le martyre ; mais je sens que je serois tres-aise d'avoir la certitude de le souffrir, plutôt que d'abandonner le moindre article de ma foi. J'espère que, si j'y suis destinée, Dieu m'en donnera la force. Il est si bon, si bon ! c'est un père si occupé du véritable bonheur de ses enfans, que nous devons avoir toute confiance en lui. As-tu été touchée, le jour des Rois, de la bonté de Dieu, qui appela les gentils à lui dans ce moment ! Ces gentils étoient nous. Remercions-le donc bien : soyons fidèles à notre foi ; ranimons-la ; ne perdons jamais de vue ce que nous lui devons ; et, sur tout le reste, abandonnons-nous avec une confiance vraiment filiale.

J'ai eu ces jours-ci une peine bien réelle que tu partageras sans doute. Cette pauvre M.me de Cimery, qui, comme tu sais, avoit mal au sein depuis cinq semaines, étoit presque alitée. Dans la nuit du dimanche au lundi, son ame, après avoir reçu le matin son créateur, a été prendre sa place dans le ciel ; car j'espère bien qu'elle est heureuse, et qu'elle a reçu la récompense d'une vie entière de vertu et de malheur. Je la regrette vivement : elle étoit d'une grande ressource pour moi ; et jamais je ne la pourrai remplacer, non pas pour les qualités que je puis desirer dans une première femme, mais dans celles qui convenoient à mon cœur, à mon esprit et à mes sentimens. Je la regrette comme mon amie ; mais je la crois heureuse, et cette idée me console.

17 Janvier 1791.

JE ne veux pas que tu puisses avoir de reproches à me faire cette poste. Ton curé, comme je crois te l'avoir mandé, n'a point paru : un vicaire a chanté la grand'messe. Vous ne pouvez pas vous faire une idée de l'indécence de l'église : il n'y avoit que des brigands; mais elle en étoit comble. On se jetoit les chaises à la tête ; on faisoit recommencer l'orgue. Un prêtre est monté en chaire pour dire qu'il arrivoit de Saintes, et que l'évêque y avoit fait mettre sa tête à prix, parce qu'il avoit prêté le serment. Le soir, il y a eu les mêmes bacchanales à Saint-Roch. On doit procéder cette semaine à l'élection du curé de Saint-Sulpice, et, j'imagine, de tous ceux qui n'ont pas prêté le serment. On dit que les provinces se montrent plus revêches que Paris à l'exécution du décret. A Strasbourg, le maire et son écharpe ont été maltraités, pour avoir voulu renvoyer le chapitre : c'est le peuple qui en a fait justice. Dans la Bourgogne, ils ne veulent pas non plus du serment.....

12 Février 1791.

JE ne t'écris qu'un petit mot aujourd'hui : 1.° l'heure de la poste me presse; 2.° je vais monter à cheval avec la Reine et le.... à ce triste bois de Boulogne. Mais il fait un si beau temps, que cela le rendra peut-être un peu plus gai. Je crois l'hiver tout-à-fait passé; et je m'en réjouis, autant que l'on peut prendre part au beau temps dans le château des Tuileries.

Mes tantes partent de lundi en huit, malgré toutes les motions faites au palais-royal et au club des jacobins établi à Sèves. On dit qu'elles seront arrêtées et fouil-

lées en chemin; c'est un petit mal auquel je ne crois pas. Je pense que cela a été beaucoup dit pour les effrayer et les empêcher de partir; mais heureusement on n'en est pas venu à bout. Je ne sais si je t'ai mandé que l'abbé M.... alloit avec elles : il partira huit jours après. Pense un peu, mon cœur, aux angoisses où je serai, la première fois que je m'adresserai à un autre prêtre, moi qui ai toujours été à l'abbé M.... depuis l'âge de neuf ou dix ans. Je suis à-peu-près décidée : je crois que je prendrai le confesseur de M.me D..... On en dit beaucoup de bien, et j'espère qu'il n'est ni trop doux ni trop sévère. Je te manderai ce qui en est lorsque j'y aurai été. Je suis convaincue que tu enrages un peu dans le fond de l'ame, de ce que je ne pense pas à ton curé, et tu vas croire que c'est parce que je l'ai vu : non, point du tout; c'est tout simplement parce que je ne crois pas qu'il me convînt : et puis dans ce moment, j'aime mieux avoir un confesseur dont on parle moins et que je puisse espérer de garder. Je te souhaite le bon soir, et t'embrasse. Je ne sais plus quand tu accouches : mande-le moi.

Dis bien des choses au maréchal de ma part, et assure-le de l'estime que j'ai pour ses vertus. Parle aussi de moi à ta princesse.

15 Février 1791.

J'AI reçu toutes tes lettres, ma pauvre R....; celle du 25 ne m'est parvenue qu'hier, et celle du 7 avant-hier. Mais avant que d'y répondre, il faut que je te demande mille fois pardon de ne t'avoir pas écrit depuis dimanche, pour te donner des nouvelles de ton curé; mais, par étourderie, je me suis persuadée que la poste partoit le dimanche

au lieu du lundi et jeudi. J'ai eu plusieurs choses à faire dans la matinée ; l'heure s'est passée, et je n'ai plus eu que la possibilité de me livrer à mes regrets. Mais aujourd'hui, je m'y prends à sept heures du matin, pour être bien sûre de n'y pas manquer. Lundi je t'écrirai aussi ; mais je puis te dire d'avance qu'il ne se passera rien de fâcheux.....

Je suis désolée de la peur indigne que vous a faite M. le B.... Nous sommes loin encore de toutes les idées qu'il t'a fait venir..... Je suis bien fâchée d'être si loin de toi, et de ne pouvoir me permettre de causer comme je le voudrois; mais, mon cœur, calme-toi. Je conçois que cette proposition paroisse difficile, mais cela est nécessaire. Tu te brûles le sang, tu te rends plus malheureuse encore que tu ne devrois : tout cela, mon cœur, n'est pas dans l'ordre de la Providence. Il faut se soumettre à ses décrets; il faut que cette soumission nous porte au calme; sans cela elle n'est que sur nos lèvres, et non dans notre cœur. Lorsque Jésus-Christ fut trahi, abandonné, il n'y eut que son cœur qui souffrit de tant d'outrages; son extérieur étoit calme, et prouvoit que Dieu étoit vraiment en lui. Nous devons l'imiter, et Dieu doit être en nous. Ainsi, mon cœur, calmez-vous, soumettez-vous, et adorez en paix les décrets de la Providence, sans vous permettre de porter vos regards sur un avenir affreux pour quiconque ne voit qu'avec des yeux humains. Mais heureusement vous n'êtes pas dans ce cas-là; et Dieu vous a trop comblée de grâces pour que vous ne mettiez pas votre vertu à attendre patiemment la fin de sa colère. Quant à moi, je suis loin d'être dans votre position. Je ne dirai pas que la vertu en soit cause; mais, plus à portée des consolations, au milieu de beaucoup de peines et d'inquiétudes, je suis calme, et j'espère une éternité

heureuse..... Quant à ce que tu me marques sur moi, crois, mon cœur, que je ne manquerai jamais à l'honneur, et que je saurai toujours remplir les obligations que m'imposent mes principes, ma position, ma réputation; et j'espère que Dieu me donnera la lumière nécessaire pour me conduire toujours sagement et ne pas m'écarter de la voie qu'il m'a tracée. Mais pour juger de tout cela, mon cœur, il faudroit être près de moi. De loin, un acte de chevalerie enchante : vu de près, il n'est souvent qu'un mouvement de dépit ou de quelque autre sentiment qui ne vaut pas mieux aux yeux des gens sages.

J'ai donné à M.me N.... la place de M.me de Cimery. Il m'en coûte beaucoup de lui voir prendre son service. Jusqu'à ce moment, il me semble que l'autre existe encore; et c'est une si grande perte pour moi, que je voudrois me faire illusion le plus possible. M.me N..... est celle de mes femmes qui me convient le mieux; mais sera-t-elle M.me de Cimery! Elle réunissoit tout. Adieu, mon cœur; je vous embrasse bien tendrement, et vous souhaite calme, patience, résignation, courage et confiance.....

Quant aux deux êtres que vous et d'autres redoutez tant, on a tort de les croire dans la position que l'on dit; cela n'existera jamais : mais j'avoue qu'ils ont toutes les apparences pour eux *(a)*.

On n'a point demandé d'augmentation de chevaux pour moi. Ce qui peut avoir donné lieu à ce qu'on vous a dit, c'est que je veux avoir toujours un page et un écuyer avec moi;

(a) Deux députés du côté gauche, que l'excès du mal ramenoit à de meilleurs principes, et qui avoient eu aux Tuileries des conférences pour concerter ce qu'ils vouloient ou pouvoient faire. M.me Élisabeth repousse les idées que la méchanceté vouloit attacher à ces entretiens.

je

je trouve que cela doit être, et qu'il est indécent d'être avec des piqueurs dans ce moment-ci.

24 Février 1791.

J'AI reçu des reproches de toi, que je ne puis me dissimuler que je mérite parfaitement. Il y a mille ans que je ne t'ai écrit; et t'en dire la raison me seroit impossible, car je ne la sais pas moi-même. Mais aujourd'hui je ne veux pas manquer la poste; ce qui fait que tu n'auras qu'un mot de moi. Mes tantes sont parties samedi un peu précipitamment, parce que les femmes qui nous ont amenés ici alloient les chercher, mais sont heureusement arrivées trop tard. J'espère qu'elles sortiront de France aujourd'hui, aussi paisiblement que possible. Avant-hier on persuada au peuple que Monsieur vouloit décamper dans la nuit; en conséquence sept ou huit cents personnes ont été au Luxembourg, pour lui demander ce qui en étoit, le tout très-poliment. Mais comme il devoit venir au jeu, on l'a amené *en triomphe*, comme le 6 octobre...

J'apprends dans l'instant que mes tantes sont arrêtées à Arnay-le-Duc, parce qu'elles ne se sont pas munies d'un passe-port de l'assemblée. Quelle liberté que celle-là! On les garde le plus poliment du monde. Adieu; l'heure de la poste me presse. Je t'embrasse.

2 Mars 1791.

.....

J'AI reçu votre petite lettre. Je ne crois pas que jamais la personne dont vous me parlez ait eu l'intention qu'on lui prête vis-à-vis des autres. Elle a des défauts, mais je ne lui connois pas celui-là..... Si D..... peut rompre

les liaisons avec Calonne *(a)*, en voyageant d'un autre côté, et non pas précisément dans le même moment, cela feroit plaisir, j'en suis sûre; et moi, je le desire vivement pour le bien de la personne que j'aime tant, et pour laquelle je vous avoue que je crains la liaison de Calonne. Ne dites pas cela à l'homme que vous avez vu; mais vous pouvez le mander, sous le plus grand secret, à celle dont vous approuvez les idées, même pour les gens intéressés : je ne sais comment entrer en explication sur cela avec eux, et vous me ferez plaisir de vous en charger.

Mes tantes sont toujours arrêtées à Arnay-le-Duc. Je ne sais quand cette plaisanterie finira.

18 Mars 1791.

Je profite du départ de M. de Ch... pour te dire mille choses. Je suis infiniment inquiète du parti que va prendre mon frère; je crois que les conseils sages qui lui

---

(a) M.me Élisabeth connoissoit l'éloignement de la Reine pour M. de Calonne; elle savoit que le Roi, après avoir beaucoup aimé ce ministre, avoit changé d'opinion sur son compte et avoit été très-choqué de ce qu'il étoit venu joindre le Comte d'Artois à Turin; elle sentoit que jamais la Reine et le Roi ne voudroient se concerter avec ce prince, tant qu'il auroit auprès de lui un ministre qu'ils avoient renvoyé. Sans examiner ici tout ce que l'on peut dire pour ou contre les grands talens et l'administration de M. de Calonne, il est certain que l'amitié que lui avoit vouée le Comte d'Artois devoit alors céder à la saine politique, et que, lorsque le salut de l'État pouvoit dépendre de son union intime avec le Roi, il étoit imprudent d'arrêter cette union par un obstacle que le caractère de la Reine devoit faire regarder comme insurmontable. M.me Élisabeth auroit voulu prévenir tout ce qui devoit en résulter, et elle en parle encore dans d'autres lettres.

ont été donnés ne sont pas suivis. Le peu d'ensemble, d'accord qu'il y a dans toutes les personnes qui devroient être liées par un lien indissoluble, tout me fait frémir. Je voudrois ne voir dans tout cela que la volonté de Dieu; mais je vous avoue que j'y mets souvent de la personnalité: j'espère que M. de Firmont *(a)* me fera atteindre, par ses conseils, à ce point si nécessaire pour se sauver. Vous jugez, d'après cela, que c'est lui qui a remplacé l'abbé M... dans ma confiance. Je me suis confessée hier; j'en ai été parfaitement contente. Il a de l'esprit, de la douceur, une grande connoissance du cœur humain : j'espère trouver en lui ce qui me manquoit depuis long-temps pour faire des progrès dans la piété. Remercie le Ciel pour moi, mon cœur, de ce que, par un trait particulier de sa providence, il me l'a fait connoître; et demande-lui que je sois fidèle à exécuter tous les ordres qu'il me donnera par cet organe.

Tu penses bien que ta princesse a été embarrassée, d'autant qu'elle a éprouvé toutes les infortunes possibles. Imagine-toi que M.me N.... l'a fait entrer dans mon cabinet sans m'avertir. Je n'étois pas dans ma boîte; nous sommes restés aussi sots l'un que l'autre à nous regarder, moi ne sachant que dire. Enfin, j'ai été chercher mon coqueluchon pour me tirer d'embarras, et je suis revenue me remettre dans mon confessionnal. Je n'ai pas été long-temps embarrassée, et je crois que je ne le serai plus.

Je n'ai point de nouvelles à te mander d'ici; tout est à-peu-près de même. Les méchans s'amusent à nos

---

(a) Ce fut lui que Louis XVI demanda après son jugement.

dépens; les bons sont bêtes : la France est prête à périr ; Dieu seul peut la sauver ! j'espère qu'il le voudra.

Je te remercie de l'avis que tu me donnes ! je sais tout ce que tu ne m'as pas dit; et j'en suis bien aise, parce que je puis rendre justice à la personne dont tu me parles. Elle n'a pas varié un instant de sentimens, tu peux m'en croire; je ne suis point aveuglée sur elle, et n'ai aucune raison pour l'être. Je trouve qu'elle s'est trompée dans une occasion. Cela me prouve ce que je savois déjà ; c'est que l'on arrange quelquefois sa religion à sa commodité, et que, dans tout ce que l'on fait, il est bon de consulter ceux que le ciel nous a donnés pour guides spirituels. Moi-même, j'ai été éblouie, dans le premier moment, de l'idée que d'autres lui avoient communiquée; car elle ne vient pas d'elle : mais, en ayant parlé à une personne, j'ai vu que le sentiment maternel l'avoit égarée. Cependant je te dirai que tout le monde ne pense pas ainsi, et qu'il en est, parmi ceux que j'ai consultés, qui n'auroient trouvé rien à redire à cette démarche, par plusieurs raisons que je ne peux t'expliquer dans ce moment-ci, parce que cela seroit trop long; mais, mon cœur, pour répondre aux sentimens que tu m'as montrés en m'avertissant, et dont j'ai été sincèrement touchée, je te demande en grâce de te prémunir contre l'exagération qui règne dans les têtes qui sont loin de ce pays-ci. La possibilité de parler franchement et de ne juger le royaume que par les individus que l'on voit, fait que, sans s'en apercevoir, on s'échauffe la tête à un excès incroyable, et *(a)* qui, je vous l'avoue, me fait frémir pour les suites.

(a) Toute cette lettre est pleine de sens, de prévoyance et de justesse d'esprit.

Adieu ; je t'embrasse et t'aime. Dis à ton mari de me donner de tes nouvelles, lorsque tu seras accouchée.... Dis aux parens du jeune Cham... *(a)* qu'il s'est conduit à merveille; que ses sentimens sont excellens, et qu'il a eu beaucoup de prudence. En tout, celle des pages me confond toujours.

21 Mars 1791.

MALGRÉ le desir extrême que j'avois que vous connussiez le mal de dents, je ne puis me réjouir, mon cœur, que vous ayez souffert pendant deux jours. Je voudrois bien vous savoir débarrassée de votre paquet; car il me semble qu'il vous pèse horriblement. Vous aurez une fille : vous avez trop mal au cœur pour que cela soit autrement; cela vous fera de la peine, mais comme vous promettez une heureuse fécondité, ce sera un objet de consolation pour vous. Je vous ai écrit comme vous le desirez; mais vous n'aurez pas ma lettre de sitôt. Vous pouvez être sûre que je ferai la commission que vous me donnez; je voudrois être sûre qu'elle aura d'heureuses suites.

Nous voilà dans des angoisses terribles: le bref du Pape paroîtra ces jours-ci, et la vraie persécution s'établira peu de temps après. Cette perspective n'est pas des plus agréables; mais comme on nous a toujours dit qu'il falloit vouloir ce que Dieu veut, il faut se réjouir. Au fait, lorsque nous saurons bien ce que nous aurons à faire, cela

---

(a) C'est celui dont il est parlé dans la lettre du 18 mars. Ce jeune homme sortoit alors des pages; et, depuis ce moment, sa conduite a toujours répondu au jugement que M.me Élisabeth en avoit porté : par-tout où il a été, il a inspiré la confiance et mérité l'estime. C'est bien encore là une preuve que M.me Élisabeth avoit un tact sûr; qualité essentielle dans les princes.

sera beaucoup plus commode, parce qu'il n'y a plus de ménagemens à garder avec personne. Quand Dieu parle, un catholique ne connoît que sa voix: demande-lui, mon cœur, qu'il me donne toute la force dont j'ai besoin. Quoique ma position me mette moins dans le cas qu'un autre de souffrir de tout cela, j'ai toujours un grand besoin qu'il ne m'abandonne pas; mais demande-lui surtout d'éclairer les gens qui me sont chers. Il paroît une lettre du Pape à l'archevêque de Sens: elle est parfaite. Je t'enverrai tout cela à-la-fois. Au reste, ton confesseur est toujours plein de force, de foi et d'espérance; je suis fort contente de ma nouvelle connoissance.

Le Roi va bien: il est sorti hier, c'est-à-dire qu'il a été à la messe. S'il eût fait beau ce matin, il auroit été en voiture comme les vieilles gens; mais il fait un indigne ouragan, et il pleut très-joliment de temps en temps.

Tout est toujours tranquille ici: seulement hier et avant-hier il y a eu quelques indécences dans les églises: à Saint-Roch, pour le tableau des confesseurs; et à Saint-Sulpice, des propos contre le curé qui a fait un prône superbe. Adieu, mon cœur, je vous embrasse, je vous aime; je voudrois que vous missiez un peu d'opium dans votre sang, pour qu'il pût ne pas se bouleverser avec autant de facilité sur tous les événemens que l'on peut prévoir à-présent, puisqu'il y a si long-temps que nous sommes accoutumés aux mouvemens populaires.

28 Mars 1791.

Je ne viens que d'être avertie du départ de M. P.... ainsi tu n'auras qu'un mot de moi. Je te dirai que j'ai la mort dans l'ame de penser que peut-être, d'ici à quinze

jours, la religion sera bannie de France. Voilà l'usurpateur de Paris installé d'hier : nous voilà livrés à la persécution; et lorsqu'on regarde autour de soi, qu'y voit-on! rien de consolant; toujours des regrets, toujours de bons mouvemens: mais voilà tout. Enfin Dieu est tout-puissant; Dieu peut d'un moment à l'autre changer nos larmes en cris d'alégresse. Ah! s'il vouloit faire un miracle en notre faveur et rétablir la religion! Mais le méritons-nous! les Ninivites firent pénitence, ils se couvrirent de cendres : nous, nous nous désolons, mais nous n'avons pas recours à Dieu, comme un enfant se jette dans les bras de son père. Nous cherchons encore de la consolation dans nos semblables: hélas! l'expérience devroit bien nous faire voir qu'il n'y en a point à espérer. Cependant, mon cœur, ne nous laissons point abattre; servons Dieu avec plus de ferveur que jamais; prouvons-lui qu'il est des cœurs qui ne sont point ingrats: qui plus que nous doit l'aimer et le montrer hautement!

L'affaire de la religion à part, nous sommes toujours dans la même position. On va, je crois, décréter que le Roi ne sera inviolable que tant qu'il sera dans le royaume et qu'il résidera dans l'endroit où sera l'assemblée; elle a été indigne l'autre jour sur cela.

Je suis toujours fort contente de ma nouvelle connoissance : elle veut connoître à fond ce que l'on pense, et ce n'est point une connoissance sèche; elle aide beaucoup à se corriger..... Je t'avoue que je ne suis pas fâchée d'avoir été forcée de changer. Dieu en cela, comme en tout, m'a prévenue de grâces : mais quel compte n'aurai-je pas à rendre!

Adieu, ma petite: je t'embrasse, je t'aime, je te souhaite une heureuse couche; je te demande en grâce de te bien

ménager, de ne rien exagérer pour ton enfant : c'est un dépôt et une consolation que le ciel t'envoie. Fais-moi donner exactement de tes nouvelles. Je t'embrasse encore de tout mon cœur.

3 Avril 1791.

Les curés intrus sont établis ce matin. J'ai entendu toutes les cloches de Saint-Roch. Je ne puis vous dissimuler que cela m'a mise dans une fureur affreuse; et puis je ne suis pas contente de moi. J'aurois dû me piquer de dévotion aujourd'hui, pour au moins réparer un peu tout ce que l'on fait contre Dieu : ne voilà-t-il pas qu'au lieu de cela, j'ai été pis qu'une bûche! Je ne sais pas comment le bon Dieu fera pour me sauver, car je ne m'y prête guère. Le curé de Saint-Roch a dit ce matin sa messe à cinq heures et demie; il y a eu beaucoup de communions : il a fait un fort beau discours, où il a parlé de la persécution. Les gens qui communioient, étoient fort touchés. Sais-tu que Lo.... est devenu un petit saint! Cela me fait plaisir; c'est-là le fruit de la charité qu'il a exercée toute sa vie. Sais-tu que M. de Be....va à confesse au curé, et qu'il est dans la grande voie! Cela me fait encore bien plaisir. Tout ceci fait rentrer bien des gens en eux-mêmes. Je vois tout ce qui est répandu dans la bonne compagnie penser à merveille. J'ai causé l'autre jour avec M. de Nivernois sur la religion, et j'en fus parfaitement contente. M.me de M... est devenue très-pieuse. La petite de M....va à merveille : mais, malheureusement, le peuple et le bourgeois ne vont pas si bien. Il y en a beaucoup qui sont affligés; mais ce qui paroît, ce qui fait nombre, est bien mauvais.....
.....Je suis contente de mes gens. Des.....est char-

mant. Il y en a dans le nombre qui ne sont pas aussi parfaits : mais celui-là est vraiment distingué. M.lle B... M. de Bl... tout cela est parfaitement. C'est une grande jouissance pour moi. Je ne puis penser sans frémir à la quinzaine de Pâques. Je voudrois bien ne point la passer ici : mais peut-on s'en flatter ! Ah ! mon cœur, vous avez beau grogner; votre grossesse vous a procuré un grand bonheur, en vous éloignant du schisme et de la division la plus affreuse.

Je suis bien fâchée que tu souffres autant des dents. N'aurois-tu pas besoin d'être saignée ! tu ne l'as pas été, je crois, depuis que tu es grosse : comme tu as un travail difficile, ne ferois-tu pas bien de prendre cette précaution ! Je ne demande pas mieux de tenir ta petite. Si tu veux, je lui donnerai le nom d'Hélène. Si tu voulois accoucher le 3 de mai *(a)*, à une heure du matin, cela seroit très-bien, pourvu pourtant que cela lui promette un avenir plus heureux que le mien : qu'elle n'entende jamais parler d'états généraux, ni de schisme.

Mirabeau a pris le parti d'aller voir dans l'autre monde si la révolution y étoit approuvée. Bon Dieu ! quel réveil que le sien ! On dit qu'il a vu une heure son curé. Il est mort avec tranquillité, se croyant empoisonné : il n'en avoit pourtant pas les symptômes; au reste, il doit être ouvert aujourd'hui. On l'a montré au peuple après sa mort : beaucoup en sont fâchés ; les aristocrates le regrettent. Depuis trois mois, il s'étoit montré pour le bon

---

(a) Jour de la naissance de M.me Élisabeth.

Comme toutes ces petites recherches de l'amitié sont bonnes, simples, touchantes ! Il n'y a ni étude, ni contrainte; c'est un cœur plein, qui a besoin de s'épancher.

parti ; on espéroit en ses talens. Pour moi, quoique très-aristocrate, je ne puis m'empêcher de regarder sa mort comme un trait de la Providence sur ce royaume. Je ne crois pas que ce soit par des gens sans principes et sans mœurs que Dieu veuille nous sauver. Je garde cette opinion pour moi, parce qu'elle n'est pas politique *(a)*; mais j'aime mieux mille fois celles qui sont religieuses. Je suis sûre que tu seras de mon avis.

La pauvre La...va encore éprouver un chagrin : son frère est nommé à D....et va partir dans trois mois avec sa femme et ses enfans. Cela mettra un grand vide dans son intérieur; et quand il est aussi triste par lui-même, c'est un vrai malheur.

M. D'....vient passer quelques jours ici. Je le verrai aujourd'hui; cela me fait bien plaisir. Tu m'avois promis de me donner de tes nouvelles; mais tu n'en as rien fait.

J'ai reçu par une voie sûre des nouvelles de B...mais, mon cœur, sur cela, comme sur tout le reste, abandonnons-nous à la Providence. Hélas! si nous avions la confiance nécessaire, nous serions sauvés; notre ame ne seroit pas triste. Que j'en suis loin ! Il me semble que l'air de Trèves n'est pas plus porté à la gaieté que celui-ci. Résignons-nous, cela seul peut fléchir la colère de Dieu; et

---

(a) M.me Élisabeth avoit raison de dire que cette opinion n'étoit pas politique; mais il n'en est pas moins vrai que, dans presque toutes les révolutions, c'est par des révolutionnaires (convertis ou achetés) que l'on a réparé le mal qu'ils avoient fait. Il est aussi certain que Mirabeau est mort au moment où il vouloit empêcher la ruine de la monarchie : mais, après avoir eu tout pouvoir pour faire le mal, auroit-il eu celui de faire le bien? C'est ce dont ont doute des personnes qui avoient bien observé les circonstances.

demandons pour nos maîtres les dons du S. Esprit. De bonnes ames se réunissent au nombre de sept, d'ici à Pâques, pour demander chacune un don pour le Roi, dans les communions qu'elles font, ou à la messe. Si tu pouvois établir cette dévotion dans les bonnes ames qui habitent Trèves, tu ferois bien.

Adieu, je t'embrasse. Le jeune Ch..... est-il arrivé à bon port!

17 Avril 1791.

NOUS avons eu une petite scène hier, mon cœur : le Roi vouloit partir pour Saint-Cloud; mais la garde nationale s'y est opposée, et si bien opposée que nous n'avons pu passer la porte de la cour. On veut forcer le Roi à renvoyer les prêtres de sa chapelle, ou à leur faire faire le serment, et à faire ses pâques à la paroisse. Voilà la raison de l'insurrection d'hier : le voyage de Saint-Cloud en a été à-peu-près le prétexte. La garde a parfaitement désobéï à M. de la Fayette et à tous ses officiers : heureusement il n'y a point eu de malheur. Nous nous portons tous bien. J'ai fait mes pâques hier; ainsi je suis tranquille sur cet article. Adieu; je n'ai pas le temps de t'en dire plus long : sois bien tranquille sur mon compte, il n'arrivera rien de tout ceci. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Le Roi a parlé avec force et bonté, et s'est parfaitement montré.

23 Avril 1791.

J'AI reçu ta lettre; mais je ne répondrai pas encore, et pour cause : nous sommes tranquilles; mais nous achetons bien cher notre tranquillité. Quant à moi, mon

cœur, fidèle jusqu'à cet instant à mes devoirs et à mes principes, je vis dans l'espoir que Dieu me donnera la grâce de ne jamais varier. J'éprouve depuis hier un calme qui ne peut venir que de Dieu, et qui devroit m'engager à le servir plus fidèlement; mais sur cela j'ai toujours bien des reproches à me faire. Je comptois avoir le bonheur de communier le jeudi saint et le jour de Pâques; mais les circonstances m'en ont privée : j'ai craint d'être cause d'un mouvement dans le château, et que l'on pût dire que ma dévotion étoit imprudente; chose que je desire éviter par-dessus tout, parce que j'ai toujours cru que c'étoit le moyen de la faire aimer. Une petite incommodité me fera passer ces trois jours-ci dans ma chambre; n'en prends pas la moindre inquiétude..... On répand dans Paris que le Roi va demain à la grand'-messe de la paroisse; je ne pourrai me résoudre à le croire que lorsqu'il y aura été. Dieu tout-puissant, quelle juste punition réservez-vous à un peuple aussi égaré!

Adieu, mon cœur; j'espère que vous êtes heureusement accouchée; je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Sans date.

Je trouve les réflexions que tu fais parfaitement justes; il faut se bien garder des extrêmes dans toutes ses opinions: aussi suis-je loin de penser que d'être attachée aux gens que j'aime, soit un titre exclusif pour parvenir à des places, sur-tout lorsqu'on réunit des qualités, une bonne conduite, et une tournure dans le monde, qui, sans être distinguée, soit pourtant celle de tout le monde; car je t'avoue que j'y tiens un peu : mais aussi je trouve qu'il

faudroit ou une égalité parfaite dans le mérite que je desire, ou une grande distinction, pour être un véritable titre de préférence. En tout je veux que la justice seule conduise mes choix ; je dirai même plus, je veux qu'elle l'emporte sur le desir que je pourrois avoir de préférer telle personne à telle autre, et que l'amitié lui cède toujours. Une amitié désintéressée est la seule qui me touche (la tienne étant de ce genre, j'en cause librement avec toi) : je sens bien que dans ma position (d'autrefois) on pouvoit employer mon crédit pour obtenir quelques faveurs ; je m'y prêtois avec zèle : mais quant à tout ce qui tient à une place du genre de celle dont tu me parles, je trouve que l'attachement vrai et dénué d'intérêt, de fortune brillante, est le seul qui puisse faire droit vis-à-vis de moi. Je ne m'attends pas à rencontrer ces qualités et cet attachement dans un étranger : aussi dans celui-là ne rechercherai-je que l'esprit, les principes et la tournure qui me convient; je le paierai dans la même monnoie que lui, et n'envisagerai que mon intérêt dans le choix que je ferai, quitte après à m'attacher par des raisons plus solides.

Adieu, mon cœur; cette petite L..... arrive, je te quitte, mais ce ne sera pas sans t'embrasser de tout mon cœur : elle me charge de te dire que tu es paresseuse.

24 Janvier 1791.

Je ferai votre commission, mademoiselle, vous aurez des crayons, et peut-être des dessins ; mais ce que je puis vous assurer, c'est que vous n'aurez pas tout cela de sitôt, car j'ai à peine le temps de respirer. Ce dîner à une heure et demie rend la matinée si courte, qu'il

ne reste que le temps de tourner dans sa chambre, et un peu de prier le bon Dieu; ce qui, par parenthèse, va bien mal aujourd'hui : ainsi ayez la bonté de prier pour moi.

Votre mari doit être avec vous; je vous en fais mon compliment, et j'en suis d'autant plus aise, que j'espère qu'il vous décidera à faire venir M. P..... : ce seroit une économie bien mal placée et dangereuse pour un état dont vous ne pouvez pas faire les honneurs. La pauvre Bombelles va être réduite à bien peu de chose; je ne comprends pas comment elle fera avec ses quatre enfans : la Providence en aura soin. Adieu; nous sommes tranquilles; je t'embrasse.

28 Janvier 1791.

J'AI reçu ta seizième lettre, ma pauvre R....: je suis charmée que ton extérieur soit calme; mais je voudrois, pour ton bonheur, que ton cœur le fût de même, ce qui ne laisse pas que d'être difficile : enfin, mon cœur, ta ferveur me fait espérer que cela viendra. Tu as raison de mettre toute ta confiance en Dieu : lui seul peut nous sauver. On commence une neuvaine pour le sacré cœur de Jésus-Christ: je crois que L.... te l'a déjà envoyée; mais de peur qu'elle ne l'ait oublié, je pourrai bien te la renvoyer. On fera aussi celle de la Sainte-Vierge pour le 10 du mois prochain. Il y a de bien bonnes ames qui prient: Dieu se laissera peut-être fléchir. Ton curé, ni ses prêtres ne sont point partis; ils ont seulement quitté leur logement.

Nous avons eu hier du train dans plusieurs endroits de la capitale. A S.t-Antoine, on vouloit pendre un homme que l'on a presque tué : à S.t-Germain, on vouloit brûler

la maison de M. de C..., à cause de ce club monarchique. Aujourd'hui tout est fini. Adieu ; je n'ai pas le temps de t'écrire plus longuement : je t'embrasse de tout mon cœur.

5 Février 1791.

Je t'envoie les crayons que tu m'as demandés, et j'y ajoute des petits livres tout nouveaux, qui te feront peut-être plaisir, et puis deux cachets qui te conviennent fort bien. Ton mari m'a donné de tes nouvelles et des siennes, qui, je l'avoue, m'ont fait grand plaisir ; car il y a environ deux mois que je les attendois : je voudrois qu'il m'en donnât encore une fois. Demande-lui pardon du laconisme avec lequel je lui ai écrit. Comme il y a à parier qu'il n'a pas reçu ma première lettre, cette manière devient doublement malhonnête : mais j'étois ou fatiguée ou pressée. Adieu ; nous n'avons pas eu de tapage depuis huit à dix jours : je t'embrasse. B.... se plaint de n'avoir pas de tes nouvelles depuis long-temps.

11 Mars 1791.

J'ai reçu ta lettre, qui ne me fait pas grand plaisir ; je ne sais rien de ce que tu me dis. Depuis long-temps je n'avois point eu de nouvelles détaillées, et ce n'étoit qu'à force d'esprit que j'étois au courant. Cependant j'approuverois tout ce que tu me mandes, si tu pouvois entrer un peu en détail. Si ton mari est avec toi, qu'il écrive sous ta dictée, parce que cela te fatigue. Est-ce que tu n'as point reçu mes crayons ? Le roi est malade depuis huit jours : la scène de lundi y a bien contribué.

6 Mai 1791.

Je ne t'écris qu'un mot, pour te dire que si tu m'écris simplement pour mander que tu n'es pas accouchée, cela n'en vaut pas la peine. Vous voyez bien, mon cœur, que lorsqu'une chose coûte beaucoup, il faut s'en débarrasser le plus promptement possible. Mets donc au monde la belle Hélène, et, lorsqu'elle y sera, soigne-la bien. N'exagère rien; et dans tout ce que tu feras pour elle, tâche de voir si c'est la volonté de son créateur, et de ne t'y attacher que comme à un dépôt qu'il a mis entre tes mains, mais qui lui appartient bien plus qu'à toi.

Voilà L....qui part avec sa belle-mère, pour joindre ton curé; je crois qu'elle fera connoissance avec lui : je ne sais trop s'il lui conviendra. Sur ce, je te souhaite le bon soir, et t'embrasse. Tu auras de mes nouvelles plus longuement, quand je pourrai t'en donner.

Mai 1791.

J'ai reçu ta lettre ; elle m'a fait grand plaisir. Croyez, mon cœur, que je suis moins malheureuse que vous ne vous figurez : ma vivacité me soutient; et dans les momens de crise, Dieu m'accable de bonté. J'ai bien souffert dans la semaine sainte ; mais une fois le moment passé, je me calme.... Plus le moment approche, et plus je deviens, comme toi, de la plus grande incrédulité. Cependant les nouvelles de mon frère sont satisfaisantes. Tout le monde dit que les principautés s'intéressent pour nous : je le desire vivement, et peut-être trop vivement. Mon grand défaut est de ne savoir profiter ni des biens ni des maux de ce monde : cela viendra peut-être. Je suis dans mes veines

veines de maussaderie vis-à-vis de Dieu : ainsi parle-lui de moi tant que tu pourras. J'attends avec impatience la nouvelle de la naissance de M.lle Hélène : tu me feras dire si tu l'aimes un peu. Non, mon cœur, ce ne seroit pas une consolation pour moi que tu fusses ici ; j'aime mieux te savoir en sûreté : tu ne vivrois pas vingt-quatre heures avec la vivacité dont le ciel t'a douée, et ta nourriture. J'aime bien mieux que tu la fasses paisiblement, autant qu'il est possible. Dans tout autre temps je n'en dirois pas autant ; car tu sais bien que je t'aime de tout mon cœur. Aussi entre-t-il bien dans mon plan, si jamais nous nous éloignons d'ici, que tu viendrois me rejoindre. Adieu ; je t'embrasse.

Je t'envoie un tout petit mot pour le jeune C..., comme tu me le demandois. L.... va me dire adieu, elle part cette nuit; elle est bien affligée de s'éloigner, et moi bien touchée des sentimens qu'elle me témoigne. Je sens qu'elle me manquera souvent. Qui me manquera aussi bien souvent! c'est T..... Mais Dieu veut être mon seul guide, mon seul conseil; que pourrai-je desirer davantage! Je suis toujours charmée de ma nouvelle connoissance: j'en avois un besoin urgent, je crois te l'avoir déjà mandé; mais ne t'étonne pas de mon rabâchage.

Mai 1791.

Je profite du départ de D... pour te parler à mon aise; les nouvelles que tu m'as données, celles que je reçois, toutes sont satisfaisantes : mais cependant il reste encore bien des inquiétudes sur leur réussite. Il me paroît que notre cour est assez mal informée de la politique des cabinets de l'Europe. J'ignore si c'est défiance pour elle,

ou si en effet nous nous flattons trop. Je t'avoue que, si je vois arriver la fin du mois sans que rien paroisse, j'aurai besoin de beaucoup de résignation à la volonté de Dieu, pour supporter l'idée de passer tout l'été comme celui de 1790, d'autant que le mal empire pendant ce temps-là, que la religion s'affoiblit, que ceux qui lui restent attachés partent pour les pays où elle subsiste encore. Que deviendroit-on, si le ciel ne se laissoit pas fléchir! On a rendu un décret avant-hier pour faire croire au peuple que l'on est libre d'exercer telle religion que l'on voudroit; mais, dans le fait, il nous laisse dans la position où nous étions depuis trois semaines : seulement, peut-être, pourra-t-on acheter une église sans être fouetté; voilà ce que nous pouvons espérer de mieux. Au reste, je ne suis point gênée pour mes dévotions : aussi je desire beaucoup ne pas aller à Saint-Cloud. Tu sais que je suis bête d'habitude : il me seroit désagréable de me faire dire la messe à sept heures du matin dans la chapelle de Saint-Cloud. J'aime mieux crever de chaud dans mon triste appartement, et entendre crier *le Postillon* et la *Lettre de M. de M....* quoiqu'elle ait l'heur de m'impatienter beaucoup. Nous prenons si peu de précautions, que je crois que nous serons ici lorsque le premier coup de tambour se fera entendre. Si les choses sont menées sagement, je ne crois pas qu'il y ait un vrai danger. L.... T.... S...., tout cela dans moins d'un mois sera loin d'ici : chacun est forcé par les circonstances; je voudrois bien l'être aussi.

Je suis toujours enchantée de ..... Je ne suis pas animée d'un aussi beau zèle que vous étiez l'année passée; mais je sens que j'avois bien besoin de m'adresser à quelqu'un qui secouât (comme tu dis) mon ame. Je vois que, toute parfaite que je me croyois, j'aurois pour le moins passé

quelques siècles dans le purgatoire, si le ciel n'y avoit mis ordre; mais heureusement il m'a adressé à un directeur doux sans être foible, instruit, éclairé, me connoissant déjà mieux que moi-même, et qui ne veut pas me laisser croupir dans ma langueur. C'est pour le coup, ma petite, que j'ai besoin de prières; car, si je ne profite pas de la grâce que Dieu m'a faite, j'aurai un terrible compte à rendre. J'ai bien du regret de ne l'avoir pas plutôt connu; car, s'il faut le quitter bientôt, je me trouverai bien désappointée. J'espérois, lorsque ton curé est parti, qu'il iroit te rejoindre; cela eût été une grande consolation pour toi. Dieu te veut à lui par la voie des tribulations, tu ne peux en douter: il faut dans tout lui être fidèle. Voilà le grand point; car plus on vit dans ce monde, plus on doit croire à une éternité.

Quatre-vingt-neuf *(a)*, et tout ce qui s'ensuit, va se joindre aux jacobins : si c'est pour un bien, tant mieux; mais je crois que, malgré la nullité de Quatre-vingt-neuf, il valoit mieux séparé qu'il ne pourra faire de bien réuni. Tu sais que M. de C.... a été poursuivi par le peuple et a couru vraiment des dangers pour l'affaire d'Avignon. Delphine *(b)* a été, dans cette occasion, courageuse, simple, et pleine de confiance en Dieu. Elle étoit vraiment touchante : tu n'en seras pas étonnée; car il est impossible d'avoir un plus heureux caractère. Adieu; ta sœur ne part que dans trois jours. S'il y avoit quelque chose de nouveau, je l'ajouterois; mais je n'ai pas voulu attendre au moment pour t'écrire, craignant de n'en avoir pas le temps.

(a) Club qui étoit alors connu sous ce nom.

(b) M.lle de S...., alors M.me de Clermont-Tonnerre, aujourd'hui M.me de Talaru.

25 Mai 1791.

DITES donc sérieusement, mon cœur, voilà qu'il est prouvé que vous vous êtes trompée, et que vous êtes à peine dans votre neuf. Je vous assure que, si vous ne nourrissiez pas, je vous aurois bien priée de revenir : car je suis dans un dénuement de dames qui est prodigieux ; et toutes ont de si bonnes raisons, qu'il m'est impossible de les refuser. Il n'y a que M.me T.... qu'à la rigueur je pourrois bien supplier de revenir; mais je n'en ai pas le courage : c'est ce qui fait que j'ai prié M.me de F... d'être ici les premiers jours de septembre. Je ne sais pas encore si cela aura du succès : je lui avois demandé de ne pas partir; mais elle m'a donné de si bonnes raisons, qui ont rapport au maréchal, qu'il m'a été impossible de la retenir. Je te dis tout cela pour que, dans le temps, tu dises à ses parens qu'il faut qu'elle revienne. Tu vois par tout ce détail que je n'ai rien à répondre à ta lettre; la dernière que je t'ai écrite, te mettra au fait de tout. Ainsi laisse-moi là jusqu'à ce que je t'en reparle.

Je suis très-peu en relation avec la personne dont tu me parles : je sais seulement qu'elle est toute pleine d'espérance, et qu'elle me sollicite aussi d'écouter M. de J... ; mais je n'écouterai que ce que je croirai être de mon devoir. Malgré la demande de la municipalité d'Avignon, peut-être le laisserons-nous au Pape ; cela ne seroit-il pas d'une probité surprenante ! Pour récompense, les sans-culottes ont voulu jeter un pauvre curé dans le bassin, parce qu'il disoit qu'ils n'auroient pas plus Avignon que de constitution. Ce propos est inconstitutionnel, mais par-dessus tout imprudent ; aussi le lui a-t-on fait voir : mais la

garde l'a sauvé. Les marchands renvoient leurs ouvriers, parce qu'ils n'ont plus d'argent pour les payer. Cela se passe tranquillement; mais cela va faire des voleurs de grand chemin.

Comment va ta belle-sœur? Quand est-ce qu'elle accouche? Toutes ses filles sont-elles avec elle? Cela vous gêne-t-il beaucoup pour vos pratiques de dévotion?

Votre homme d'affaires *(a)*, je crois, mérite votre confiance; j'en ai entendu parler dernièrement de la manière la plus satisfaisante. Je suis étonnée de sa lenteur, car il est vif: mais la prudence dont il est pénétré, surtout pour ceux qui ont confiance en lui, lui fait mettre de la réflexion dans tout ce qu'il fait, à ce que l'on m'a encore assuré; c'est peut-être de là que vient le défaut dont vous vous plaignez. On m'a dit aussi que les gens à qui il a affaire pour votre acquisition, n'étant majeurs que dans environ deux mois, il ne terminera le marché que dans ce moment. Adieu; je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

Mai 1791.

TRANQUILLISEZ-VOUS, ma chère R..., votre amie n'est point dans l'état violent où vous la voyez. Je ne vous dirai point qu'elle ne soit extrêmement affligée; mais elle roule son existence comme elle la rouloit l'année passée. Elle ne sort pas de Paris; mais elle va promener tant qu'elle veut. Sa santé est bonne; elle a la possibilité de s'occuper sans trop de dégoût: enfin elle est aussi heu-

(a) Ceci a rapport au Comte d'Artois, et au desir qu'elle auroit eu qu'il jouât un rôle dans les événemens dont elle attendoit le succès.

reuse que possible dans sa position. Ne vous tourmentez donc pas pour elle; car vous voyez que cela n'en vaut pas la peine.

J'ai bien ri de ton expression sur le départ de M.me de F....; elle est parfaitement juste. Celui de L.... m'a fait plus de peine; je t'avoue pourtant qu'elle étoit tellement dans l'impossibilité de rester, et elle m'en a montré un regret si sincère, que mon sentiment en a été satisfait, et qu'il ne me reste que la privation de cette ressource à sentir. Si j'en savois profiter pour Dieu, tout cela avanceroit bien un peu mon purgatoire; mais je ne sais pas si je n'éprouve pas le contraire: tout ce que je sais, c'est que Dieu me fait bien des grâces, et que, si tu m'aimes, tu dois l'en remercier pour moi. Je suis toujours charmée de.... Quelle différence! Si je l'avois vu plutôt, je t'avoue que je serois plus empressée à adopter les idées de M. de J.... : mais il me semble que Dieu ne m'ayant fourni cette ressource qu'au dernier moment, c'est me marquer sa volonté d'une manière positive; et tant que la Providence me le permettra, je suivrai la route par laquelle j'ai été menée jusqu'à ce moment. Cependant, comme cette personne est assez de l'avis de M. de J...., tu peux être bien sûre que je ne ferai rien d'exagéré, et dans trois semaines je t'en dirai davantage: mais n'en parle à personne.

J'entends toujours la messe, et je communie comme à l'ordinaire: je suis fort tranquille sur tout cela, et j'ai lieu de croire que cela durera; Dieu le veuille! Adieu, ma petite; je t'aime et t'embrasse du plus tendre de mon cœur. Dis mille choses de ma part à Hélène. Mais dépêche-toi donc d'accoucher; je m'ennuie de dire tous les jours un *sub tuum* pour toi.

29 Mai 1791.

Je suis charmée, ma chère R.... de vous savoir accouchee, et aussi heureusement; Hélène m'est doublement chère, puisqu'elle ne vous a pas fait souffrir plus long-temps. J'espère, à présent que je vous écris, que vos tranchées sont passées, et que vous n'avez pas souffert en donnant à téter. Ménagez-vous bien, mon cœur; ne vous tourmentez pas des événemens présens et à venir. Dieu, qui, malgré les maux dont il nous accable, ne cesse de veiller sur ce royaume, ne permettra pas qu'il arrive plus de malheurs. Tout est tranquille. M. de F..... vous donnera tous les détails que vous pouvez desirer sur cela: ainsi je m'en dispenserai; je me contenterai de vous parler de ce qui m'intéresse personnellement.

Je suis très-contente de.... *(a)*: vous savez qu'il me suffit de savoir si l'on se conduit bien, pour que mon amitié soit satisfaite. J'ai vu ces jours-ci une personne revenant de la province qu'il habite: j'en suis parfaitement contente; mais je ne crois pas encore que ses nouveaux amis lui permettent de venir me joindre d'ici à six semaines, leurs affaires n'étant pas encore terminées: mais elles sont en très-bon chemin..... Quant à votre amie, plus elle avance, moins elle croit devoir suivre vos desirs *(b)*; les raisons qu'elle vous a mandées, mille

---

(a) Même observation que dans la note précédente.

(b) M.me Élisabeth, malgré les instances de toutes les personnes qui s'intéressoient à sa conservation, persistoit à ne point quitter le Roi, et, comme elle le dit dans la lettre précédente, *à suivre la route par laquelle la Providence l'avoit menée jusqu'alors.*

réflexions qui s'y mêlent, la persuasion d'une vraie tranquillité, tout est contre vous.

Adieu, mon cœur; je vous embrasse, je vous aime : je voudrois pouvoir vous soigner, et voir par moi-même si vous éprouvez les consolations que mon cœur vous desire et que vous méritez. Aimez-moi toujours, et donnez-m'en la preuve en ne vous tourmentant point, et en soignant votre petite avec le calme que donnent la grande confiance en Dieu et l'abandon que tout bon chrétien doit à la Providence. Embrassez-la de ma part, et remerciez votre mari de m'en avoir donné des nouvelles; priez-le de continuer. L.... n'a pas pu faire la connoissance qu'elle desiroit; et j'en suis fâchée, car j'ai peine à croire que celui qu'elle a pris lui convienne : cependant, comme c'est Dieu qui l'a voulu, il y a à parier qu'elle y trouvera tout ce qui sera nécessaire.

4 Juin 1791.

CETTE occasion vient à propos, mon cœur, pour que je vous grogne bien à mon aise. Je m'étois déjà bien reproché ce que je t'ai mandé *(a)*; mais je m'en repens bien plus depuis que cela t'a fait venir l'idée la plus folle qu'une personne sensée puisse avoir. Quoi! parce que je te marquois que, si tu ne nourrissois pas, je te prierois de venir, tu en conclus qu'il faut que tu hasardes ta fille et toi dans ce triste pays! Mais, mon cœur *(b)*, comment pouvois-tu imaginer que je pusse souffrir une telle folie!

(a) Voyez le commencement de la lettre du 25 mai 1791.

(b) Cette lettre peint parfaitement ce qui se passoit dans l'ame de ces deux véritables amies.

Je t'ai écrit dans un moment où je venois d'être obsédée par B. et F., qui toutes deux vouloient partir. Tout est arrangé : la première restera jusqu'au retour de l'autre; ainsi je ne serai pas seule. Sois bien tranquille; et si pareille idée te revient dans la tête, dis-toi bien que ton devoir envers Dieu, ton mari, ta fille et moi, te retient. Que voudrois-tu que je fisse s'il arrivoit la moindre chose ici, et si tu y étois! Je serois doublement malheureuse; car, avec ta sensibilité, ton lait passeroit tout de suite dans ton sang, et tu tomberois bien malade. Ainsi, mon cœur, je te dis, dans toute la franchise du mien, que je ne me soucie pas du tout que tu viennes, et que même je n'ai pas besoin de toi : cela ne m'empêche pas de t'aimer du fond de mon ame, et de desirer que le moment de notre réunion ne soit pas éloigné. Quand les grandes chaleurs seront passées, il faut croire que les têtes se calmeront, et que la liberté, que l'on proclame tant, sera pour tout le monde. En attendant, il s'est encore passé des impiétés aux Théatins : on dit pourtant qu'ils parviendront à être ouverts; je le souhaite pour les bonnes ames qui n'ont pas de ressource.

R.... a retardé son voyage par une excellente raison : mais ce dont je suis enchantée, c'est que sur certain article *(a)* il est beaucoup plus respectueux; j'espère que Dieu récompensera la bonté et la droiture de son cœur. La foi et la confiance sont deux vertus que Dieu doit chérir, et il me semble qu'il est bien près de les avoir.

Nous sommes toujours tranquilles; j'espère que cela durera : mais il faut s'abandonner à la Providence pour l'avenir. En réfléchissant sur mon indignité, cela me

---

(a) Sur la religion.

rassure beaucoup; mais je suis encore plus rassurée par les grâces que Dieu a versées sur moi depuis ma plus petite enfance.

Adieu, mon cœur; je vous embrasse comme je vous aime, bien tendrement.

Je vais monter à cheval avec Bl..., pour aller à...: de là je verrai ce pauvre Montreuil, et je n'ose ajouter Versailles; mais, quelqu'indigne qu'il soit, je t'avoue que je le regrette toujours un peu : cependant je serois bien malheureuse si tous ces événemens-ci n'étoient pas arrivés; car je serois restée dans un certain engourdissement que le monde auroit peut-être encore jugé parfait, mais qui franchement ne vaut rien du tout. C'est ainsi que Dieu tire du mal un bien ; il a encore bien des maux à m'envoyer pour me faire parvenir à ce qu'il veut de moi.

Prie pour quelqu'un que j'aime de toute mon ame... *(a)*.

15 Juin 1791.

NOUS avons eu hier une petite scène qui, je vous l'avoue, m'a mise un peu en colère. Un homme qui a été réformé de la loterie, à qui l'on a donné 900 livres de retraite, et qui ne veut pas les toucher, prétend être la victime de M. Lambert, et, par suite, de M. de Lessart. Après avoir frappé à la porte de l'assemblée, et n'avoir pu obtenir l'attention de personne, il a donné l'autre jour un mémoire au Roi, qui ne l'a pas reçu, en lui disant qu'il connoissoit son affaire. Il a paru, après, un petit imprimé d'une insolence parfaite; mais ce n'étoit rien que cela. Hier, à la dernière oraison, ce monsieur monte sur une

---

(a) Le Comte d'Artois. Toutes les fois qu'elle nomme ou indique ce prince, on voit quelle tendresse elle avoit pour lui.

chaise, et, prenant la parole, dit : *Sire, je viens vous demander justice contre M. de Lessart et sa maîtresse.* De là, il alloit lire son mémoire, lorsque le Roi, avec le son de voix le plus modéré, lui dit : *Monsieur, ce n'est pas ici que l'on peut me parler ; vous oubliez que vous êtes devant l'autel.* Cet homme a encore eu la hardiesse de répliquer: *Hé bien! je vais y déposer mon mémoire.* En effet, il a passé de main en main, jusqu'à celle du suisse, qui l'a emporté. Le monsieur a été arrêté par la garde ; il étoit encore le soir à la section des Tuileries : on le dit avoir des connoissances dans le club des cordeliers. Je ne puis te rendre l'indignation où j'ai été de voir avec quelle impudence il a prononcé ce peu de paroles dans l'église, à peine la messe finie. Tout cela est étrange, il faut en convenir; et je ne crois pas que Dieu puisse trouver que la France mérite qu'il en ait pitié.

Adieu, mon cœur; je vous embrasse bien tendrement. J'ai vu M. P.... Tout ce que tu me mandes vient du roi Guillemot. Je suis contente de ma santé ; je ne crains plus les déchiremens d'entrailles dont tu me parles : mais prie toujours de tout ton cœur pour que l'humeur qui me ronge se dissipe le plus doucement possible. J'embrasse Hélène. J'espère bien qu'elle sera une sainte. Je l'espère pour toi : car, pour elle, le sort d'un ange seroit à desirer. Que la sainte paresse y trouve bien son compte !

Dites à votre belle-sœur que je ne lui réponds pas, mais que je la remercie des dernières nouvelles qu'elle m'a données de toi.

29 Juin 1791.

J'ESPÈRE, mon cœur, que votre santé est bonne, qu'elle

ne se ressent pas de la situation de votre amie. La sienne est excellente : vous savez que son corps ne s'aperçoit guère des sensations de son ame. Cette dernière n'est pas ce qu'elle devroit être pour son Créateur ; la seule indulgence de Dieu peut lui faire espérer grâce. Je ne puis ni ne veux entrer en détail sur tout ce qui me touche : qu'il vous suffise de savoir que je me porte bien ; que je suis tranquille ; que je vous aime de tout mon cœur, et que je vous écrirai bientôt, *si je puis (a).*

9 Juillet 1791.

Je viens de recevoir de toi la plus petite épître qu'il soit possible de voir ; mais elle m'a fait grand plaisir, parce que tu me mandes qu'Hélène et toi vous vous portez bien : tâche que cela dure. En conséquence, ne vous avisez pas de venir. Non, mon cœur : la secousse de l'ame est toujours moins dangereuse à Trèves qu'à Paris ; restez-y donc jusqu'à ce que les esprits soient calmés tout-à-fait.... Paris est tranquille à l'extérieur. On dit que les esprits sont en fermentation. Je ne sais pas, au fait, ce qui en est. Nous nous portons incroyablement bien. Adieu ; je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur..... J'ai été bien malheureuse, mon cœur ; je le suis encore, sur-tout de ne pouvoir pas avoir de nouvelles sûres du pays étranger. J'ai pu voir hier mon abbé ; j'ai causé bien à fond avec lui : cela m'a remontée ; je suis à présent beaucoup moins

---

(a) Cette lettre fut écrite après le retour de Varennes. M.me Élisabeth, ne pouvant entrer dans aucun détail, se borne à rassurer son amie, de elle devinoit les alarmes.

souffrante que vous ne le seriez à ma place : ainsi tranquillise-toi *(a)*.

14 Juillet 1791.

Je voudrois savoir, mon cœur, si vous avez reçu toutes les lettres que je vous ai écrites depuis mon arrivée : je l'espère ; car sans cela tu auras été inquiète de moi. Nous nous portons toujours bien, menant la même vie et étant aussi gardés qu'il y a huit jours. Le rapport de l'affaire a été fait hier ; les conclusions sont que le Roi ne peut pas être jugé : par les décrets il le prouve, mais plusieurs membres le disputent. On dit que cela sera décidé samedi : je ne crois pas ; car une grande partie de l'assemblée doit parler. Il y a eu un peu de mouvement aujourd'hui, parce que les femmes d'un des clubs sont venues présenter une pétition que l'assemblée n'a pas voulu recevoir. Elles ont dit qu'elles reviendroient demain. On doit la lire à l'ouverture de l'assemblée : je crois que c'est pour demander qu'il n'y ait plus de Roi. Il me paroît encore impossible de prévoir la conduite que tiendra l'assemblée....

Il y a eu aussi aujourd'hui une fédération. Le canon et le tambour ont tiré et battu toute la journée, et le quai est rempli de monde. Si l'on avoit le cœur gai, ce spectacle seroit superbe. Ah ! mon cœur, priez pour moi, mais sur-tout pour le salut de ceux qui seront peut-être les victimes de tout ceci. Si j'en étois sûre, je ne souffrirois pas tant ; je me dirois, une éternité de bonheur les attend : ce n'est donc que pour moi que je sens ma douleur. Mais je t'avoue que l'inquiétude sur cet article

---

(a) La sensibilité douce, prévoyante, malheureuse et résignée, ne peut dire plus en moins de mots.

augmente beaucoup la peine que j'éprouve. Rassemblez pour cela toutes les bonnes ames que vous connoissez ; il y en a qui y sont plus intéressées que d'autres, et qui y ont certainement bien pensé. Le château de..... a pensé être pillé. Nos amies sont bien malheureuses, privées depuis plus de trois semaines des seules consolations qui puissent soutenir : mais le ciel y a pourvu une fois, et leur courage est toujours le même. Que de malheurs chaque individu éprouve ! Plus heureuse que nos amies, j'ai repris depuis cette semaine mon genre de vie accoutumé ; mais que mon ame est loin de pouvoir en jouir comme je voudrois ! Il faut que Dieu soit bien bon pour pouvoir la supporter. Cependant je suis calme ; et si je ne craignois pas pour d'autres que pour moi, il me semble que je supporterois facilement ma position, qui, *quoique je ne sois pas prisonnière,* ne laisse pas que d'avoir des désagrémens.

Je crois, mon cœur, que votre moral a beau ne pas faire effet sur le physique, vous feriez très-mal de venir avant la fin de votre nourriture : votre petite en souffriroit certainement ; et jusqu'à ce que le calme soit tout-à-fait rétabli, et que vous ne soyez plus destinée par les lois de la nature à vous consacrer aux soins que demande de vous ce petit être, il faut que vous y restiez.

Adieu, mon cœur ; je vous aime bien tendrement.

Le décret vient d'être rendu ; le Roi est hors de cause.

J'ai vu aujourd'hui le fils de votre amie : qu'il m'a fait mal à voir ! Son nom m'a déchiré le cœur.

18 Juillet 1791.

Nous avons depuis trois jours un sabat un peu fort. Le Champ de Mars étoit occupé par les sans-culottes, qui

y tenoient une assemblée nationale ; ce qui n'a pas eu de succès auprès de la véritable. En conséquence, celle-ci a ordonné que la loi martiale seroit publiée. Le drapeau rouge a été déployé. Quelques-uns de ces malheureux ont été tués, d'autres blessés, plusieurs noyés. Six de la garde ont péri, c'étoient des bourgeois ; ce qui anime beaucoup les autres, qui se sont portés au château avec zèle. L'esprit de la garde est bon pour l'exécution de la loi ; ils ont un grand desir de se débarrasser des gueux qui font le train. Adieu ; je n'ai ni le temps ni la volonté de réfléchir sur tout cela. Je t'embrasse.

23 Juillet 1791.

Si je n'avois pas eu de tes nouvelles par Bombelles, je serois inquiète de toi : il y a long-temps que je n'ai eu de tes lettres. As-tu reçu la dernière que je t'ai écrite ? Elle n'est pas fraîche ; car je n'ai pas eu le temps depuis de te dire un petit mot. J'ai à présent, hors du royaume, tant de gens qui m'intéressent, que cela fait horreur à penser, et m'emporte beaucoup de temps.

Je suis encore un peu étourdie de la secousse violente que nous avons éprouvée ; il faudroit pouvoir passer quelques jours bien tranquille, éloigné du mouvement de Paris, pour remettre ses sens ; mais, Dieu ne le permettant pas, j'espère qu'il y suppléera. Ah ! mon cœur, heureux l'homme qui, tenant toujours son ame entre ses mains, ne voit que Dieu et l'éternité, et n'a d'autre but que de faire servir les maux de ce monde à la gloire de Dieu, et d'en tirer parti pour jouir en paix de la récompense éternelle ! Que je suis loin de cela ! Cependant n'allez pas croire que mon ame se livre à une douleur

violente. Non; j'ai même conservé de la gaieté. Hier encore, j'ai beaucoup ri en me rappelant des anecdotes ridicules de notre voyage; mais je suis encore dans l'effervescence. Vous, qui êtes bien aussi vive que moi, vous devez sentir ma position. Cependant j'espère que je ne serai pas encore long-temps comme cela. Demande-le à Dieu, pour moi, je t'en conjure. Adieu; je te quitte, car j'ai encore bien des lettres à écrire pour me mettre au courant.

27 Juillet 1791.

Je te fais part, ma chère, que je commençois à te croire partie pour l'autre monde, lorsque j'ai reçu ta lettre, n.° 36. Ta sœur n'en avoit pas plus que moi, depuis les deux premières que tu m'avois écrites. Je pense que le comité des recherches en a fait son profit. Je n'ai point reçu celle où tu réponds à mes questions : mais, malheureusement, elles sont inutiles; car j'ai presque la certitude du malheur de la personne dont je te parlois. La maladie épidémique dont ses confrères et lui sont attaqués, traîne en longueur; et qui a temps a vie. J'espère donc et je desire beaucoup qu'ils se sauvent de leur maladie. Tu es bien aimable de les avoir recommandés à ton Saint. Feras-tu cette année ce que tu as fait l'année passée, à-peu-près dans ce temps-ci! Moi, je voudrois bien en avoir la possibilité. Dis au bon Dieu que, si c'est sa volonté, il s'arrange pour que je le puisse. Tu as bien tort de me voir l'ame calme, car j'en étois bien loin. A présent, je suis encore étourdie : ainsi juge de ce que c'étoit auparavant. Petit à petit, j'espère que cela reviendra, et que je ne finirai pas par devenir folle : j'en ai

bonne

bonne envie, parce que *je veux voir la constitution s'affermir et faire le bonheur de la plus florissante des nations (a).* Nous nous portons bien. Cette ville est tranquille, et, à l'exception de la gêne intérieure qu'éprouvent nos amis, tout est assez bien, et même mieux, à ce que l'on dit, que lorsque je t'écrivis dernièrement. Adresse-toi au cœur de Jésus, pour lui demander pardon pour nous. Adieu, je t'embrasse; j'espère qu'Hélène va bien.

4 Août 1791.

Je t'écris à la hâte, mon cœur; car il est bien près de l'heure de la poste : mais, comme il est jour de te donner de mes nouvelles, je veux que tu saches qu'elles sont bonnes. La tristesse s'est désemparée de mon ame : je végète; ce qui est beaucoup plus doux. Cependant ne crois pas que, pour cela, je sois maîtresse de ma tête; il s'en faut du tout au tout : ce qui ne m'empêchera pourtant pas d'entreprendre de lui donner quelques jours de réflexion, avant la fête. Prie pour moi, car j'en ai bon besoin : vous ne pouvez vous en faire une idée. Je suis plus sèche, plus bête, que ceux qui n'ont jamais connu la douceur du joug qui m'est imposé.....Adieu; j'embrasse ton Hélène et toi de tout mon cœur.

7 Août 1791.

Je ne t'écris qu'un mot, ma chère R....., parce qu'il est tard.

Les nouvelles ne sont pas bien intéressantes dans le

(a) On voit aisément dans quel sens cela étoit dit.

moment. La constitution est, depuis samedi, entre les mains du Roi, qui l'examine; en conséquence, *on dit* qu'il n'est plus en prison : il a gardé près de lui ceux qui avoient été chargés de lui et de sa famille pendant deux mois; il y en a de fort honnêtes. Adieu; remets ce petit mot à celle qui a si peur de moi. J'ai eu aujourd'hui des nouvelles de votre sœur. Elles font, en ce moment, trois jours d'adoration devant le saint-sacrement, pour la paix de l'Église.

23 Août 1791.

Tu crois, ma chère R...., que je suis femme à tirer un aussi bon parti que toi des réflexions que j'ai été dans le cas de faire. Si tu as cette opinion, mets-la de côté, parce qu'elle n'est pas juste. Mon ame est d'une autre forme que la tienne, et l'agitation est, je crois, ce qui lui convient; mais je me flatte pourtant que tout ne sera pas perdu, et que je trouverai enfin ce calme dont je fais tant de cas et que je sens si rarement. Je suis toujours fort contente de ma nouvelle connoissance *(a)*. Si je ne fais pas de progrès, je saurai bien, à présent, à qui m'en prendre, et les excuses manqueront parfaitement. Je sors dans l'instant d'avec cette personne : l'esprit, la bonté, la douceur sans foiblesse, la connoissance parfaite des hommes, une manière aimable d'attirer la confiance, une vertu qui se fait aimer et inspire le desir de l'imiter; voilà son portrait très-mal esquissé, mais qui peut ajouter à tout ce que je t'ai dit, et te faire deviner le reste. Je n'envisage pas sans peine le moment où il faudra que je m'en éloigne; mais j'espère que cette bonne Providence,

---

(a) M. l'abbé de Firmont.

qui ne m'a jamais abandonnée, suppléera, dans cet instant, à tout ce que je perdrai..... Je t'avoue que la patience, comme tu sais, n'est pas mon fort : aussi je la perds quelquefois. Le moindre espace de temps à parcourir jusqu'au moment où je pourrai te revoir, me paroît un siècle, et j'en gémis tant que je puis.

Ta sœur marche à grands pas dans la voie de la perfection. On peut bien dire, comme Marie, qu'elle a choisi la meilleure part; mais peut-on, sans crainte, ajouter les paroles qui suivent *(a)*? Dieu le voudra peut-être. Je suis fâchée de ne pouvoir aller m'édifier avec elle.

On vous aura, sans doute, envoyé de Bruxelles une neuvaine que l'on fait pour la fête de Saint Louis : on a bon besoin qu'il nous protége. Adieu, mon cœur; je vous embrasse et vous aime bien sincèrement.

Septembre 1791.

Je profite du départ de quelqu'un bien sûr pour t'écrire, ma chère R... et te prier de me donner des nouvelles de ce que pense le maréchal. Je ne comprends rien au voyage de..... *(b)*, ou, pour mieux dire, mon esprit se perd dans les conjectures. Crois-tu que nos maux finissent cette année ?..... Tout est ici dans un vague terrible ; personne ne sait à quoi il en est. L'assemblée est très-embarrassée ; elle ne peut pas revenir sur ses pas, parce que le parti républicain prendroit le dessus. Enfin nous ressemblons à la tour de Babel, d'une manière incroyable. Malheureusement la religion ne gagne pas à tout

(a) Qui ne lui sera point ôtée. S. Luc, chap. x.
(b) Voyage du Comte d'Artois à Pilnitz.

cela. Pour moi, je devrois faire pénitence; mais, malgré les six jours que j'ai passés plus solitaire, je suis toujours bien mauvaise. La secousse de Varennes me sera peut-être utile par la suite; mais elle a été rude pour mon ame. J'ai bon besoin d'une dose de résignation; faites-en provision pour moi. Ne va pas croire que cela m'empêche de rire et de végéter comme à l'ordinaire : ah ! mon Dieu, non; il n'y a que pour lui que je suis devenue pire que je n'étois; et encore devant lui, je ne m'occupe que de moi. Il est pourtant des intérêts bien chers pour lesquels je devrois l'invoquer. Ah ! que l'on a raison de croire n'être pas fait pour ce monde ! Mais il faut mériter la jouissance de l'autre.

La vie que je mène est à-peu-près la même. Nous allons à la messe à midi; on dîne à une heure et demie. A six heures, je rentre chez moi; à sept heures et demie, ces dames viennent; à neuf heures et demie, nous soupons. On joue au billard après dîner et après souper, pour faire faire de l'exercice au Roi. A onze heures, tout le monde va coucher, pour recommencer. Je regrette quelquefois mon pauvre Montreuil, quand il fait beau et chaud : il viendra peut-être un temps où nous nous y retrouverons; quel bonheur j'éprouverai ! Mais tout me dit que le moment est bien loin.....

12 Septembre 1791.

Je retrouve encore une occasion de t'écrire : j'en suis charmée; car je voudrois te dire cent mille choses : mais je ne sais par où commencer; et puis je voudrois bien n'avoir aucun compte à rendre dans l'autre monde sur

cette lettre ; et, dans cet instant, la charité est une vertu difficile à mettre en pratique.

Je commencerai donc par te dire que la charte n'est pas signée, mais qu'il y a à parier qu'elle le sera quand cette lettre te parviendra, même peut-être avant que je la ferme. Est-ce un bien ! est-ce un mal ! Le ciel seul peut savoir ce qui en est. Bien des gens croient, d'après leurs vues, en avoir la certitude. Je ne suis nullement appelée à donner mon avis, ni même dans le cas d'en parler.....

Pour vous parler un peu de moi, je vous dirai que je suis à-peu-près ce que vous m'avez toujours vue, assez gaie; mais il y a des momens où ma position se fait vivement sentir : cependant, au total, je suis plutôt calme qu'agitée et inquiète, comme vous vous le figurez certainement. La connoissance que vous avez de mon caractère, doit vous faire comprendre ce que je dis.

Une seule chose pouvoit m'affecter vivement ; c'est qu'on a voulu mettre du froid dans une famille que j'aime sincèrement *(a)*. En conséquence, comme vous êtes dans le cas de voir un être qui peut avoir du crédit, je voudrois qu'avec esprit vous chambriez cette personne, et que vous la pénétriez de l'idée que l'on perdroit tout, si l'on pouvoit avoir d'autres vues que celles de la confiance et de la soumission aux ordres du père. Toute vue, toute idée, tout sentiment doit céder à celui-là. Vous devez sentir combien cela est nécessaire. Vous me direz que cela est difficile, quoique cela soit dans le cœur ;

(a) Entre le Roi et ses frères. Tout ce qui est dit là-dessus dans cette lettre, est parfaitement juste, et donneroit, s'il étoit possible, lieu à un long commentaire. Le nom de *père* désigne le Roi ; celui de *belle-mère*, la Reine ; celui de *fils*, le Comte d'Artois.

mais plus je le sens difficile, plus je le desire. Pour parler plus clairement, rappelle-toi la position où s'est trouvé ce malheureux père; l'accident qui le mit dans le cas de ne pouvoir plus régir son bien, le jeta dans les bras de son fils. Ce fils a eu, comme tu sais, des procédés parfaits pour ce pauvre homme, malgré tout ce que l'on a fait pour le brouiller avec sa belle-mère. Il a toujours résisté; mais il ne l'aime pas (elle). Je ne le crois pas aigri, parce qu'il en est incapable *(a)*; mais je crains que ceux qui sont liés avec lui, ne lui donnent de mauvais conseils. Le père est presque guéri; ses affaires sont remontées : mais, comme sa tête est revenue, dans peu il voudra reprendre la gestion de son bien; et c'est-là le moment que je crains. Le fils, qui voit des avantages à les laisser dans les mains où elles sont, y tiendra : la belle-mère ne le souffrira pas; et c'est ce qu'il faudroit éviter, en faisant sentir au jeune homme que, même pour son intérêt personnel, il doit ne pas prononcer son opinion sur cela, pour éviter de se trouver dans une position très-fâcheuse. Je voudrois donc que tu causasses de cela avec la personne dont je t'ai parlé; que tu la fisses entrer dans mon sens, sans lui dire que je t'en ai parlé, afin qu'elle pût croire cette idée la sienne, et la communiquer plus facilement. Il doit mieux sentir qu'un autre les droits qu'un père a sur ses enfans, puisque pendant long-temps il l'a expérimenté. Je voudrois aussi qu'il persuadât au jeune homme de mettre un peu plus de grâce vis-à-vis de sa belle-mère, seulement de ce charme qu'un homme sait employer quand il veut, et avec lequel il lui persuadera qu'il a le desir de la voir ce

---

(a) Elle le connoissoit bien.

qu'elle a toujours été. Par ce moyen, il s'évitera beaucoup de chagrin, et jouira paisiblement de l'amitié et de la confiance de son père. Mais tu sais bien que ce n'est qu'en causant paisiblement avec cette personne, sans fermer les yeux et alonger ton visage, que tu lui feras sentir ce que je dis. Pour cela, il faut que tu sois convaincue toi-même. Relis donc ma lettre; tâche de la bien comprendre, et pars de là pour faire ma commission. On te dira du mal de la belle-mère : je le crois exagéré; mais le seul moyen de l'empêcher de se réaliser, est celui que je te dis. Le jeune homme a fait une faute en ne voulant pas se lier avec un ami de ladite dame. Si l'on ne t'en parle pas, ne le dis pas.

Je suis heureuse aujourd'hui : depuis long-temps je n'avois eu une après-dîner à moi, et j'en jouis bien. Je n'ai pas fait grand'chose : mais au moins n'ai-je pas été étouffée pour faire mes petites affaires; ce qui fait grand bien. Je t'envoie un livre que tu connois peut-être déjà; mais j'en suis si contente, que j'ai pensé que tu pourrois peut-être y trouver des choses qui te conviennent dans la position ou tù te trouves, dénuée des secours spirituels que tu avois. Ce livre est de pratique. Je te recommande le *Traité de l'Oraison :* on dit celui de *la Présence de Dieu* et celui de *la Conformité à la volonté de Dieu*, superbes. Je commencerai demain le premier. Tu vois que je ne suis pas bien avancée; mais je suis parfaitement contente de ce que j'ai lu.

Mon Dieu ! que La..... doit être malheureuse ! Je n'ose lui parler des chagrins qu'elle éprouve, *primò* parce que je craindrois de lui faire de la peine, et puis de lui apprendre des choses qu'elle ne sait peut-être pas. Elle est bien heureuse d'avoir autant de religion qu'elle en a !

cela la soutient; et vraiment il n'y a que cette ressource. Elle est fort contente de..... et me mande s'y attacher tous les jours.

Ce 14.

P. S. Je le savois bien, voilà la constitution finie et terminée par une lettre dont vous entendrez sûrement parler: en la lisant, tu sauras tout ce que j'en pense; ainsi je ne t'en parle pas davantage. J'ai beaucoup d'inquiétude sur ses suites. Je voudrois être dans tous les cabinets de l'Europe.... Une seule chose me soutient; c'est la joie de voir ces messieurs sortis de prison: j'espère les voir ce matin. Je vais à midi à l'assemblée pour suivre la Reine: si j'étois la maîtresse, je n'irois certes pas *(a)*; mais, je ne sais, tout cela ne me coûte pas autant qu'à bien d'autres, quoiqu'assurément je sois loin d'être constitutionnelle. Adieu; je t'embrasse.

25 Septembre 1791.

Il y a long-temps que je ne t'ai écrit, ma chère R... Il s'est encore passé bien des choses depuis. Nous avons été à l'opéra; nous irons demain à la comédie. Mon Dieu! que de plaisirs! j'en suis toute ravie. Aujourd'hui nous avons eu pendant la messe un *Te Deum*. Il y en a eu un à Notre-Dame: l'intrus avoit bonne envie qu'on y allât; mais, quand on en chante un chez soi, on est dispensé d'en aller chercher d'autres. Nous nous sommes donc tenus tranquilles. Ce soir, nous avons encore une illumination: le jardin sera superbe, tout en lampions, et ces

---

(a) Les traits de caractère se retrouvent fréquemment.

machines de verre que depuis deux ans on ne peut plus nommer sans horreur *(a)*.

J'ai toujours oublié de te mander que je ne pouvois faire ce que tu desirois pour M. D... Il faudroit avoir une connoissance parfaite de son affaire pour la juger. J'en sais, je crois, plus que toi, peut-être plus que celui qui le protége; mais je n'en sais pourtant pas assez pour pouvoir la juger : ainsi je ne puis m'y intéresser.

Quant à la personne dont tu m'as envoyé une lettre, dis-lui que je ne puis faire ce qu'elle desire, mais qu'elle n'en a pas besoin. Tu conviendras que, si l'on veut réussir, il faut s'adresser à toi : mais j'ai de bien bonnes raisons.

Qu'est-ce que tu dis dans ton pays! Mande-moi cela comme tu pourras. Enfin les colonies ne seront pas soumises aux décrets. Barnave a parlé avec tant de force, qu'il l'a emporté. Cet homme a bien du talent; il auroit pu être un grand homme, s'il l'avoit voulu: il le pourroit encore *(b)*; mais la colère du ciel n'est pas encore épuisée. Et comment le seroit-elle! que faisons-nous pour cela!

Si, par hasard, tu as des nouvelles du baron de Viomesnil, donne-m'en; je n'en ai point entendu parler depuis qu'il est allé en Lorraine: tu sais que j'ai un tendre sentiment pour lui. Ne dis pas pourtant que je t'en ai parlé; car j'aime que mes sentimens soient secrets.

Adieu, ma chère enfant; je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur. Hélène commence-t-elle à souffrir des dents!

(a) Quel sentiment dans ce rapprochement, en évitant de nommer ces lanternes devenues une des armes favorites des premiers révolutionnaires!

(b) Voilà bien encore une preuve d'un excellent jugement.

28 Septembre 1791.

Je te remercie, ma chère R..., de ce que tu m'as envoyé. Cela fait toujours un peu de plaisir; mais je t'avoue que je suis dans mes momens d'incrédulité....

Je reçois en même temps une lettre de toi, où tu me mandes que tu me plains: tu as bien raison. Quant à ceux qui me blâment, je trouve qu'ils ont tort. Tu diras que j'ai bien de l'orgueil; mais, en vérité, c'est que ce n'étoit pas le cas de faire autrement que je n'ai fait, et qu'il y auroit eu des inconvéniens réels, peut-être même pour ceux qui me blâment, à être autrement. La plus grande preuve que je puisse t'en donner, c'est que je me suis déjà trimballée à deux spectacles, et que je le ferai encore à un troisième. Ce n'est, certes, ni mon goût ni mes principes qui m'y amènent: ce n'est donc que mon devoir. Mais il est des choses sur lesquelles rien ne pourra jamais me faire ployer; et c'est la seule distinction *(a)* que je puisse et veuille me permettre dans ce moment: mais, sur cela, Dieu me fera, j'espère, la grâce de lui être d'une fidélité à toute épreuve. Au reste, il me traite encore en enfant gâté; car je n'ai rien qui me force à marquer sur cela. M. G.... même m'épargne la peine de ne pas le voir; car, Dieu merci, il ne se présente pas.

(a) Il est impossible de voir une dévotion plus simple, plus facile, plus susceptible de se prêter à tout, excepté pour les choses réellement essentielles. Certes, ils étoient dans l'erreur, ou vouloient nous y induire, ceux qui, ne pouvant nier les vertus de M.me Élisabeth, ne lui accordoient que des idées rétrécies et la dévotion minutieuse d'une novice de couvent.

Je t'avoue que j'ai été quelques jours un peu triste; mais je me suis remontée, et maintenant je suis dans mon asssiette ordinaire. J'ai monté à cheval ce matin pour la première fois; il faisoit une poussière horrible. J'étois derrière ma sœur : on n'y voyoit vraiment presque pas. Adieu; je t'embrasse de tout mon cœur.....

4 Octobre 1791.

Je profite du départ de M. de F... pour te parler encore. Je suis charmée de la manière dont tu as saisi ce que je te disois si mal *(a)*, et que la personne à qui tu as parlé ait été de ton avis. Puisse le ciel lui donner le crédit capable de le faire réussir! Plus j'y pense, plus j'en sens la nécessité. Je serois bien fâchée, je te l'avoue, de renoncer à voir le jeune homme dont il est question absolument soumis à sa belle-mère : mais cela est impossible; et plus il fera ce qu'il doit vis-à-vis de son homme d'affaires, moins il courra ce risque, parce que, réunissant plus de moyens à lui, il s'affermit de toute manière.

On dit ici qu'il va y avoir un congrès à Aix-la-Chapelle; que l'Empereur a eu réponse des autres cours, qui adhèrent à la déclaration de Pilnitz, et qu'en conséquence ils vont assembler leurs ministres ou ambassadeurs. Dieu veuille que cela soit! Au moins, nous aurions l'espoir de voir nos maux finir. Mais cette marche lente demande une grande prudence, beaucoup d'union dans les volontés; et voilà où doivent tendre tous nos vœux. Je t'avoue que cette position m'occupe plus que je ne voudrois. Je suis

(a) Ci-dessus, dans la lettre du 12 septembre.

poursuivie dans mes prières des conseils que je voudrois donner, et je suis bien mécontente de moi; je voudrois être calme.

Je voudrois bien que le mari de Bombelles employât son crédit auprès de son protecteur, pour lui persuader qu'il faut que tout le monde fasse des sacrifices avec raison *(a)*: il y a un parti qui doit en faire de plus grands; mais ses services et son détachement individuels doivent être comptés pour quelque chose. Si tu es en position d'en écrire à sa femme, tu feras peut-être bien; mais si tu ne lui parles pas des affaires dans le cours ordinaire, il ne faudroit pas entamer celle-ci, parce qu'elle verroit bien que cela ne vient pas de toi *(b)*. Je crois que L.... va revenir : ses malheurs la rappellent ici. Quant à toi, mon cœur, achève ta nourriture, et puis nous verrons.

12 Octobre 1791.

On débite ici de très-heureuses nouvelles : l'Empereur a, dit-on, reconnu le pavillon national; ainsi voilà toutes nos craintes calmées. Il faut convenir qu'aux yeux des siècles présens et futurs, cette modération pacifique fera un superbe effet. Je vois déjà toutes les histoires en parler avec enthousiasme, les peuples le bénir de leur bonheur,

---

(a) Nouvelle preuve de sa prévoyante sagesse, et du parfait accord qu'elle auroit voulu établir. S'il étoit temps d'expliquer entièrement cette phrase, on reconnoîtroit que rien n'étoit mieux vu de sa part, que d'employer le marquis de Bombelles auprès du baron de Breteuil, pour engager celui-ci à rendre justice à l'attachement vrai et désintéressé du Comte d'Artois pour Louis XVI.

(b) Quelle circonspection! quelle mesure! C'est bien là connoître les hommes et la manière de les mener.

la paix régner dans ma malheureuse patrie, la religion constitutionnelle s'établir parfaitement, la philosophie jouir de son ouvrage, et nous autres, pauvres apostoliques-romains, gémir et nous cacher; car si cette assemblée n'est pas chassée par les Parisiens, elle sera terrible pour les non-conformistes. Enfin, mon cœur, Dieu est le maître de tout : travaillons à nous sauver, prions pour les méchans, ne les imitons pas; et Dieu saura bien nous récompenser comme et quand il voudra. Les pauvres prêtres de votre paroisse meurent de faim; je voudrois avoir des trésors, je sais bien l'usage que j'en ferois.

Non, mon cœur, non, ne pensez point encore à revenir. Je vous le demande en grâce; vous êtes trop sensible pour exposer cette pauvre Hélène à la vie que l'on mène ici. Tout y est tranquille; mais qui sait combien cela durera ! Le Roi est dans ce moment l'objet de l'adoration publique; tu ne peux te faire une idée du tapage qu'il y a eu samedi à la comédie italienne : mais il faut voir combien durera cet enthousiasme. Pour le faire tomber, on ne cesse de répandre dans le public que le Roi part. Je ne crois pourtant point que cela prenne. Adieu.

21 Octobre 1791.

Je crois, comme toi, que le jeune homme *(a)* dont tu me parles ne sera jamais heureux dans son ménage : mais je ne crois pas que sa belle-mère en soit tout-à-fait la cause; je la crois jouée par un vieux renard *(b)* qui est ami

(a) L'explication de cette lettre est la même que celle de la lettre du 12 septembre, note *a*, page 245.

(b) On ne pouvoit mieux exprimer le rôle que M. de Mercy joua pendant la révolution.

intime de son frère. Si l'on faisoit bien, le jeune homme s'appliqueroit à le gagner *(a)*; mais c'est qu'il y a tant d'intérêts qui se croisent, que cela déroute. Ce qui est à craindre, c'est que la belle-mère n'en soit la victime tout comme une autre... Sur ce, je te souhaite le bon soir et t'embrasse.... N.... va-t-elle bien ? En es-tu contente ? Le monde ne la gâte-t-il pas ? Ses principes sont-ils bien gravés dans son cœur ?....

30 Octobre 1791.

J'AI l'ame toute noire, ma chère.... Il faut que tu en prennes ton parti, et tu en devineras bien la raison; car je n'aime point du tout tout ce que je vois. Lis et entends. Dieu veuille que j'aie tort...! Quant à ce que tu me marques pour une certaine personne de ma connoissance, je te fais part qu'elle ne trouve pas que tu aies raison; que son opinion ne sera, je crois, jamais douteuse; mais que mille raisons lui font croire qu'elle est où elle doit être. Si tu ne l'approuvois pas, elle en seroit bien fâchée; mais je crois que, si elle pouvoit causer avec toi, elle te convaincroit. La... est ici d'avant-hier; ce qui a fait un sensible plaisir à ta très-humble servante, quoiqu'elle lui ait dit bien des choses qui lui font de la peine. La pauvre petite est bien malheureuse, et sent bien vivement sa position *(b)*; mais tout cela est soumis à la Providence d'une manière qu'il faudroit imiter.

Je suis bien affligée pour toi de ce que M.me de C..... vous quitte, et de l'idée que vous avez que vous ne la

---

(a) La chose étoit impraticable.

(b) Cette dame, bien digne d'être aimée par M.me Élisabeth, étoit navrée de la conduite de son père dans la révolution.

reverrez plus. Je sens que bien des raisons vous empêchent de la suivre. La petite santé de M.lle Hélène est la première. J'espère bien que le ciel a arrangé les choses de manière que vous la conserverez : votre abandon à ses volontés est ce qui le touchera le plus. Je suis bien aise qu'elle devienne gentille : mais je la supplie de ne pas encore s'amuser à m'écrire ; car vraiment cela n'embellit pas ton écriture.

As-tu jamais connu un être plus malheureux que ce pauvre T...! Fortunée vient de gagner la petite vérole : les huit premiers jours se passent à merveille ; aucun accident ; ils étoient tranquilles : le neuvième, le délire lui prend ; il ne la quitte pas, et, le douzième, elle est morte dans la nuit. On dit que ce n'est pas de la petite vérole ; mais qu'elle avoit de l'eau dans la tête. C'est un petit ange de plus dans le ciel : la pauvre enfant n'a guère connu que la souffrance. D.... me mande que sa mère a un courage héroïque : la pauvre sœur est au désespoir ; c'est une perte affreuse pour elle : j'ai peur qu'elle ne gagne la petite vérole.... Voilà un moyen, mon cœur, de remonter notre ame. Priez beaucoup pour cette malheureuse famille. Admirez la manière dont Dieu traite ceux qu'il aime le mieux : de là, vos idées se portant doucement sur l'autre monde, vous feront naître des sentimens plus doux. Tu vois que je prêche très-joliment. Hé bien! apprends que je suis dans un état aussi triste que le tien ; mais j'ai plus de ressources que toi : je voudrois bien que tu pusses en avoir autant.

Tu me demandes des nouvelles de mon jeune homme. Je ne suis pas mécontente de sa belle-mère *(a)* ; mais je

---

(a) Voyez la note *a*, page 245.

t'avoue que ses gens d'affaires me font peur : ils ont de l'esprit; mais en affaires cela ne suffit pas.

Tu lis sans doute les journaux : ainsi je ne t'apprendrai rien, lorsque je te dirai que le décret sur les prêtres a passé hier avec toute la sévérité possible. Il a été porté au Roi, malgré tous ses défauts inconstitutionnels. Il y a eu en même temps une députation pour prier le Roi de faire des démarches vis-à-vis des puissances, afin d'empêcher les rassemblemens, ou bien on leur déclarera la guerre. Dans ce discours on a assuré le Roi que Louis XIV n'eût pas souffert de tels rassemblemens. Qu'en dis-tu! il est joli celui-là, que l'on parle de Louis XIV, de ce *despote*, dans ce moment!

J'admire le courage de ton.... : je serois loin de sa vertu. Adieu; je t'embrasse.

Novembre 1791.

Il y a, je crois, environ mille ans que je n'ai eu le plaisir, la jouissance, l'honneur, l'agrément de vous écrire. S'il faut vous en donner la raison, j'y serai fort embarrassée : la meilleure de toutes est que depuis trois semaines j'ai un peu mis de côté la règle que je m'étois tracée; ce qui fait que je ne savois plus où j'en étois. Mais voilà, je crois, que je m'y remets : en conséquence, je t'écris deux jours d'avance, de crainte d'y manquer.

Je te dirai que cette mère La... est ici depuis dix ou douze jours; que cela m'a fait bien plaisir; qu'elle va repartir pour M.... pour environ quinze jours. Elle a un courage de lion; et puis elle va au ciel tant qu'elle peut, sans grand fracas pourtant; ce qui, comme tu sais, vaut beaucoup mieux, parce que cela est solide.

Nous sommes toujours ici dans la même position.

L'assemblée

L'assemblée dit tout ce qu'elle peut contre les prêtres et contre les émigrans. Du reste, il gèle comme au mois de janvier ; et puis je vais me promener, parce qu'il fait le plus beau temps que l'on puisse voir.

16 Novembre 1791.

N'EXIGE pas de moi, je te prie, de grands détails sur l'assemblée ; je sais peu ce qui s'y passe : je sais seulement que la tribune retentit de toutes les impiétés possibles à imaginer ; enfin cela a été si fort l'autre jour, que l'intrus de je ne sais plus où s'est fâché. On veut embarquer tous les prêtres non assermentés pour en débarrasser la France ; c'est aujourd'hui que l'on doit en parler. Je ne crois pas que le décret soit encore porté. En attendant, les couvens sont très-édifians ; il y a beaucoup de communions. Une personne de ma connoissance est dans ce moment en retraite : et certes, elle ne quitte pas une seule minute le ciel ; car c'est la vertu même.

Il s'est passé ces jours derniers une drôle de chose. Un caporal a inventé de consigner le Roi et la Reine dans leurs appartemens, depuis neuf heures du soir jusqu'à neuf heures du matin. Cette consigne a duré deux jours sans qu'on le sache : enfin, le troisième, un grenadier a averti son capitaine. Toute la garde est furieuse ; il va y avoir un conseil de guerre. Dans la règle, le caporal devroit être pendu ; mais je ne crois pas qu'il le soit, et j'en serois bien fâchée. Le Roi devoit monter à cheval un de ces jours-là ; il a fait vilain : le Roi est resté chez lui ; ce qui a fait dire dans tout Paris qu'il est de nouveau en arrestation : mais voilà la vérité.

Je te fais part que j'ai changé d'appartement pour un

mois ou six semaines, parce que l'on arrange le mien un peu mieux qu'il n'étoit : je suis chez ma tante Victoire.

Adieu. Je suis convaincue des charmes d'Hélène, et voudrois bien en jouir ; mais patience, achève d'abord de la bien nourrir et de l'aider à pousser toutes ses dents. J'admire la vertu de ton... ; je serois loin, à sa place, d'en avoir le demi-quart.

Nons allons avoir pour maire M. Pétion : je t'avoue que j'ai été si ridiculement à mon aise avec lui dans le voyage, que je serois d'un embarras extrême de ne pas avoir le même ton, et de ne pas lui dire ce que je pense.

9 Décembre 1791.

Tu crois peut-être que je suis en train de t'écrire ! Hé bien ! c'est ce qui te trompe. Je ne sais pourquoi, depuis quelques jours, la sainte paresse s'est emparée de moi ; et puis on ne peut pas, par la poste, se communiquer facilement ses pensées. Je vous dirai donc qu'hier au soir, à la séance, l'abbé Fauchet a lu un article du réglement des princes pour les bourgeois et laboureurs restés fidèles et émigrés. Un monsieur (je pense, en distraction) a élevé la voix pour en demander la discussion ; ce qui a causé un si grand éclat de rire, que l'abbé a été obligé de se taire : pour moi, cela m'a charmée. La maison du Roi se forme petit à petit.... Ce que l'on a pris parmi la garde nationale est très-bon, à l'exception d'un, dont les principes sont plus qu'équivoques. J'ai une grande impatience qu'elle soit formée.... Je n'ai point encore aperçu le nouveau maire depuis sa nomination ; cela ne me déplaît pas : cependant je t'avoue que je ne serois pas fâchée de reprendre avec lui certaines conversations assez étranges, et voir s'il est toujours le même ; mais, comme,

si je le vois, je ne serai pas dans le cas de les reprendre, je trouve que nous sommes très-bien chacun chez nous.

Cette pauvre Des..... me mande que sa mère a une force incroyable, que l'on voit la main de Dieu qui la soutient visiblement. Accoutumée au malheur et à la soumission aux volontés de Dieu, il est bien juste qu'il lui accorde ses grâces.

18 Février 1792.

Je profite du départ de.... pour t'envoyer les livres que tu me demandes, et causer un petit moment avec toi..... Si tu veux me mettre au fait de ce que tu me mandes sur cette malheureuse belle-mère *(a)*, tu me feras plaisir. J'en ai un peu entendu parler ; mais je serois bien aise que tu me disses le nœud de l'affaire, de qui tu le tiens, et comment on le sait. Tu penses avec quelle joie je verrois cette affaire arrangée : depuis longtemps c'est le plus cher de mes vœux. Le jeune homme est entouré d'intrigues qui ne le touchent pas, mais qui sont bien désagréables. Je voudrois bien que la personne qui en est la cause fût éloignée .... N... m'en donne l'espoir ; mais je ne sais s'il voit bien. Il m'a paru un peu étourdi, j'en suis fâchée ; mais je crains qu'il n'ait un peu pris le ton du lieu qu'il habite. Au reste, je puis avoir tort dans le jugement que je porte sur lui ; car, en un quart d'heure, il est difficile de bien voir.

Tu aurois bien pu te donner la peine de m'écrire par..... si tu n'étois pas une vraie paresseuse.

La situation de Paris n'est pas mauvaise ; mais, si

(a) Voyez toujours la note *a*, page 245.

l'Empereur nous fait la guerre, elle changera bien vîte. Qui sait dans quel sens! Dieu seul. Rapportons-nous en donc à lui de toute manière; c'est ce que nous avons de mieux à faire. Prie-le, mon cœur, demande-lui bien la conversion des ames; demande-lui sur-tout avec instance de retirer l'aveuglement dont il a frappé ce malheureux royaume. Demande la même grâce pour ses chefs; car, nous n'en pouvons douter, sa main s'est appesantie sur nous d'une manière trop visible. Si tu étois à ma place, tu en jugerois encore mieux. Ce n'est donc que lui qui peut changer notre sort. Ranime ta ferveur pour le lui demander; prie-le aussi de ranimer la mienne. Adieu, mon cœur; je t'embrasse.

22 Février 1792.

Je verrai, mon cœur, dans un moment où ma bourse sera moins vide, ce que je pourrai faire pour ces bons et saints Pères de la Vallée sainte *(a)*. Quelle vie que celle-là! et combien nous devrions rougir en lui comparant la nôtre! Cependant une partie de ces saints n'ont peut-être pas autant de péchés que nous à expier. Ce qui doit consoler, c'est que Dieu n'exige pas de tout le monde ce qu'il exige d'eux, et que, pourvu que l'on soit fidèle dans le peu que l'on fait, il est content.

La Reine et ses enfans ont été avant-hier à la comédie. Il y a eu un tapage infernal d'applaudissemens. Les jacobins ont voulu faire le train; mais ils ont été battus. On a fait répéter quatre fois le *Duo* du valet et de la femme de chambre des *Événemens imprévus*, où il est

---

(a) Les Pères de la Trappe.

parlé de l'amour qu'ils ont pour leur maître et leur maîtresse ; et au moment où ils disent, *Il faut les rendre heureux*, une grande partie de la salle s'est écriée : *Oui, oui*.... Conçois-tu notre nation ! Il faut convenir qu'elle a de charmans momens. Sur ce, je te souhaite le bon soir. Priez Dieu, ce carême, pour qu'il nous regarde en pitié ; mais, mon cœur, ayez soin de ne penser qu'à sa gloire, et mettez de côté tout ce qui tient au monde.

Je trouve qu'on est d'une grande sévérité pour F.... *(a)*. Je souhaite que cela tourne à bien ; mais je ne puis te dissimuler que je trouve qu'on joue gros jeu. Songe qu'elle n'est peut-être pas destinée à vivre retirée dans un chapitre ; qu'un temps viendra où elle pourra aller au bal, et que pour lors elle se livrera avec plus de fureur à ce plaisir : je crois qu'il seroit plus prudent de l'y mener quelquefois, et de s'attacher, dans les conversations qu'on pourroit avoir avec elle, à lui faire sentir le vide des plaisirs de ce bas-monde.

29 Février 1792.

VOUS savez, ma chère R....., que notre étoile s'est toujours suivie dans le moment où vous éprouviez, non pas, je crois, un malheur réel, mais une grande secousse ; moi, je perdois l'être à qui je dois tout. M.me d'Aumale, après avoir été malade trois mois, est morte subitement, dimanche à onze heures. Comme je te l'avois mandé, les accidens avoient cédé aux remèdes, à l'exception de l'enflure. Le médecin ne la croyoit pas hors de danger,

---

(a) Jeune personne, en âge d'être dans le monde. Ce que M.me Élisabeth dit à ce sujet, est dicté par un jugement sain et une piété éclairée.

mais il la trouvoit mieux : elle est expirée entre ses bras, au moment où il s'y attendoit le moins. Sa dernière parole a été : *Mon Dieu, ayez pitié de moi ; je sens...* Elle n'a pu achever. Je la crois bien heureuse ; mais j'espère que tu n'en prieras pas moins pour elle. Quelle perte pour sa fille ! C'en est une grande pour ses amies : sa douceur, sa bonté, sa piété, tout étoit attirant en elle. C'est encore une grande croix pour cette pauvre M.me de T.... Je dois lui écrire demain ; son mari lui aura annoncé cette nouvelle, La.... ayant eu la bonté de lui écrire.

Donne-moi de tes nouvelles, je t'en prie. Je crains que le saisissement que tu as eu ne te fasse mal ; cependant j'ai confiance que la Providence veillera sur toi et sur ta petite Hélène. Tu auras reçu, peu de jours après que tu m'as écrit, une belle épître de moi, qui, j'espère, m'aura fait pardonner un peu de paresse. Adieu, mon cœur ; je t'embrasse et t'aime tendrement. Si je le peux, j'irai après-demain à Saint-Cyr : il y a un an que je n'ai *osé (a).*

7 Mars 1792.

Je te prie de n'être point en colère contre moi, d'après le jugement que j'avois porté contre ton Caton ; peut-être sa timidité y a-t-elle contribué. Mais c'est ce qu'il m'avoit dit sur l'affaire de M. de J...., qui avoit contribué à me tromper. Je suis charmée qu'il n'en soit rien, et pour lui, et pour toi.

Fais-moi le plaisir d'ouvrir un paquet que tu as de moi ; tu y trouveras une lettre cachetée, dont le dessus

---

(a) Quel mot ! et malheureusement il étoit juste.

est de l'écriture de M.me d'Aumale. Envoie-le-moi tout de suite. J'ai reçu des nouvelles de son mari. Sa lettre est parfaite, et beaucoup mieux que l'on ne pourroit le croire, d'après son extérieur; ses regrets sont sincères, et son respect pour les moindres volontés de sa femme est parfait. J'ai été extrêmement touchée de sa lettre.

Comment trouves-tu la lettre de l'Empereur! quel jugement en porte-t-on dans ton pays! Tu serois étonnée si je te disois que dans celui-ci personne n'a la même opinion sur cet objet, chose qui assurément n'arrive jamais. Les jacobins l'habillent en feuillant; les constitutionnels sont fâchés qu'il parle des jacobins; les aristocrates grognassent entre leurs dents; bref, tout le monde est mécontent. Pour moi, je le trouve conséquent avec toutes ses autres démarches: Dieu sans doute le conduit.

Tout ce que tu me mandes sur F..... est fort bien raisonné; mais tu conviendras pourtant que ce sont des vérités sévères: mais tout cela tient au caractère. Si tu es sûre que cela convienne au sien, je trouve que tu as raison: il en est que cette sévérité cabreroit. Au reste, je t'avoue que je n'ai jamais cru qu'il y eût du mal à la danse, et n'ai jamais cherché à m'en instruire. Dieu m'a fait la grâce de la haïr si parfaitement, que je n'y ai jamais pensé.

Tu ne m'as jamais parlé de la dévotion de la duchesse de L.... On dit que cela est très-vif. Pauvre femme! elle fait bien; et Caroline, comment est-elle! Adieu; je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

25 Mars 1792.

Il y a bien long-temps, mon cœur, que je ne vous ai écrit; l'arrivée de La.... en est un peu cause : tu juges qu'elle m'emporte une partie de mes soirées; j'éprouve une grande consolation de pouvoir causer avec elle. Vous ne pouvez vous faire une idée de son courage et de sa vertu; elle a même conservé de la gaieté; et à la voir, on ne pourroit se douter de l'excès de son malheur: la religion seule donne cette force. Heureux qui sait en faire un si bon usage! Ta sœur aînée va toujours un train terrible; elle a passé dernièrement une journée au Calvaire. Vive la liberté! Pour moi, *qui en jouis tant que je peux depuis trois ans*, j'envie le sort de ceux qui portent leurs pas où ils veulent; et si je pouvois passer quelques jours un peu calmes, cela me feroit grand bien.

Je verrai pour votre protégée, mon cœur, s'il est possible de la faire entrer au pensionnat.

La maison du Roi va bien : la garde nationale la voit d'assez bon œil; et à l'exception d'une cloison abattue de force chez le Roi, d'un crêpe insulté violemment dans le jardin, tout va à merveille. Adieu; je t'embrasse de tout mon cœur.

J'attends ta lettre pour te parler du projet que tu as formé de revenir; mais j'espère que tu ne te décideras pas sans que je t'aie répondu.

6 Avril 1792.

Comme je ne veux pas que tu me grondes, je t'écris le jeudi saint : n'est-ce pas beau! Aussi tu n'auras qu'un petit mot. Voilà donc le Roi de Suède assassiné! Chacun

a son tour. Il a eu un courage incroyable. Nous ignorons encore s'il est mort ; mais il y a à parier qu'il l'est d'après la manière dont le pistolet étoit chargé.

Tu es toute en dévotion. As-tu eu un bel office, un beau reposoir ! Ta petite te permet-elle d'y aller ! Adieu, mon cœur ; je t'embrasse bien tendrement. Quand tu sevreras, je m'occuperai de te faire avoir un logement ; car le tien est donné.

14 Avril 1792.

Je te fais mon compliment, mon cœur, de ce que ta petite a reçu les cérémonies du baptême : ta sœur ne m'a pas encore envoyé le discours de ton saint évêque ; j'espère l'avoir sous quelques jours. Tu crois peut-être que nous sommes encore dans l'agitation de la fête de Châteauvieux, point du tout ; tout est fort tranquille. Le peuple a été voir dame Liberté tremblotante sur son char de triomphe ; mais il haussoit les épaules. Trois ou quatre cents sans-culottes suivoient en criant, *la nation ! la liberté ! les sans-culottes !* Tout cela étoit fort bruyant, mais triste. Les gardes nationaux ne s'en sont point mêlés ; au contraire, ils étoient en colère ; et Pétion est, dit-on, honteux de sa conduite. Le lendemain une pique et un bonnet rouge s'est promené dans le jardin sans bruit, et n'y est pas resté long-temps.

Oui, mon cœur, je serai bien aise de te revoir ; mais il faut voir la tournure que tout ceci prendra. La première fois que je t'écrirai, je te dirai si j'ai pu te trouver un logement. J'en ai bonne envie ; car il me déplairoit beaucoup de te savoir à l'autre bout de Paris, et de ne pouvoir te voir autant que je le voudrois ; au lieu que,

si tu étois dans le château, nous passerions souvent les matinées ensemble. Je t'avoue que cette idée me tourne un peu la tête; je la voudrois déjà voir exécutée: mais patience. Depuis trois ans nous sommes à ce régime; peut-être qu'à la fin nous nous en trouverons bien.

Bombelles fait faire sa première communion à Louis; elle me mande qu'il se prépare fort bien; elle y met tous ses soins. Tu as encore le temps d'attendre avant que d'en être là. Tu es bien heureuse, car cela doit bien troubler.

Le gouverneur de *M. le Prince royal* est nommé d'aujourd'hui; c'est M. de Fleurieu, celui qui a été ministre. L'assemblée, à cette nouvelle, a renvoyé la lettre du Roi au comité, pour savoir si c'est au Roi ou à elle à le nommer. C'est, dit-on, un honnête homme; pour moi, je ne le connois pas. Adieu, mon cœur; je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

3 Juin 1792.

Il y a eu du mouvement toutes ces fêtes; le jardin des Tuileries étoit comble de monde; lundi on entouroit les sentinelles Suisses. L'assemblée a déclaré ses séances permanentes, parce que la chose publique étoit en danger: des Suisses avoient, dit-on, arboré la cocarde blanche. La garde nationale s'est portée avec zèle au château; plusieurs disoient aux gardes de la maison du Roi: *Tenons-nous bien unis; c'est le moyen d'être forts.* Ceux-ci ne demandoient pas mieux; cependant les motions parloient de les licencier. On portoit à l'assemblée des plaintes sur les chefs. Le lendemain, même affluence de monde. Lorsque la garde a monté, des officiers ont été insultés. La garde nationale les a protégés; elle a

fait de fortes patrouilles dans le jardin. On a fait crier *vive la nation* aux gardes par les fenêtres ; mais les motions augmentoient contre eux. Enfin, dans la nuit, Brissot l'a emporté ; le décret d'accusation contre M. de Brissac a été porté, ainsi que celui du licenciement, parce que, disoit-on, l'esprit de cette garde étoit mauvais, et que les chefs devoient en répondre. M. de Brissac a été arrêté dans les Tuileries, sans que l'on eût prévenu le Roi. Lorsqu'il a su le décret et le dessein que l'on avoit de désarmer sa garde, il a pris le parti de la suspendre et de la renvoyer à l'École militaire, au grand contentement de la garde nationale, qui l'y a conduite elle-même, au milieu des cris *vive la nation*, et ne voulant pas souffrir qu'elle marchât le sabre à la main. Voyez qu'en peu d'heures on change les esprits! Heureux ceux qui ont ce secret! Tout est fort calme ; il n'est arrivé aucun malheur pendant ces trois jours. Vendredi la garde remit ses armes ; la garde nationale a repris ses postes chez le Roi. Il y a eu aujourd'hui la fête pour le maire d'Étampes. Il me semble que tout s'est bien passé.

17 Juin 1792.

Je ne puis te dissimuler, ma chère R..., que plus je vais, moins je suis d'avis que vous suiviez votre idée, même dans cet instant; je trouve que cela seroit imprudent et déplacé : crois-moi, il faut encore de la patience. R... a dû vous parler sur le même ton : ainsi vous voyez que ce n'est pas fantaisie de ma part.

Nous avons encore une fois changé de ministre. Hier, M. de Chambonas a pris les affaires étrangères ; M. de Lajard, la guerre ; M. Lacoste reste ; les autres sont encore *in petto*. Ceux qui sont partis vouloient la sanction

sur le décret des vingt mille hommes. Comme le Roi ne s'est pas soucié d'allumer la guerre civile, il a mieux aimé accepter leur démission : la garde nationale en paroît contente ; une grande partie craignoit ces vingt mille hommes. Je ne t'ai pas écrit depuis la mort de Go... *(a)*. T'en souviens-tu ! On dit qu'il a expiré en disant : *Grand Dieu, pardonnez-moi tous les crimes que j'ai commis !* J'espère que Dieu lui aura fait miséricorde. La mort de son frère et la fête de Châteauvieux lui avoient procuré une peine si profonde, qu'il y a à parier qu'il aura fait de grandes réflexions.

3 Juillet 1792.

Depuis trois jours on comptoit sur un grand mouvement dans Paris ; mais on croyoit avoir pris les précautions nécessaires pour parer à tous les dangers. Mercredi matin, la cour et le jardin étoient pleins de troupes. A midi, on apprend que le faubourg Saint-Antoine étoit en marche ; il portoit une pétition à l'assemblée, et n'annonçoit pas le projet de traverser les Tuileries. Quinze cents hommes défilèrent dans l'assemblée ; peu de gardes nationaux quelques invalides ; le reste étoit des sans-culottes et des femmes. Trois officiers municipaux vinrent demander au Roi de permettre que la troupe défilât dans le jardin, disant que l'assemblée étoit gênée par l'affluence, et les passages si encombrés, que les portes pourroient être forcées. Le Roi leur dit de s'entendre avec le commandant pour les faire défiler le long de la terrasse des Feuillans, et sortir par la porte du Manége. Peu de temps après,

---

(a) L'ami et le principal agent d'un des premiers chefs constitutionnels.

les autres portes du jardin furent ouvertes, malgré les ordres donnés. Bientôt le jardin fut rempli. Les piques commencèrent à défiler en ordre sous la terrasse de devant le château, où il y avoit trois rangs de gardes nationaux; ils sortoient par la porte du pont Royal, et avoient l'air de passer sur le Carrousel, pour regagner le faubourg Saint-Antoine. A trois heures, ils firent mine de vouloir enfoncer la porte de la grande cour. Deux officiers municipaux l'ouvrirent. La garde nationale, qui n'avoit pas pu parvenir à obtenir des ordres depuis le matin, eut la douleur de les voir traverser la cour sans pouvoir leur barrer le chemin. Le département avoit donné ordre de repousser la force par la force; mais la municipalité n'en a pas tenu compte. Nous étions, dans ce moment, à la fenêtre du Roi. Le peu de personnes qui étoient chez son valet de chambre, vinrent nous rejoindre. On ferme les portes; un moment après nous entendons cogner: c'étoient Acloque et quelques grenadiers et volontaires qu'il amenoit; il demande au Roi de se montrer seul. Le Roi passa dans sa première antichambre; là M. d'Hervilly vint le joindre avec encore trois ou quatre grenadiers qu'il avoit engagés à venir avec lui. Au moment où le Roi passoit dans son antichambre, des gens attachés à la Reine la firent rentrer de force chez son fils. Plus heureuse qu'elle *(a)*, je ne trouvai personne qui m'arrachât d'auprès du Roi. A peine la Reine étoit-elle partie, que la porte fut enfoncée par les piques. Le Roi, dans cet instant, monta sur des coffres qui sont dans les fenêtres; le maréchal de Mailly, MM. d'Hervilly, Acloque et une douzaine de grenadiers l'entourèrent. Je restai auprès du

(a) Mot charmant!

panneau, environnée des ministres, de M. de M... et de quelques gardes nationaux. Les piques entrèrent dans la chambre comme la foudre; ils cherchoient le Roi, et surtout un qui tenoit les plus mauvais propos. Un grenadier rangea son arme, en disant : *Malheureux ! c'est ton Roi.* Le reste des piques répondit machinalement à ce cri; la chambre fut pleine en moins de temps que je n'en parle, tous demandant la sanction et le renvoi des ministres. Pendant quatre heures, le même cri fut répété. Des membres de l'assemblée vinrent peu de temps après: MM. Vergniaux et Isnard parlèrent bien au peuple, pour lui dire qu'il avoit tort de demander ainsi au Roi sa sanction, et l'engagèrent à se retirer; mais ce fut comme s'ils ne parloient pas. Ils étoient bien long-temps avant que de pouvoir se faire entendre; et à peine avoient-ils prononcé un mot, que les cris recommençoient. Enfin Pétion et des membres de la municipalité arrivèrent : le premier harangua le peuple, et, après avoir loué la *dignité* et l'*ordre* avec lequel il avoit marché, il l'engagea à se retirer dans *le même calme*, afin que l'on ne pût lui reprocher de s'être livré à aucun excès dans une fête civique. Enfin le peuple commença à défiler. J'oubliois de vous dire que, peu de temps après que le peuple fut entré, des grenadiers s'étoient fait jour, et l'avoient éloigné du Roi. Pour moi, j'étois montée sur la fenêtre du côté de la chambre du Roi. Un grand nombre de gens attachés au Roi s'étoient présentés chez lui le matin; il leur fit donner ordre de se retirer, craignant la journée du *dix-huit avril (a)*. Je voudrois m'étendre là-dessus;

(a) Jusqu'au dernier moment, ce malheureux prince a toujours éloigné ceux qui pouvoient le servir et le défendre.

mais, ne le pouvant, je me promets simplement d'y revenir. Mais revenons à la Reine, que j'ai laissé entraîner malgré elle chez mon neveu ; on avoit emporté si vîte ce dernier dans le fond de l'appartement, qu'elle ne le vit plus en entrant chez lui. Vous pouvez imaginer l'état de désespoir où elle fut. M. Hue, huissier, et M. de V..., officier, étoient avec lui ; enfin on le lui ramena. Elle fit tout au monde pour rentrer chez le Roi ; mais MM. de Ch..... et d'H...., ainsi que nos dames qui étoient là, l'en empêchèrent. Un moment après, on entendit enfoncer les portes : il y en avoit que le peuple ne put trouver ; et trompé par un des gens de mon neveu, qui lui dit que la Reine étoit à l'assemblée, il se dispersa dans l'appartement. Pendant ce temps-là, les grenadiers entrèrent dans la chambre du conseil : on la mit, et les enfans, derrière la table du conseil ; les grenadiers et d'autres personnes bien attachées l'entourèrent, et le peuple défila devant elle. Une femme lui mit un bonnet rouge sur la tête, ainsi qu'à mon neveu. Le Roi l'avoit eu presque du premier moment. Santerre, qui conduisoit le défilé, vint la haranguer, et lui dit qu'on la trompoit en lui disant que le peuple ne l'aimoit pas ; qu'elle étoit aimée : il l'assura qu'elle n'avoit rien à craindre. *On ne craint jamais rien*, répondit-elle, *lorsque l'on est avec de braves gens.* En même temps, elle tendit la main aux grenadiers qui étoient auprès d'elle, qui se jetèrent tous dessus. Cela fut fort touchant.

Les députés qui étoient venus, étoient venus de bonne volonté. Une vraie députation arriva, et engagea le Roi à rentrer chez lui. Comme on me le dit, et que je ne voulois pas me trouver rester dans la foule, je sortis environ une heure avant lui ; je rejoignis la Reine, et vous jugez

avec quel plaisir je l'embrassai : j'avois pourtant ignoré les risques qu'elle avoit courus. Le Roi rentré dans sa chambre, rien ne fut plus touchant que le moment où la Reine et ses enfans se jetèrent à son cou. Des députés qui étoient là, fondoient en larmes : les députations se relevèrent de demi-heure en demi-heure, jusqu'à ce que le calme fût rétabli totalement. On leur montra les violences qui avoient été commises. Ils furent très-bien dans l'appartement du Roi, lequel fut parfait pour eux. A dix heures, le château étoit vide, et chacun se retira chez soi.

Le lendemain, la garde nationale, après avoir montré la plus grande douleur d'avoir eu les mains liées, et d'avoir eu devant les yeux tout ce qui s'étoit passé, obtint de Pétion l'ordre de tirer. A sept heures, on dit que les faubourgs marchoient : la garde se mit sous les armes avec le plus grand zèle. Des députés de l'assemblée vinrent de bonne volonté demander au Roi s'il croyoit qu'il y eût du danger, pour qu'elle se transportât chez lui *(a)*. Le Roi les remercia. Vous verrez leur dialogue dans les journaux, ainsi que celui de Pétion, qui vint dire au Roi que ce n'étoit que peu de monde, qui vouloit planter un mai.

Comme je savois que R... t'avoit donné de mes nouvelles, et que je n'ai pas trouvé un instant pour t'écrire, je ne me suis pas trop tourmentée ; aujourd'hui même, je n'ai qu'un moment. Nous sommes jusqu'à ce moment tranquilles : l'arrivée de M. de la Fayette fait un peu de mouvement dans les esprits. Adieu ; je me porte bien, je t'aime, je t'embrasse, et suis bien aise que tu ne te sois pas trouvée dans cette bagarre.

(a) Six semaines après, ce fut tout le contraire.

8 Juillet 1792.

Il faudroit vraiment toute l'éloquence de M.me de Sévigné, pour rendre tout ce qui s'est passé hier; car c'est bien la chose la plus surprenante, la plus extraordinaire, la plus grande, la plus petite, &c. &c. : mais, heureusement, l'expérience peut un peu aider la compréhension. Enfin, voilà les jacobins, les feuillans, les républicains, les monarchistes, qui, abjurant tous leurs discordes, et se réunissant près de l'arche inébranlable de la constitution et de la liberté, se sont promis bien sincèrement de marcher la loi à la main, et de ne pas s'en écarter. Heureusement, le mois d'août s'approche, moment où, toutes les feuilles étant bien développées, l'arbre de la liberté présentera un ombrage plus sûr. Notre ville est tranquille, et le sera pour la fédération. Je tremble qu'il n'y ait quelques cérémonies religieuses; tu connois mon goût pour elles : demande à Dieu, mon cœur, qu'il me donne force et conseil. Adieu; je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

11 Juillet 1792.

Nos bons patriotes de l'assemblée viennent enfin, mon cœur, de prononcer que la patrie étoit en danger, vu la conduite des Rois de Hongrie et de Prusse, sans compter les autres, envers de pauvres êtres paisibles comme nous; car que peut-on nous reprocher! tant il y a que la nation va se lever toute entière.

Nos ministres ont pris le parti de s'en aller tous les six à-la-fois; ce qui n'a pas laissé que d'étonner bien du monde, d'autant que leur détermination a été prompte, et qu'ils

n'avoient point de confidens. Il en est deux auxquels je m'étois attachée; tu conviendras que ce n'étoit pas la peine.

Notre fédération s'apprête tout doucement. Quelques fédérés sont déjà ici : ils n'arrivent pas en troupes comme il y a deux ans, mais partiellement. Je viens d'en voir débarquer qui n'ont pas une tournure élégante.

T... est assez tranquille chez elle. La mère de L... se meurt à-peu-près; celle-ci est toujours bien vertueuse : elle est à cheval dans le moment présent. La tante de Louis est arrivée chez sa belle-sœur : elle est touchante dans son erreur. Je lui en ai parlé avant qu'elle partît; je la crois de bonne foi : elle m'a dit qu'elle prioit Dieu de l'éclairer. Le temps fera peut-être quelque effet sur elle. Son ame est sensible et droite; elle aime véritablement tout ce qui a droit à ses sentimens.

18 Juillet 1792.

Vos prières, quelqu'indignes que vous prétendez qu'elles soient, nous ont porté bonheur, mon cœur; la fameuse journée du 14 s'est passée tranquillement. On a beaucoup crié *vive Pétion et les sans-culottes.* Lorsque nous sommes revenus, toute la garde qui accompagnoit le Roi, n'a cessé de crier *vive le Roi :* ils étoient tout cœur et tout ame; cela faisoit du bien. Depuis, Paris est fort calme; on ôte trois régimens et deux bataillons de Suisses pour le camp de Soissons. On fait bien si l'on veut qu'il y ait des troupes; car le nombre des fédérés qui sont inscrits pour y aller, monte à 1,500. Je ne sais quand les 20,000 hommes seront complets.

Je me porte bien, mon cœur, à l'exception de la

chaleur, qui étoit très-peu supportable ces jours-ci. Nous avons eu un orage affreux la nuit d'avant-hier; il a duré un temps immense. Le tonnerre est tombé sur les murs de Versailles. Adieu, mon cœur. Mes lettres doivent bien t'ennuyer; je crois que dans peu tu n'auras plus la patience de les lire : mais que veux-tu !.... *(a)* Je t'embrasse de tout mon cœur.

25 Juillet 1792.

BON JOUR, ma R..... Ton Hélène est donc un bijou! Je n'en doute pas, mais j'en suis charmée; et je serois encore plus aise, je t'assure, de la voir, que de te croire: mais patience; ta santé, j'espère, ne sera pas bien longtemps à se raffermir, et tu pourrois bientôt me venir joindre. Le beau moment, mon cœur, que celui-là! nous l'aurons acheté par une bien longue absence; mais il est un terme à tout. Je ne me flatte pourtant pas de te voir avant l'automne; mais il est toujours joli de pouvoir en parler.

Notre journée se passe tranquillement. Les dernières n'ont pas été tout-à-fait de même : on a voulu forcer des portes; mais la garde nationale, qui s'est conduite à merveille, a fait taire tout cela. On parle de suspendre le pouvoir exécutif, pour passer quelques instans. Pour passer les miens d'une autre manière, je vais, le matin, trois ou quatre heures dans le jardin, pas tous les jours pourtant; mais cela me fait beaucoup de bien. Adieu; je t'embrasse de tout mon cœur, et finis faute de pouvoir te rien mander.

(a) Elle avoit trop de choses à dire, et n'osoit rien confier au papier.

La dernière lettre de M.me Élisabeth est du 8 août 1792. Elle y annonce expressément l'*agonie du pouvoir exécutif.* Elle ajoute qu'elle ne peut entrer dans aucun détail ; mais elle indique combien elle souffroit de tous les retards des puissances étrangères.

Lettres à Madame de Causan.

Du 3 Septembre 1784.

Je vous ai fait promettre par votre fille de vous rendre un compte exact de ma journée de lundi. Nous sommes parties à dix heures du matin : il faisoit une pluie à verse; mais, malgré cela, tout le monde étoit de bonne humeur. Nous sommes arrivées, et avons été sur-le-champ à l'église *(a)*; M.me de Brébeuf y est entrée ensuite. La cérémonie a commencé, et tout s'est passé comme à celle de M.me de Fontange, excepté qu'elle a communié avec la même hostie sur laquelle elle avoit prononcé ses vœux; puis on l'a habillée, et elle a été sous le drap mortuaire. A suivi le moment que j'aime le mieux, qui est le baiser de paix. Il me fait toujours un effet que je ne puis rendre; c'est de si bon cœur que nous nous embrassons, quoique nous ne nous connoissions pas, qu'il est impossible de n'être pas attendri : mais je n'ai pourtant pas pleuré; ce n'est pas mon usage. Pour Bombelles, elle étoit en sanglots; ce qui a été cause de grandes railleries, qu'elle a soutenues avec plus de courage que la migraine qui a

---

(a) M.me Élisabeth ne craignoit point d'assister souvent aux professions religieuses ; elle y trouvoit toujours de quoi s'édifier.

suivi. Plusieurs de ces dames pleuroient aussi : ainsi vous n'eussiez pas été embarrassée, malgré les assistans. J'ai été fort heureuse, et voilà tout. Mais le mercredi j'avois oublié mon bonheur. Celui que je goûte ici est tranquille. Je m'occupe beaucoup depuis huit jours que j'y suis; j'écris des lettres innombrables : cela ne me plaît guère; mais, lorsqu'on passe autant d'heures dans la journée sans voir autre chose que son chien, ma chère, on n'est pas fâché d'avoir ce genre d'occupation. Je vous prie de croire que sans cela j'en aurois beaucoup d'autres; par exemple, le dessin. Il y a trois jours que je crie après M. B..... et qu'il ne vient pas; je meurs de peur qu'il ne soit mort. Quand je dis que je l'attends depuis trois jours, il faut compter que c'est depuis hier. Je vais commencer un petit dessin pour les dames de Saint-Cyr : il est charmant. Je n'ai pas dit à B... que c'étoit pour elles; car je crois que cela l'auroit mis de mauvaise humeur.

J'attends avec impatience des nouvelles des courses de vos enfans; je ne doute pas qu'ils n'aient été reçus à merveille : mais je voudrois savoir à quoi en est une certaine grossesse, à laquelle il est permis de ne pas croire. Je voudrois bien qu'il me fût permis de croire à la guérison de votre jambe : je ne desire rien tant; mais je vois avec douleur ce que l'on desire d'ordinaire, qui est la bonté de votre chair. Ne connoîtriez-vous pas un rémède qui pût faire changer cette bonne qualité! Enfin, mon cœur, je juge d'après toutes les souffrances que vous éprouvez, que vous faites votre purgatoire dans ce monde; car, malgré vos douleurs, votre caractère est toujours le même; toujours la même amabilité, la même confiance en Dieu, enfin la même résignation; sans

compter toutes les vertus qui naissent de cette résignation. Comment pouvez-vous, malgré toutes vos douleurs de corps et d'esprit, vous croire trop heureuse! c'est une grâce bien particulière de Dieu. Je l'en bénis, et de ce qu'il m'a choisie pour en être l'instrument. Soyez sûre, mon cœur, que rien ne peut me faire plus de plaisir, que de penser que j'ai pu adoucir un peu l'amertume de vos maux. Que vous êtes bonne de m'associer à vos prières! Oui, mon cœur, aucune de vos enfans ne vous oubliera; je puis vous en répondre. J'oubliois de vous dire que, malgré le monde, j'avois passé quelque temps avec mon dépôt dans la chambre du conseil, et une grande partie du reste avec D... et plusieurs autres dames.

Votre fille fera bien d'arriver, car je serois capable de lui enlever son trésor; je sens que je m'y attache beaucoup, et je me propose de lui en faire la peur.

A la même.

22 Novembre 1785 *(a)*.

ENFIN, mon cœur, vous avez eu vous-même des nouvelles de Raigecour. Voilà, j'espère, toutes vos inquiétudes et vos sollicitudes maternelles finies : nous n'avons plus qu'à penser et à souhaiter d'arriver à l'heureux jour

---

(a) M.me de Causan étoit déjà attaquée de la maladie qui devoit la conduire au tombeau. Sa fille, M.me de Raigecour, étoit accouchée à Fontainebleau d'un garçon, qu'elle venoit de perdre; et elle y essuya une maladie violente, pendant que sa mère se mouroit à Paris. C'est cette double position qui a donné lieu à M.me Élisabeth de se livrer à tous les sentimens exprimés dans les lettres suivantes.

où on lui permettra de monter en voiture. Sur cela, je partagerai vivement votre impatience; car j'avoue qu'il m'ennuie de la sentir à Fontainebleau. Mais aussi c'est le seul sentiment que j'éprouve dans son absence : l'inquiétude ne s'y mêle en rien. Je sais qu'elle est bien, et très-bien; que Lou..., qui en a bien soin, est content; que M. D....., médecin de Fontainebleau, et pour lequel j'ai une petite passion dans le cœur, est très-satisfait; que M.me de La...., qui aime bien Raigecour, et qui lui en donne une grande preuve dans ce moment, m'écrit une lettre bien folle : tout cela me fait juger que nous le serions, si nous pensions à nous inquiéter. Or, comme ni vous ni moi n'avons le desir de le paroître, nous allons tout simplement nous occuper du soin de rendre grâces à Dieu de l'heureux état de Raigecour, et de féliciter le pauvre petit *Stanislas*, qui a reçu sa récompense d'aussi bonne heure. Qu'il est heureux! qu'il est heureux! et qu'il a évité de dangers, auxquels il auroit peut-être succombé pendant sa vie! J'aurois scrupule de prier pour lui.

A présent vous allez dire à Mauléon : *Prenez la plume, ma fille, et donnez à Madame de mes nouvelles. Dites-lui que je suis bien sage, que je l'aime encore un peu, parce que cela lui fera plaisir.* Et puis moi, je vous dirai qu'il est impossible d'être plus aimable que votre secrétaire, et que je vous embrasse toutes deux de tout mon cœur.

A Madame Marie de Causan.

Ce 1.er Décembre 1785.

Je n'ai pas encore reçu le courrier, mais je ne fermerai pas ma lettre sans cela : c'est le médecin qui en est cause,

Ainsi j'espère que vous n'en êtes point en peine. J'ai été bien touchée de ce que vous me mandez de M.me votre mère ; j'espère et je desire que toutes ses précautions soient inutiles. Je ne connois point de cérémonie *(a)* plus touchante, et qui en même temps inspire plus de terreur, que celle dont vous avez été témoin hier ; joint à cela l'inquiétude où vous étiez. Il est impossible que vous ne fussiez infiniment émue. Croyez, mon cœur, croyez que les prières que votre mère n'aura pas manqué de faire, attireront des grâces sur votre sœur : mais nous ignorons de quel genre ; et c'est sur quoi il faut absolument s'en rapporter à la Providence. On prie beaucoup à Saint-Cyr. Nous sommes sûres que ces prières seront bien reçues de Dieu. L'abbé M..... a dit aussi la messe pour elle. Enfin, mon cœur, il faut espérer que toutes ces prières réunies forceront le ciel de vous rendre celle dont nous craignons si fort d'être séparées. Je ne sais pourquoi, mais je suis toujours prête à espérer. Ne m'imitez pas, mon cœur : il vaut mieux craindre sans raison, que d'espérer ainsi. Le moment où les yeux s'ouvrent est toujours moins fâcheux.

Vous êtes l'objet de mon admiration ; il est impossible de réunir autant de qualités que vous en réunissez : que de courage, de sensibilité, de force ! Il faut que vous ayez un grand empire sur vous-même, pour que votre mère ne se doute pas qu'on lui cache quelque chose ; et il est vrai que, dans l'état où elle est, on a peu de prévoyance : les maux de nerfs accablent totalement ; et il le faut bien, puisqu'elle est plus occupée d'elle que de Raigecour ; rien n'est plus éloigné de son caractère, que cette manière d'être. Je suis bien aise que S.... ne soit

---

(a) M.me de Causan venoit d'être administrée.

pas inquiet, et suis fâchée de n'avoir pas pris sur moi d'envoyer tout de suite le M..., puisque j'aurois rempli votre intention, et évité à votre mère le chagrin de voir partir son médecin. Mais, d'un autre côté, je ne suis pas fâchée qu'il ait vu votre sœur; il aura peut-être éclairé les autres.

En relisant ma lettre, je pense que vous prendrez peut-être toutes ces vérités pour des fadeurs : dans ce cas, appliquez-les à une autre, et ne manquez pourtant pas d'ajouter que rien n'est plus vrai.

M. le prince de L....., qui loge au-dessus de moi, m'impatiente; je crois qu'il marche avec des bottes fortes; et je le prends toujours pour des nouvelles.

Voilà enfin le bulletin ; il est plus tranquillisant : M.me de La..... me mande que votre sœur s'est confessée, qu'elle a reçu ses sacremens, et qu'elle est plus tranquille; elle les a demandés elle-même. Le M....., ne la trouve pas aussi mal qu'il s'y attendoit : il persiste à croire qu'il n'y a pas d'abcès; mais il ne peut prononcer que demain. Il est plus tranquillisant que les autres. Je me hâte pour vous tranquilliser plus vîte.

A la même.

8 Décembre 1785.

Je suis émue et affligée au dernier point, mon cœur, de l'état de votre mère : l'arrêt de S.... me fait frémir. J'écrirai à M.me de La..... pour que l'on trouve des prétextes pour faire rester votre sœur à Fontainebleau. Ils seront d'autant plus aisés, que, quoiqu'elle soit bien, de long-temps elle ne sera en état d'être transportée. Si vous ne craignez pas d'attendrir

votre mère, dites-lui combien je partage ses douleurs, que je voudrois les prendre toutes, que je suis bien affligée de ne pouvoir lui rendre les soins que la tendre amitié que j'ai pour elle me dicteroit. Il m'en coûte bien depuis trois semaines d'être princesse : c'est souvent une terrible charge; mais jamais elle ne m'est plus désagréable que lorsqu'elle empêche le cœur d'agir.

Vous avez sous vos yeux, mon cœur, le triomphe de la religion. Je ne doute pas que vous ne prouviez dans l'occasion qu'elle seule peut nous faire supporter le malheur, et, s'il est possible, le rendre léger. Je vois que vous aurez la grâce d'une résignation parfaite à la volonté de Dieu. Il ne faut qu'un véritable desir pour l'obtenir ; et vous sentez trop combien elle vous est nécessaire pour ne pas la desirer vivement. Espérez tout de ce père qui vous aime si tendrement; il vous soutiendra, partagera votre peine, et la rendra moins pesante. Pardon, mon cœur, de ce petit mot de sermon : quoiqu'il soit médiocre, dans la position où vous êtes, on est toujours bien aise d'entendre un peu parler de Dieu; c'est ce qui m'a encouragée à cette insolence.

Je prierai certainement les dames de Saint-Cyr de prier pour votre mère; et elles le feront de tout leur cœur, car elles aiment beaucoup votre mère. Je vous en prie, dites-lui aussi que je prie pour elle. J'ai eu peur, le jour que je l'ai vue, qu'elle ne fût fâchée, parce que je lui ai dit que je ne priois pas; et quoique mes prières soient bien mauvaises, je prie exactement depuis ce moment.

M.me de Chois..... n'aura votre lettre que demain, parce que ces voitures sont d'une inexactitude insupportable, et qu'elle n'est arrivée que très-tard ; le courrier étoit parti. Adieu, mon cœur; j'espère que vous avez un

peu d'amitié pour moi : cela me fait bien plaisir, vous aimant beaucoup. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A la même.

10 Décembre 1785.

Le bulletin d'aujourd'hui, mon cœur, me fait plaisir : je le trouve bon ; je reprends courage, en même temps que votre mère reprend de la force et de la nourriture. Je pense que, si cela continuoit quelques jours, il seroit cruel de laisser votre sœur à Fontainebleau ; c'est de ces attentions qu'on ne pardonne guère, quoiqu'elles soient bonnes en elles-mêmes : je crois qu'il faudroit que S... en écrivît ou à le M... ou aux autres médecins, pour qu'ils consultent si Raigecour est en état de voir sa mère souffrante. Votre sœur commence à manger du poulet : ainsi, d'ici à quelques jours, elle aura repris des forces, et l'on espéroit qu'elle seroit dans peu en état de partir. Consultez sur cela votre frère, S..., M.me de Chois..., enfin tous vos amis, et M. Dasp.... que je nomme le dernier, parce que je suis en colère contre lui ; je voudrois bien savoir de quoi il s'avise de vous gronder de m'avoir mandé une chose qui m'intéressoit autant que l'état affreux où étoit votre mère. Heureusement que vous ne l'avez pas écouté, et que vous avez rendu plus de justice que lui à l'intérêt que j'y prends.

Je meurs d'envie de me livrer à l'espoir, mais je n'ose pas encore : pourtant, si ce mieux se soutient, nous pourrions croire qu'elle en est quitte pour cette fois-ci. Que j'en serois aise, mon cœur! Mais n'en parlons pas ; ce seroit trop joli.....

Quoique M.me de Ch... ne soit plus à Fontainebleau,

voulez-vous bien m'envoyer tous les jours un bulletin pour moi! Le courrier l'ira prendre ; et si vous voulez que votre mère l'ignore, vous n'avez qu'à dire à vos gens de n'en pas parler, et de l'empêcher d'entrer. Adieu, mon cœur ; j'espère que vous êtes plus tranquille ; je desire que vous le soyez de plus en plus : je vous embrasse de tout mon cœur.

A la même.

14 Décembre 1785.

VOTRE lettre m'a touchée, mon cœur, à un point que je ne puis rendre que foiblement : la résignation et le courage de votre mère, son desir de recevoir encore celui qui lui donne la paix et la tranquillité, l'état où vous êtes, tout ce que vous me dites, m'a émue à un point extrême. J'ai été bien attendrie de son souvenir. Je vous l'ai déjà dit, mon cœur ; mais je ne puis trop le répéter : c'est une vraie peine pour moi de ne pouvoir la soigner. Si je n'avois pas craint de l'émouvoir, j'aurois au moins été la voir : mais je me suis refusé cette consolation. Mais, mon cœur, si elle marquoit le moindre desir que j'y allasse, j'espère que vous me le manderiez, et que vous n'auriez nulle crainte de me faire voir un spectacle aussi touchant : il ne pourroit que m'édifier. Cependant ne faites point naître ce desir ; il seroit trop dangereux s'il ne venoit point d'elle. Il seroit bien difficile que vous eussiez des consolations sensibles dans le moment où vous êtes : mais votre résignation vous en attirera ; et si vous voulez bien vous examiner, mon cœur, le calme que vous ressentiez ce matin ne venoit-il pas de Dieu, peut-être même de la lecture que vous

avez faite cette nuit, qui ne vous a point fait effet dans le moment, mais qui a gravé dans votre cœur la vérité qu'elle contient, et dont vous vous êtes fait l'application sans vous en douter! Croyez que Dieu a beau avoir l'air sévère, il est toujours plein de miséricorde pour ceux qui le servent fidèlement. Ne cherchez pas de consolations dans ce moment; ce ne seroit pas le moyen d'en obtenir: contentez-vous de continuer, comme vous faites, de lui offrir à tout moment vos peines, et le sacrifice qu'il exige peut-être de vous. Regardez en même temps ce qui peut être un sujet de consolation: jugez votre malheur d'après celui des autres; et vous verrez que vous êtes moins à plaindre que vos sœurs. Vous jouissez au moins des derniers momens où vous pouvez voir, entendre votre mère, et lui rendre tous les soins que votre cœur vous dicte; au lieu qu'elles joindront au malheur de ne la plus voir, celui de ne l'avoir pas vue jusqu'au dernier moment. Que cette idée vous fasse supporter votre peine, sans vous pénétrer de celle à venir des autres.

Raigecour ne saura pas de sitôt nos inquiétudes: je prierai M.me de L.... de me mander quand elle voudra revenir, pour que vous y envoyiez quelqu'un. On ne m'avoit pas mandé qu'elle fût inquiète et agitée, mais qu'elle parloit souvent de son fils, et qu'on la distrayoit de cette idée. Je n'en suis pas fâchée; cela prouve qu'elle recouvre toutes ses facultés. Le pauvre curé qui a eu la gaucherie de lui annoncer la mort de son fils, en a, dit-on, une attaque de chagrin. Je suis bien aise pour votre mère, et pour vous sur-tout, que l'abbé Lenfant soit venu; il vous aura fait du bien par sa morale, et par sa douceur, qui prêche aussi bien que lui.

J'espère que vous serez convaincue, mon cœur, que

dans tous les temps, vous trouverez en moi une amie prête à tous les services que cette même amitié exigera, et que je n'oublierai jamais celle que votre mère veut bien avoir pour moi, qui en suis peut-être digne par le prix que j'y attache et le tendre retour que je lui ai voué. Je vous embrasse mille fois de tout mon cœur.

A la même.

15 Décembre 1785.

La prudence, mon cœur, la crainte d'abréger encore les jours de votre mère par la moindre émotion, me forcent à faire de nouveau à Dieu le sacrifice que je lui avois déjà fait, de ne pas voler chez elle. Il m'en coûte plus que vous ne pouvez l'imaginer ; mais Dieu l'exige. Quel reproche n'aurois-je pas à me faire, si le desir que j'ai de la voir vous en privoit quelques minutes plutôt ! Mais, mon cœur, que je serois malheureuse, si elle et vous pouviez croire que ce ne soit pas la véritable raison, et que la crainte de voir un spectacle aussi triste en soit seule cause ! Dieu m'est témoin que mon cœur est bien loin de ce sentiment. Dites à votre mère tout ce que mon cœur sent de regret de ne pouvoir pas la voir, de reconnoissance de tout ce qu'elle me fait dire par vous. Si vous le pouvez, dites-lui que j'espère qu'elle ne m'oubliera jamais ; qu'elle me donnera les grâces nécessaires pour persévérer, comme elle me l'assure ; que je me fais une grande violence pour ne pas l'aller voir : mais je le dois. La vicomtesse d'Aumale, qui m'y engage pour elle seule, me charge de vous dire que vous n'entendez point parler d'elle, parce qu'elle est ici ; mais qu'elle pense

bien à votre mère, qu'elle l'aime bien tendrement, qu'elle partage bien vivement la peine que je ressens. Adieu, mon cœur; vous voyez ma raison, le chagrin que j'en ai. Mais S...., mais vous, mais votre sœur, mais vos amis, tous trouveront que je fais bien; mais vous seule pouvez sentir et partager ma peine. Je vous embrasse mille fois, et j'espère que Dieu ne vous abandonnera pas : je le prierai bien, mon cœur, de vous faire la grâce de lui être bien soumise, et de vous accorder, ainsi qu'à votre mère, par votre résignation, toutes les grâces qui vous sont nécessaires à l'une et à l'autre.

A la même.

17 Décembre 1785.

J'AI été affligée en lisant votre lettre, mon cœur. Quoiqu'il n'y ait rien qui me le pût faire croire, j'ai eu peur que vous ne trouviez ma réponse d'hier inconséquente: mais, si vous voulez relire ma lettre de la veille, vous verrez que, malgré le desir que j'avois de voir votre mère, je le sacrifiois dans la crainte qu'elle n'en fût fatiguée; que seulement je vous priois, si elle le demandoit, de me le dire, mais de ne point lui inspirer ce desir; qu'il seroit trop dangereux. Je ne vous avois fait cette question qu'au cas qu'elle voulût me parler, comme il arrive quelquefois à l'article de la mort. Vous la croyez à l'abri de toute émotion : mais, quoiqu'elle soit toute abîmée dans la pensée de l'éternité, vous me donnez des preuves du contraire, puisque la vue de le M..... lui a tant déplu; celle de quelqu'un pour qui elle a eu de l'amitié, lui feroit bien plus d'impression, et peut-être fâcheuse. Elle y avoit

préparé son courage; elle en avoit donc besoin. Tout me prouve que j'ai bien fait de me faire cette violence; et je vous assure que je ne vais pas au-devant de cette preuve : on ne recherche pas naturellement des choses aussi désagréables. Ainsi, vous pouvez m'en croire sans scrupule, mon cœur, je serois désolée si votre mère pouvoit avoir des pensées contraires; et j'espère que vous voudriez bien les effacer, et lui dire qu'il m'en coûte infiniment, et que c'est pour elle seule que je n'ai pas suivi le mouvement de mon cœur, qui me portoit bien à l'aller embrasser encore, m'édifier de ses vertus. Pardon, mon cœur, si je me suis laissée aller à ma sensibilité; vous n'avez pas besoin que la vôtre soit excitée : mais il m'étoit nécessaire de vous dire encore ce que j'avois dans l'ame sur tout cela ; il me seroit insupportable que vous eussiez cru un moment que je manque de sentiment pour votre respectable et vertueuse mère, que j'aime plus que je ne peux l'exprimer. Ses vertus sont portées à un point bien sublime, que j'admire et dont je bénis le ciel. Que l'idée de l'éternité devient douce, lorsqu'en ce moment l'on peut se dire, J'ai vécu toute ma vie pour Dieu; j'ai peu de fautes à lui présenter, mais beaucoup d'amour et de desir de jouir du bonheur réservé à ceux qui l'ont servi avec autant de fidélité et d'amour que votre mère! Il y a long-temps qu'elle se prépare à ce moment, et elle en reçoit la récompense.

J'ai été hier à Saint-Cyr; on y prie pour votre mère de tout son cœur, et l'on m'y a bien parlé d'elle, ainsi que de votre sœur et de vous. Del... est dans l'enchantement de la lettre que vous lui avez écrite. Je n'ai reçu votre seconde qu'en rentrant : j'y ai envoyé ; et dès que votre sœur sera éveillée, vous aurez la réponse. Adieu, mon cœur ;

cœur; aimez-moi un peu, et ne m'écrivez qu'un mot pour me dire que vous n'êtes point fâchée; car cette idée ajoute encore beaucoup à ma peine: mais ne le faites que si vous en avez le temps; car, dans l'état où vous êtes, il est inoui que vous en ayez le courage, et il seroit cruel de vous le demander. Je vous embrasse mille fois, mon cœur.

J'ai vu ce matin le M..., qui m'a répété ce que vous m'avez dit; il a ajouté que, si le ventre se détendoit, il espéroit que cela seroit encore plus long. Vous êtes bien aimable de m'avoir fait partager cette foible espérance; j'en suis digne par l'intérêt que j'y prends. Le bulletin de ce matin me fait plaisir; je voudrois qu'il continuât sur ce ton. Je vous embrasse encore de tout mon cœur.

A la même.

24 Décembre 1785.

MONSIEUR étoit chez moi lorsque je vous ai écrit; ce qui fait que je n'ai pu vous assurer que j'exécuterois vos ordres pour ma communion : mais j'espère que vous n'en avez pas douté. C'est ce matin que j'ai eu ce bonheur; et quoique mes prières soient bien mauvaises, et que ma personne soit bien indigne de prier pour votre mère, je l'ai fait, et en même temps j'ai un peu prié pour ses enfans. Que vous êtes heureuse, mon cœur, de communier à la messe de minuit! c'est tout ce que je desire, et ce qui ne m'arrivera jamais. J'espère, mon cœur, que vous y penserez à moi. J'ai vu M.lle de Fl... dimanche; elle m'a dit que le curé de Saint-Sulpice étoit d'une grande édification de votre mère. Cela ne m'a point

étonnée, comme vous le sentez : je suis accoutumée à l'être par elle. Je vous écris, parce que cela me fait plaisir, et non pour que vous me répondiez. Ainsi, mon cœur, ne vous gênez point; j'aime mieux que vous m'aimiez sans m'écrire, que de m'écrire sans m'aimer.

A la même.

Décembre 1785 *(a)*.

VOTRE lettre, mon cœur, m'a pénétrée et d'admiration et de douleur. Oui, sans doute, votre mère jouissoit déjà du bonheur qui lui est réservé : il est impossible de n'être pas consolé de la voir pénétrée d'amour de Dieu et du desir de le posséder à jamais. Vous êtes bien heureuse, mon cœur, d'avoir aussi bien profité des exemples d'un aussi bon modèle. Dieu vous en récompensera, en vous accordant la grâce dont vous avez besoin dans cette occasion. Ayez confiance en lui, mon cœur : il n'abandonnera ni votre sœur ni vous; il vous donnera la force de soutenir cet assaut. Votre frère mandera à madame de L..... ce qu'il voudra qu'elle fasse : elle pense qu'il faut attendre, pour commencer à lui dire que sa mère est malade, que Raigecour soit ramenée à Versailles, pour éviter qu'elle retombe malade là-bas. Lorsqu'elle le saura, il me semble que rien ne peut vous empêcher de venir la voir : cependant je vous prie de ne le point faire, que les médecins n'aient jugé qu'il n'y a pas d'inconvénient. Soyez sûre que nous hâterons ce moment le plus que nous

---

(a) Cette lettre est écrite après la réception de celle qui annonçoit la mort de M.me de Causan.

pourrons pour la consolation des deux ; car je ne doute pas qu'elle ne le desire beaucoup.

Vous n'avez pas besoin de la prier de se souvenir de vous. Soyez sûre qu'elle ne cessera de veiller sur ses enfans, et de demander tout ce qui leur sera utile : aussi suis-je bien reconnoissante que vous m'ayez mise du nombre. Je redoute, comme vous, ces foiblesses qui vous ont effrayée : il faut mettre, à son exemple, nos craintes et nos desirs au pied du crucifix ; lui seul peut nous apprendre à supporter les épreuves que le ciel nous destine. C'est-là le livre des livres, mon cœur ; lui seul élève et console l'ame affligée. Dieu étoit innocent, et il a souffert plus que nous ne pouvons jamais souffrir, et dans notre cœur, et dans notre corps : ne devons-nous pas nous trouver heureux d'être aussi intimement unis à celui qui a tout fait pour nous ! Que cette idée nous encourage, mon cœur, et nous fortifie ! Il y a de cruels momens à passer dans la vie, mais c'est pour arriver à un bien infiniment précieux pour quiconque est un peu pénétré d'amour de Dieu : et qui sait si nous ne serons pas bientôt à cet instant redouté de tant de personnes et si desiré de votre mère ! Tâchons de mériter qu'il soit aussi calme et aussi exemplaire.

Quoique je vous exhorte à la résignation, je vous assure, mon cœur, que je suis bien loin de l'avoir, quoique pénétrée des grandes vérités dont je vous parle.

Je n'ai point envoyé Lou..... à Fontainebleau ; c'est lui qui, par amitié pour votre sœur, y a été : il reviéndra demain l'après-midi. Adieu, mon cœur ; j'espère que vous êtes convaincue de l'amitié que j'ai pour vous, et que je n'ai pas besoin de vous l'assurer davantage.

Si vous allez à Suzy, vous continuerez à m'écrire

lorsque vous en aurez envie et besoin. Je n'en sais plus l'adresse. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A la même.

Février 1786.

Je grognois déjà : il y a plus de huit jours que je n'avois eu de vos nouvelles de Suzy; et si M.me de La.... ne m'en avoit donné, j'aurois été fâchée tout de bon contre vous, Madame, qui prétendez qu'on ne pensera bientôt plus à vous. Vous tenez là des propos très-ridicules; et si vous ne vous taisez, on instruira votre procès, qui sera jugé des plus sévèrement. A propos de procès, le cardinal est au criminel; Dieu sait quand et comment cela finira : en attendant, il ne jouit pas du beau temps qu'il fait; et c'est ce qui, à sa place, me pénétreroit de douleur. J'ai bien été me promener à Montreuil tous ces jours-ci, et j'y ai joui du triste spectacle d'un agonisant, un nommé *Pêcher*, que votre sœur connoît : il est mort en six heures de temps; je suis fâchée de sa mort; c'étoit un homme intelligent et actif. Je lui ai vu recevoir le bon Dieu; je ne crois pas que cela s'efface de long-temps de ma mémoire. Priez pour que j'en profite.

Vous sentez que je n'ai pas été peu touchée de l'empressement que vous avez de remonter toutes les deux dans vos chambres. Pour moi, j'interromps tout en pareille occasion. Que vous êtes bien aimables! La conversation eût-elle tous les attraits possibles, rien ne me fait un égal plaisir, sur-tout lorsqu'il n'est plus question ni de colique, ni de mal de côté. Je suis très-aise que vous ayez écrit à D..... et que vous en soyez aussi éprise. Ma santé est bonne; je vais déjeûner, et puis à la chasse.

A la même.

1.er Mars 1786.

Je suis bien contente, mon cœur, de ce que vous me dites de votre sœur. Je serois fâchée que ses douleurs de côté reprissent vivement; mais comme j'espère qu'elles ne tiennent qu'à la fatigue, j'espère aussi que cela n'aura pas de suite : de plus, lorsqu'on a une obstruction, il arrive souvent que l'on en souffre; ainsi vous avez tort de vous en tant affliger. Mais votre sœur auroit encore plus de tort de n'être pas d'une parfaite exactitude à son régime; c'est absolument nécessaire. D.... me disoit encore, l'autre jour, qu'elle n'étoit point forte, qu'elle avoit besoin de ménagement. Je suis convaincue que le carême lui fera du bien : elle ne jeûnera pas; mais elle se privera de tout ce qui ne lui est pas permis; par exemple, des courses trop fortes, que le desir et le besoin de se dissiper lui font entreprendre. Sa position est terrible : il faut qu'elle ne fasse rien qui la fatigue; et aussi il est nécessaire qu'elle chasse les idées noires qui l'occupent sans relâche. Vous avez toutes deux une douleur et une inquiétude différentes, qui viennent de votre santé. Je suis, comme vous, dans l'étonnement et l'admiration que votre sœur n'ait pas été enchantée du spectacle. De plus, son cœur est placé, et son sort décidé ; au lieu que vous, mon cœur, vous ne savez ce que vous deviendrez. Vous n'aviez jamais pensé que votre mère pouvoit vous être enlevée; vous vous reposiez de tout sur sa vigilance, sur ses soins : souvent elle vous évitoit des peines en prévenant de petites fautes, peut-être même sans que vous vous en fussiez doutée.

Maintenant son souvenir vous accable : cet amour-propre qui étoit satisfait de plaire à votre mère, cherche une autre pâture; il en a besoin : la seule qui lui convienne est Dieu; il y trouvera son compte, si vous le lui livrez tout entier. Qu'est-ce qui peut le satisfaire davantage que de pouvoir dire, *J'ai bien fait; Dieu est content demoi, il m'approuve; je suis dans la voie où il m'appelle!* Et vous y serez toujours, mon cœur, lorsque vous en aurez le desir: il suffit d'y dresser son intention. N'allez pas vous troubler le cœur, en cherchant à découvrir ce que Dieu exige de vous: il vous l'a caché, il ne veut donc pas que vous l'interrogiez. Soumettez-vous, mon cœur; vous ne le ferez pas changer: allez au jour le jour; dites-vous le matin tout ce que vous devez faire dans la journée, et pourquoi vous devez le faire; n'anticipez pas sur le lendemain, et ne changez jamais de résolution bien prise, sans de très-fortes raisons. Quelque temps de fermeté sur vous-même remettra le calme dans votre cœur; et sur toute autre chose, chassez-en le scrupule; car rien ne trouble et ne jette dans la mauvaise voie comme le scrupule. Le scrupuleux ne peut ni parler, ni se taire, ni agir, ni rester, sans croire avoir offensé Dieu grièvement. Allons à Dieu avec la confiance qu'il a si bien méritée. Pourquoi nous troubler sur ce que nous deviendrons! nous serons fidèles, et Dieu y pourvoira. Quelle tournure aurai-je dans le monde! celle que j'y ai eue jusqu'à présent; j'y serai douce, simple, réservée, ne m'y livrant point, parce que j'en connois le danger, &c.

A la même.

13 Mars 1786.

QUE vous êtes drôle, mon cœur, d'avoir eu peur de

la lettre que vous m'avez écrite! Je vous assure qu'elle m'a fait grand plaisir, et que je suis très-touchée de la confiance que vous avez en moi; je n'ai que le regret de n'en être pas assez digne et de ne pouvoir calmer à jamais votre ame: mais, comme il faudroit être non-seulement plus sainte, mais plus puissante que moi, je ne l'entreprendrai pas, et je me contente d'être parfaitement heureuse que mes lettres vous fassent du bien dans le moment. Je suis convaincue que vous n'aurez pas autant de peine que vous le craignez, à vous décider de vous approcher des sacremens: vous en sentirez le besoin, mon cœur; et pour peu que vous ayez été exacte à y aller deux ou trois mois, cela ne vous coûtera plus par la suite. D'ailleurs, vous aurez bien le temps de vous y préparer, n'étant pas exposée à beaucoup de distractions.

Vous avez besoin de consulter le curé pour l'instruction de votre cœur, pour reprendre souvent du courage; tout cela vous menera à vous confesser sans vous en douter. Je conçois le desir que vous avez de commencer les fonctions dont vous a chargée votre mère: les conseils qu'elle vous donnoit, seront toujours présens à votre esprit, et vous donneront les lumières nécessaires pour inspirer à la pauvre petite les sentimens que vous desirez qu'elle ait. Mais ne vous troublez pas, mon cœur, d'en être éloignée; vous ne l'avez fait que d'après le conseil de gens sages et éclairés. D'ailleurs, les trois semaines seront bientôt passées, après lesquelles vous la rejoindrez et vous vous livrerez toute entière à bien remplir les vues de votre mère; et si elle avoit perdu quelque chose dans cette courte absence, vos soins répareront bien vîte ce petit mal: elle aura été fort occupée de sa première

communion, et peut-être lui trouverez-vous plus de facilité et d'ouverture.

Ne vous inquiétez pas de la santé de Raigecour; D... la verra à son retour : on a bien fait de lui écrire. Je suis bien pressée, et je finis en vous embrassant toutes les deux de tout mon cœur.

J'ai oublié d'envoyer ma lettre à la poste : ainsi nous allons causer encore un peu.

Il me tarde de lire la vie de votre mère ; elle m'édifiera et me fortifiera : j'en ai plus besoin que personne ; je suis bien foible, et d'autant plus coupable, que rien ne me distrait, ni chagrin, ni inquiétude, ni plaisir bien vif. J'en aurai bientôt un, qui n'est pas de ce monde, et que votre sœur regretteroit bien, si sa santé étoit meilleure ; c'est une profession, à Saint-Cyr, de deux dames (dont une belle comme un ange), qui s'appellent *de Verteuil* et *de Bar :* vous vous unirez à ma joie, mon cœur. Si votre sœur est bien le samedi-saint, nous irons y chanter l'*Alleluia.*

A la même.

10 Avril 1786.

ENFIN, mon cœur, cette lettre vous trouvera à Paris. Je suis une bien ingrate créature : vous êtes si généreuse dans vos sacrifices, qu'il est indigne à moi de vous parler du bonheur que j'éprouve de sentir votre sœur plus près de moi. Je voudrois bien être déjà au mardi de Pâques : cela n'est pas trop bien ; car cette semaine est bien bonne, bien sainte, bien capable de renouveler en nous cet esprit de ferveur qui a tant de penchant à se refroidir. Vous serez peut-être affligée de vous retrouver à Paris ; et vous

le serez sur-tout d'entrer à Bellechasse : cela est parfaitement naturel; mais, mon cœur, vous êtes destinée à y vivre. Il faut vous y rendre heureuse; et pour cela, il faut vous faire un plan de vie toute occupée, où le monde n'entre pour rien, dont rien ne vous dérange, que vous suiviez du moment même où vous aurez mis le pied dans le couvent. Vous allez me trouver bien sévère : mais, mon cœur, l'homme est si foible, que nécessairement il se relâche dans ses bonnes résolutions; et vous seriez bien étonnée, si, malgré vos résolutions, vous veniez à vous apercevoir, au bout de deux mois, que vous n'avez pas suivi votre plan : et quelle peine presque insurmontable n'auriez-vous pas à le reprendre! Je vous en parle par expérience : j'ai été très-dissipée cette année; le voyage de Saint-Cloud, et même l'été, m'avoient absolument ôté le goût de la vie presque solitaire que je mène. Je m'ennuyois, je me déplaisois chez moi; enfin, si une grâce particulière ne fût venue m'aider, j'aurois peut-être fini par haïr la vie tranquille et douce, loin du tumulte du monde. Fuyons le monde, qui n'a que trop de charmes pour un cœur qui craint de rentrer en lui-même et de se voir tel qu'il est. Vous êtes, Dieu merci, loin de cet état : mais vous avouez vous-même que vous aimeriez le monde, les spectacles; vous n'y êtes pas destinée. Votre état, votre âge, vos principes, les ordres de votre mère, &c. &c. Il faut donc éviter tout ce qui peut vous faire sentir ce vide, cet abandon, ce besoin que votre cœur a d'attachement, tous moyens dont le démon se sert, et dont il se servira avec bien plus de succès et de malice, au moment où vous vous séparerez de votre sœur. Il faut, mon cœur, user de votre courage et de votre religion. Vous avez le bonheur d'avoir un confesseur en

qui vous pouvez avoir toute confiance ; c'est un grand don du ciel : profitez-en, ouvrez-lui votre cœur sans réserve; la plus petite vous priveroit peut-être de bien des grâces : et quelle consolation n'éprouve-t-on pas de verser toutes ses peines dans le sein d'un ami sincère, éclairé, qui vous présentera toujours le véritable remède, qui vous entendra parfaitement lorsque vous lui parlerez de votre mère, de vos regrets, des lumières que vous trouviez en elle et qui vous manquent à présent, qui vous rappellera les exemples qu'elle vous a donnés toute sa vie!

J'ai fait mes pâques ce matin ; je me suis rappelé une certaine semaine sainte que j'ai passée avec votre mère. Que nous étions heureuses! Jamais je n'en passerai de pareille ; elle m'assura que je persévérerois : elle en sera la cause; ses exemples, cette dernière parole, la lettre qu'elle m'a écrite, tout me donne de la confiance. Vous lui avez dit de me mettre au nombre de ses enfans. Ah! j'y suis bien de cœur; car je l'aimois bien, bien tendrement.....Mais j'ai peur de vous attendrir, en vous rappelant un souvenir aussi touchant que pénible pour votre cœur. Je me suis laissée aller au desir du mien, en parlant d'un objet aussi intéressant pour vous que pour moi : n'en parlez pas à votre sœur; sa santé exige plus de ménagement. Pardon aussi de mon sermon.

A la même.

29 Avril 1786.

Vos lettres me font grand plaisir, mon cœur : j'avois peur que vous ne fussiez fâchée contre moi; mais la

dernière me prouve que vous êtes trop indulgente, et je vous en rends grâces bien vivement.

J'espère que vous aurez fait des jugemens téméraires sur la paresse des voyageurs. Je ne suis plus inquiète de ces élancemens, puisque la tumeur est si près d'être partie. Les eaux, et sur-tout le régime qu'elle suivra, la guériront, j'espère, tout-à-fait, pour cette partie-là. Je compte la bien prêcher, toutes les fois que je lui écrirai, pour qu'elle prenne exactement ses bouillons ; ce que je crois bien essentiel, parce que, tant qu'elle conservera quelque embarras, sa santé ne sera jamais parfaite. J'espère que vous en ferez autant de votre côté, afin qu'elle n'en prétexte pas cause d'ignorance. Je suis bien aise qu'elle ait amené Joseph ; le pauvre petit sera mieux avec elle, plus tranquille : mais ce sera un grand crève-cœur en arrivant à Fr... de n'avoir que son neveu à présenter. Vous avez donné une bien bonne idée à votre frère pour la Suisse : je desire qu'elle puisse avoir lieu ; car j'avois une belle peur qu'elle ne fût à Plombières, &c. &c.

Vous voilà donc établie dans toutes vos fonctions ; j'en suis bien aise. Je me réjouis aussi de ce que la petite est dans un moment de ferveur ; cela vous donnera du courage pour les momens de dégoût, qui ne seront pas rares, j'ai peur : mais, comme vous profiterez bien de celui-ci pour prendre de l'ascendant sur elle, en lui faisant sentir que vous ne voulez que son bonheur, vous réparerez les torts qu'on lui a faits à.... ; et vous serez pour le coup bien glorieuse et bien heureuse des éloges qu'on lui donnera. Vous avez bien raison de ne la vouloir pas quitter un moment ; rien n'est plus dangereux que la société des pensionnaires ; et comme il y en a de tous les genres, le plus sûr est de les éviter : elle y gagneroit au moins le

dégoût de l'occupation, comme la pauvre M.lle D.... Il n'est pas à craindre pour vous que vous l'ayez jamais : ainsi vous faites très-bien de profiter de son esprit pour vous délasser et pour parler de vos chagrins. On est trop heureux de trouver des gens qui nous entendent; c'est si rare, sur-tout quand on est profondément affligé! Quoique notre siècle se pique de beaucoup de sensibilité, elle est plus dans le discours que dans le cœur.

Vous m'avez mandé que vous receviez les visites des amis de votre mère, comme un hommage qu'ils rendoient à sa mémoire. Je puis vous assurer que ce n'est pas leur seul motif, et que tous ceux que je connois vous aiment et vous estiment véritablement. Vous n'avez pas assez d'amour-propre sur cet article.

Adieu, mon cœur ; vous êtes bien aimable : vos lettres me font un vrai plaisir, et soyez bien convaincue que je vous aime bien tendrement.

A la même.

21 Septembre 1786.

.....

.....

J'AI bien envie de vous gronder sur un autre article. Vous vous laissez trop aller au mécontentement de vous-même ; vous vous enfoncez trop dans les regrets justes que vous avez. Dieu veut plus de soumission, mon cœur, d'une ame qu'il a formée à son image et comblée de ses dons. Vous pleurez une mère tendre, qui mérite des regrets éternels : mais vous cherchez trop de consolation dans les hommes; soyez bien sûre que vous ne serez moins malheureuse que lorsque vous regarderez cette langueur,

ce dégoût des choses qui vous plaisoient autrefois, comme une vraie tentation. Demandez-moi ce que vous feriez, si vous aviez le malheur d'en avoir d'assez fortes pour absorber entièrement vos idées, vous détacher même des lectures spirituelles, à l'exception de celles qui auroient rapport à votre tentation : ce ne seroit pas pour la combattre que vous vous attacheriez à cette lecture, de préférence; ce seroit pour avoir un prétexte d'y penser. Voilà ce qui vous arrive, mon cœur, et voilà en quoi vous avez tort. Allez à Dieu simplement; imitez ces enfans dont parle l'Évangile, que Jésus-Christ donne pour modèles : nous devons tous tendre à cette simplicité qui plaît à ce Sauveur adorable. Écriez-vous avec le Prophète : *Mon père et ma mère m'ont abandonnée ; je suis une orpheline : vous vous en dites le père ; je vous prierai donc avec confiance ;* et de là, mon cœur, imposez-vous la loi de ne penser à votre mère que pour l'admirer, lui demander conseil, en vous rappelant ce qu'elle vous disoit : ne vous permettez aucun retour sur vous, sur votre frère, sur tout ce qui peut vous rappeler votre perte pour ce monde; occupez-vous sans y chercher du goût, mais parce que Dieu vous a ordonné le travail, et que le vôtre est d'occuper votre esprit. Vous verrez que, si vous êtes fidèle à ces pratiques, petit à petit vous reprendrez du goût pour tout ce qui vous plaisoit, et vous ferez taire le tentateur; par-là vous obtiendrez plus de grâces du ciel : elles ne seront peut-être pas sensibles ; c'est encore à quoi il faut se soumettre.

J'ai lu à M.me de Cimery *(a)* la vie que vous m'avez

(a) Sa première femme de chambre, qu'elle aimoit beaucoup, et dont elle fait un grand éloge dans une lettre à M.me de Raigecour.

envoyée : la tête lui en tourne ; elle aime M. D..... à la folie ; elle n'a fait que pleurer depuis le commencement jusqu'à la fin. Ménagez-vous, mon cœur ; vous en avez grand besoin : prenez des choses rafraîchissantes et délayantes en même temps ; je vous en prie. Adieu, mon cœur ; je vous embrasse bien tendrement.

Lettres à M. l'Abbé R... D... L...

16 Octobre 1789.

Je ne puis résister, monsieur, au desir de vous donner moi-même de mes nouvelles. Je sais l'intérêt que vous voulez bien y prendre ; je ne doute pas qu'il ne me porte bonheur. Croyez qu'au milieu du trouble et de l'horreur qui nous poursuivent, j'ai bien pensé à vous, à la peine que vous éprouviez, et que j'ai eu une grande consolation en voyant votre écriture. Ah ! monsieur, quelles journées que celles du lundi et du mardi *(a)* ! Elles ont fini pourtant beaucoup mieux que les cruautés qui s'étoient passées dans la nuit ne pouvoient le faire croire. Une fois entrés dans Paris, nous avons pu nous livrer à l'espérance, malgré les cris désagréables que nous entendions autour de la voiture : ceux de *vive le Roi, vive la nation*, étoient les plus forts ; une fois à l'hôtel de ville, ceux de *vive le Roi* furent les seuls qui se firent entendre. Les propos de ceux qui entouroient notre voiture, étoient les meilleurs possible ; la Reine, qui eut un courage incroyable, commence à être mieux vue par le peuple. J'espère qu'avec du temps, une conduite soutenue, nous pourrons regagner

---

(a) 5 et 6 octobre.

l'amour des Parisiens, qui n'ont été que trompés. Mais les gens de Versailles, monsieur! Avez-vous jamais vu une ingratitude plus affreuse! Non; je crois que le ciel, dans sa colère, a peuplé cette ville de monstres sortis des enfers. Qu'il faudra de temps pour leur faire sentir leurs torts! Et si j'étois roi, qu'il m'en faudroit pour croire à leur repentir! Que d'ingrats pour un honnête homme! Croiriez-vous bien, monsieur, que tous nos malheurs, loin de me ramener à Dieu, me donnent un véritable dégoût pour tout ce qui est prière : demandez au ciel pour moi la grâce de ne pas tout abandonner. Je vous le demande en grâce; et prêchez-moi un peu, je vous prie : vous savez la confiance que j'ai en vous. Demandez aussi que tous les revers de la France fassent rentrer en eux-mêmes ceux qui pourroient peut-être y avoir contribué par leur irréligion. Adieu, monsieur; croyez à toute l'estime que j'ai pour vous, et au regret que j'ai d'en être éloignée.

La personne qui vous remettra cette lettre, se chargera de la réponse.

30 Novembre 1790.

ÉTANT fort inquiète, monsieur, du parti que prendra l'abbé de M..... *(a)*, et ne pouvant pas le lui demander, vous seriez bien aimable de me tirer de peine, en vous en informant. J'espère que ses principes sont à l'épreuve de tout; mais j'ai besoin d'en avoir la certitude, ayant contribué à son avancement. Vous jugez combien je serois affligée qu'il pût donner dans l'erreur. Je l'ai été qu'il se soit autant mêlé des affaires du

(a) Sur le serment demandé aux ecclésiastiques.

moment : mais il avoit un bon motif ; au lieu que, dans cette circonstance, rien ne pourroit l'excuser. On doit savoir soutenir sa foi. Voyez-le donc, je vous en prie ; sachez son opinion ; si ses principes sont ébranlés, s'il a besoin d'y être rappelé, parlez-lui avec force : et si vous croyez que cela puisse lui être utile, montrez-lui ma lettre ; et en lui rappelant ce qu'il me doit, faites-lui bien envisager que je me suis intéressée à lui, parce que je l'ai cru ferme dans ses principes et capable de faire le bien. Que de reproches n'aurois-je pas à me faire, s'il venoit à tromper mon attente ! Voyez-le, je vous prie, le plutôt que vous pourrez ; et ne doutez pas de la parfaite estime que j'ai pour vous, monsieur.

..... 1791 *(a)*.

SOYEZ tranquille, monsieur ; mes tantes ont passé à Sens avec la plus grande tranquillité. A Moret, on a voulu les arrêter ; mais, au bout d'une demi-heure, on les a laissé aller sans autre inconvénient que celui d'avoir attendu une demi-heure. Je suis bien persuadée que le reste de leur voyage sera aussi heureux. Elles ont eu un courage extrême au moment de leur départ : heureusement elles se sont décidées promptement, car les poissardes se sont emparées de Bellevue peu de temps après ; et je crois qu'elles y sont encore, mais elles n'y font pas le moindre dégât. Croyez, monsieur, au regret sincère que j'ai de vous voir éloigné de ce pays-ci. Donnez-moi quelquefois de vos nouvelles ; pensez souvent à moi, et croyez que

---

(a) M. l'abbé R.... D... L.... étoit attaché à Mesdames, et devoit les suivre peu de temps après.

j'ai

j'ai un grand desir de vous savoir plus heureux que vous ne l'avez jamais été.

23 Mai 1791.

J'AI reçu votre lettre, monsieur : les détails que vous me faites de votre voyage, m'ont fait grand plaisir; et si je ne craignois pas de vous fatiguer, je vous prierois de le continuer. Les dangers que vous avez courus, m'ont fait frémir; mais les regrets continuels que vous éprouvez, me font une peine affreuse. Ah ! monsieur, poussez votre vertu jusqu'à vous en rendre maître : vous le devez pour ce Dieu à qui vous avez tout sacrifié; vous le devez au soin de votre santé. Songez combien votre existence est nécessaire à toute votre famille; et prenez sur vous de soutenir, sans trop de découragement, la nouvelle épreuve que le ciel vous envoie. Il falloit pour votre perfection que Dieu vous détachât tout-à-fait des biens de ce monde, même des plus simples. Vous savez, plus que tout autre, combien Dieu donne de force pour supporter les maux de ce monde; tâchez donc de ne vous y point laisser aller : ne vous persuadez point que l'air ne vous vaut rien; ménagez-vous, mais distrayez-vous par les beautés dont la ville que vous habitez est remplie. Après avoir admiré la main sublime qui forma ces immenses rochers, et ces torrens qui ont pensé vous entraîner dans leurs abîmes, admirez l'industrie que Dieu a donnée à l'homme, et comment il peut, grâce à cette industrie, tirer des chefs-d'œuvre des choses les plus brutes. Mais je m'aperçois que je me mêle de ce que je n'ai que faire; car je ne fais que rabâcher ce que vous me dites sans cesse. Pardonnez, monsieur, au desir que j'ai de vous voir un peu sorti de ce fond de tristesse qui vous suit par-tout.

Je vous voudrois le calme de l'abbé M.... ; mais il n'est pas donné à tout le monde, c'est une grâce spéciale. Je suis fâchée que vous soyez encore privé de sa société; cela eût été une ressource pour vous : j'espère qu'il se rétablira parfaitement de sa maladie. D'après l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, je vous dirai que le ciel m'a fait la grâce de faire un choix pour le remplacer, qui, sous tous les rapports, me convient parfaitement. Il entend ce que je lui dis, et me présente toujours un remède efficace aux maux dont je lui fais l'aveu. Il a de l'esprit, de la douceur sans foiblesse, une grande connoissance du cœur humain et un grand amour pour Dieu. Remerciez ce Dieu pour moi de la grâce qu'il m'a faite de m'adresser à lui. Je prierai pour vous, puisque vous le desirez, dès demain. Je m'en humilierai; car je vous avoue que rien n'y porte tant que d'invoquer le ciel pour des personnes de qui l'on est si éloigné d'approcher pour la vertu. Je compte recevoir demain ce Dieu si bon. Ah! monsieur, que j'en suis indigne, et que je suis loin de m'en rendre digne! Cependant j'ai bonne envie de me sauver ; car au moins faut-il ne pas perdre le fruit des épreuves que le ciel nous envoie : elles sont bien fortes; elles le seroient encore plus pour des gens moins légers et qui les sentiroient plus profondément. Mais, de quelque manière qu'elles soient senties, il faut qu'elles sauvent; et voilà pourquoi je me recommande instamment à vos prières. Je vous quitte à regret; mais il est tard, et il faut que ce soit à vous que j'écrive pour n'avoir pas déjà quitté mon écritoire : mais, lorsque je cause avec vous, j'éprouve une vraie satisfaction. Adieu, monsieur; ne doutez pas de mes sentimens et du plaisir que me font vos lettres : aussi, tant que vos yeux n'en seront

point fatigués, écrivez-moi, je vous en prie. Nous sommes assez tranquilles ici depuis l'affaire du 18 avril.

29 Juillet 1791.

J'AI reçu votre lettre ces jours-ci. J'espère, monsieur, que vous ne doutez pas de l'intérêt avec lequel je l'ai lue. Votre santé me paroît moins mauvaise; mais je crains que les dernières nouvelles que vous avez reçues de votre pays, ne vous aient fait une trop vive impression Plus que jamais l'on est dans le cas de dire qu'un cœur sensible est un don cruel. Heureux celui qui pourroit être indifférent aux maux de sa patrie, de tout ce que l'on a de plus cher! J'ai éprouvé combien cet état étoit à desirer pour ce monde, et vis dans l'espoir que le contraire peut être utile pour l'autre. Cependant, je vous l'avouerai, je suis bien loin de la résignation que je desirerois avoir. L'abandon à la volonté de Dieu n'est encore que dans la superficie de mon esprit. Cependant, après avoir été pendant près d'un mois dans un état violent, je commence à reprendre un peu mon assiette; les événemens qui paroissent se calmer, en sont cause. Dieu veuille que cela dure un peu, et que le ciel se laisse toucher! Vous ne pouvez imaginer combien les ames ferventes redoublent de zèle; le ciel ne peut pas être sourd à tant de vœux qui lui sont offerts avec tant de confiance. C'est du cœur de Jésus que l'on semble attendre toutes les grâces dont on a besoin; la ferveur de cette dévotion semble redoubler: plus nos maux augmentent, plus on y adresse des vœux. Toutes les communautés font de ferventes prières: mais il faudroit que tout le monde s'unît pour fléchir le ciel; et voilà ce qu'il faut commencer par obtenir, et ne s'occuper que du bien de la religion. Mais malheureuse-

ment il est très-aisé de fort bien parler sur tout cela, beaucoup plus que d'exécuter; voilà ce que j'éprouve sans cesse, et ce qui m'impatiente, au lieu de m'humilier.

Je suis fâchée pour vous que votre frère vous ait quitté; ce devoit être pour vous une grande ressource. Ne pourriez-vous pas obtenir de demeurer avec....! au moins vous auriez une société agréable; car vous me paroissez mener la vie du monde la plus triste et la moins conforme à votre santé.

Vous me demandez mon avis sur le projet que vous aviez formé. Si vous voulez que je vous parle franchement, je ne prendrois pas le sujet que vous aviez choisi. Nous sommes encore trop corrompus, pour que des vertus auxquelles beaucoup ne croient pas, puissent faire effet. De plus, il me seroit impossible de vous donner des renseignemens sur cela; car je n'en ai aucun. Mais je crois que, si vous avez le desir d'écrire, tout sujet de morale chrétienne sera bien traité par vous; et si vous voulez que je vous dise encore mon avis sur cela, je vous dirai que je choisirois plutôt un sujet fort de raisonnement que de sentiment: cela conviendroit mieux à la situation où se trouve votre ame. Songez, en lisant ceci, que vous avez voulu que je vous disse ce que je pensois; et ne doutez pas, je vous prie, de la parfaite estime que j'ai pour vous, et du plaisir que me font vos lettres.

3 Octobre 1791.

Je crains bien, monsieur, que vous n'ayez pas reçu une lettre que je vous ai écrite, il y a près de six semaines, n'ayant point entendu parler de la personne qui en étoit chargée: elle étoit dans une écrite à l'abbé

M.....; mais je crois que les deux ont eu le même sort. C'est un très-petit malheur, pourvu que vous sachiez que ce n'est pas volontairement que j'ai été si long-temps sans vous parler. Ma tante a dû vous dire que j'avois fait des démarches pour M. ....., aussitôt votre lettre reçue; mais les arrangemens nécessaires dans ce moment ont retardé l'effet de la demande de ma tante et de la mienne. Croyez que je ferai mon possible pour la faire réussir. J'espère que, les grandes chaleurs une fois passées, votre santé se trouvera mieux du séjour de Rome. Ah! monsieur, jouissez bien de la grâce que Dieu vous accorde, d'être dans un pays où vous pouvez pratiquer votre religion bien tranquillement : de ce côté-là, j'ai toujours les ressources que j'avois; et du côté du choix que la Providence m'a fait faire, j'en ai beaucoup, mais j'en profite bien mal. J'aurai de terribles comptes à rendre, au jugement dernier, sur cet article, si je n'en profite pas mieux que je n'ai fait jusqu'à présent. La ferveur des communautés est toujours des plus édifiantes; elles ne cessent d'élever leurs mains et leur cœur vers le ciel. Vivons dans l'espoir qu'il se laissera fléchir, et qu'il nous regardera en pitié. En attendant, cette législature fait frémir pour la religion; elle est composée d'intrus. Aujourd'hui M. F....., que l'on vouloit exclure, a été reçu malgré un décret de prise-de-corps. Adieu, monsieur : priez, je vous prie, pour moi, et ne doutez jamais de la parfaite estime que j'ai pour vous. M. de M....., qui se porte bien, vous avoit écrit en même temps que moi; j'imagine que sa lettre n'aura pas été plus heureuse.

14 Novembre 1791.

J'AI vu avec plaisir par votre dernière lettre, monsieur, que votre santé étoit un peu moins mauvaise : l'hiver sera, dans le pays que vous habitez, un bien bon temps pour vous. Tous les détails que vous me faites m'ont fait un grand plaisir. La dévotion des Romains ne me tente point du tout. Est-il possible qu'il y ait encore tant de superstition ! Je ne connois rien qui rabaisse l'homme comme de penser que dans cette ville, qui a été celle des lumières, qui devroit être la mieux instruite de la vraie piété, puisque c'est de là que nous recevons l'explication des devoirs qui nous sont tracés ; que dans cette même ville l'on craigne de changer le genre de dévotion du peuple, crainte de l'arracher de son cœur : notre exemple n'encouragera certes pas sur cela ; car, à force de lumières, nous sommes parvenus à une incrédulité, à une indifférence bien affligeante, et effrayante pour le moment présent et pour ses suites. Cependant l'on n'a point encore porté de décret contre les prêtres ; l'assemblée paroît vouloir y mettre une grande sévérité. Si vous lisez les papiers publics, vous devez voir qu'il n'y a pas d'indécence que l'on ne se permette contre eux : cependant Dieu permet que la religion se soutienne au milieu de cette demi-persécution. Les couvens, ouverts par ordre du département, présentent le spectacle le plus édifiant. Les églises sont remplies, les communions sont innombrables ; et tout cela se passe avec le plus grand calme. Dieu veuille que quelques esprits malins ne viennent pas déranger tout cela ! ce dont je ne serois point étonnée ; car, pour nos péchés, Dieu leur a donné un bien grand pouvoir sur notre malheureuse patrie.

Il faut que je vous quitte, monsieur; mais cela ne sera pas sans vous prier de ne pas m'oublier, et vous assurer, de mon côté, que je n'oublie point votre affaire : mais ce cruel moment, qui retarde tout, y met souvent obstacle. Ne vous inquiétez pas, et soyez convaincu de mes sentimens pour vous.

4 Février 1792.

MINETTE *(a)* m'a priée, monsieur, de vous faire passer cette lettre. Je ne sais si j'aurai le temps de causer avec vous; mais je profite toujours d'un petit moment pour vous dire combien je suis aise lorsque je reçois de vos nouvelles. Il ne me manque qu'une chose, c'est de vous entendre dire que vous êtes heureux : mais malheureusement c'est souhaiter l'impossible; car qui, dans cet instant, peut l'être! Mille inquiétudes, mille peines, agitent trop l'esprit; et ce n'est pas avec un cœur comme le vôtre que l'on peut voir tout ce qui arrive, sans être saisi d'horreur et de douleur. Notre ville est bien certainement une des plus calmes, sous tous les rapports; mais elle n'a que cela pour elle; car assurément elle est bien remplie de gens corrompus : mais le peuple se lasse un peu de leurs discours; de plus, il meurt de faim, et pourroit bien finir par voir qu'il a été trompé; son réveil seroit furieux, mais il n'est pas encore proche.

M.me de M.... se porte bien, à cela près de quelques douleurs de foie; elle a bien passé son hiver. Si elle est paresseuse pour écrire, elle n'en est pas moins fidèle à

(a) M.lle de.... que M.me Élisabeth faisoit élever, et dont elle-même suivoit l'éducation.

l'amitié ; mais, comme elle ne regarde pas ce défaut comme un péché, elle n'est point du tout disposée à s'en corriger. Cependant je suis sûre que pour vous elle fera des efforts surprenans.

Adieu, monsieur : l'heure où je vais avoir du monde me presse de vous quitter ; ce ne sera pas sans regret, et sans vous assurer de nouveau de la sincérité des sentimens que j'ai pour vous, et du desir que j'ai de vous savoir heureux, en bonne santé et tranquille.

15 Mai 1792.

Il y a bien long-temps que je ne vous ai écrit, monsieur ; ce n'est pas faute d'en avoir envie : mais je mène une vie si coupée, qu'il ne m'est pas possible d'écrire comme je le voudrois. Je ne puis vous dire assez combien j'ai été touchée de votre lettre. Le desir que vous me témoignez de me voir réunie à celles qui ont tant de bontés pour moi, m'a fait un grand plaisir ; mais il est des positions où l'on ne peut pas disposer de soi, et c'est-là la mienne : la ligne que je dois suivre m'est tracée si clairement par la Providence, qu'il faut bien que j'y reste ; tout ce que je desire, c'est que vous vouliez bien prier pour moi, pour obtenir de la bonté de Dieu que je sois ce qu'il desire. S'il me réserve encore dans ma vie des momens de calme, ah ! je sens que j'en jouirai bien. Au lieu de me soumettre aux épreuves qu'il m'envoie, j'envie ceux qui, calmes intérieurement et tranquilles à l'extérieur, peuvent à tous les instans ramener leurs ames vers Dieu, lui parler, et sur-tout l'écouter : pour moi, qui suis destinée à toute autre chose, cet état me paroît un vrai paradis.

Si Minette vaut quelque chose, c'est bien à vous qu'elle le devra. J'en ai été contente dans le court séjour qu'elle a fait ici : elle n'est pas heureuse, et c'est une bonne école. Elle a trouvé à Chartres un homme de mérite, à en juger d'après ce qu'elle dit, et en qui elle paroît avoir confiance. Je l'ai fort engagée à le voir souvent; j'espère qu'elle y est exacte.

Je vois avec peine approcher les chaleurs; c'est un mauvais temps pour vous : je desire beaucoup qu'elles soient moins fortes que l'année passée. Adieu, monsieur: croyez que vos lettres me font un vrai plaisir, et que je serai charmée le jour où je pourrai vous revoir. En attendant, priez Dieu pour nous.

J'ai si peu de temps, qu'il m'est difficile de m'unir aux prières que l'on fait; mais j'y dresserai quelquefois mon intention, pour participer aux grâces qu'elles doivent attirer. Vous voyez que le moi n'est point du tout mort en moi.

22 Juin 1792.

CETTE lettre sera un peu long-temps en chemin; mais j'aime mieux ne pas laisser échapper une occasion de causer avec vous. Je suis persuadée que vous avez ressenti presque aussi vivement que nous, monsieur, le coup qui vient de nous frapper; il est d'autant plus affreux, qu'il déchire le cœur, et ôte tout repos d'esprit. L'avenir paroît un gouffre, d'où l'on ne peut sortir que par un miracle de la Providence; et le méritons-nous! A cette demande, on sent tout le courage manquer. Qui de nous peut se flatter qu'il lui sera répondu, *Oui, tu le mérites!* Tout le monde souffre; mais, hélas! nul ne fait pénitence, ou ne retourne point son cœur vers Dieu. Moi-même

combien de reproches n'ai-je pas à me faire! Entraînée par le tourbillon du malheur, je ne m'occupois pas de demander à Dieu les grâces dont nous avons besoin; je m'appuyois sur les secours humains, et j'étois plus coupable qu'un autre; car qui plus que moi est l'enfant de la Providence! Mais ce n'est pas tout de reconnoître ses fautes, il faut les réparer: je ne le puis seule, monsieur; ayez la charité de m'aider. Demandez au ciel, non pas un changement qu'il plaira à Dieu de nous envoyer quand il l'aura jugé convenable dans sa sagesse: mais bornons-nous à lui demander qu'il éclaire, qu'il touche les cœurs; que sur-tout il parle à deux êtres bien malheureux, mais qui le seront encore plus si Dieu ne les appelle à lui. Hélas! le sang de Jésus-Christ a coulé pour eux, comme pour le solitaire qui pleure sans cesse des fautes légères. Dites-lui souvent, *Si vous voulez, vous pouvez les guérir;* et démontrez-lui bien la gloire qu'il en tirera. En me lisant, vous allez me croire un peu folle; mais pardonnez à l'excès des maux dont mon ame est atteinte: jamais je ne les ai si vivement sentis. Dieu les connoît, Dieu sait les remèdes qu'il y doit appliquer: mais sa bonté permet qu'on lui fasse les demandes dont on a besoin; et j'use, comme vous voyez, de cette permission.

Je suis fâchée de vous écrire dans un style aussi noir; mais mon cœur l'est tellement, qu'il me seroit bien difficile de parler autrement. Ne croyez pas pour cela que ma santé s'en ressente; non, je me porte bien: Dieu me fait la grâce de conserver de la gaieté. Je desire vivement que la vôtre se conserve; je voudrois la savoir meilleure: mais comment l'espérer avec votre sensibilité! Rappelons-nous qu'il est une autre vie, où nous serons

amplement récompensés des peines de celle-ci, et vivons dans l'espoir de nous y réunir un jour, après cependant avoir eu encore le plaisir de nous revoir dans celle-ci; car, malgré l'excès de ma noirceur, je ne puis croire que tout soit désespéré. Adieu, monsieur : priez pour moi, je vous en prie, après avoir prié pour les autres, et donnez-moi souvent de vos nouvelles; c'est une consolation pour moi.

22 Juillet 1792.

VOUS devez recevoir bientôt une lettre de moi, qui est une vraie jérémiade. Il sembloit, à mon style, que je prévoyois ce qui a suivi. Je ne veux pas, monsieur, que vous croyiez que c'est-là mon état habituel; non, Dieu me fait la grâce d'être toute autre : mais par momens le cœur a besoin de se laisser aller à parler des affections qui l'occupent; il semble qu'en donnant un peu de relâche aux nerfs, ils n'en prennent que plus de force. Plus sensible qu'un autre, vous devez connoître ce besoin. Depuis l'affreuse journée du 20, nous sommes tranquilles; mais nous n'en avons pas moins besoin des prières des saintes ames. Que ceux qui, à l'abri de l'orage, n'en ressentent, pour ainsi dire, que le contre-coup, élèvent leur cœur vers Dieu. Oui, Dieu ne leur a donné la grâce de vivre dans le calme, que pour qu'ils fassent cet usage de leur liberté. Ceux sur qui l'orage gronde éprouvent parfois de telles secousses, qu'il est difficile de savoir et de pratiquer cette grande ressource, celle de la prière. Heureux le cœur de celui qui peut sentir, dans les plus grandes agitations de ce monde, que Dieu est encore avec lui! heureux les saints qui, percés de coups, n'en louent pas

moins Dieu à chaque instant du jour! Demandez cette grâce, monsieur, pour ceux qui sont foibles et peu fidèles comme moi; ce sera une vraie œuvre de charité que vous exercerez.

Ma tante me remercie souvent de lui avoir fait faire connoissance avec vous: il me paroît simple qu'elle en soit contente; et je me trouve heureuse de lui avoir procuré cet avantage, ou, pour mieux dire, d'avoir été un des foibles instrumens dont Dieu s'est servi pour cette œuvre de salut. Je ne vous dirai pas sur cet article tout ce que je pense; mais j'étois bien aise de vous en parler, afin que vous mettiez votre timidité tout-à-fait de côté en cas que vous en soyez encore un peu la victime: on peut se servir de cette expression, car c'est un vrai supplice que la timidité.

Paris est un peu en fermentation; mais il existe un Dieu qui veille sur cette ville et sur ses habitans. Soyez donc tranquille. Je voudrois croire que les chaleurs ne vous font pas beaucoup souffrir; mais cela est bien difficile. Adieu, monsieur; j'espère que vous ne m'oubliez pas devant Dieu, et que vous êtes convaincu de l'estime que j'ai pour vous.

FIN.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU